

**ÉTAT DES LIEUX  
DES PESTICIDES DANS LES EAUX  
DE LA REGION RHONE-ALPES  
CAMPAGNE DE SEPTEMBRE 2001 A DECEMBRE 2002**

**Eaux et milieux aquatiques**



# ETAT DES LIEUX DES PESTICIDES DANS LES EAUX DE LA REGION RHONE-ALPES

Campagne de septembre 2001 à décembre 2002

**NOVEMBRE 2003**

## NOTICE ANALYTIQUE

<p><b>Organisme commanditaire :</b> Ce réseau régional sous maîtrise d'ouvrage de la D.I.R.E.N. est valorisé par la D.I.R.E.N. dans le cadre du groupe régional chargé de la lutte contre la pollution des eaux par les produits phytosanitaires : la CROPPP (Cellule Régionale d'Observation et de Prévention des Pollutions par les Pesticides).</p>		
<p><b>Titre :</b> Etat des lieux des pesticides dans les eaux de la région Rhône-Alpes, Campagne de septembre 2001 à décembre 2002</p>		
<p><b>Sous-titre :</b> Campagne de septembre 2001 à décembre 2002 - Etat des lieux</p>	<p><b>Date d'achèvement :</b> novembre 2003</p>	<p><b>Langue :</b> Française</p>
<p><b>Organisme auteur :</b> D.I.R.E.N. Rhône-Alpes</p>	<p><b>Rédacteurs ou coordonnateurs :</b> Zoé Bauchet, Ghislaine Beaujeu, Anne Martelat, Stéphane Boismenu (informatique)</p>	<p><b>Relecteurs, assurance qualité scientifique :</b> COPIL de la CROPPP, Charles Bornard, Jean-Marc Chastel</p>
<p><b>Résumé :</b></p> <p>Ce travail a pour but de valoriser les résultats obtenus en terme de suivi des produits phytosanitaires dans les eaux de la région Rhône-Alpes, pour les eaux superficielles comme pour les eaux souterraines.</p> <p>Le rapport exploite les données disponibles sur la période septembre 2001 à décembre 2002 dans le cadre de 2 réseaux d'observation complémentaires : le réseau de suivi des pesticides réalisé par l'Agence de l'Eau au niveau du bassin Rhône Méditerranée Corse et le réseau régional de la D.I.R.E.N. mis en place pour densifier les points de suivi précédents sur la région Rhône-Alpes.</p> <p>Le rapport fait une exploitation qualitative et quantitative des résultats obtenus et propose pour les 94 stations de suivi une fiche qui récapitule les principaux résultats obtenus sur chaque station. De même, le rapport propose des fiches départementales présentant les grands résultats obtenus pour les 8 départements de la région Rhône-Alpes.</p>		
<p><b>Mots clés :</b> Pesticides, produits phytosanitaires, contamination, eau superficielle, eau souterraine</p>	<p><b>Diffusion :</b> les principaux partenaires, le grand public (sur Internet)</p>	
<p><b>Nombre de pages :</b> 28 + annexes</p>	<p><b>Confidentialité :</b> Non</p>	

# Sommaire

<b>Introduction :</b>	<b>7</b>
<b>PARTIE A : Présentation des données exploitées et des modalités de suivi et d'analyses</b>	<b>8</b>
A1. Données exploitées dans ce rapport	8
A2. Localisation des points de suivi	9
A3. Modalités de suivi et d'analyses	10
<b>PARTIE B : Exploitation des premiers résultats sur la qualité des eaux vis à vis des pesticides</b>	<b>12</b>
B1. La qualité générale selon la représentation SEQ'Eau	12
B11. Préambule : Rappel sur la qualité générale par rapport aux limites réglementaires sanitaires en terme d'eau de consommation humaine	12
B12. Le SEQ'Eau	13
B13. Les résultats sur la qualité des eaux superficielles	13
B131. La représentation selon le SEQ'Eau pour les eaux superficielles	13
B132. La carte de qualité des eaux superficielles	14
B14. Les résultats sur la qualité des eaux souterraines	15
B141. La représentation selon le SEQ'Eau pour les eaux souterraines	15
B142. La carte de qualité pour les eaux souterraines	15
B2. Résultats et statistiques générales	16
B21. Précision sur quelques substances particulières	16
B211. Les substances prioritaires DCE	16
B212. Le glyphosate et l'aminotriazole	17
B213. Les substances interdites	17
B22. Les eaux superficielles	18
B221. Statistiques sur les principales substances identifiées et le niveau de contamination	18
B222. Evolution de la contamination au cours de l'année	20
B23. Les Eaux souterraines	21
B231. Statistiques sur les principales substances identifiées et le niveau de contamination	21
B232. Evolution de la contamination au cours de l'année	22
B24. Résultats et statistiques générales sur les stations et les départements	23
B241. Les fiches stations	24
B242. Les fiches départements	24
<b>Conclusion</b>	<b>26</b>
<b>Les annexes</b>	<b>27</b>

## Liste des figures

Figure 1 : Carte de localisation des stations eaux superficielles

Figure 2 : Carte de localisation des stations eaux souterraines

Figure 3 : Carte de qualité eau superficielle (SEQ'Eau)

Figure 4 : Répartition du nombre de stations eaux superficielles par classe de qualité SEQ'Eau

Figure 5 : Carte de qualité eau souterraine (SEQ'Eau Usage EAU POTABLE)

Figure 6 : Carte de qualité eau souterraine (SEQ'Eau Usage Patrimonial)

Figure 7 : Répartition des molécules retrouvées par grande famille d'usage pour les eaux superficielles

Figure 8 : Fréquence d'identification des molécules par famille de substances actives pour les eaux superficielles

Figure 8b : Concentration maximale par substance individualisée pour les eaux superficielles

Figure 8c : Substances actives (dont la fréquence d'identification des concentrations notables supérieure ou égale à 0,1 µg/l est supérieure à 5 %) pour les eaux superficielles

Figure 9 : Maximum des sommes de concentration par prélèvement pour les eaux superficielles

Figure 9bis : Maximum des sommes de concentration par prélèvement pour les eaux souterraines

Figure 10 : Evolution du nombre de quantification au cours de l'année pour les eaux superficielles

Figure 11 : Répartition des molécules retrouvées par grande famille d'usage pour les eaux souterraines

Figure 12 : Fréquence d'identification des molécules par famille de substances actives pour les eaux souterraines

Figure 13 : Concentration maximale par substance individualisée pour les eaux souterraines

Figure 14 : Substance active (dont la fréquence d'identification des concentrations supérieure ou égale à 0,1 µg/l est supérieure à 1 %) pour les eaux souterraines

Figure 15 : Evolution du nombre de quantification au cours de l'année pour les eaux souterraines

## Liste des tableaux

Tableau 1	Répartition du nombre de stations par départements
Tableau 2	Limites de classes utilisées pour l'interprétation des données de surveillance des eaux brutes destinées à la consommation humaine
Tableau 3	Résultats SEQ'Eau superficielle et paramètres déclassants
Tableau 4	Résultats SEQ'Eau souterraine et paramètres déclassants
Tableau 5	Résultats concernant les substances prioritaires au vu de la Directive Cadre sur l'Eau
Tableau 6	Résultats concernant les substances interdites

## **Introduction :**

### **Contexte et objectifs du réseau d'observation des pesticides dans les eaux de Rhône-Alpes**

Cette première valorisation régionale des données du réseau d'observation des pesticides dans les eaux de Rhône-Alpes est effectuée dans le cadre du groupe régional chargé de la lutte contre la pollution des eaux par les produits phytosanitaires, nommé en Rhône-Alpes : la Cellule Régionale d'Observation et de Prévention des Pollutions par les Pesticides, la CROPPP.

Ce type de groupe de travail régional a été instauré dans le cadre du plan national phytosanitaire qui a été mis en place sous l'égide de 3 ministères : le ministère chargé de l'environnement, le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de la santé.

Ainsi la CROPPP s'est donnée plusieurs missions :

- ❑ Surveiller la qualité vis à vis des pesticides ;
- ❑ Comprendre l'origine des pollutions en mettant en place des diagnostics ;
- ❑ Agir en proposant des plans d'actions pour lutter contre les pollutions.

#### **Un réseau de connaissance générale :**

Le réseau d'observation des pesticides dans les eaux en Rhône-Alpes s'intéresse à la caractérisation et à l'évolution des pesticides dans les eaux, sans s'attacher à surveiller un usage particulier, tout en ciblant cependant les secteurs à dominante agricole. Ce type de réseau permet de donner une vue d'ensemble de la contamination des eaux au niveau des milieux aquatiques superficiels comme des eaux souterraines pour la région Rhône-Alpes.

# PARTIE A : Présentation des données exploitées et des modalités de suivi et d'analyses

## A1. Données exploitées

Le rapport exploite les données disponibles de septembre 2001 à décembre 2002, sur 94 points de suivi, dans le cadre de 2 réseaux mis en place en complémentarité :

- Les points de suivi des **réseaux de qualité des eaux de bassin** géré par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse :
  - Le réseau de bassin pesticides eaux superficielles, qui comprend 18 points de mesure dans la région. Ces points ont été choisis en fonction des quelques résultats analytiques disponibles préalablement à sa constitution et de la connaissance disponible en terme d'occupation du sol et de pratiques agricoles.
  - Le réseau de surveillance qualité des eaux souterraines du bassin, qui comprend 29 points faisant l'objet d'analyses pesticides dans la région, pour la période 2001-2002. Ces points ont été choisis de manière à représenter des contextes hydrogéologiques variés et un environnement à risques, agricole, industriel ou urbain.
- Les points de suivi pesticides du **réseau régional complémentaire** géré par la DIREN : 32 points en eaux superficielles et 15 points en eaux souterraines. Ce réseau complète les données disponibles dans le cadre des réseaux de bassin pour disposer d'une densité de points plus importante au niveau régional. Ainsi, ces points sont répartis de manière complémentaire par rapport au réseau de bassin (cf. figures 1 et 2). En outre, les emplacements des points de suivi ont été choisis en tenant compte de l'occupation du sol et sont localisés au niveau de secteurs supposés *a priori* à risques.

**Remarque :** les données exploitées dans ce rapport sont également exploitées par l'IFEN pour le bilan national annuel des pesticides dans les eaux. De même, les données issues des réseaux gérés par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse sont accessibles sur le site internet du réseau de bassin Rhône-Méditerranée-Corse. Pour les eaux souterraines, les données sont aussi disponibles sur la banque ADES (Banque nationale d'Accès aux Données sur les Eaux Souterraines).

### Les réseaux de suivi non exploités :

Ce rapport ne présente pas les données obtenues dans le cadre de suivis mis en place lors de diagnostics pesticides locaux initiés par la CROPPP : le réseau Beaujolais (et le suivi spécifique sur le bassin-versant de la Morcille), le suivi du lac du Bourget (initié par le CISALB), les suivis mis en place sur le Toison, les captages de la Saône Turdine, la Gimond, la Bourbre, la Dombes et le Mercube. Ces réseaux locaux, qui entrent dans la catégorie dite *réseau d'impact*, font par ailleurs l'objet de rapports de valorisation (dans le cadre du travail de diagnostic ou de plans d'actions réalisés sur ces bassins versants).

D'autre part, ne sont pas consignés les résultats issus du contrôle sanitaire réalisé par les DDASS sur les points de captage d'eau de consommation humaine (1193 points de captage d'eau de consommation humaine ont fait l'objet d'analyses pesticides en 2001) dont l'exploitation départementale est assurée par les DDASS et relayée régionalement par la DRASS. Ce réseau sanitaire rentre dans la catégorie dite *réseau d'usage*.

Enfin, les résultats obtenus sur des suivis pesticides qui ont pu être réalisés dans le cadre, par exemple, de réseaux départementaux, à l'initiative des conseils généraux, n'ont pas été pris en compte.



# LOCALISATION DES POINTS DE MESURE

## Eaux souterraines

### Principaux types d'aquifères

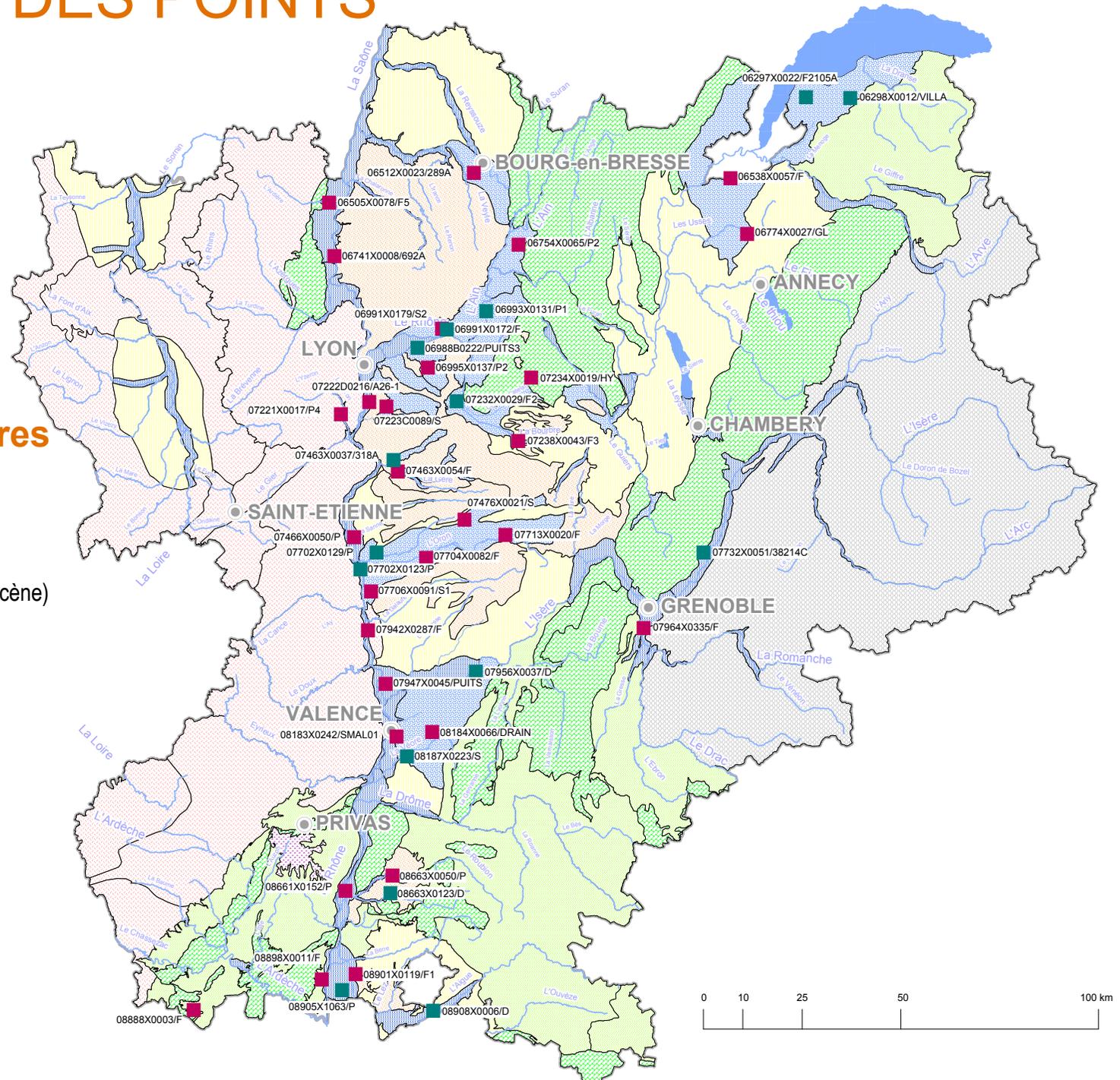
- Alluvions fluviales des cours d'eau
- Alluvions anciennes ou glaciaires
- Domaines de montagne
- Alluvions fluvio-glaciaires
- Dépôt détritiques d'âge tertiaire (miocène - pliocène)
- Domaines calcaires
- Domaines cristallins de socle
- Edifices volcaniques
- Systèmes locaux en terrain sédimentaire

### Points de mesure (et code national)

- réseau de bassin (agences) (29)
- réseau complémentaire (DIREN) (15)

~ Limites de départements

Source des données: SYSIPHE  
Fond cartographique: BDCARTHAGE (IGN/MATE)



## A2. Localisation des points de suivi

Les points ont plutôt été placés dans des secteurs où l'activité sur le bassin pouvait justifier l'usage de produits phytosanitaires, compte tenu du type d'occupation des sols par bassins versants.

Les cartes ci-jointes (cf. figures 1 et 2) situent l'emplacement des différents points de suivi pour les eaux superficielles et pour les eaux souterraines. Le tableau 1 ci-dessous indique le nombre de stations par département.

Pour les eaux superficielles, les points de suivi sont placés, en majorité, en fermeture de bassin versant. Dans le cas de contextes particuliers (pollution industrielle, urbanisation, risque d'assèchement), les points de prélèvements sont déplacés un peu plus en amont, l'objectif étant de placer le point en fermeture du bassin versant agricole (cas du Garon, de l'Azergues, de la Barberolle). Sur des cours d'eau plus importants (Drôme, Reyssouze, Bourbre), un 2ème point de suivi permet de mesurer le niveau de contamination sur le haut bassin versant. Pour les axes structurants (Rhône, Saône), les stations sont situées sur des points intermédiaires.

Pour les eaux souterraines, les points de suivi sont placés au niveau de stations permettant de garantir un bon renouvellement de l'eau prélevée et la représentativité d'un volume d'aquifère important. Il peut donc s'agir de sources qui font l'objet d'un renouvellement permanent ou de captages régulièrement exploités par pompage. Ces derniers sont plus fréquemment, pour des raisons de facilité d'accès, représentés par des captages d'alimentation en eau potable. Le choix des points s'est fait en fonction de l'occupation du sol sur le bassin d'alimentation et de la vulnérabilité de l'aquifère concerné. Les points de mesure se situent dans leur majorité au niveau de zones agricoles et plus exceptionnellement en zone industrielle ou non agricole. Ces secteurs d'activité agricole ou industrielle correspondent aussi aux secteurs de plaines occupés par des dépôts alluviaux. Ainsi, la quasi totalité des points représentent des nappes alluviales d'accompagnement ou des nappes d'alluvions anciennes de type fluvio-glaciaires. Ils permettent ainsi la couverture des ressources majeures en eau souterraine de la région.

**Tableau 1 : Répartition du nombre de stations par départements**

Département	Eaux superficielles		Eaux souterraines	
	Réseau de bassin	Réseau Régional	Réseau de bassin	Réseau Régional
Ain	4	5	3	2
Ardèche	3	2	3	1
Drôme	4	5	8	5
Isère	3	3	7	4
Loire	-	4	-	-
Rhône	4	6	6	1
Savoie	-	5	-	-
Haute-Savoie	-	2	2	2
<b>Total des Points</b>	<b>18</b>	<b>32</b>	<b>29</b>	<b>15</b>

Des informations plus précises sur les points de suivi sont consignées dans les 2 tableaux situés en annexe 1.

### A3. Modalités de suivi et d'analyses

Ce rapport exploite 2 types de données, celles du réseau de bassin géré par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse et celles complémentaires mises en place par la D.I.R.E.N. Ces 2 sources de données entraînent certaines différences dans le suivi réalisé, différences explicitées ci-après.

#### □ **Fréquence et date de prélèvement :**

Compte tenu de l'objectif de ce suivi régulier de la qualité de l'eau pour faire une évaluation à moyen terme de cette qualité et de son évolution, les prélèvements sont prévus à des dates fixes et non pas calés sur les conditions climatiques.

La fréquence de prélèvement pour les eaux superficielles est d'un prélèvement par mois aussi bien pour le réseau régional complémentaire, que pour le suivi pesticides de bassin. Cependant, le réseau de bassin géré par l'Agence s'est arrêté en août 2002 et n'a repris qu'en janvier 2003. Ainsi, il manque 5 mois de données concernant le suivi des points du réseau de bassin eau superficielle dans notre exploitation.

Pour les eaux souterraines, les fréquences de prélèvement sont différentes pour les deux réseaux exploités. Ainsi, la fréquence de prélèvement pour le réseau régional complémentaire est d'un prélèvement tous les 2 mois alors que le suivi pesticides du bassin dispose d'un prélèvement par trimestre. De plus, pour ce dernier, au cours de la période 2001-2002 le nombre de prélèvements effectifs sur cette période peut être variable d'un point à l'autre, de même, le mois au cours duquel ont été réalisés les prélèvements n'est pas systématiquement identique pour l'ensemble des points.

#### □ **Modalités de prélèvements :**

Les prélèvements sur les eaux souterraines sont effectués sur des puits équipés de pompes ou sur des sources. Le prélèvement est effectué suite à une durée de fonctionnement suffisante des pompes afin d'assurer un bon renouvellement de l'eau. Lorsque ceux-ci concernent des captage d'alimentation en eau potable, les prélèvements sont effectués sur les eaux brutes non traitées pour que cette eau soit la plus représentative de la ressource captée. Dans le cadre des réseaux exploités, l'usage le plus fréquent compte tenu du fait que ces points sont équipés d'un dispositif de pompage, est en général l'alimentation en eau potable. Cependant, en particulier pour le réseau de bassin, certaines stations de mesures correspondent à des points de prélèvements agricole ou industriel.

Les prélèvements dans les eaux superficielles sont effectués dans la veine d'eau principale, de préférence loin des berges et des obstacles présents dans le lit, à une profondeur d'environ 30 cm sous la surface, et à environ 50 cm au dessus du fond, sinon à mi-profondeur en évitant de prélever les eaux de surface et de remettre en suspension les dépôts du fond. Les préconisations du " Guide technique du prélèvement en rivière " (guide Agence de l'Eau Loire Bretagne et D.I.R.E.N. Centre de janvier 1999) ont été suivies pour la réalisation des actes de prélèvement en rivière.

Afin de limiter l'évolution de la qualité de l'eau pendant le transport, les échantillons sont conservés au frais jusqu'à leur remise au laboratoire. Ces échantillons sont livrés au laboratoire dans un délai maximum de 24 heures après leur prélèvement.

#### □ **Prestataires :**

Les prélèvements du réseau pesticides du bassin en eau superficielle sont effectués par la D.I.R.E.N.-S.E.M.A. et les analyses par le Laboratoire Départemental de la Drôme (LDA). Pour les eaux souterraines les prélèvements sont réalisés par le LSEH de Lyon et les analyses sont effectués par le laboratoire CARSO de Lyon.

Pour le réseau régional complémentaire, les analyses et les prélèvements pour les eaux superficielles comme pour les eaux souterraines sont effectués par le LDA, à l'exception du glyphosate analysé par le laboratoire du Groupement Interrégional de Recherche sur les Produits Agropharmaceutiques (GIRPA).

## □ **Substances analysées et méthode d'analyses :**

La liste des substances analysées (avec leurs seuils de quantification) est reportée dans l'annexe 2. La méthode analytique retenue est l'analyse multi-résidus, complétée pour le réseau régional complémentaire par l'analyse spécifique de 2 substances actives : l'aminotriazole et le glyphosate, non recherchées en multi-résidus et pourtant fortement utilisées.

Pour les eaux superficielles suivies dans le cadre du réseau de bassin, les analyses de l'aminotriazole et du glyphosate n'ont été réalisées que pour les cours d'eau du Beaujolais (Ardières et Azergues) pendant la période août 2001 – juin 2002. Ainsi, les 50 stations du réseau régional ont fait l'objet d'une analyse multi-résidus. Par contre, il n'y a que 34 stations pour lesquelles des analyses de glyphosate et d'aminotriazole ont été réalisées.

Pour les eaux souterraines, seules les 15 stations du réseau régional complémentaire disposent d'analyses de l'aminotriazole et du glyphosate.

### • **L'analyse multi-résidus :**

L'analyse multi-résidus permet d'atteindre un maximum de substances en associant une extraction la plus large possible (multi pH) à une multidétection. Les molécules ainsi détectées appartiennent à des familles très diverses comme les herbicides, les insecticides, les fongicides,... L'application en routine permet d'analyser plus de 310 molécules avec des limites de quantification qui varient entre 0,01 et 0,1 µg/l. La liste des molécules analysées accompagnées de leur seuil de quantification est reportée dans l'annexe 2. On notera que si ce type d'analyse a l'avantage d'analyser simultanément de nombreux pesticides, elle présente cependant certaines limites en terme de précision par rapport à une analyse ciblée sur une seule substance.

### • **L'aminotriazole :**

L'aminotriazole (ou amitrole) est un herbicide non sélectif à action systémique, très utilisé. Très soluble dans l'eau, il est employé pour détruire les mauvaises herbes à enracinement profond dans les cultures telles que les vignes et les vergers. Il est souvent utilisé en synergie avec le thiocyanate d'ammonium qui accroît son effet herbicide. Il est très difficile à analyser dans l'eau du fait de sa forte solubilité. L'analyse est réalisée à l'aide d'une chromatographie liquide haute performance couplée à un détecteur fluorimétrique.

### • **Le glyphosate :**

Le glyphosate est le composant actif du désherbant Roundup. C'est un herbicide non sélectif, à action systémique appartenant aux desherbants organiques de synthèse. Utilisé en agriculture mais aussi par les particuliers, la politique de substitution des molécules interdites a entraîné une recrudescence de l'utilisation du glyphosate. En effet, le glyphosate est jugé plus faiblement toxique, cependant ses effets à longs termes sur les organismes et l'environnement restent méconnus. Dans le sol, le glyphosate est fortement adsorbé et rapidement dégradé par voie microbienne en Acide AminoMéthylPhosphonique (AMPA), son métabolite. L'analyse du glyphosate et de son métabolite, l'AMPA, pose problème du fait de leur caractère fortement hydrosoluble. L'analyse est effectuée dans le cadre du réseau régional par chromatographie gazeuse couplée à la spectrométrie de masse, par le laboratoire du GIRPA.

## PARTIE B : Exploitation des premiers résultats sur la qualité des eaux vis à vis des pesticides

L'exploitation faite dans ce rapport concerne **732 prélèvements en eau superficielle et 263 prélèvements en eau souterraine**. Comme chiffres intégrateurs des résultats présentés plus en détail dans la suite de cette exploitation, on notera que 58 % des prélèvements réalisés en eau superficielle et 31 % des prélèvements réalisés en eau souterraine ont au moins une substance analysée dont la concentration est supérieure ou égale à 0.1 µg/l. D'autre part, seulement 3 stations sur les 50 points de suivi en eau superficielle ne présente aucune substance analysée supérieure ou égale à 0,1 µg/l pour 16 stations sur les 44 points de suivi en eau souterraine. De même, la variété des molécules est bien plus nette dans les eaux superficielles puisqu'on y retrouve, tout point confondu, 83 molécules différentes contre 23 en eau souterraine.

### B1. La qualité générale selon la représentation SEQ'Eau

#### B11. Préambule : Rappel sur la qualité générale par rapport aux limites réglementaires sanitaires en terme d'eau de consommation humaine

Les limites réglementaires concernant les pesticides dans les eaux destinées à la consommation humaine sont définies par le décret n°2001-1220 du 20 décembre 2001 relatif aux eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles. Les limites réglementaires étant utilisées en partie pour la représentation Seq'Eau, il est important de connaître les quelques chiffres clés de cette réglementation sanitaire (voir tableau 2).

Dans les eaux brutes utilisées pour la production d'eau potable, la limite de qualité est de 2 µg/l par substance individualisée et 5 µg/l pour l'ensemble des pesticides. Au delà de ces valeurs, les eaux ne peuvent être utilisées pour la fabrication d'eau potable sauf dérogation exceptionnelle. Le type de traitement à mettre en œuvre est fonction de la teneur en pesticides des eaux brutes. Ainsi pour les eaux dont la teneur en pesticides est inférieure ou égale à 0,1 µg/l par substance ou 0,5 µg/l pour le total, aucun traitement spécifique " pesticides " n'est requis. Entre 0,1 et 2 µg/l par substance ou entre 0,5 et 5 µg/l pour le total, un traitement d'affinage (cas des eaux de type A3), visant à réduire la quantité de pesticides présents dans l'eau, doit être mis en œuvre.

Dans l'eau de boisson, les limites de qualité sont de 0,1 µg/l par substance individuelle et de 0,5 µg/l pour l'ensemble des substances mesurées, y compris les produits de dégradation. La limite de 0,1 µg/l peut être considérée comme une valeur de précaution dans la plupart des cas, sachant que l'Organisation Mondiale de la Santé propose des valeurs, établies à partir de données toxicologiques, souvent supérieures pour la majorité des substances (exemple 2 µg/l pour l'atrazine).

**Tableau 2 : Limites de classes utilisées pour l'interprétation des données de surveillance des eaux brutes destinées à la consommation humaine (source : Décret n°2001-1220 du 20 décembre 2001 relatif aux eaux destinées à la consommation humaine).**

Niveau de traitement	Substance individuelle* (µg/l)	Somme des substances (µg/l)
Eau pouvant être distribuée sans traitement spécifique « pesticides » (type A1 ou A2)	≤ 0,1 **	≤ 0,5
Eau nécessitant un traitement spécifique d'élimination des pesticides	0,1 < et ≤ 2	0,5 < et ≤ 5
Eau ne pouvant être distribuée qu'après autorisation du ministère chargé de la santé	> 2	> 5

\* y compris les produits de dégradation \*\* sauf aldrine, dieldrine, heptachlore, heptachlore époxide : 0,03 µg/l

**Remarque :** ces limites réglementaires ne peuvent pas être comparées directement aux résultats obtenus sur les prélèvements effectués en eau superficielle du fait que l'emplacement des points ne correspond pas à des usages d'eau de consommation humaine.

## B12. Le SEQ'Eau

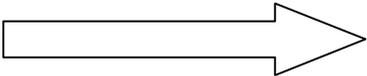
La qualité générale de l'eau est représentée dans ce chapitre selon le système d'évaluation de la qualité des eaux (SEQ'Eau), dans sa version 1 élargie d'août 2001 pour les eaux superficielles et dans sa version 0 pour les eaux souterraines.

Le SEQ est une méthode permettant d'évaluer selon des critères harmonisés la qualité des eaux en tenant compte de différents paramètres de qualité regroupés par altération et des potentialités relatives aux différents usages de l'eau. Elle permet de comparer de façon rigoureuse des résultats d'origines différentes.

## B13. Les résultats sur la qualité des eaux superficielles

### *B131. La représentation selon le SEQ'Eau pour les eaux superficielles*

Pour les eaux superficielles, les résultats sont représentés dans ce rapport selon la qualité globale du SEQ'Eau. Les seuils de qualité par substance sont reportés en annexe 4. Le SEQ'Eau s'appuie sur cinq classes de qualité représentées par des couleurs allant du bleu, qui correspond à une eau de très bonne qualité au rouge représentant une eau de mauvaise qualité :

Très bonne qualité	Bonne qualité	Qualité moyenne	Qualité médiocre	Mauvaise qualité
Permet la vie et la production d'eau potable après une simple désinfection				Ne peut plus satisfaire la production d'eau potable ou les équilibres biologiques

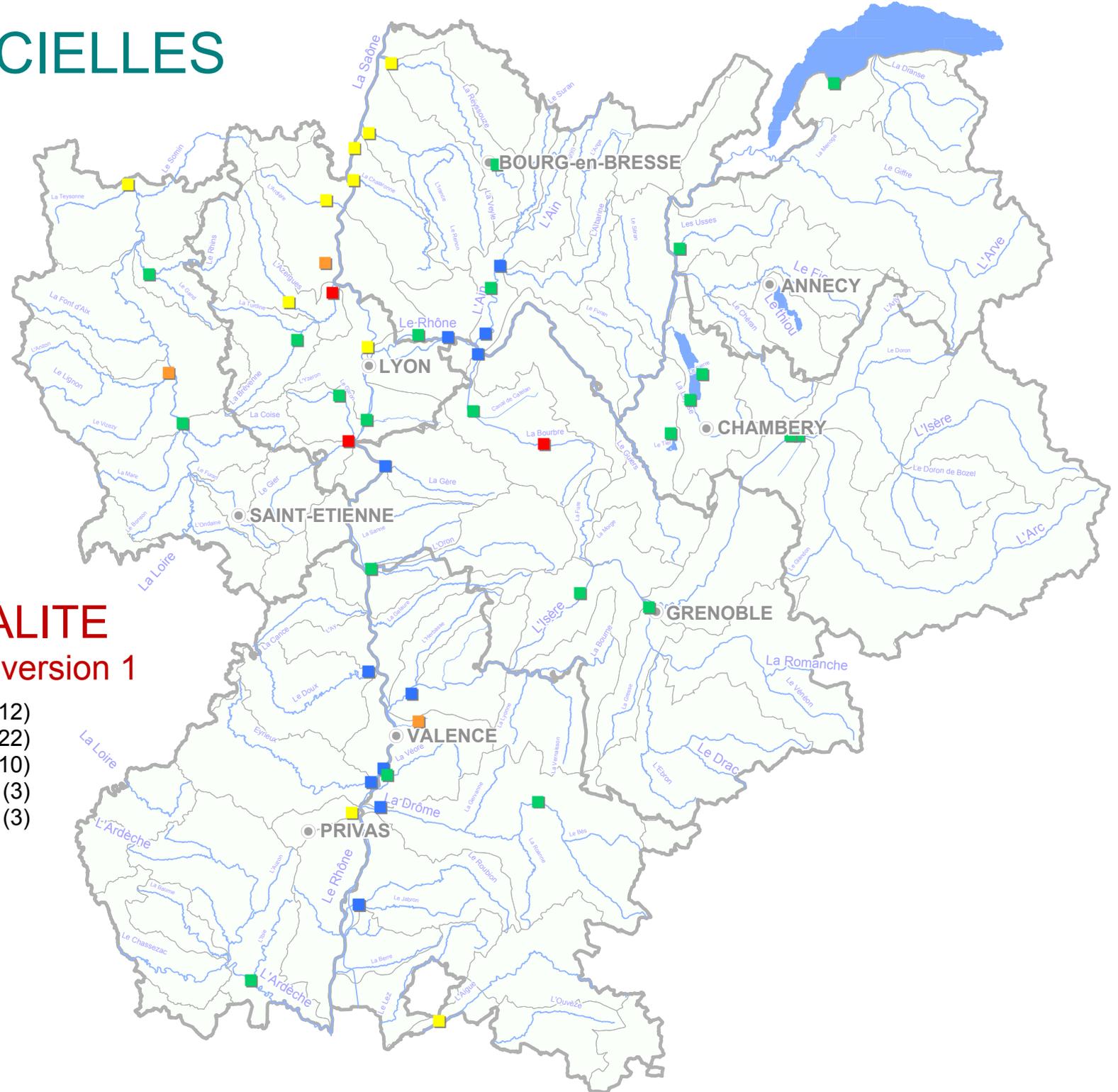
Elle repose pour l'altération pesticides sur les seuils définis pour les potentialités biologiques (basés sur les données de toxicité) et pour l'usage production eau potable (basé sur la réglementation). Le seuil bas (passage de la classe bleu à vert) est inférieur ou égal à 0,1 µg/l (à l'exception du paramètre « somme des pesticides » dont le seuil est de 0.5 µg/l).

Le seuil haut (passage de l'orange au rouge) est généralement supérieur à 2 µg/l à l'exception de 4 substances pour lesquelles le seuil est plus bas et d'un paramètre (somme des pesticides) pour lequel le seuil est de 5 µg/l.

Certains seuils pris en compte dans les grilles du SEQ'Eau sont particulièrement bas, et ils peuvent être inférieurs aux seuils de quantification atteint par les laboratoires d'analyses.

La version « V1 élargie » du 31 août 2001 (basée sur la V1 et complétée suite à des études complémentaires) a été choisie pour l'exploitation de ce rapport car elle prend en compte l'ensemble des paramètres analysés (cf. annexe 4 des seuils SEQ'Eau), alors que la version 1 ne traite que 37 paramètres pour plus de 300 molécules analysées dans le cadre du réseau pesticide. La « V1 élargie » est également la version utilisée par l'IFEN pour la réalisation du 5<sup>ème</sup> bilan national portant sur les résultats 2001.

# EAUX SUPERFICIELLES



## CLASSES DE QUALITE

altération pesticides - SEQ version 1

- Eau de très bonne qualité (12)
- Eau de bonne qualité (22)
- Eau de qualité moyenne (10)
- Eau de qualité médiocre (3)
- Eau de mauvaise qualité (3)



Limites de départements



Limites de bassins versants

Les règles appliquées pour déterminer la qualité sur une station sont les suivantes :

- pour un prélèvement, la qualité est déterminée par le paramètre le plus déclassant, c'est-à-dire celui qui donne l'indice de qualité le plus bas,
- l'évaluation de la qualité de la période septembre 2001–décembre 2002 s'est appuyée sur la règle des 90% : ainsi, lorsque 11 prélèvements ou plus ont été réalisés sur une station, le prélèvement le plus déclassant est éliminé. L'objectif de cette méthode est d'éviter de prendre en compte des situations exceptionnelles.

### ***B132. La carte de qualité des eaux superficielles***

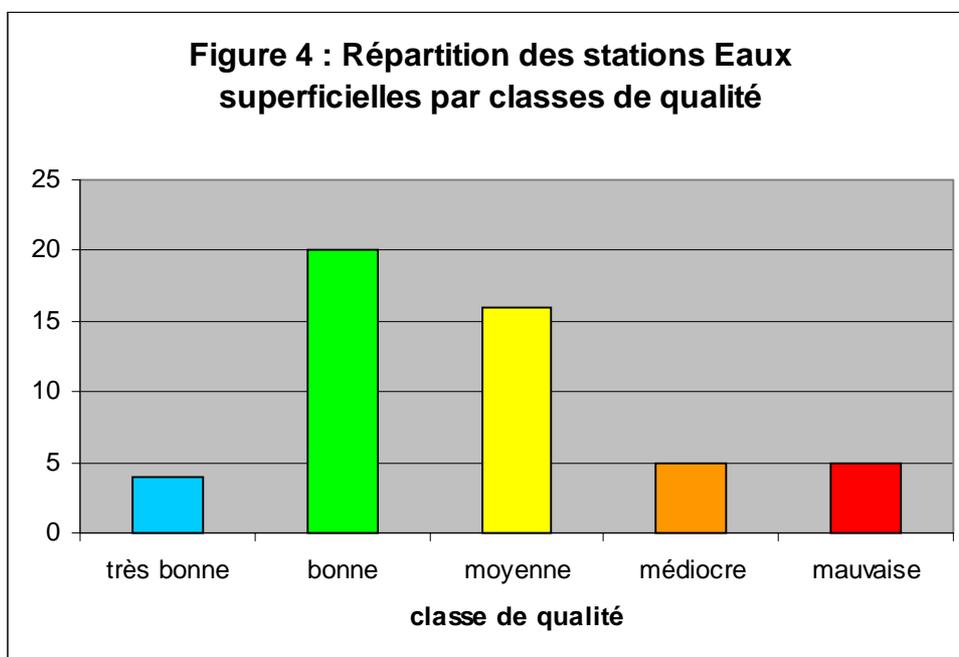
On constate d'après la cartographie de la qualité globale (cf. figure 3) que l'altération de la qualité de l'eau par les pesticides est très variable sur le territoire régional. Environ la moitié des stations (26 stations – cf. figure 4) sont contaminées par les pesticides (qualité moyenne à mauvaise).

La qualité de l'eau est particulièrement dégradée (qualité médiocre à mauvaise) sur 10 stations (représentant 9 cours d'eau) rassemblées dans le quart Nord-Ouest de la région. Parmi ces 10 stations, 4 sont situées dans le Beaujolais où prédomine la vigne (l'Azergues à Lucenay et à Legny, le Morgon à Gleizé, l'Ardières à St-Jean-d'Ardières). Les autres stations, caractérisées par un environnement dominé par les cultures de céréales et/ou fourrage sont les suivantes : le Gier à Givors ; la Bourbre à Cessieux ; la Chalaronne à Thoissey ; la Sereine à Beynost ; la Reyssouze à Bourg-en-Bresse ; le Lignon à Cleppe.

Certains points subissent également une pression industrielle et/ou domestique (Gier, Bourbre).

Environ la moitié des stations prospectées (24 stations) sont de bonne ou de très bonne qualité. Parmi ces dernières, deux stations du réseau régional ne présentent quasiment pas de contamination par les pesticides : il s'agit du Doux à Tournon et de la Drôme à Livron sur Drôme. Le Rhône à Jons et la Gère à Vienne sont également peu marqués par une contamination pesticide.

Ces derniers résultats sont à modérer du fait que toutes les stations n'ont pas fait l'objet d'analyses aminotriazole et glyphosate. Ainsi, on remarque que pour toutes les stations de très bonne qualité et une partie des stations de bonne qualité, ces substances n'ont pas été recherchées.



On constate que 26 substances sont à l'origine du déclassement des cours d'eau en qualité jaune, orange ou rouge. Globalement, le total des substances et l'aminotriazole sont les paramètres les plus déclassants, ainsi que l'atrazine, l'isoproturon, le glyphosate et de son métabolite l'AMPA et enfin le 2,4 D (cf. tableau 3).

**Tableau 3 : Résultats SEQ'Eau superficielle et paramètres déclassants**

Point de mesure	Dpt.	Code national	qualité globale	paramètres déclassants (pour les classes jaune, orange et rouge)	nombre prélèvs
Reyssouze à Pont de Vaux	01	06047200	■	atrazine (3) - isoproturon (2) - 2,4 D (1)	11
Veyle à Pont de Veyle	01	06049000	■	atrazine (4) - isoproturon (3) - chlortoluron (1) - métolachlore (1) - total substances (3) - terbutryne (1) - 2,4 D (1)	11
Saône à Crêches sur Saône	01	06049600	■	atrazine (2) - isoproturon (2) - Folpel (1)	14
Le Seymard à St Maurice de Remens	01	06091600	■		16
Le Toison à Villieu-Loyes-Mollon	01	06091625	■		16
Ain à Saint Maurice de Gourdans	01	06092000	■		11
La Sereine à Beynost	01	06580502	■	aminotriazole (1) - total substances (2) - ferbame (1) - triclopyr (1) - simazine (1) - folpel (1)	16
La Reyssouze à Bourg en Bresse	01	06800001	■	aminotriazole (1) - triclopyr (1)	16
La Chalaronne à Thoisse	01	06800002	■	chlortoluron (1) - 2,4 D (1) - total substances (1)	16
Doux à Tournon	07	06106000	■		10
Rhône à Charmes sur Rhône	07	06106600	■		16
Eyrieux à Beauchastel	07	06107900	■		11
L'Ouvèze au Pouzin	07	06110000	■	aminotriazole (2)	16
L'Ardèche à Vallon-Pont-D'Arc	07	06115090	■		16
La Drôme à Ponet et St Auban	26	06108000	■		16
Drôme à Livron sur Drôme	26	06109100	■		11
L'Eygues à St Maurice sur Eygues	26	06117120	■	aminotriazole (2) - total substances (1)	16
Isère à Chateaufort sur Isère	26	06149500	■		16
Roubion à Montélimar	26	06580316	■		11
Jabron à Montélimar	26	06580330	■		11
La Véore à Etoile sur Rhône	26	06581012	■	aminotriazole (1) - propyzamide (1) - chlorothalonil (1)	16
La Barberolle à St Marcel Les Valence	26	06800004	■	aminotriazole (2) - atrazine (1) - total substances (1) - glyphosate (1) - folpel (1)	16
L'Oron à St Rambert-d'Albon	26	06800005	■		16
La Bourbre à Cessieu	38	06080975	■	aminotriazole (2) - total substances (2)	16
Canal Catelan à la Verpillière	38	06082260	■	aminotriazole (1) - 2,4 D (1)	16
Bourbre à Chavanoz	38	06083000	■		11
Gère à Vienne	38	06100000	■		11
Drac à Fontaine	38	06146500	■	Bifenox (4) - total substances (3) - isoproturon (1) - diuron (1) - lindane (1)	11
Canal Fure-Morge à Poliénas	38	06147160	■	2,4 D (2) - DDT pp' (1)	16
Le Lignon à Cleppe	42	04011000	■	aminotriazole (2) - 2,4 D (1) - total substances (1)	16
La Coise à Montrond-les-Bains	42	F_RNB_RR_17	■	AMPA (2) - glyphosate (1) - 2,4 D (2) - mecoprop (1) - isoproturon (1)	16
Le Gand à l'Hôpital-sur-Rhins	42	F_RNB_RR_18	■		16
La Teyssonne à la Benisson-Dieu	42	F_RNB_RR_19	■	aminotriazole (1) - simazine (1)	16
Ardières à Saint Jean d'Ardières	69	06051550	■	total substances (5) - aminotriazole (1) - diuron (2) - glyphosate (1) - simazine (2) - terbuthylazine (2) - terbuthylazine déséthyl (1) - norflurazone (1)	11
Le Morgon à Gleizé	69	06052930	■	total substances (2) - chlorpyrifos-éthyl (2) - aminotriazole (1) - atrazine (1) - diuron (1) - glyphosate (1) - isoproturon (1) - simazine (1) - terbuthylazine (1) - terbuthylazine déséthyl (1) - norflurazone (1) - 2,4 D (1)	16
La Brevenne à St Bel	69	06055000	■		16
Azergues à Lucenay	69	06057700	■	Aminotriazole (4) - AMPA (5) - total substances (4)	11
Saône à Lyon	69	06059500	■	atrazine (2) - isoproturon (1)	16
Rhône à Jons	69	06092500	■		16
L'Ozon à Solaize	69	06094039	■	glyphosate (2) - oxadiazon (1)	16
Le Garon à Brignais	69	06094320	■	AMPA (3) - glyphosate (1)	16
Le Gier à Givors	69	06097000	■	aminotriazole (3) - glyphosate (3) - AMPA (1) - total substances (1)	16
L'Azergues à Legny	69	06800009	■	2,4 D (1) - total substances (1)	16
La Leysses au Bourget du Lac	73	06073500	■	aminotriazole (2)	16
La Leysses d'Aiguebelette à Nances	73	06077605	■		16
La Bialle à St Pierre d'Albigny	73	06139750	■		16
Le Gelon à Chamousset	73	06800011	■		16
Le Sierroz à Aix les Bains	73	06800012	■		16
Les Ussets à Seyssel	74	06069050	■		16
Le Foron à Sciez	74	06800013	■		16

## B14. Les résultats sur la qualité des eaux souterraines

### *B141. La représentation selon le SEQ'Eau pour les eaux souterraines*

Pour les eaux souterraines, le SEQ'Eau permet de représenter la qualité globale en s'appuyant sur deux fonctions : l'usage production d'eau potable et l'état patrimonial.

L'annexe 4 présente les différents seuils du SEQ' Eau souterraine pour l'altération pesticides et pour chacune de ces deux fonctions.

L'état patrimonial du SEQ'Eau souterraine s'applique aux paramètres représentatifs d'altérations d'origine anthropique, il permet d'apprécier le degré d'atteinte des nappes par les pollutions résultant de la pression exercée par les activités humaines. Ainsi, la première classe de qualité correspond pour cette fonction, à une eau de composition naturelle et de ce fait le seuil de passage de la classe bleue à vert correspond au seuil de détection du paramètre considéré. Les premiers seuils correspondant aux classes de qualité sont donc fixés pour cette fonction à un niveau très bas.

L'usage production d'eau potable est représenté par seulement 4 classes de qualité. Les valeurs des seuils des différentes classes sont basées sur la réglementation en vigueur pour définir :

- l'aptitude à la consommation humaine - classes bleu clair et bleu foncé (concentrations inférieures aux seuils de 0,1 µg/l par substance et 0,5 µg/l pour la somme),
- la nécessité d'un traitement de potabilisation - classe jaune,
- l'inaptitude à la production d'eau potable - classe rouge (concentrations supérieurs aux seuils de 2 µg/l par substance et 5 µg/l pour la somme).

Compte tenu du fait que l'aptitude à la production d'eau potable constitue un enjeu majeur pour les eaux souterraines et que l'échelle d'appréciation de l'état patrimonial repose sur des critères très sévères de qualité, nous avons choisi dans ce rapport de représenter les résultats du suivi des eaux souterraines, séparément selon chacune de ces deux fonctions.

Dans les deux cas les seuils correspondant à l'altération pesticides prennent en compte la totalité des substances actives analysées.

**Remarque :** Pour la fonction d'aptitude à la production d'eau potable, le SEQ' Eau souterraine distingue deux classes, pour une eau potable : bleu clair (eau de qualité optimale) et bleu foncé (eau de qualité acceptable). Le seuil de passage d'une classe à l'autre est relativement bas et parfois inférieur au seuil de quantification des substances actives. Aussi nous avons choisi dans ce rapport de ne pas distinguer ces deux classes et de ne représenter qu'une seule classe bleue, correspondant à une eau pouvant être consommée sans traitement.

### *B142. La carte de qualité pour les eaux souterraines*

La carte de qualité, figure 5, présente le résultat selon les classes de qualité définies par le SEQ'Eau souterraine pour l'usage eau potable. L'ensemble des stations de mesure ayant été choisi dans des secteurs considérés *a priori* comme sensibles, on observe en effet, pour une majorité d'entre elles, soit 26 stations de mesures, une eau de qualité médiocre ou mauvaise (classes jaune et rouge), contre 18 stations présentant une eau de bonne qualité (classe bleue), vis-à-vis de cet usage. De plus, ces deux catégories de points ne sont pas strictement comparables, car les stations en classe bleue, correspondent toutes, à l'exception de deux d'entre elles (la source de Draillant et le captage de Meyzieu), à des points où la fréquence de prélèvement est inférieure à 6 prélèvements par mois et où la recherche d'aminotriazole, de glyphosate et d'AMPA n'est pas réalisée, alors que ces substances actives sont susceptibles d'intervenir dans une large part au déclassement du bleu au jaune.

# CARTE DE QUALITE EAUX SOUTERRAINES

figure 5

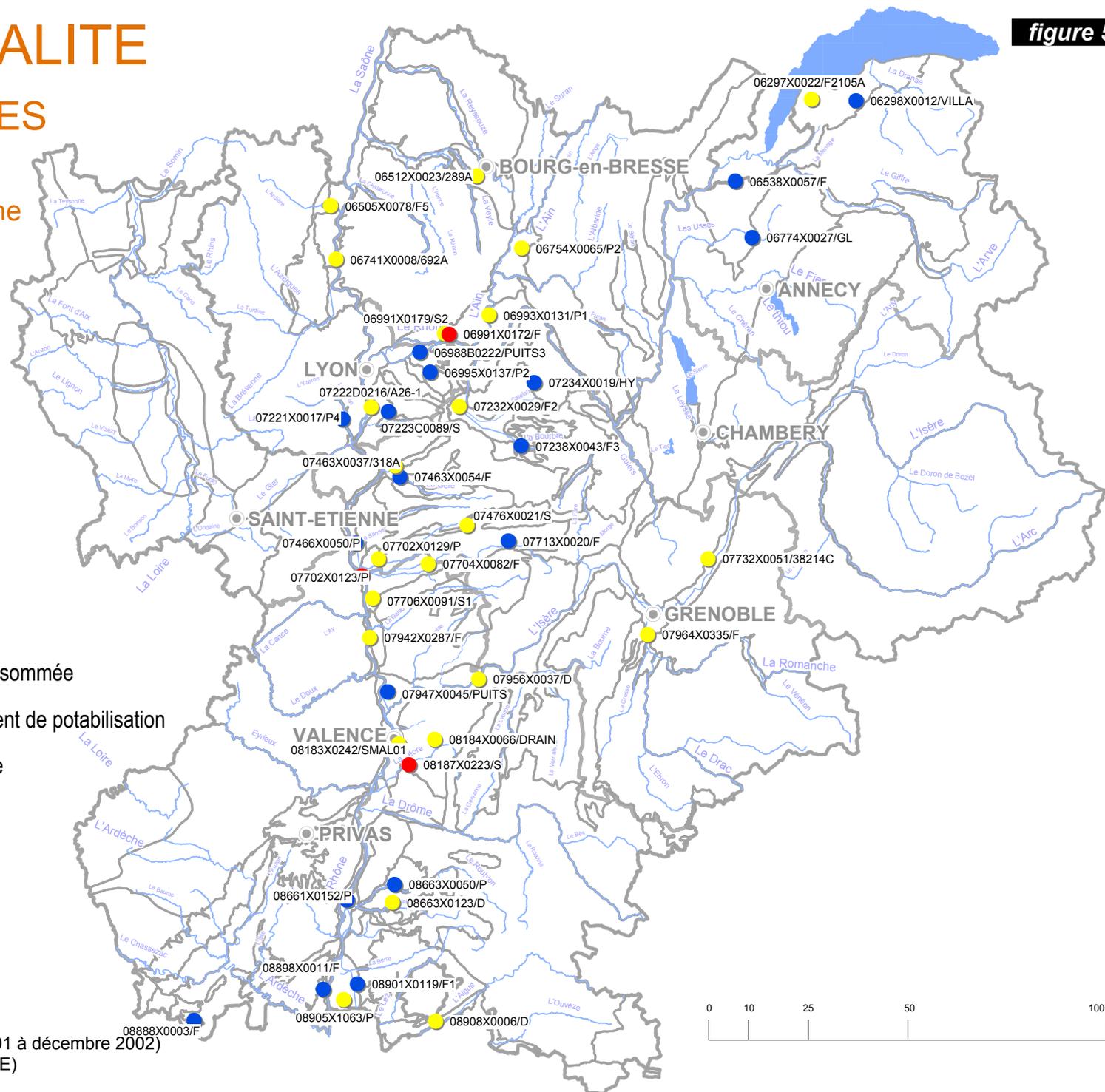
Traitement SEQ'Eau Souterraine  
(version 0)

USAGE EAU POTABLE  
altération pesticides

- Eau de qualité acceptable pour être consommée
- Eau non potable nécessitant un traitement de potabilisation
- Eau inapte à la production d'eau potable

-  Limites de départements
-  Limites d'entités hydrogéologiques

Source des données: SYSPHE (septembre 2001 à décembre 2002)  
Fond cartographique: BDCARTHAGE (IGN/MATE)

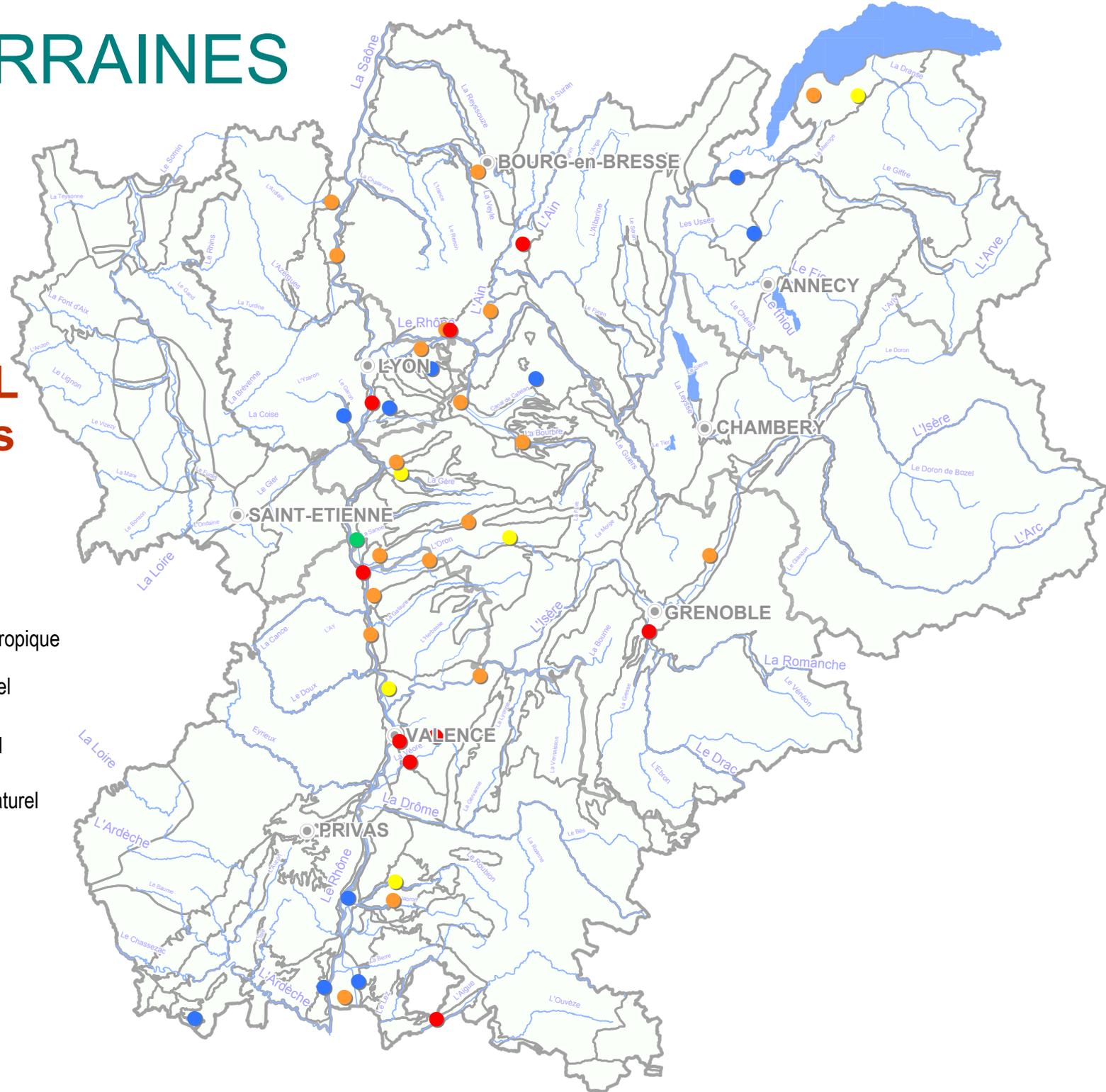


# EAUX SOUTERRAINES

## ETAT PATRIMONIAL altération pesticides

- Eau dont la composition est naturelle ou sub-naturelle
- Eau de composition proche de l'état naturel, mais détection d'une contamination d'origine anthropique
- Dégradation significative par rapport à l'état naturel
- Dégradation importante par rapport à l'état naturel
- Dégradation très importante par rapport à l'état naturel

- ~ Limites de départements
- ~ Limites d'entités hydrogéologiques



Parmi les 23 stations en classe jaune, c'est à dire comme présentant au moins une fois un dépassement du seuil de 0,1 µg/l, au-delà duquel un traitement de potabilisation est nécessaire, on constate (cf. tableau 4) que le nombre de substances actives à l'origine du déclassement est en général assez faible, le plus souvent de l'ordre de 2. Les substances actives à l'origine du déclassement sont principalement l'atrazine ou son métabolite, l'atrazine déséthyl, pour 10 stations de mesure ainsi que le glyphosate et son métabolite, l'AMPA, pour 9 stations de mesure, tandis que l'aminotriazole intervient pour 4 stations. Là encore, le nombre de stations contaminées par le glyphosate et l'aminotriazole est probablement sous estimé du fait de l'absence de ce type d'analyse sur une grande partie des stations exploitées. Le contexte des stations contaminées est très variable, avec à la fois un environnement agricole, de maïs, céréales, grandes cultures, vignes ou vergers, ou un environnement plus industriel.

Seules trois stations de mesure présentent un dépassement du seuil de 2 µg/l, au delà duquel, l'eau devient inapte à la production d'eau potable. Le tableau 4 montre que pour ces trois points le paramètre déclassant est systématiquement l'aminotriazole, utilisé pour le traitement des cultures pérennes, et que le déclassement n'est observé qu'une seule fois pour chacune de ces stations. Deux de ces stations, situées respectivement, à l'Ouest de la Plaine de Valloire et à l'Ouest de la Plaine de Valence, sont concernées par la présence de vergers. La troisième se situe dans la basse vallée de l'Ain - Plaine de la Valbonne.

La carte de qualité, figure 6, présente le résultat selon les classes de qualité définies par le SEQ'Eau souterraine pour l'état patrimonial. Compte tenu des modalités de choix des points de surveillance exploités il est tout à fait logique d'observer une grande majorité de stations de mesure qui subissent une influence des activités anthropiques avec une dégradation significative à très importante par rapport à l'état naturel ; 10 stations de mesure montrent une eau dont la composition est proche d'un état naturel, mais ces résultats sont à modérer par le fait que toutes ces stations correspondent aux fréquences de prélèvement les moins élevées et à l'absence de recherche du glyphosate et de l'aminotriazole. Enfin, parmi les stations en classe rouge, c'est à dire celles qui sont les plus influencées par l'activité anthropique on constate que deux d'entre elles se situent dans un environnement très industrialisé, alors que celles situées dans un contexte agricole correspondent majoritairement à la présence de vignes ou vergers.

## B2. Résultats et statistiques générales

### B21. Précision sur quelques substances particulières

#### *B211. Les substances prioritaires DCE*

Une décision du parlement et du conseil européen en date du 20 novembre 2001 établit la liste des substances prioritaires dans le domaine de l'eau. Cette décision découle de l'article 2 (point 30) de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau 2000/60/CE. L'objectif est de lutter contre certains polluants (ou groupes de polluants) présentant un risque significatif pour ou via l'environnement aquatique, notamment des risques auxquels sont exposées les eaux utilisées pour le captage d'eau potable. Ces mesures visent à réduire progressivement, à arrêter ou supprimer les rejets, émissions et pertes dans un délai de 20 ans (novembre 2021). Parmi ces 33 substances ou groupes de substances, 12 sont des pesticides : l'alachlore (herbicide), l'atrazine (herbicide), le chlorfenvinphos, le chlorpyrifos (insecticide), le diuron (herbicide), l'endosulfan (insecticide), l'hexachlorobenzène, l'hexachlorocyclohexane (dont le lindane), l'isoproturon (herbicide), le nonylphénols (herbicide), la simazine (herbicide), la trifluraline (herbicide). Il est à noter que la liste de ces substances est révisable tous les 4 ans. Le tableau 5 suivant donne la fréquence de prélèvements positifs ainsi que le nombre de stations contaminées pour les substances prioritaires retrouvées sur les stations de suivi régionales.

Tableau 4 : Résultats SEQ Eau souterraine et paramètres déclassants

Point de mesure	Dpt.	Code national	état patrimonial	paramètres déclassants	usage AEP	paramètres déclassants	nombre prélèvements
PUITS DE PERONNAS - P2	01	06512X0023/289A	■	atrazine déséthyl (2) - total pesticides (4)	■	atrazine déséthyl -(2)	4
PUITS DU BELLATON NOUVEAU	01	06754X0065/P2	■	total pesticides (2)	■	atrazine (2) - atrazine déséthyl (4) - métolachlore - total pesticides (2)	4
PUIT DU CAMP DE LA VALBONNE	01	06991D0172/F	■	aminotriazole - total pesticides	■	aminotriazole	6
PUITS DE BALAN	01	06991X0179/S2	■	atrazine déséthyl (3) - total pesticides (3)	■	atrazine déséthyl (3)	4
PUIT DU LUIZARD 1	01	06993X0131/P1	■	aminotriazole - AMPA - total pesticides (2)	■	aminotriazole - AMPA	6
PUITS DES TERRES CARRÉES SUD	07	07702X0123P	■	aminotriazole - total pesticides	■	aminotriazole	6
CAPTAGE DES CHATAIGNIERS	07	07942X0287/F	■	oxadiazon (3) - total pesticides (3)	■	oxadiazon (3)	4
PEYRAOU DU MOULIN	07	08888X0003/F	■		■		3
FORAGE DE GERIGE	07	08898X0011/F	■		■		3
FORAGE DE L'ILE - QUATERNAIRE	26	07704X0082/F	■	atrazine déséthyl (3) - total pesticides (4)	■	atrazine déséthyl (3)	4
PUITS DES PRES NOUVEAUX	26	07706X0091/S1	■	atrazine déséthyl (3) - total pesticides (3)	■	atrazine déséthyl (3)	4
PUITS PRIVE LES CHASSIS	26	07947X0045/PUITS	■	oxadixyl - total pesticides	■		4
DRAIN LES ECANCIERES	26	07956X0037/D	■	aminotriazole - AMPA (2)- glyphosate - total pesticides (5)	■	aminotriazole - AMPA (2) - glyphosate	6
SOURCE DES MALCONTENTS	26	08183X0242/SMAL01	■	atrazine déséthyl - total pesticides	■	atrazine déséthyl (4) - total pesticides	4
GALERIE NORD DE CHABEUIL	26	08184X0066/DRAIN	■	atrazine déséthyl (2) - total pesticides (2)	■	atrazine déséthyl (3) - total pesticides (2)	3
SOURCE DE BEAUMONT LES VALENCE	26	08187X0223/S	■	aminotriazole - total pesticides (2)	■	aminotriazole	6
PUITS DE LA DAME - SUD	26	08661X0152/P	■		■		4
PUITS DES REYNIERES	26	08663X0050/P	■	atrazine - total pesticides	■		4
CAPTAGE DE LA TOUR	26	08663X012313:57D	■	AMPA (2)- atrazine (2)- atrazine déséthyl (5) - glyphosate - total pesticides (8)	■	AMPA (2) - atrazine (2)- atrazine déséthyl (5) - glyphosate	6
FORAGE PRIVE DE LINGTIER	26	08901X0119/F1	■		■		1
CAPTAGE SMARD	26	08905X1063/P	■	AMPA (2) - procymidone - total pesticides (5)	■	AMPA (2) - procymidone	6
CAPTAGE SAMSON	26	08908X0006D	■	total pesticides (3)	■	aminotriazole (2) - AMPA - terbuthylazine déséthyl (7)	5
FORAGE DE LA RONTA	38	07232X0029F2	■	AMPA - glyphosate - total pesticides (3)	■	AMPA - glyphosate	6
SOURCE DU MOULIN DE TIRIEU	38	07234X0019/HY	■		■		3
FORAGE DU VERNAY NORD	38	07238X0043/F3	■	total pesticides	■		4
CAPTAGE DE PONT-EVÈQUE	38	07463X0037/318A	■	aminotriazole - AMPA (2) - glyphosate - total pesticides (2)	■	aminotriazole - AMPA (2) - glyphosate - total pesticides	6
GALERIE DE LA GERE	38	07463X0054/F	■	atrazine déséthyl - total pesticides	■		4
PUITS LES ILES P4	38	07466X0050/P	■	atrazine (2) total pesticides (2)	■		4
FORAGE DE FARAMANS F2	38	07476X0021/S	■	atrazine déséthyl - total pesticides	■	atrazine déséthyl	3
PUIT DU MOULIN DE GOLLEY	38	07702X0129/P	■	AMPA - anthraquinone - total pesticides (4)	■	AMPA - anthraquinone - total pesticides	6
FORAGE DU RIVAL	38	07713X0020/F	■	atrazine déséthyl (2) - total pesticides	■		4
FORAGE DE LA SOURCE DU TROU BLEU	38	07732X0051/38214C	■	AMPA (2) - total pesticides (2)	■	AMPA (2)	6
FORAGE PRIVE DE PONT-DE-CLAIX	38	07964X0335/F	■	hexachlorocyclohexane (3) - total pesticides (3)	■	hexachlorocyclohexane (3)	4
PUITS DE SAINT-JEAN-D'ARDIERES F5	69	06505X0078/F5	■	simazine (3) - total pesticides (3)	■	simazine (3)	4
CAPTAGE DE BEAUREGARD	69	06741X0008/692A	■	atrazine - oxadixyl - total Pesticides (3)	■	atrazine - oxadixyl	4
AEP DE MEYZIEU	69	06988B0222/PUITS3	■	total pesticides	■		7
PUITS D'AZIEU SAINT-EXUPERY P1	69	06995X0137/P2	■		■		4
PUITS DES FELINS P4	69	07221X0017/P4	■		■		4
PUITS PRIVE DE FEYZIN	69	07222D0216/A26-1	■	bromacil - total pesticides	■	bromacil - total pesticides	3
PUITS DES ROMANETTES	69	07223C0089/S	■		■		4
FORAGE DE PRÉ CHAPUIS	74	06297X0022/F2105A	■	total pesticides (2)	■	AMPA	6
SOURCE DE DRAILLANT	74	06298X0012/VILLA	■	aminotriazole - AMPA (2) - total pesticides (3)	■		5
PUITS DE CRACHE	74	06538X0057/F	■		■		4
SOURCE DE LA DOUAI	74	06774X0046/SCE	■		■		3

**Tableau 5 : pour les substances prioritaires, la fréquence de prélèvement positif  
et le nombre de stations contaminées (eau souterraine et eau superficielle)**

Substances actives	Famille d'usage	Fréquence de prélèvements positifs		Nombre de stations contaminées	
		Eaux superficielles	Eaux souterraines	Eaux superficielles	Eaux souterraines
Alachlore	Herbicides	1,4 %	-	8	-
Atrazine	Herbicides Triazines	44 %	44 %	41	26
Chlorpyrifos	Insecticides	0,4 %	-	2	-
Diuron	Herbicides Urées substituées	21 %	2 %	40	4
Endosulfan	Autres	0,3 %	-	2	-
Lindane	Insecticides	3 %	0,8 %	11	1
Isoproturon	Herbicides Urées substituées	5 %	-	15	-
Simazine	Herbicides Triazines	10 %	11,6 %	27	9
Trifluraline	Herbicides	0,7 %	-	4	-

**Remarque :** le chlorfenvinphos et l'hexachlorobenzène ne sont pas retrouvés, le nonylphénols n'est pas analysé.

### ***B212. Le glyphosate et l'aminotriazole***

L'analyse du glyphosate et de l'AMPA (son métabolite) ainsi que de l'aminotriazole a été ajoutée aux analyses multi-résidus du fait que ces molécules sont fortement utilisées sur le territoire national, aussi bien en agriculture que pour un usage non agricole, notamment les jardiniers amateurs mais aussi les services espaces verts ou de voiries des villes, la SNCF, les autoroutes, ou la DDE et le Conseil Général pour l'entretien des route. Ainsi, sur les points de notre réseau de suivi où ont été recherchés le glyphosate et l'AMPA, ces 2 substances sont retrouvées respectivement dans 47 % et dans 68 % des prélèvements pour les eaux superficielles et dans 11 et 36 % pour les eaux souterraines. La comparaison de ces 2 chiffres montre aussi l'intérêt de rechercher le métabolite du glyphosate (l'AMPA) que l'on retrouve plus fréquemment que sa molécule mère. En ce qui concerne l'aminotriazole, il est retrouvé dans 47 % des prélèvements des eaux superficielles et dans 21 % des eaux souterraines dans lesquelles il a été recherché.

### ***B213. Les substances interdites***

L'annexe 3 présente les substances ayant fait l'objet d'interdiction ou allant prochainement faire l'objet d'interdiction. Parmi les 83 substances retrouvées dans les eaux superficielles, 21 sont interdites ou le seront prochainement, contre 7 substances sur les 23 retrouvées en eau souterraine. Parmi ces substances interdites certaines sont présentes assez régulièrement sur nos points de suivi (cf. tableau 6) : c'est le cas de l'atrazine, du lindane (hexachlorocyclohexane gamma), du métolachlore, du norflurazon, de la terbuthylazine (en cours de retrait sur vigne).

**Tableau 6 : Fréquence de prélèvement positif et nombre de stations contaminées pour les substances interdites les plus retrouvées sur les points de suivi**

Substances actives	Famille d'usage	Fréquence de prélèvements positifs		Nombre de stations contaminées	
		Eaux superficielles	Eaux souterraines	Eaux superficielles	Eaux souterraines
Atrazine	Herbicides Triazines	44 %	44 %	41	26
Lindane	Insecticides	3 %	0,8 %	11	1
Métolachlore	Herbicides	11 %	5 %	25	7
Norflurazon	Herbicides Autres	3,6 %	-	4	-
Simazine	Herbicides Triazines	10 %	11,6 %	27	9
Terbutylazine	Herbicides Triazines	10 %	7,6 %	21	2

## B22. Les eaux superficielles

### *B221. Statistiques sur les principales substances identifiées et le niveau de contamination*

Comme nous le montre la figure 7, les herbicides sont les substances les plus retrouvées dans les eaux superficielles où ils représentent 53 % des substances. On retrouve ensuite la famille des fongicides (23 %), puis des insecticides (14 %). Les métabolites sont présents à un niveau significatif (5 %), bien qu'ils ne représentent que 5 des 316 substances recherchées.

Globalement, sur toute la région, ce sont 83 substances différentes qui ont été quantifiées sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2001 au 31 décembre 2002. La liste complète de ces substances (complétée de leur famille d'usage, de la fréquence de quantification et du nombre de station contaminée) figure en annexe 6. L'annexe 14 précise d'autre part les principaux usages agricoles et non agricoles des substances retrouvées. Pratiquement toutes les stations (47 sur les 50) présentent au moins une fois une substance active à une concentration supérieure ou égale à 0.1 µg/l.

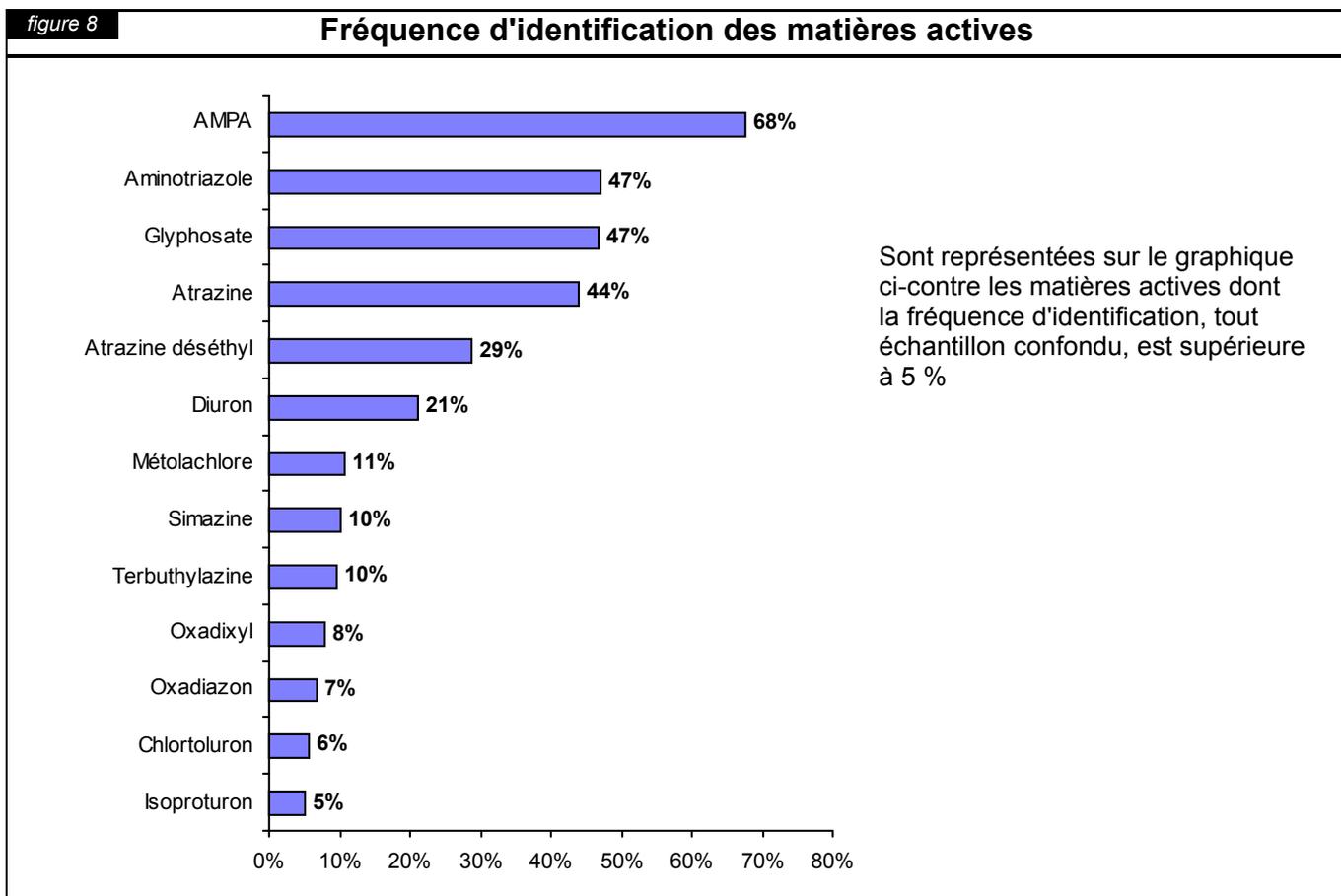
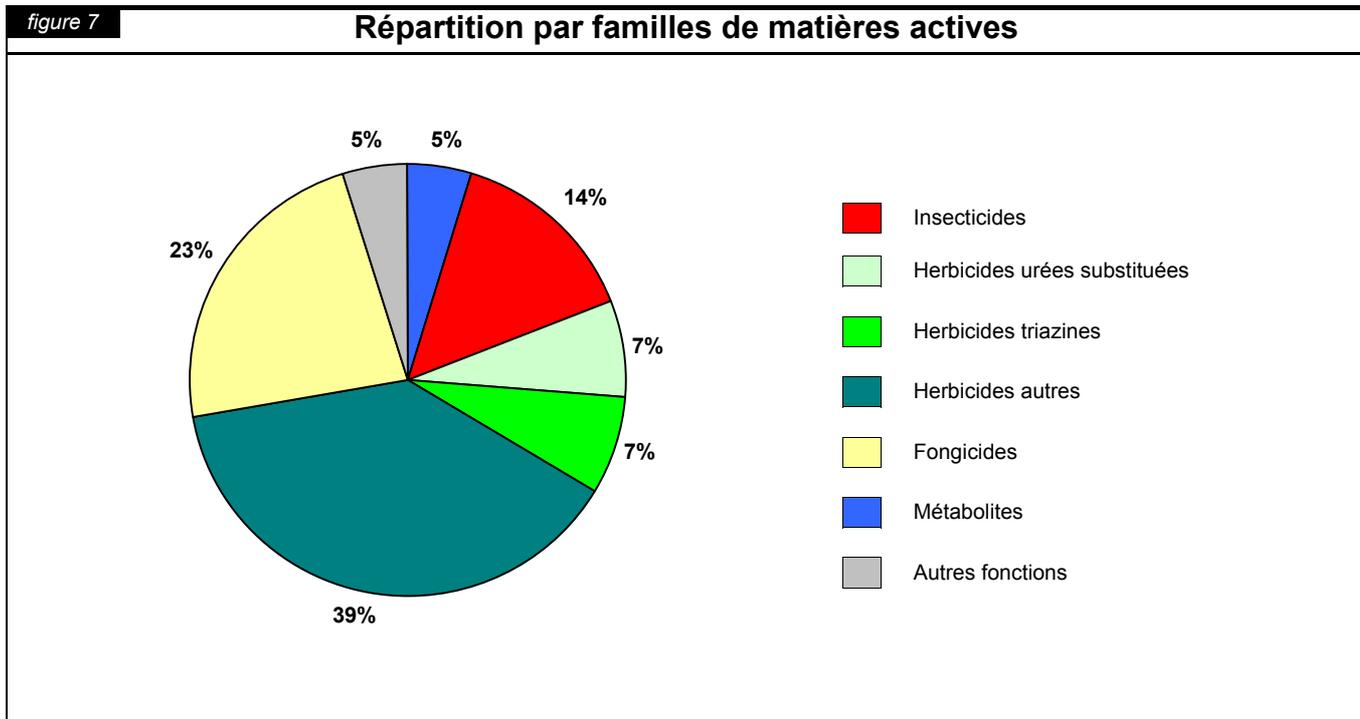
Toutes les substances rencontrées à une fréquence supérieure à 5 %, font partie de la famille des herbicides ou de leurs métabolites : il s'agit du glyphosate et de son métabolite l'AMPA, de l'aminotriazole, de l'atrazine et de son métabolite l'atrazine déséthyl ainsi que du diuron (cf. figure 8). Ces substances sont également celles que l'on rencontre le plus souvent à une concentration supérieure ou égale à 0.1 µg/l (cf. figure 8c).

La carte de l'annexe 12 présente station par station le nombre de matières actives différentes quantifiées. Ces pesticides se répartissent pratiquement sur tout le territoire régional. Ainsi, pour le glyphosate et l'aminotriazole, le nombre de stations contaminées est de 34 (cf. annexe 6), ce qui correspond à l'ensemble des stations prospectées pour ces 2 types d'analyses (cf. partie A - chap.3). L'atrazine et le diuron alimentent également un bruit de fond régulier sur la majorité des stations : environ 40 stations sont contaminées au moins une fois par l'une de ces 2 substances ou les deux. Seuls, quelques cours d'eau où la pression agricole est moins forte (Ardèche, Drôme, Eyrieux, Eygues) échappent à leur présence.

Parmi les fongicides, l'oxadixyl est celui qui est le plus représenté sur la région : il est quantifié dans 7,9 % des prélèvements, ce qui représente 17 stations contaminées (cf. annexe 6). Les cours d'eau du Beaujolais sont particulièrement touchés : ainsi, sa fréquence de quantification est de 100 % sur le Morgon et de 80 % sur l'Ardières. Les autres fongicides, bien que relativement nombreux (18 autres substances différentes) sont nettement moins représentés. Citons néanmoins l'azoxystrobine que l'on retrouve fréquemment dans les cours d'eau du Beaujolais.

Les insecticides sont surtout représentés par le lindane (hexachlorocyclohexane gamma), qui apparaît pour 11 stations de mesures, de façon particulièrement conséquente sur le Drac où il est 9 fois quantifié et de façon plus

# NATURE ET FREQUENCE DES SUBSTANCES IDENTIFIEES EAUX SUPERFICIELLES

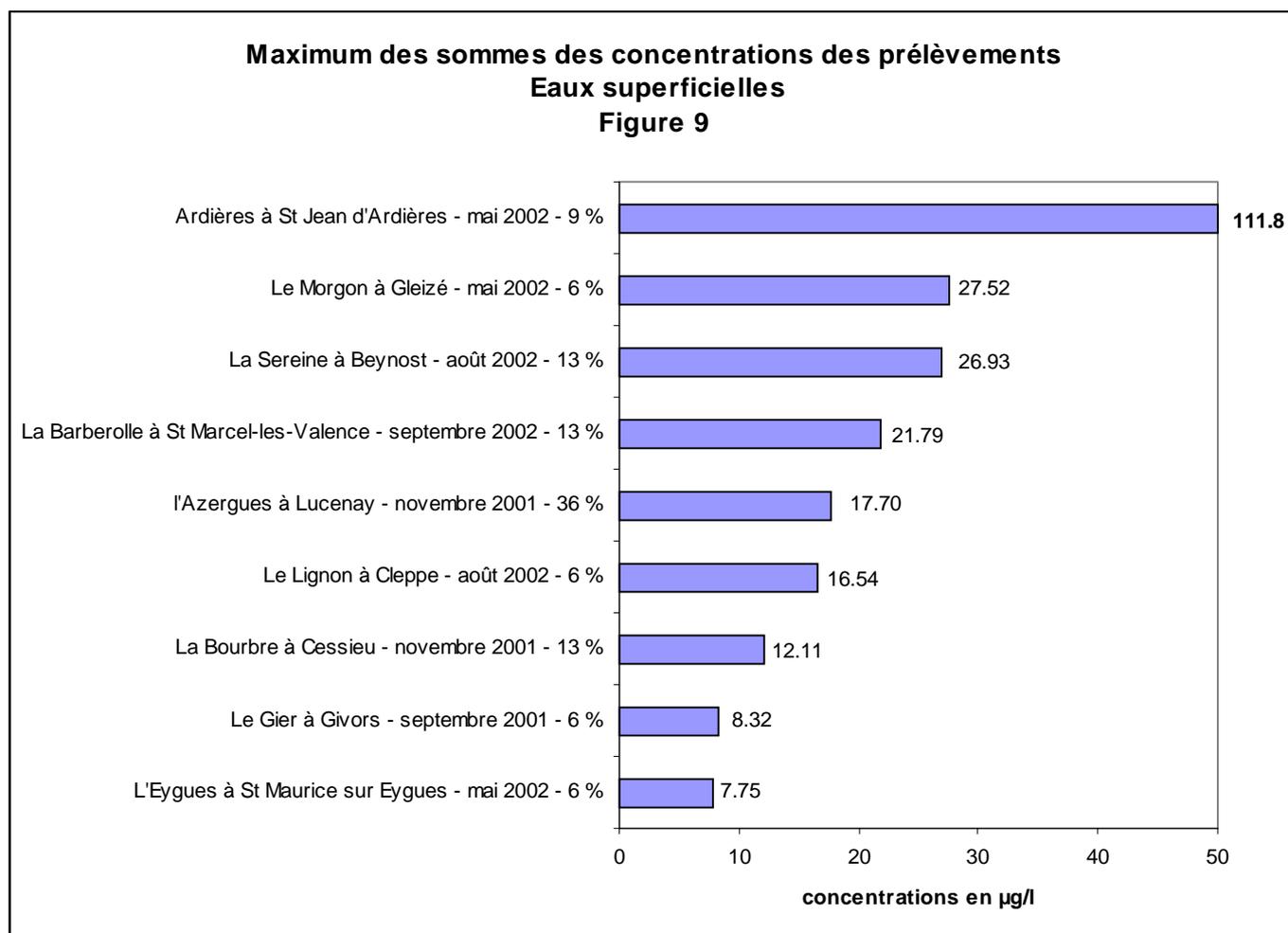


modérée sur l'Isère, le Garon et le Gier. Deux autres substances classées dans les insecticides sont également à noter : le piperonyl butoxyde et le carbofuran.

La présence de pesticides peut se manifester par **des pics de pollution** très importants comme en témoignent les concentrations maximales de 105 µg/l atteintes pour l'aminotriazole sur l'Ardières en Mai 2002 (cf. figure 8b). Au total 13 substances ont franchi le seuil des 2 µg/l. Cet événement concerne 13 stations du réseau régional. Le tableau en annexe 5 des stations les plus contaminées, permet d'avoir la liste complète des substances concernées pour chacune des stations. L'aminotriazole est responsable de près de la moitié des dépassements (15 fois sur 31 cas au total). Cette substance est suivie par l'AMPA qui franchit 5 fois le seuil des 2 µg/l puis le glyphosate qui le dépasse 2 fois.

L'analyse par substance individualisée n'est pas suffisante pour rendre compte du niveau de contamination dans les eaux. En effet, en région Rhône-Alpes, on constate que de nombreuses stations cumulent dans leurs eaux des substances différentes. Ainsi, sur la moitié des stations (soient 25), le nombre de substances différentes quantifiées est supérieur ou égal à 10. Le record est atteint sur le Morgon pour lequel 39 substances différentes ont été quantifiées (cf. annexe 7). L'effet synergique entre les différentes molécules présente simultanément est encore mal connu.

Pour prendre en compte le cumul des substances, le SEQ'Eau a repris dans ses grilles le paramètre « somme pesticides », la concentration limite au delà de laquelle il y a déclassement en mauvaise qualité étant fixé à 5 µg/l. Sur l'ensemble des données traitées, 9 stations (cf. figure 9) sont concernées par un ou plusieurs dépassement de cette concentration limite, ce qui représente globalement 2 % des prélèvements. Cette situation est relativement fréquente pour certaines stations : elle concerne 36 % des prélèvements sur l'Azergues et 13 % pour la Bourbre et la Sereine.



# CONCENTRATION PAR SUBSTANCE INDIVIDUALISEE EAUX SUPERFICIELLES

figure 8b

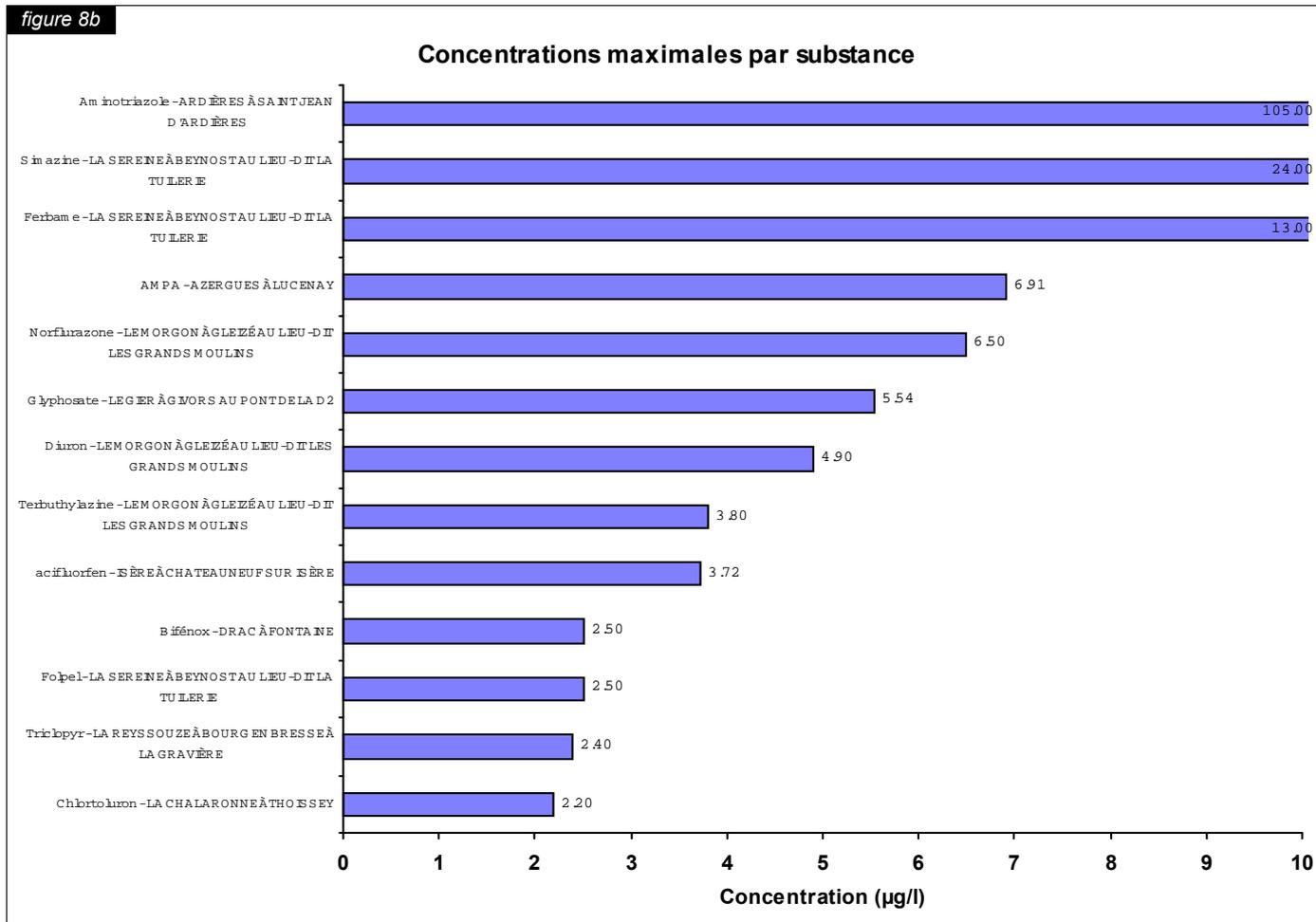
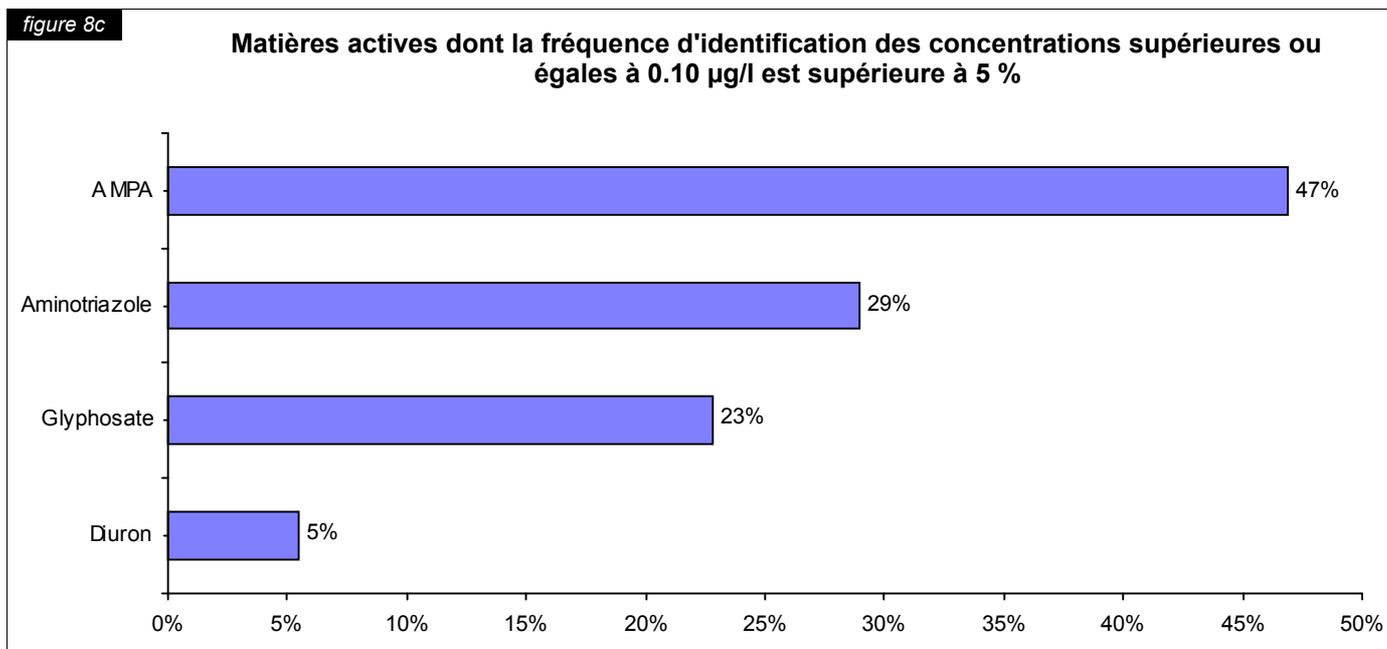


figure 8c



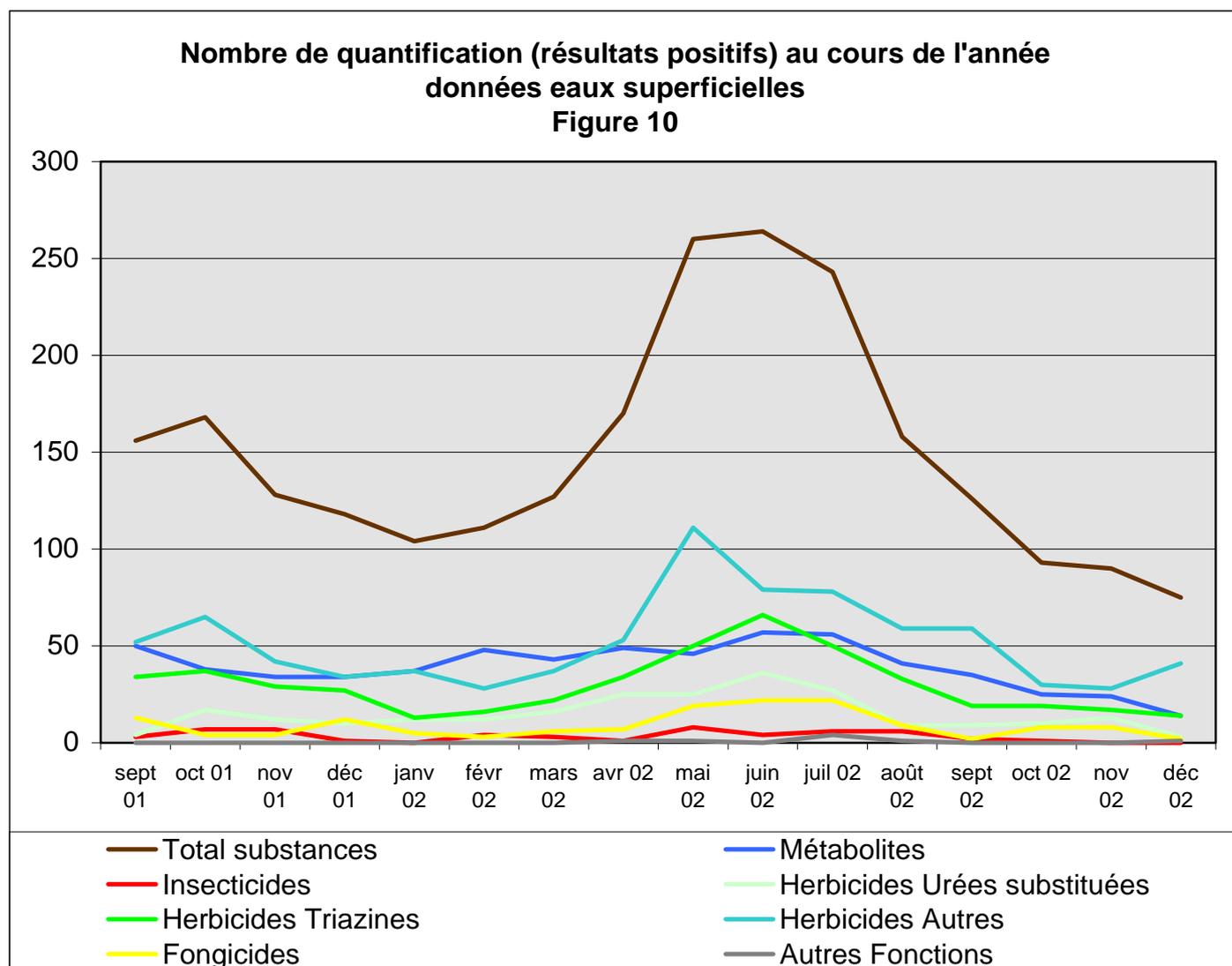
Nombre de stations qui ne présentent aucune matière active à une concentration supérieure ou égale à 0.10 µg/l : 3

Pourcentage de prélèvements concerné par une concentration supérieure ou égale à 0.10 µg/l : 58 %

## B222. Evolution de la contamination au cours de l'année

La figure 10 ci-après permet de rendre compte de la variabilité de la présence des substances actives dans l'eau. Les pesticides sont présents dans l'eau tout au long de l'année. Ce « bruit de fond » est alimenté en priorité par les herbicides, ainsi que leurs métabolites.

Le niveau de contamination du cours d'eau dépend de multiples facteurs telles que les conditions climatiques, les conditions de transfert des substances actives (propriété physico-chimique des substances, nature du sol, configuration de paysages,...), et également les périodes d'utilisation des substances. Les 2 graphiques d'évolution (figure 10 et annexe 10) mettent en relief ce dernier facteur, les pics observés de mai à août correspondent aux périodes de traitements agricoles. Ainsi, on observe une fluctuation saisonnière importante sur cette figure, liée aux périodes de traitements herbicides.



### Conclusion sur la qualité des eaux superficielles :

L'analyse des résultats sur la période septembre 2001 à décembre 2002 permet de constater une contamination par les pesticides (qualité moyenne à mauvaise selon le SEQ'Eau) sur environ la moitié des cours d'eau prospectés (26 stations sur 50).

La famille des herbicides et de leur métabolites constitue la première source d'altération, les paramètres les plus représentés sont le glyphosate, l'AMPA, l'aminotriazole, l'atrazine, l'atrazine déséthyl et le diuron.

Parmi les fongicides, l'oxadixyl est fréquemment rencontré. Les insecticides sont surtout représentés par le lindane et concernent plus spécifiquement des stations situées dans un environnement industriel.

## B23. Les Eaux souterraines

### *B231. Statistiques sur les principales substances identifiées et le niveau de contamination*

Vingt trois substances différentes ont été retrouvées dans les eaux souterraines, l'annexe 14 donne les usages principaux des différentes substances retrouvées. La répartition des différentes substances actives quantifiées par grande famille d'usage (figure 11) fait apparaître que l'ensemble des herbicides et de leurs métabolites représentent 57 % des substances identifiées, viennent ensuite les fongicides, puis les insecticides. Pour ces derniers si on se reporte au tableau de l'annexe 8, on voit qu'il s'agit exclusivement de lindane (ou de ses dérivés), qui a été retrouvé au niveau d'une station très particulière du réseau, située dans un environnement industriel (forage privé de Pont de Claix). En dehors de cette substance active, aucun autre insecticide n'a été quantifié pour les eaux souterraines.

Si les fongicides sont représentés par un nombre de substances actives relativement important, ils sont retrouvés avec des fréquences bien moindre que les herbicides. La figure 12 montre en effet que parmi les substances identifiées avec une fréquence strictement supérieure à 2 %, seul un fongicide, l'oxadixyl, est retrouvé, toutes les autres substances actives au-dessus de cette fréquence d'identification sont des herbicides. Les substances actives les plus fréquemment retrouvées sont par ordre décroissant l'atrazine et son métabolite, l'AMPA, l'aminotriazole, la simazine et le glyphosate. Il faut préciser que les fréquences d'identification sont probablement sous-estimées pour ce qui concerne le glyphosate, l'AMPA et l'aminotriazole, puisque ces substances actives ne sont recherchées que pour 15 stations de mesures sur un total de 49 stations exploitées.

Le tableau situé en annexe 9, qui montre le détail des substances identifiées par station, permet de constater que les fongicides sont toujours retrouvés au niveau de stations de mesures situées dans un environnement de cultures assez diversifiées, comprenant la présence de vignes, de vergers ou d'oléoprotéagineux. L'annexe 14 précise d'autre part les principaux usages agricoles et non agricoles des substances retrouvées. De même la carte de l'annexe 13 présente station par station le nombre de substances actives différentes quantifiées.

La figure 13 permet de constater que seul l'aminotriazole est retrouvée dans les eaux souterraines avec une concentration supérieure au seuil de 2 µg/l, suivi par l'atrazine déséthyl puis deux substances d'origine industrielle, compte tenu de l'environnement des stations concernées. Pour toutes les autres substances actives, les concentrations sont inférieures ou égales à 0,5 µg/l, c'est à dire en dessous d'un état de dégradation important par rapport à l'état naturel, dans le système SEQ'Eau. L'atrazine en particulier, qui est très fréquemment retrouvée, est présente à des concentrations relativement faibles.

L'examen de la nature des substances actives retrouvées à une concentration supérieure au seuil de 0,1 µg/l (figure 14) montre que les dépassements les plus fréquents sont liés à la présence d'AMPA, de déséthyl atrazine, d'aminotriazole, de terbuthylazine déséthyl et de glyphosate. D'autre part, seuls 3 prélèvements (effectués sur 3 stations différentes) ont une substance analysée dont la concentration est supérieure à 2µg/l (cf annexe 5 bis).

Les sommes des concentrations pour les stations les plus contaminées (somme des substances supérieure à 0,5 µg/l) sont présentées dans la figure 9 bis : 11 stations sont concernées. Le pourcentage de prélèvements dont la concentration totale en substances actives est supérieure ou égale à 0,50 µg/l est indiqué pour chaque station à côté de la date de prélèvement. On peut ainsi constater pour la Galerie Nord de Chabeuil et pour le forage privé de Pont de Claix, que respectivement 67 % et 50 % des prélèvements dépassent (ou égalent) ce seuil des 0.5 µg/l

# NATURE ET FREQUENCE DES SUBSTANCES IDENTIFIEES EAUX SOUTERRAINES

figure 11

Répartition par familles de matières actives

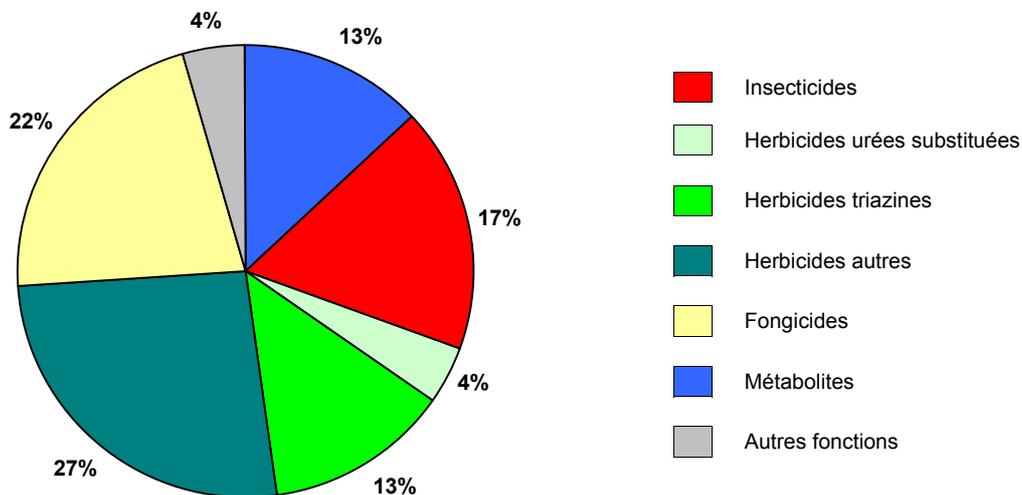
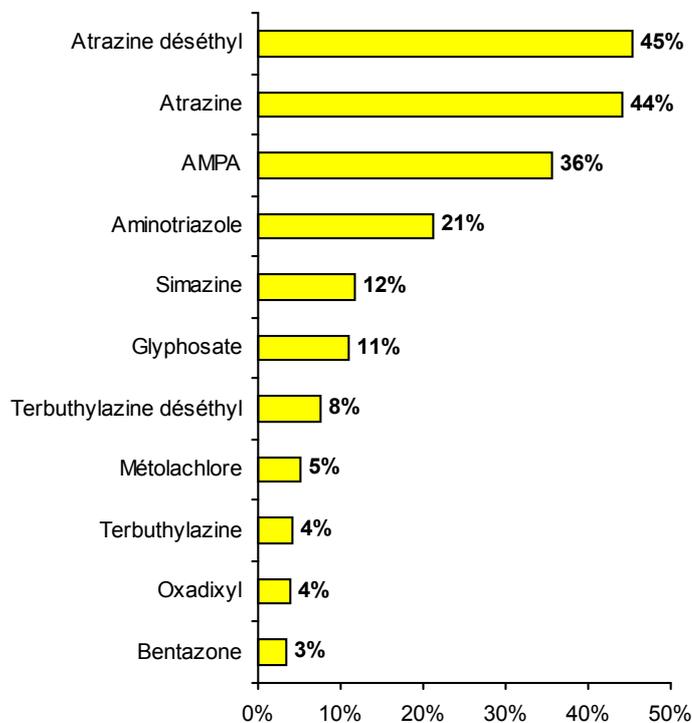
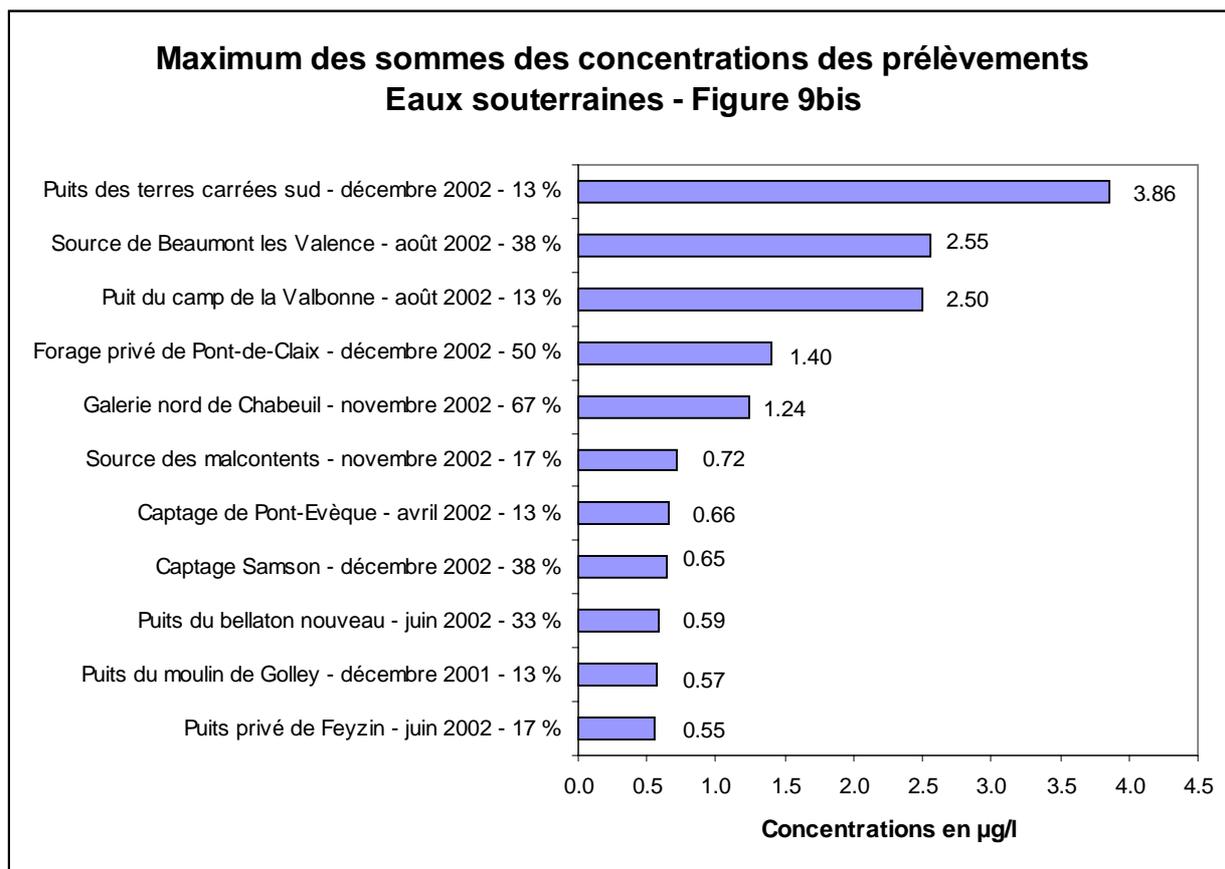


figure 12

Fréquence d'identification des matières actives



Sont représentées sur le graphique ci-contre les matières actives dont la fréquence d'identification, tout échantillon confondu, est supérieure à 2 %



### **Conclusion sur la qualité des eaux souterraines :**

En conclusion, on constate donc que pour les eaux souterraines, dans le contexte d'un environnement agricole, les substances actives à la fois les plus fréquentes et présentant les plus fortes concentrations sont représentées par le groupe constitué de l'aminotriazole, la déséthyl atrazine, l'AMPA et le glyphosate.

### ***B232. Evolution de la contamination au cours de l'année***

Pour les eaux souterraines, l'évolution de la contamination au cours de l'années pose des difficultés d'interprétation à plusieurs titres. D'une part les résultats observés à instant t résultent de multiples facteurs telles que les conditions de transfert dans le sol et le sous sol, la réactivité des molécules avec le milieu traversé, les conditions climatiques, l'historique de la parcelle concernée, ce n'est donc qu'au bout de plusieurs années d'observation que des grandes tendances pourront éventuellement se dessiner.

D'autre part, les fréquences de prélèvements ne sont pas identiques pour l'ensemble des points de surveillance exploités dans le cadre de ce rapport et en particulier entre les points du réseau régional et du réseau de bassin. La variabilité du niveau de contamination au cours du temps ne peut donc pas être analysée en confondant l'ensemble des stations dans un même lot.

Aussi, nous limiterons notre analyse au graphe de la figure 15 (et au graphe de l'annexe 11) représentant les évolutions du nombre de quantification au cours de l'année (et l'évolution du nombre de stations contaminées au

# CONCENTRATION PAR SUBSTANCE INDIVIDUALISEE EAUX SOUTERRAINES

figure 13

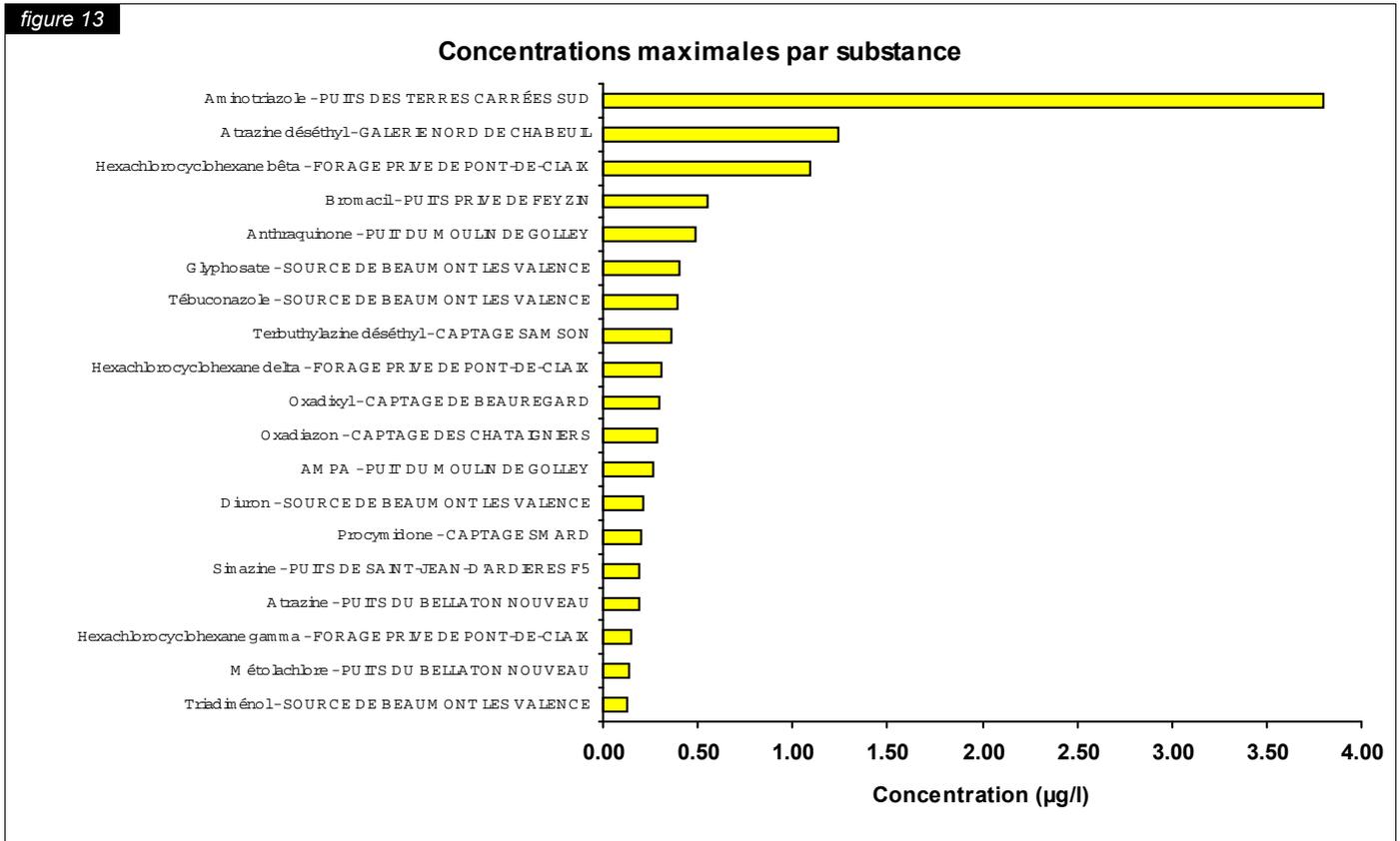
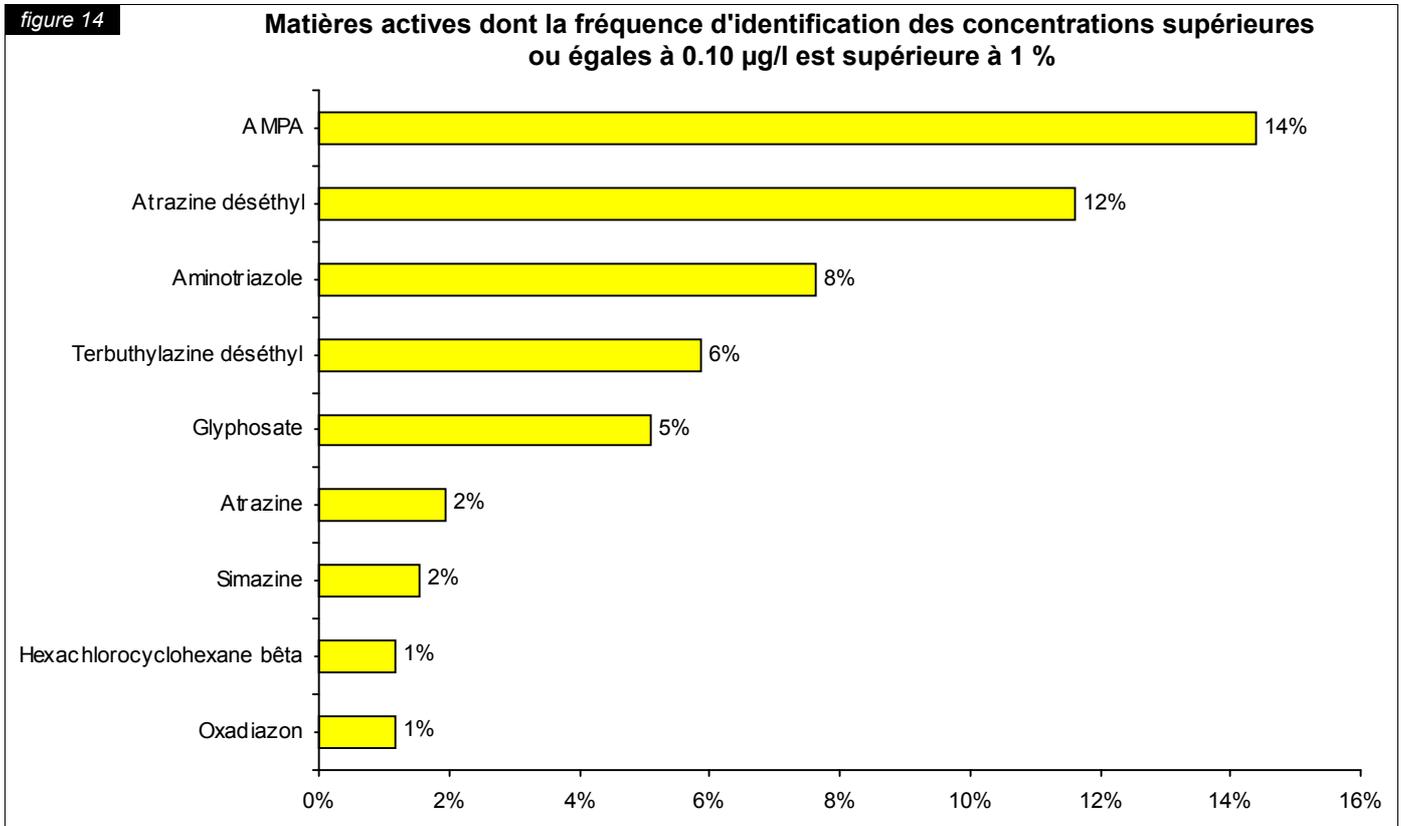


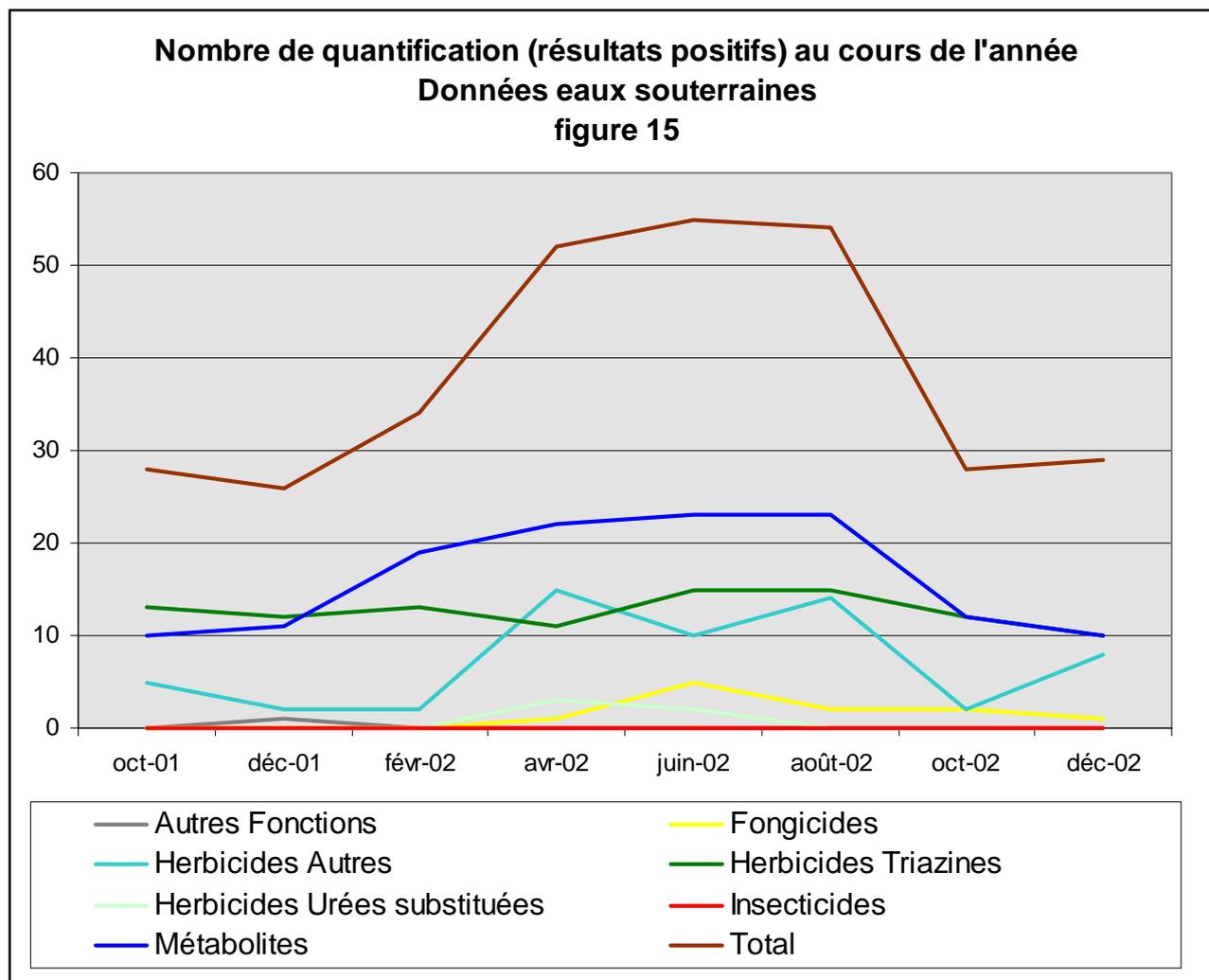
figure 14



Nombre de stations qui ne présentent aucune matière active à une concentration supérieure ou égale à 0.10 µg/l : 16

Pourcentage de prélèvements concerné par une concentration supérieure ou égale à 0.10 µg/l : 31 %

delà de 0.1 µg/l). Ces 2 graphes exploitent uniquement les résultats obtenus sur les points d'observation du réseau régional pour lesquels les prélèvements ont toujours été réalisés dans le même mois.



D'après ces deux graphes on constate que la contamination des eaux souterraines est observée tout au long de l'année avec semble-t-il une pointe entre les mois de février et août. On ne peut à ce stade aller au-delà de ce simple constat, toute interprétation serait prématurée.

## B24. Résultats et statistiques générales sur les stations et les départements

Afin de ne pas alourdir le corps du texte, le rapport a été complété par la présentation point par point et département par département des résultats statistiques, sous la forme de fiches stations et de fiches départements (annexe 15 et 16). En effet, il a semblé important de pouvoir apporter des éléments plus précis aux lecteurs intéressés par les résultats sur un secteur donné avec la fiche station donnant une synthèse des résultats sur le point de suivi. De même, la présentation des résultats par département permettra aux structures départementales (conseils généraux, services de l'Etat réunis au niveau départemental au sein de la mission inter-services de l'eau, associations départementales, chambres consulaires,...) d'avoir une lecture globale des principaux résultats sur leur département.

## ***B241. Les fiches stations***

Les informations disponibles sur ce recto de format A4 en annexe 15, volontairement synthétiques mais suffisamment précises pour pouvoir être étudiées séparément de l'ensemble du rapport, sont :

- L'extrait de carte IGN (Scan 100 – échelle : 1cm pour 500 m) avec l'emplacement du point et sa couleur en terme de qualité SEQ'Eau (version 0 pour les eaux souterraines et version 1 élargie pour les eaux superficielles). Il est à noter que pour la diffusion grand public, les points correspondant à des points à usage d'eau potable seront situés au baricentre de la commune et non à leur emplacement exact, pour des raisons de confidentialité.
- Les principales caractéristiques identitaires du point avec son codage dans les bases de données nationales (BSS pour les eaux souterraines et code SANDRE pour les eaux superficielles), le département, la commune, la petite région agricole, la fréquence des prélèvements, les coordonnées Lambert (non renseignées pour les documents grand public sur les points à usage d'eau potable pour des raisons de confidentialité). Pour les eaux souterraines, les éléments complémentaires suivants sont ajoutés : profondeur du point, nom de l'aquifère concerné et l'usage du point. Pour les eaux superficielles, les éléments suivants sont renseignés : cours d'eau concerné et surface approximative du bassin versant. Cependant, cette dernière information a été calculée à partir d'un logiciel de traitement automatique qui peut être approximatif, notamment sur les secteurs de plaine.
- Une fenêtre donne les informations sur la période où a été effectuée la campagne de prélèvement, le nombre de prélèvements effectués, le nombre de substances analysées et le nombre de substances différentes quantifiées lors des analyses.
- Un camembert présente la répartition des résultats obtenus par fonction de substances actives (insecticides, herbicides urées substituées, herbicides triazines, autres herbicides, fongicides, métabolites et autres fonctions).
- Deux graphes apportent des informations quantitatives et qualitatives sur la contamination de la station. L'un représente, pour chaque prélèvement effectué, la concentration totale en pesticides ainsi que le nombre de substances quantifiées. Le second graphe indique, pour les substances actives les plus retrouvées, la fréquence d'identification, au maximum 9 molécules étant représentées.
- Ces informations graphiques sont complétées par : la liste exhaustive des molécules retrouvées sur la station et une synthèse reprenant les chiffres clés des 2 graphiques et indiquant la fréquence à laquelle la somme des concentrations est supérieure ou égale au seuil de qualité de 0,1 µg/l (pour les eaux souterraines) et de 0,5 µg/l pour les eaux superficielles ainsi que la fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés pour au moins une des substances analysées par une concentration supérieure ou égale à 0,05 µg/l (pour les eaux souterraines) et de 0,1 µg/l pour les eaux superficielles.
- Un commentaire a été rédigé pour chacun des points. Ce commentaire s'intéresse essentiellement à l'environnement général du point et à sa qualité en terme de pesticides.

**Remarque** : dans certains commentaires, il est fait référence à la petite région agricole. Cette unité est l'échelle de travail des listes SIRIS (listes des substances actives phytosanitaires à rechercher prioritairement dans les eaux, mis à jour dans le cadre de la CROPPP en Rhône-Alpes en 2000) et a également été utilisée pour le recensement agricole 2000. La petite région agricole est établie en fonction de la vocation agricole dominante du secteur. La région Rhône-Alpes en compte 62. Les dominantes agricoles reportées sont celles de la petite région agricole et non l'environnement immédiat du point. On retrouve les grandes catégories suivantes : les céréales (avoine, blé, orge, maïs grain et semence, riz, seigle, sorgho grain, triticale, autres), les cultures industrielles (oléagineux -colza, tournesol, soja, autres -, plantes textiles - lin et autres -, houblon, tabac, plantes aromatiques à parfums, médicinales et condimentaires, semences grainières et autres) et le fourrage (maïs fourrage et ensilage, prairies de graminées semées depuis automne 1994, prairies artificielles, prairies semées depuis automne 1994, plantes sarclées fourragères).

## ***B242. Les fiches départements***

Ces fiches format A3 (cf. annexe 16) ont aussi été élaborées de manière à pouvoir être éventuellement extraites du rapport en donnant une information synthétique sur les principaux résultats sur chaque département. Les informations disponibles sont :

- Une carte du département comprenant : l'emplacement des points de suivi et leur qualité selon la présentation SEQ'Eau (version 0 pour les eaux souterraines et version 1 « élargie » pour les eaux superficielles).
- La liste des substances quantifiées sur les eaux souterraines et sur les eaux superficielles.
- Une synthèse statistique présentant pour les eaux souterraines comme pour les eaux superficielles, la substance la plus quantifiée toutes analyses confondues, la fréquence de quantification de cette substance, le nombre maximum et le nombre minimum de substances quantifiées par prélèvement.
- Un bloc d'information statistique cartographique présentant pour les eaux souterraines comme pour les eaux superficielles : un camembert de répartition des grandes familles d'usage des molécules retrouvées, un histogramme représentant le nombre de substances différentes retrouvées par station tous prélèvements confondus, un histogramme représentant la fréquence de quantification des substances les plus quantifiées, au maximum 7 molécules étant représentées.
- Un commentaire a été rédigé pour expliciter les résultats obtenus en termes qualitatifs.

Plus généralement, si l'on compare les 8 départements entre eux, on notera que les principaux problèmes rencontrés concernent plutôt 4 départements : le Rhône, la Drôme, l'Ain et l'Isère. Ce constat s'explique largement notamment du fait de la spécificité agricole de ces 4 départements que l'on retrouve sur les données du recensement agricole.

Ces départements font particulièrement l'objet de plan d'actions, dans le cadre du groupe de travail régional, la CROPPP, visant à réduire les pollutions par les phytosanitaires dans les secteurs prioritaires.

# Conclusion

Ce rapport exploite les premières données disponibles depuis la création du réseau complémentaire régional mis en place pour disposer d'informations plus précises sur la situation régionale en terme de présence de pesticides dans les eaux souterraines comme dans les eaux superficielles. Il a le mérite de valoriser 94 points de suivi issus de 2 réseaux de connaissance générale.

Il met en évidence des éléments très intéressants en terme de contamination des eaux superficielles et des eaux souterraines. Il pourra ainsi être noté que les eaux superficielles présentent des pics de contamination très au-dessus des eaux souterraines ainsi qu'un plus grand nombre de molécules retrouvées. Ceci s'explique essentiellement par la plus grande protection du milieu souterrain, par contre lorsqu'une contamination est avérée dans le milieu souterrain, il est très difficile d'y remédier. On rappellera aussi que l'usage eau potable concerne quasi exclusivement le milieu souterrain dans la région, d'où l'importance majeure de la préservation des nappes.

Il peut aussi être souligné les différences en terme de concentrations retrouvées d'une station à l'autre, surtout pour les eaux superficielles : si certaines stations sont quasi totalement exemptes de contamination, d'autres présentent des forts pics de contamination.

En terme de molécules, il sera noté la prédominance de quelques molécules qu'on pourrait presque appeler « les traceurs » : on notera ainsi la présence prédominante des triazines, de l'aminotriazole, du glyphosate et de l'AMPA. L'interdiction de l'atrazine devrait faire évoluer ce constat. D'une manière générale, les herbicides représentent la majorité des molécules retrouvées. Pour les fongicides, l'oxadixyl est la substance la plus retrouvée et pour les insecticides il s'agit du lindane et de ses dérivés pour les eaux superficielles comme les eaux souterraines.

Le travail comprend cependant des limites essentiellement liées à la « jeunesse » du réseau complémentaire et au fait que les données exploitées concernent uniquement quelques mois de suivi. On notera aussi les difficultés rencontrées dans l'exploitation des résultats liées au fait que les 2 réseaux exploités n'ont pas été conçus en même temps (cf. introduction). Ainsi, les points du réseau de bassin ne disposaient pas d'information sur le glyphosate et l'aminotriazole. De même, les prélèvements sur les eaux souterraines n'ont pas été faits avec la même fréquence (tous les 3 mois pour le réseau de bassin et tous les 2 mois pour le réseau complémentaire). Pour la prochaine campagne des ajustements seront réalisés.

On notera un certain biais sur ce réseau d'observation général dans le sens où les points de suivi ont plutôt été placés sur des secteurs où l'activité dominante agricole préjugeait plutôt un usage de produits phytosanitaires. Cependant, en milieu souterrain, les points de suivi étant en majorité des points d'usage eau potable, on peut penser que les points sont placés dans des environnements plutôt préservés des pollutions de toute nature, ce qui contre-balance notre remarque précédente.

Enfin, l'interprétation effectuée dans ce rapport ne tient pas compte des conditions climatiques sachant que les prélèvements sont effectués selon un planning prédéfini. A contrario, un suivi de l'évolution des résultats en tenant compte des précipitations, de l'hydrologie des cours d'eau et de la piézométrie des nappes est plus adapté à un réseau de suivi très localisé.

Dans le cadre de la CROPPP, des diagnostics et des plans d'actions sont d'ores et déjà en cours. Ainsi des plans d'actions sont menés dans le Beaujolais et dans le département de l'Ain sur le secteur du Toison. Sur d'autres secteurs, un diagnostic local des pratiques et de la vulnérabilité de l'environnement a été effectué, des démarches pour réduire les consommations de produits et améliorer les pratiques devraient aussi s'enclencher : dans le département de la Drôme sur le secteur concerné par le programme d'actions contre les nitrates et plus particulièrement sur la ville de Romans-sur-Isère, sur le secteur de la Bourbre au niveau de Bourgoin-Jallieu dans l'Isère, au Sud-Ouest de Bourg-en-Bresse sur la zone de la nappe de Tossiat (déjà concernée par un programme de lutte contre les nitrates dans les eaux), au niveau du barrage de la Gimond sur la Coise dans le département de la Loire.

# Liste des annexes

Annexe 1 : Listes des points de suivi eaux superficielles et eaux souterraines

Annexe 2 : Liste des substances analysées et seuils de quantification

Annexe 3 : Retraits et interdictions d'usage des substances actives recherchées

Annexe 4 : Seuils SEQ'Eau pour les eaux superficielles (Version 1 « élargie ») et pour les eaux souterraines (version 0)

Annexe 5 : Les stations les plus contaminées pour les eaux superficielles

Annexe 5 bis : Les stations les plus contaminées pour les eaux souterraines

Annexe 6 : Tableau des substances actives retrouvées pour les eaux superficielles

Annexe 7 : Zones d'identification des substances pour les eaux superficielles

Annexe 8 : Tableau des substances actives retrouvées pour les eaux souterraines

Annexe 9 : Zones d'identification des substances pour les eaux souterraines

Annexe 10 : Evolution annuelle du nombre de stations avec une concentration totale supérieure à 0,5 µg/l pour les eaux superficielles

Annexe 11 : Evolution annuelle du nombre de stations avec une concentration totale supérieure à 0,1 µg/l pour les eaux souterraines

Annexe 12 : Carte du nombre de substances actives par station pour les eaux superficielles

Annexe 13 : Carte du nombre de substances actives par station pour les eaux souterraines

Annexe 14 : Principaux usages des substances retrouvées

Annexe 15 : Fiches stations

Annexe 16 : Fiches départements

**DIREN RA****Ministère de l'Ecologie et du Développement durable****Direction régionale de l'environnement Rhône-Alpes**

Toute reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de la DIREN RA, est illicite (loi du 11 mars 1957). Cette reproduction par quelque procédé que ce soit constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Coordination et mise en page : DIREN RA/SEMA

Reprographie : DIREN

Achévé d'imprimer : décembre 2003

Dépôt légal : décembre 2003

ISBN : 2-11-094461-7

ISSN : en cours

Collection Dossier DIREN RA : 03-005-D

Cet ouvrage est téléchargeable sur le site internet de la DIREN RA

208 bis rue Garibaldi 69422 LYON Cedex 03

Secrétariat : 04 37 48 36 70 Télécopie : 04 37 48 36 71

[diren@rhone-alpes.environnement.gouv.fr](mailto:diren@rhone-alpes.environnement.gouv.fr)

[www.environnement.gouv.fr/rhone-alpes](http://www.environnement.gouv.fr/rhone-alpes)

# Etat des lieux des pesticides dans les eaux de la région Rhône-Alpes

Campagne de septembre 2001 à décembre 2002

## Résumé :

Ce rapport exploite les résultats du réseau d'observation régional des pesticides dans les eaux de Rhône-Alpes pour la campagne de suivi réalisée de septembre 2001 à décembre 2002. Il fait une analyse cartographique et statistique des principaux résultats obtenus.

dossier

La Direction régionale de l'environnement Rhône-Alpes est un service déconcentré du Ministère de l'Ecologie et du Développement durable, sous tutelle du Préfet de Région.

La DIREN RA est de plus Délégation de bassin Rhône- Méditerranée- Corse, sous tutelle du Préfet coordonnateur de bassin, préfet de Région.

Elle assure le rôle de tête de réseau des services de l'Etat, départementaux ou régionaux, en matière d'environnement.

Elle a pour mission :

- connaître et faire connaître l'environnement
  - protéger et valoriser le patrimoine
- animer et coordonner la politique de l'eau au niveau du bassin RMC
- intégrer l'environnement à l'amont des grands projets d'aménagement
  - participer au développement régional
  - animer, former et informer.

Dossier  
DIREN RA : 03-005-D



ISBN : 2-11-094461-7  
ISSN : en cours

208 bis rue Garibaldi 69422 LYON cedex 03

[www.environnement.gouv.fr/rhone-alpes](http://www.environnement.gouv.fr/rhone-alpes)

**ETAT DES LIEUX  
DES PESTICIDES DANS LES EAUX  
DE LA REGION RHONE-ALPES  
CAMPAGNE DE SEPTEMBRE 2001 A DECEMBRE 2002**

**Eaux et milieux aquatiques**



# Liste des annexes

Annexe 1 : Listes des points de suivi eaux superficielles et eaux souterraines

Annexe 2 : Liste des substances analysées et seuils de quantification

Annexe 3 : Retraits et interdictions d'usage des substances actives recherchées

Annexe 4 : Seuils SEQ'Eau pour les eaux superficielles (Version 1 « élargie ») et pour les eaux souterraines (version 0)

Annexe 5 : Les stations les plus contaminées pour les eaux superficielles

Annexe 5 bis : Les stations les plus contaminées pour les eaux souterraines

Annexe 6 : Tableau des substances actives retrouvées pour les eaux superficielles

Annexe 7 : Zones d'identification des substances pour les eaux superficielles

Annexe 8 : Tableau des substances actives retrouvées pour les eaux souterraines

Annexe 9 : Zones d'identification des substances pour les eaux souterraines

Annexe 10 : Evolution annuelle du nombre de stations avec une concentration totale supérieure à 0,5 µg/l pour les eaux superficielles

Annexe 11 : Evolution annuelle du nombre de stations avec une concentration totale supérieure à 0,1 µg/l pour les eaux souterraines

Annexe 12 : Carte du nombre de substances actives par station pour les eaux superficielles

Annexe 13 : Carte du nombre de substances actives par station pour les eaux souterraines

Annexe 14 : Principaux usages des substances retrouvées

Annexe 15 : Fiches stations

Annexe 16 : Fiches départements

## Annexe 1 : Liste des points de suivi

### EAUX SUPERFICIELLES

#### Département de l'AIN

Code station	Type réseau	Cours d'eau	Localisation	Code INSEE commune	Commune	Coord. X LII Etendu (m)	Coord. Y LII Etendu (m)
06580502	réseau regional complémentaire	LA SEREINE	La Sereine à Beynost au lieu-dit la Tuilerie	01043	BEYNOST	806716	2094452
06800001	réseau regional complémentaire	LA REYSSOUZE	La Reyssouze à Bourg en Bresse à la Gravière	01053	BOURG-EN-BRESSE	826265	2136775
06049600	réseau de bassin	SAONE	Saône à Crêches sur Saône	01150	CRECHES SUR SAONE	790655	2140850
06047200	réseau de bassin	REYSSOUZE	Reyssouze à Pont de Vaux	01305	PONT DE VAUX	799905	2162010
06049000	réseau de bassin	VEYLE	Veyle à Pont de Veyle	01306	PONT DE VEYLE	794390	2144575
06092000	réseau de bassin	AIN	Ain à Saint Maurice de Gourdans	01378	SAINT MAURICE DE GOURDANS	823465	2094780
06091600	réseau regional complémentaire	LE SEYMARD	Le Seynard à St Maurice de Remens au Hyeron	01379	SAINT-MAURICE-DE-REMENS	827140	2111695
06800002	réseau regional complémentaire	LA CHALARONNE	La Chalaronne à Thoissey	01420	THOISSEY	790471	2132940
06091625	réseau regional complémentaire	LE TOISON	Le Toison à Villieu-Loyes-Mollon	01450	VILLIEU-LOYES-MOLLON	824840	2106224

#### Département de l'ARDECHE

06107900	réseau de bassin	EYRIEUX	Eyrieux à Beauchastel	07027	BEAUCHASTEL	794836	1983490
06106600	réseau de bassin	RHONE	Rhône à Charmes sur Rhône	07055	CHARMES SUR RHONE	797938	1986852
06110000	réseau regional complémentaire	L'OUVÈZE (Ardèche)	L'Ouvèze au Pouzin au lieu-dit les Clos	07181	LE POUZIN	790024	1975865
06106000	réseau de bassin	DOUX	Doux à Tournon sur Rhône	07324	TOURNON SUR RHONE	794193	2010927
06115090	réseau regional complémentaire	L'ARDÈCHE	L'Ardèche à Vallon-Pont-D'Arc camping les Tunnels	07330	VALLON-PONT-D'ARC	764769	1934197

#### Département de LA DROME

06149500	réseau de bassin	ISERE	Isère à Chateauneuf sur Isère	26084	CHATEAUNEUF SUR ISERE	804965	2005372
06581012	réseau regional complémentaire	LA VÉORE	La Véore à Etoile Sur Rhône au lieu-dit Fumat	26124	ETOILE-SUR-RHONE	798888	1985323
06109100	réseau de bassin	DROME	Drôme à Livron sur Drôme	26165	LIVRON SUR DROME	797219	1977302
06580316	réseau de bassin	ROUBION	Roubion à Montélimar	26198	MONTELMAR	791804	1953096
06580330	réseau de bassin	JABRON	Jabron à Montélimar	26198	MONTELMAR	791747	1953012
06108000	réseau regional complémentaire	LA DRÔME	La Drôme à Ponet et St Auban	26246	PONET-ET-SAINT-AUBAN	836654	1978628
06800004	réseau regional complémentaire	LA BARBEROLLE	La Barberolle à St Marcel Les Valence à Thodure	26313	SAINT-MARCEL-LES-VALENCE	806768	1998498
06117120	réseau regional complémentaire	L'EYGUES	L'Eygues à St Maurice Sur Eygues au pont de la D20	26317	SAINT-MAURICE-SUR-EYGUES	811895	1924112
06800005	réseau regional complémentaire	L'ORON	L'Oron à St Rambert-d'Albon	26325	SAINT-RAMBERT-D'ALBON	794892	2036381

#### Département de L'ISERE

06080975	réseau regional complémentaire	LA BOURBRE	La Bourbre à Cessieu au lieu-dit la Madeleine	38064	CESSIEU	838121	2067397
06083000	réseau de bassin	BOURBRE	Bourbre à Chavanoz	38097	CHAVANOZ	821625	2089815
06146500	réseau de bassin	DRAC	Drac à Fontaine	38169	FONTAINE	864427	2026937
06147160	réseau regional complémentaire	CANAL FURE-MORGE	Canal Fure-Morge à Poliénas sud-est des Glières	38310	POLIENAS	847163	2030365
06082260	réseau regional complémentaire	CANAL CATELAN	Canal Catelan à la Verpillière lieu-dit ferme de Cabale	38537	LA VERPILLIERE	820416	2075642
06100000	réseau de bassin	GERE	Gère à Vienne	38544	VIENNE	798405	2062000

#### Département de LA LOIRE

F_RNB_RR_19	réseau regional complémentaire	LA TEYSSONNE	La Teyssonne à la Benisson-Dieu au sud du Barrage	42016	BENISSON-DIEU (LA)	733986	2131827
04011000	réseau regional complémentaire	LE LIGNON	Le Lignon à Cleppe au pont de la D112	42066	CLEPPE	744178	2085091

Code station	Type réseau	Cours d'eau	Localisation	Code INSEE commune	Commune	Coord. X LII Etendu (m)	Coord. Y LII Etendu (m)
F_RNB_RR_17	réseau regional complémentaire	LA COISE	La Coise à Montrond-les-Bains à la Gravière	42149	MONTROND-LES-BAINS	747700	2072570
F_RNB_RR_18	réseau regional complémentaire	LE GAND	Le Gand à l'Hôpital-sur-Rhins	42212	SAINT-CYR-DE-FAVIERES	739287	2109547

#### Département du RHONE

06094320	réseau regional complémentaire	LE GARON	Le Garon à Brignais Passerelle Bois d'Arnaud	69027	BRIGNAIS	786850	2079450
06097000	réseau regional complémentaire	LE GIER	Le Gier à Givors au pont de la D2	69091	GIVORS	789201	2068153
06052930	réseau regional complémentaire	LE MORGON	Le Morgon à Gleizé au lieu-dit les Grands Moulins	69092	GLEIZE	783380	2112345
06800009	réseau regional complémentaire	L'AZERGUES	L'Azergues à Legny à la côte 243	69111	LEGNY	774225	2102650
06057700	réseau de bassin	AZERGUES	Azergues à Lucenay	69122	LUCENAY	785225	2104925
06059500	réseau de bassin	SAONE	Saône à Lyon	69123	LYON	793980	2091549
06055000	réseau regional complémentaire	LA BREVENNE	La Brevenne, gué au nord de St Bel	69171	SAIN-BEL	776340	2093195
06051550	réseau de bassin	ARDIERES	Ardières à Saint Jean d'Ardières	69211	SAINT JEAN D'ARDIERES	783625	2128035
06092500	réseau de bassin	RHONE	Rhône à Jons	69280	JONS	814106	2093919
06094039	réseau regional complémentaire	L'OZON	L'Ozon à Solaize au pont de la D12	69296	SOLAIZE	793767	2073393

#### Département de la SAVOIE

06800012	réseau regional complémentaire	LE SIERROZ	Le Sierroz à Aix les Bains au nord de la Fin	73008	AIX-LES-BAINS	877810	2084794
06073500	réseau regional complémentaire	LA LEYSSE du Bourget	La Leysse au Bourget du Lac Pont chemin Pailleret	73051	LE BOURGET-DU-LAC	874755	2078445
06800011	réseau regional complémentaire	LE GELON	Le Gelon à Chamousset au pont de la D204	73068	CHAMOUSSET	901905	2069465
06077605	réseau regional complémentaire	LA LEYSSE d'Aiguebelette	La Leysse d'Aiguebelette à Nances Sud de Bellemin	73184	NANCES	869850	2070148
06139750	réseau regional complémentaire	LA BIALLE	La Bialle à St Pierre d'Albigny Pré du Séminaire	73270	SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY	899842	2069571

#### Département de la HAUTE-SAVOIE

06800013	réseau regional complémentaire	LE FORON de Sciez	Le Foron à Sciez au lieu-dit le Domaine de Coudrée	74263	SCIEZ	910784	2156926
06069050	réseau regional complémentaire	LES USSSES	Les Usses à Seyssel au Nord du Pont de Bassy	74269	SEYSSEL	872150	2115940

## EAUX SOUTERRAINES

### Département de l'AIN

Réseau concerné	Code BSS	Code Agence	Localisation	Code INSEE	Aquifère observé	Code entité	Mode de gisement	Cote au sol (m)	Prof. (m)	Coord X LII Etendu (m)	Coord Y LII Etendu (m)	Date début gestion
réseau de bassin	06754X0065/P2	1901007001	PUITS DU BELLATON NOUVEAU à AMBRONAY	01007	Alluvions fluvio-glaciaires de la plaine de l'Ain	094D	LIBRE	243	21	833230	2117020	07/09/00
réseau de bassin	06991X0179/S2	1901027001	PUITS DE BALAN à BALAN	01027	Alluvions du Rhône	151F	LIBRE	184	22	813854	2095825	14/05/01
réseau reg complément	06991X0172/F		PUIT DU CAMP DE LA VALBONNE à BALAN	01027	Alluvions fluvio-glaciaires de la plaine de l'Ain	151A	LIBRE		16	815070	2095645	01/10/01
réseau reg complément	06993X0131/P1		PUIT DU LUIZARD 1 à CHAZEY-SUR-AIN	01099	Alluvions fluviales de la plaine de l'Ain	94B	LIBRE		24	825070	2100350	01/10/01
réseau de bassin	06512X0023/289A	1901289001	PUITS DE PERONNAS - P2 à PERONNAS	01289	Pliocène de Bresse (Intercalation de cailloutis dans les marnes de Bresse)	151A	LIBRE/CAPTIF	245	40	821950	2135000	24/11/87

### Département de l'ARDECHE

réseau de bassin	07942X0287/F	1907015001	CAPTAGE DES CHATAIGNIERS à ARRAS-SUR-RHONE	07015	Alluvions du Rhône	603F	LIBRE	130		795117	2020020	28/05/01
réseau de bassin	08898X0011/F	1907042001	FORAGE DE GERIGE à BOURG-SAINT-ANDEOL	07042	Calcaires urgoniens du Bas-Vivarais - Système Fontaine de Tourne	148A	LIBRE	110	150	783449	1932459	12/02/90
réseau reg complément	07702X0123/P		PUIT DES TERRES CARREES SUD à PEYRAUD	07174	Alluvions du Rhône	603A	LIBRE			793264	2039558	01/10/01
réseau de bassin	08888X0003/F	1907211001	PEYRAOU DU MOULIN à SAINT-ANDRE-DE-CRUZIERES	07211	Calcaires jurassiques - Dépression de Saint-André-de-Cruzières	548C	LIBRE	150	0	751038	1924678	23/09/97

### Département de la DROME

réseau de bassin	07706X0091/S1	1926002001	PUITS DES PRES NOUVEAUX à ALBON	26002	Alluvions fluvio-glaciaires de la plaine de Valloire	152K	LIBRE	147	43	795880	2029797	07/06/01
réseau reg complément	08663X0123/D		CAPTAGE DE LA TOUR à LA-BATIE-ROLLAND	26031	Alluvions fluviales et fluvio-glaciaires de la Plaine de la Valdaine	544E	LIBRE			800792	1954045	01/10/01
réseau reg complément	08187X0223/S		SOURCE DE BEAUMONT LES VALENCE à BEAUMONT-LES-VALENCE	26037	Alluvions de l'ancienne Isère dans la Plaine de Valence	154A	LIBRE		0	804980	1988420	01/10/01
réseau de bassin	08663X0050/P	1926052001	PUITS DES REYNIERES à BONLIEU-SUR-ROUBION	26052	Alluvions ancienne plaine du Roubion	369	LIBRE	145	8	801335	1958574	21/09/00
réseau de bassin	08184X0066/DRAIN	1926064001	GALERIE NORD DE CHABEUIL à CHABEUIL	26064	Cailloutis calcaires d'Alixan - Plaine de Valence	154A	LIBRE	205		811386	1994684	28/05/01
réseau reg complément	07956X0037/D		DRAIN DE L'ECANCIERE à EYMEUX	26129	Alluvions de l'ancienne Isère dans la Plaine de Valence	154A	LIBRE			822458	2009682	01/10/01
réseau de bassin	07704X0082/F	1926172001	FORAGE DE L'ILE - QUATERNAIRE à MANTHES	26172	Alluvions fluvio-glaciaires de la plaine de Valloire	152K	LIBRE	240	22	809818	2038368	01/09/00
réseau de bassin	08661X0152/P	1926198001	PUITS DE LA DAME - SUD à MONTELMAR	26198	Alluvions du Rhône	327A	LIBRE	70	8	789432	1954604	03/11/87

Réseau concerné	Code BSS	Code Agence	Localisation	Code INSEE	Aquifère observé	Code entité	Mode de gisement	Cote au sol (m)	Prof. (m)	Coord X LII Etendu (m)	Coord Y LII Etendu (m)	Date début gestion
réseau reg complémet	08905X1063/P		CAPTAGE SMARD à PIERRELATTE	26235	Alluvions fluviales et fluvioglaciaires de la Plaine de Pierrelatte	327C	LIBRE		8	788566	1929848	01/10/01
réseau de bassin	07947X0045/PUIITS	1926271001	PUIITS PRIVE LES CHASSIS à ROCHE-DE-GLUN	26271	Alluvions au confluent Isère-Rhône	152M	LIBRE		30	799640	2006581	28/05/01
réseau reg complémet	08908X0006/D		CAPTAGE SAMSON à TULETTE	26357	Alluvions de l'Aygues	155A	LIBRE		4	811620	1924487	01/10/01
réseau de bassin	08183X0242/SMAL01	1926362003	SOURCE DES MALCONTENTS à VALENCE	26362	Alluvions fluviog-laciaires de la plaine de Valence	154A	LIBRE	120		802384	1993500	19/09/00

### Département de l'ISERE

réseau reg complémet	07702X0129/P		PUIT DU MOULIN GOLLEY à AGNIN	38003	Alluvions Fluvio-glaciaires de la plaine de la Valloire	152K	LIBRE			797325	2039650	01/10/01
réseau de bassin	07713X0020/F	1938130001	FORAGE DU RIVAL à LA COTE-SAINT-ANDRE	38130	Alluvions fluviog-laciaires de la plaine de Bièvre	152K	LIBRE	350	39,2	829931	2044046	06/05/01
réseau de bassin	07463X0054/F	1938157001	GALERIE DE LA GERE à ESTRABLIN	38157	Alluvions de la Gère	152P	LIBRE	190		802710	2060040	06/05/01
réseau de bassin	07476X0021/S	1938161001	FORAGE DE FARAMANS F2 à FARAMANS	38161	Alluvions fluviog-laciaires de la plaine du Liers	152K	LIBRE	368	83	819584	2047989	06/05/01
réseau reg complémet	07732X0051/38214C		FORAGE DE LA SOURCE DU TROU BLEU à LUMBIN	38214	Cône de déjection dans la vallée de l'Isère - Grésivaudan	543A	LIBRE		15	880044	2039695	01/10/01
réseau de bassin	07466X0050/P	1938298001	PUIITS LES ILES P4 à PEAGE-DU-ROUSSILLON	38298	Alluvions du Rhône	152J	LIBRE	138	15	791599	2043537	06/05/01
réseau de bassin	07964X0335/F	1938317001	FORAGE PRIVE DE PONT-DE-CLAIX à PONT-DE-CLAIX	38317	Alluvions du Drac - Aval confluence Romanche	325C	LIBRE	235	20	864884	2020761	12/06/01
réseau reg complémet	07463X0037/318A		CAPTAGE DE PONT-EVEQUE à PONT-EVEQUE	38318	Alluvions fluviog-laciaires de la vallée de la Véga	152O	LIBRE			801560	2062870	01/10/01
réseau de bassin	07238X0043/F3	1938348001	FORAGE DU VERNAY NORD à RUY	38348	Alluvions fluviog-laciaires de la plaine de la Bourbre	152I	LIBRE		12	833160	2067730	11/06/01
réseau reg complémet	07232X0029/F2		FORAGE DE LA RONTA à SATOLAS-ET-BONCE	38475	Alluvions fluviog-laciaires de la vallée de la Bourbre, plaine de Chesnes	152H	LIBRE		32	817585	2077650	01/10/01
réseau de bassin	07234X0019/HY	1938494001	SOURCE DU MOULIN DE TIRIEU à SOLEYMIEU	38494	Calcaires du plateau de l'Ile Crémieu + moraines quaternaires	153A	LIBRE	272		836444	2083546	03/08/01

### Département du RHONE

réseau de bassin	06505X0078/F5	1969211001	PUIITS DE SAINT-JEAN-D'ARDIERES F5 à SAINT-JEAN-D'ARDIERES	69211	Pliocène sous alluvions quaternaires	233	CAPTIF	178	78	785290	2127540	05/06/01
réseau de bassin	06741X0008/692A	1969264001	CAPTAGE DE BEAUREGARD à VILLEFRANCHE-SUR-SAONE	69264	Alluvions de la Saône	540C	LIBRE	170		786636	2114180	15/03/88
réseau de bassin	07221X0017/P4	1969268001	PUIITS DES FELINS P4 à VOURLES	69268	Alluvions du Garon	621D	LIBRE	205	46	788300	2074450	18/05/01
réseau de bassin	07223C0089/S	1969273001	PUIITS DES ROMANETTES à CORBAS	69273	Alluvions fluviog-laciaires du couloir de Mions	152E	LIBRE	192	17	799800	2076310	18/05/01
réseau de bassin	07222D0216/A26-1	1969276001	PUIITS PRIVE DE FEYZIN à FEYZIN	69276	Alluvions du Rhône	152B	LIBRE	160	19	795466	2077499	23/07/01

Réseau concerné	Code BSS	Code Agence	Localisation	Code INSEE	Aquifère observé	Code entité	Mode de gisement	Cote au sol (m)	Prof. (m)	Coord X LII Etendu (m)	Coord Y LII Etendu (m)	Date début gestion
réseau de bassin	06995X0137/P2	1969277001	PUITS D'AZIEU SAINT-EXUPERY P1 à GENAS	69277	Alluvions fluvio-glaciaires du couloir de Meyzieux	152C	LIBRE	217	50	810325	2086075	30/05/01
réseau reg complément	06988B0222/PUITS3		AEP DE MEYZIEU à MEYZIEU	69282	Alluvions du Rhône, île de miribel Jonage (canal de Jonage)	152A	LIBRE	177		807680	2091030	01/10/01

### Département de la SAVOIE

0600000005	07256X0046/F1	1973179001	PUITS DES ILES à LA MOTTE-SERVOLEX	73179	Alluvions de la Leysse - Plaine de Chambéry	385	LIBRE	250		877165	2072030	04/11/87
------------	---------------	------------	------------------------------------	-------	---	-----	-------	-----	--	--------	---------	----------

### Département de la HAUTE- SAVOIE

réseau de bassin	06774X0027/GL	1974096001	SOURCE DE LA DOUAI à CRUSEILLES	74096	Calcaires urgoniens du massif de Salève	542	LIBRE	500		891139	2119714	17/05/01
réseau reg complément	06297X0022/F2105A		FORAGE LES PRES CHAPUIS à DOUVAINE	74105	Complexe fluvioglaciaire et morainique des terrasses de Thonon	177	CAPTIF		10	906024	2154072	01/10/01
réseau reg complément	06298X0012/VILLA		SOURCE DE DRAILLANT à PERRIGNIER	74210	Complexe fluvioglaciaire et morainique des terrasses de Thonon	177	CAPTIF		39	917210	2153770	01/10/01
réseau de bassin	06538X0057/F	1974243001	PUITS DE CRACHE à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS	74243	Formations fluvio-glaciaires profondes du Genevois "aval"	177	CAPTIF	438	115	886880	2133660	17/05/01

## Annexe 2 : liste des substances analysées et seuils de quantification

Intitulé substance	CARSO (µg/l)	LDA (µg/l)
2 4 5 T	0,05	0,02
2 4 D	0,05	0,02
2 4 DB	0,05	0,04
2 4 MCPA	0,05	0,02
2 4 MCPB	0,05	0,04
2 6 Dichlorobenzamide		0,02
Acétochlore	0,1	0,02
Acifluorfen		0,04
Aclonifen	0,05	0,05
Acrinathrine	0,03	0,02
Alachlore	0,025	0,04
Aldicarbe	0,05	0,05
Aldicarbe sulfone	0,05	
Aldicarbe sulfoxyde	0,05	
Aldrine	0,015	0,01
Alléthrine		0,01
Alphaméthrine	0,1	0,02
Amétryne	0,05	0,02
Amidosulfuron	0,05	0,1
Aminotriazole		0,05
Amitraze		0,02
AMPA		0,1
Anthraquinone		0,02
Asoxystrobine		0,01
Asulame		0,1
Atrazine	0,025	0,02
Atrazine déisopropyl	0,05	0,1
Atrazine déséthyl	0,05	0,02
Azaconazole		0,04
Azaméthipos		0,01
Azinphos éthyl	0,05	0,04
Azinphos méthyl	0,2	0,04
Bénalaxyl	0,05	0,01
Bendiocarbe	0,05	0,02
Benfluraline	0,05	0,02
Bénomyl		0,08
Bentazone	0,15	0,02
Benthiocarbe	0,05	0,02
Bifénox	0,05	0,05
Bifenthrine	0,05	0,02
Bioresméthrine		0,04
Bitertanol		0,04
Bromacile	0,1	0,05
Bromadiolone	0,1	0,1
Bromophos éthyl	0,05	0,04
Bromophos méthyl		0,04
Bromopropylate	0,05	0,02
Bromoxynil	0,05	0,04
Bromuconazole		0,02
Bupirimate	0,1	0,02
Buprofezine		0,05
Butraline	0,05	0,04
Buturon		0,05
Cadusafos	0,05	0,02
Captafol	0,05	0,02
Captane	0,1	0,04
Carbaryl	0,05	0,05
Carbendazime	0,05	0,1
Carbétamide	0,05	0,04
Carbofuran	0,05	0,05
Carbofuran 3 hydroxy	0,05	
Carbophénothion	0,05	
Chinométhionat	0,05	0,02

Intitulé substance	CARSO (µg/l)	LDA (µg/l)
Chlorbromuron		0,01
Chlorbufame	0,05	0,04
Chlordane	0,05	0,02
Chlordane alpha		0,02
Chlordane beta		0,02
Chlordécone	0,1	0,01
Chlorfenvinphos	0,05	0,04
Chloridazone	0,05	0,05
Chlorméphos	0,05	0,04
Chloronèbe	0,05	0,04
Chlorophacinone	0,1	0,05
Chlorothalonil	0,05	0,04
Chloroxuron	0,05	0,05
Chlorpropham		0,02
Chlorpyralid	0,05	
Chlorpyriphos éthyl	0,05	0,02
Chlorpyriphos méthyl	0,05	0,02
Chlorsulfuron	0,05	0,04
Chlorthal		0,04
Chlorthiamide		0,01
Chlortoluron	0,05	0,05
Clomazone	0,05	0,04
Cloquintocet méthyl		0,1
Coumaphos	0,1	0,05
Coumatétralyl		0,04
Cyanazine	0,05	0,04
Cycluron		0,02
Cyfluthrin	0,2	0,02
Cymoxanil	0,05	0,1
Cyperméthrine	0,2	0,02
Cyproconazole	0,05	0,05
Cypronidil	0,05	0,04
DDD-o,p'	0,05	0,01
DDD-p,p'	0,05	0,01
DDE-o,p'	0,05	0,01
DDE-p,p'	0,05	0,01
DDT-o,p'	0,05	0,01
DDT-p,p'	0,05	0,01
Deltaméthrine	0,05	0,02
Déméton O + S		0,1
Déméton S méthyl	0,05	0,1
Déméton S méthyl sulfone		0,1
Desmétryne	0,05	0,02
Diallate	0,05	0,05
Diazinon	0,05	0,04
Dicamba	0,05	0,04
Dichlobénil	0,05	0,05
Dichlofenthion	0,05	0,02
Dichlofluanide	0,05	0,04
Dichlorprop	0,05	0,02
Dichlorvos	0,05	0,04
Diclofop méthyl	0,1	0,04
Dicofol	0,05	0,02
Dieldrine	0,02	0,01
Diéthofencarbe	0,05	0,04
Difénoconazole	0,05	0,05
Diflufénicanil	0,05	0,02
Difluobenzuron	0,05	0,05
Diméfuron	0,1	0,02
Diméthénamide	0,05	0,04
Diméthoate	0,1	0,1
Diméthomorphe	0,1	0,1
Dimétilan		0,04

Intitulé substance	CARSO (µg/l)	LDA (µg/l)
Diniconazole	0,1	0,04
Dinocap	0,1	0,05
Dinosèbe	0,05	0,05
Dinoterbe	0,05	0,05
Disulfoton	0,05	0,05
Diuron	0,05	0,02
DNOC	0,05	0,05
Endosulfan alpha	0,05	0,02
Endosulfan bêta	0,05	0,02
Endosulfan sulfate	0,1	0,02
Endrine	0,05	0,01
Epoxiconazole	0,1	0,02
EPTC	0,1	0,04
Esfenvalérate	0,1	0,04
Ethidimuron	0,1	0,05
Ethion	0,05	0,02
Ethiophencarbe	0,1	0,05
Ethofumésate	0,1	0,04
Ethoprophos	0,05	0,04
Famoxadone		0,02
Fénarimol	0,05	0,04
Fenbuconazole	0,05	
Fenclorphanos	0,05	
Fénitrothion	0,05	0,04
Fénoxaprop éthyl	0,05	0,04
Fenoxycarbe		0,04
Fenpropathrine	0,05	0,02
Fenpropidine	0,1	0,05
Fenpropimorphe	0,05	0,05
Fenthion	0,05	0,04
Fénuron	0,05	0,04
Ferbam		0,08
Fipronil	0,1	0,01
Flazasulfuron		0,1
Fluazifop-p-butyl	0,05	0,05
Fludioxonil		0,04
Flufenoxuron	0,05	0,05
Flumioxazine		0,02
Fluorochloridone	0,05	0,04
Fluquinconazole		0,01
Fluridone		0,05
Fluroxypyr		0,04
Flurprimidol		0,02
Flurtamone	0,05	0,02
Flusilazole	0,05	0,05
Flutriafol	0,05	0,05
Folpel	0,1	0,02
Fonofos	0,05	0,02
Formothion	0,3	0,04
Furalaxyl	0,1	0,05
Glyphosate		0,1
Haloxypyr-R	0,1	0,1
HCH alpha	0,015	0,01
HCH bêta	0,015	0,01
HCH delta	0,05	0,01
HCH epsilon		0,01
HCH gamma	0,015	0,01
Heptachlore	0,05	0,01
Heptachlore époxyde	0,05	0,01
Heptenophos		0,02
Hexachlorobenzène		0,01
Hexaconazole	0,05	0,1
Hexaflumuron	0,05	0,04
Hexazinone	0,05	0,05
Hexythiazox	0,1	0,05

Intitulé substance	CARSO (µg/l)	LDA (µg/l)
Imazalil	0,05	0,02
Imazaméthabenz méthyl	0,1	0,05
Imidaclopride	0,05	0,05
Iodofenphos	0,1	0,02
Ioxynil	0,05	0,04
Iprodione	0,1	0,04
Isodrine	0,05	0,02
Isophenphos	0,1	0,04
Isoproturon	0,05	0,04
Isoxaben	0,05	0,04
Isoxaflutol	0,05	0,02
Izazofos	0,1	0,04
Kresoxim méthyl		0,01
Lambda Cyhalothrine		0,02
Lénacile	0,05	0,1
Linuron	0,05	0,02
Lufénuron		0,02
Malathion	0,05	0,04
Mécoprop	0,05	0,05
Méfénacet		0,04
Mépronil	0,05	0,04
Mercaptodiméthur	0,05	0,05
Métalaxyle		0,02
Métamitron	0,05	0,05
Métazachlore	0,05	0,05
Méthabenzthiazuron	0,05	0,04
Méthidathion	0,05	0,04
Méthomyl	0,05	0,1
Méthoxychlore	0,1	0,02
Métobromuron	0,05	0,02
Métolachlore	0,05	0,02
Métosulame	0,1	0,1
Métoxuron	0,05	0,04
Métribuzine	0,05	0,05
Metsulfuron méthyl		0,1
Mévinphos	0,05	0,04
Molinate		0,02
Monolinuron	0,05	0,02
Monuron	0,05	0,02
Myclobutanil	0,1	0,05
Naled	0,1	0,04
Napropamide	0,1	0,02
Naptalam		0,02
Néburon	0,05	0,04
Nicosulfuron	0,1	
Norflurazon	0,05	0,05
Norflurazon desméthyl		0,05
Nuarimol	0,1	0,04
Ofurace		0,01
Oryzalin	0,05	0,05
Oxadiargyl	0,05	
Oxadiazon	0,05	0,02
Oxadixyl	0,05	0,02
Oxamyl	0,1	0,1
Oxydéméthon méthyl	0,1	0,1
Parathion éthyl	0,1	0,04
Parathion méthyl	0,05	0,04
Penconazole	0,1	0,05
Pencycuron	0,05	0,05
Pendiméthaline	0,05	0,02
Pentachlorobenzène		0,05
Pentachlorophénol		0,05
Perméthrine	0,1	0,02
Phenmédiphame	0,05	0,1
Phorate	0,1	0,04

Intitulé substance	CARSO (µg/l)	LDA (µg/l)
Phosalone	0,05	0,04
Phosmet		0,02
Phosphamidon	0,1	0,05
Phoxime	0,05	0,1
Piperonil butoxide	0,1	0,04
Pirimicarbe	0,05	
Prochloraze	0,05	0,05
Procymidone	0,05	0,04
Profénophos	0,1	0,04
Prométon		0,04
Prométryne	0,025	0,05
Promocarbe		0,05
Propachlor		0,04
Propanil	0,05	0,04
Propaquizafop		0,04
Propargite	0,05	0,05
Propazine	0,05	0,02
Propetamphos	0,05	0,04
Propiconazole	0,05	0,1
Propoxur	0,05	0,04
Propyzamide	0,1	0,04
Prosulfocarbe	0,05	0,04
Pyrazophos	0,05	0,02
Pyridabène	0,1	0,04
Pyridate	0,1	0,05
Pyrifénox	0,05	0,02
Pyriméthanil	0,05	0,04
Pyrimiphos éthyl	0,05	0,04
Pyrimiphos méthyl	0,05	0,04
Quinalphos	0,1	0,04
Quinoxifen		0,01
Quintozène		0,01
Quizalofop	0,05	
Quizalofop éthyl	0,05	
Rimsulfuron	0,1	
Roténone		0,04
Sébuthylazine		0,02
Secbumeton	0,05	0,04
Simazine	0,05	0,02
Sulcotrione	0,1	0,04
Sulfotep	0,05	0,05
Tauflualinate	0,1	0,04
Tébuconazole	0,1	0,06
Tébufénozide	0,1	0,04
Tébufenpyrad	0,1	0,04
Tébutame	0,1	0,02
Téflubenzuron	0,05	0,05
Téméphos		0,1
Terbacile	0,1	0,04
Terbuméton	0,05	0,02
Terbuphos	0,05	0,02
Terbuthylazine	0,025	0,02
Terbuthylazine déséthyl	0,05	0,02
Terbutryne	0,05	0,04
Tétrachlorobenzène		0,05
Tétrachlorvinphos	0,05	0,04
Tétraconazole	0,05	0,1
Tétradifon	0,1	0,1
Thiabendazole		0,02
Thiazasulfuron		0,08
Thifensulfuron méthyl	0,1	
Thiodicarbe		0,06
Thiométon	0,1	0,1
Tolyflumamide		0,04
Tralométhrine	0,1	0,02

Intitulé substance	CARSO (µg/l)	LDA (µg/l)
Triadiméfon		0,05
Triadiménol	0,05	0,1
Triallate	0,05	0,04
Triasulfuron	0,1	
Triazamate	0,1	0,1
Triazophos	0,1	0,1
Trichlopyr	0,05	0,02
Trichlorfon	0,05	
Tridémorphe	0,05	
Triflumuron	0,1	0,1
Trifluraline	0,05	0,02
Vinclozoline	0,05	0,02

### Annexe 3

## Retraits et interdictions d'usage des substances actives recherchées

N°	Substance	Situation réglementaire en France des substances actives (mise à jour : juillet 2003) ; colonne sans objet pour les métabolites	date d'interdiction d'utilisation
1	1,2,3,4-Tétrachlorobenzène	Interdit (inexistant dans les bases de données)***	-
2	2,4,5-T	Interdit	01/01/04
3	<b>Acifluorfen</b>	<b>Interdit</b>	<b>01/01/04</b>
4	<b>Aldicarbe</b>	<b>Interdit (maintien de l'autorisation sur betteraves et vigne jusqu'au 31/12/2007)</b>	<b>30/06/04</b>
5	Aldrine	Interdit	01/01/73
6	Alpha-cyperméthrine	Interdit (inexistant dans les bases de données disponibles)***	-
7	Amétryne	Interdit	01/01/04
8	<b>Atrazine</b>	<b>Interdit</b>	<b>01/10/03</b>
9	Azaconazole	Interdit	01/01/04
10	Azaméthipos	Interdit	01/01/04
11	Azinphos éthyl	Interdit	1991
12	Bendiocarbe	Interdit	01/01/04
13	Bénomyl	Interdit	01/01/04
14	Bioresméthrine	Interdit	01/01/04
15	<b>Bromacile</b>	<b>Interdit sauf qqs usages</b>	<b>01/01/04</b>
16	Bromophos éthyl	Interdit	1991
17	Bromophos méthyl	Interdit	1991
18	<b>Bromopropylate</b>	<b>Interdit</b>	<b>01/01/04</b>
19	Buturon	Interdit (inexistant dans les bases de données)***	-
20	Captafol	Interdit	1991
21	Chinométhionate	Interdit	01/01/04
22	Chlorbromuron	Interdit (inexistant dans les bases de données)***	-
23	Chlorbufame	Interdit	1993
24	Chlordane	Interdit	01/01/73
25	Chlordécone	Interdit	1991
26	Chlorfenvinphos	Interdit sauf qqs usages	01/01/04
27	Chlorméphos	Interdit	01/01/04
28	Chloronèbe	Interdit (inexistant dans les bases de données)***	-
29	Chloroxuron	Interdit	01/01/04
30	Chlorthiamide	Interdit	01/01/04
31	Code gelé en 2001 (mefenacet)	Interdit (inexistant dans les bases de données)***	-
32	Coumaphos	Interdit (inexistant dans les bases de données)***	-
33	Cyanazine	Interdit	01/01/04
34	Cycluron	Interdit	1993
35	DDD op'	Interdit	1972
36	<b>DDT pp'</b>	<b>Interdit</b>	<b>1972</b>
37	Déméton	Interdit (inexistant dans les bases de données)***	-
38	Déméton-S-Méthyl	Interdit (inexistant dans les bases de données)***	-
39	Déméton-S-méthylsulfone	Interdit	1996
40	Desmétryne	Interdit	1999

### Annexe 3

## Retraits et interdictions d'usage des substances actives recherchées

N°	Substance	Situation réglementaire en France des substances actives (mise à jour : juillet 2003) ; colonne sans objet pour les métabolites	date d'interdiction d'utilisation
41	Diallate	Interdit	1995
42	Dichlofluanide	Interdit	01/01/04
43	Dichlorofenthion	Interdit	01/01/04
44	<b>Dichlorprop</b>	<b>Interdit</b>	<b>01/01/04</b>
45	Dieldrine	Interdit	1972 ?
46	Diméfuron	Interdit	01/01/04
47	Dimétilan	Interdit (inexistant dans les bases de données)***	-
48	<b>Dinitrocrésol (DNOC)</b>	<b>Interdit</b>	<b>01/04/00</b>
49	Dinosèbe	Interdit	1991
50	<b>Dinoterbe</b>	<b>Interdit</b>	<b>01/10/97</b>
51	Disulfoton	Interdit	01/01/04
52	Endrine	Interdit	avant 1985
53	EPTC	Interdit	01/01/04
54	Ethidimuron	Interdit	01/01/04
55	Ethiofencarbe	Interdit	01/01/04
56	Ethion	Interdit (inexistant dans les bases de données)***	-
57	Fenpropathrine	Interdit	01/01/04
58	Fénuron	Interdit (inexistant dans les bases de données)***	-
59	<b>Ferbame</b>	<b>Interdit</b>	<b>1998</b>
60	fluridone	Interdit	01/01/04
61	Fonofos	Interdit	01/01/04
62	Formothion	Interdit	01/01/04
63	Furalaxyl	Interdit	01/01/04
64	Heptachlore	Interdit	01/01/73
65	Hexachlorobenzène	Interdit	01/01/73
66	<b>Hexachlorocyclohexane gamma (lindane)</b>	<b>Interdit</b>	<b>01/07/98</b>
67	Hexazinone	Interdit	01/01/04
68	Iodofenphos	Interdit	1996
69	Isazofos	Interdit	01/01/04
70	Isodrine	Interdit (inexistant dans les bases de données)***	-
71	Isofenphos	Interdit	01/01/04
72	Mépronil	Interdit	01/01/04
73	Méthoxychlore	Interdit (inexistant dans les bases de données)***	-
74	Métobromuron	Interdit	01/01/04
75	<b>Métolachlore</b>	<b>Interdit</b>	<b>01/01/04</b>
76	Métoxuron	Interdit sauf qqs usages	01/01/04
77	Mévinphos	Interdit	01/01/04
78	Monolinuron	Interdit	1997
79	<b>Monuron</b>	<b>Interdit (inexistant dans les bases de données)***</b>	-
80	Naphtalène	Interdit (inexistant dans les bases de données)***	-
81	Néburon	Interdit	1998
82	<b>Norflurazon</b>	<b>Interdit</b>	<b>01/01/04</b>
83	Ofurace	Interdit	01/01/04
84	<b>Oxadixyl</b>	<b>Interdit</b>	<b>01/01/04</b>

### Annexe 3

## Retraits et interdictions d'usage des substances actives recherchées

N°	Substance	Situation réglementaire en France des substances actives (mise à jour : juillet 2003) ; colonne sans objet pour les métabolites	date d'interdiction d'utilisation
85	Parathion éthyl	Interdit	01/10/02
86	Parathion méthyl	Interdit	01/01/04
87	Pentachlorobenzène	Interdit (inexistant dans les bases de données)***	-
88	Pentachlorophénol	Interdit (inexistant dans les bases de données)***	-
89	Phorate	Interdit	01/01/04
90	Phosphamidon	Interdit	01/01/04
91	Profenofos	Interdit	01/01/04
92	Promécarbe	Interdit	1992
93	Prométone	Interdit (inexistant dans les bases de données)***	-
94	<b>Prométryne</b>	<b>Interdit</b>	<b>01/01/04</b>
95	Propazine	Interdit (inexistant dans les bases de données)***	-
96	Propétamphos	Interdit	2000
97	Pyrazophos	Interdit	2001
98	Pyrifenox	Interdit	01/01/04
99	Pyrimiphos-éthyl	Interdit	2001
100	Quinalphos	Interdit	01/01/04
101	Quintozène	Interdit	2003
102	Sébuthylazine	Interdit (inexistant dans les bases de données)***	-
103	Secbuméton	Interdit	1992
104	<b>Simazine</b>	<b>Interdit</b>	<b>01/10/03</b>
105	Sulfotep	Interdit	01/01/04
106	<b>Tébutame</b>	<b>Interdit</b>	<b>2001</b>
107	Terbacil	Interdit	01/01/04
108	<b>Terbuméton</b>	<b>Interdit</b>	<b>1999</b>
109	Terbuphos	Interdit	01/01/04
110	<b>Terbuthylazine</b>	<b>Interdit (sauf en vigne jusqu'au 30/06/2004)</b>	<b>01/10/03</b>
111	<b>Terbutryne</b>	<b>Interdit</b>	<b>01/01/04</b>
112	Tétrachlorvinphos	Interdit	avant 1985
113	Tétradifon	Interdit	01/01/04
114	Thiazafluron	Interdit	01/01/04
115	Tralométhrine	Interdit	01/01/04
116	Triazophos	Interdit	1992

#### Légende

**En gras : substances retrouvées dans la région Rhône-Alpes**

\*\*\* : bases de données disponibles depuis 1985

*Annexe 4 : Seuils SEQ'EAU*

**SEQ'Eau superficielle - Version 1 élargie (août 2001)**  
**Altération Pesticides sur eaux brutes**

<b>QUALITE GLOBALE</b>								
<i>Classes d'aptitude</i>	<i>Bleu</i>		<i>Vert</i>		<i>Jaune</i>		<i>Orange</i>	<i>Rouge</i>
<b>2,4-D-ester (µ/l)</b>		<b>0,0001</b>		<b>0,001</b>		<b>0,1</b>		<b>0,5</b>
<b>Aldicarbe (µg/l)</b>		<b>0,05</b>		<b>0,5</b>		<b>1,3</b>		<b>2</b>
<b>Aldrine (µg/l)</b>		<b>0,01</b>		<b>0,1</b>		<b>0,2</b>		<b>0,3</b>
<b>Bifenoxy (µg/l)</b>		<b>0,07</b>		<b>0,7</b>		<b>1,4</b>		<b>2</b>
<b>Carbendazime (µg/l)</b>		<b>0,007</b>		<b>0,07</b>		<b>1</b>		<b>2</b>
<b>Carbofuran (µg/l)</b>		<b>0,015</b>		<b>0,15</b>		<b>1,5</b>		<b>2</b>
<b>Chlorfenvinfos (µg/l)</b>		<b>0,003</b>		<b>0,03</b>		<b>0,3</b>		<b>2</b>
<b>Chlorothalonil (µg/l)</b>		<b>0,004</b>		<b>0,04</b>		<b>0,1</b>		<b>2</b>
<b>Chlorpyrifos-éthyl (µg/l)</b>		<b>0,0005</b>		<b>0,005</b>		<b>0,05</b>		<b>0,4</b>
<b>Cymoxanil (µg/l)</b>		<b>0,06</b>		<b>0,6</b>		<b>1,3</b>		<b>2</b>
<b>Cyprodinil (µg/l)</b>		<b>0,1</b>		<b>1</b>		<b>1,5</b>		<b>2</b>
<b>o,p'-DDD (µg/l)</b>		<b>0,006</b>		<b>0,06</b>		<b>0,6</b>		<b>2</b>
<b>p,p'-DDD (µg/l)</b>		<b>0,006</b>		<b>0,06</b>		<b>0,6</b>		<b>2</b>
<b>o,p'-DDT (µg/l)</b>		<b>0,002</b>		<b>0,02</b>		<b>0,2</b>		<b>2</b>
<b>p,p'-DDT (µg/l)</b>		<b>0,002</b>		<b>0,02</b>		<b>0,2</b>		<b>2</b>
<b>Deltaméthrine (µg/l)</b>		<b>0,0002</b>		<b>0,002</b>		<b>0,02</b>		<b>2</b>
<b>Dieldrine (µg/l)</b>		<b>0,005</b>		<b>0,05</b>		<b>0,2</b>		<b>0,3</b>
<b>Dinoterbe (µg/l)</b>		<b>0,003</b>		<b>0,03</b>		<b>0,3</b>		<b>2</b>
<b>Endosulfan total (µg/l)</b>		<b>0,02</b>		<b>0,2</b>		<b>0,3</b>		<b>2</b>
<b>Endrine (µg/l)</b>		<b>0,003</b>		<b>0,03</b>		<b>0,3</b>		<b>2</b>
<b>Fenpropridine (µg/l)</b>		<b>0,006</b>		<b>0,06</b>		<b>0,1</b>		<b>2</b>
<b>Folpel (µg/l)</b>		<b>0,02</b>		<b>0,2</b>		<b>1,1</b>		<b>2</b>
<b>Isoproturon (µg/l)</b>		<b>0,1</b>		<b>0,2</b>		<b>1,1</b>		<b>2</b>
<b>Lindane (µg/l)</b>		<b>0,01</b>		<b>0,1</b>		<b>1,1</b>		<b>2</b>
<b>Linuron (µg/l)</b>		<b>0,1</b>		<b>0,5</b>		<b>1,3</b>		<b>2</b>
<b>Mancozèbe (µg/l)</b>		<b>0,1</b>		<b>1</b>		<b>1,5</b>		<b>2</b>
<b>Oxydemeton-méthyl (µg/l)</b>		<b>0,03</b>		<b>0,3</b>		<b>1,2</b>		<b>2</b>
<b>Parathion éthyl (µg/l)</b>		<b>0,00003</b>		<b>0,0003</b>		<b>0,03</b>		<b>2</b>
<b>Parathion méthyl (µg/l)</b>		<b>0,002</b>		<b>0,02</b>		<b>0,1</b>		<b>2</b>
<b>Simazine (µg/l)</b>		<b>0,02</b>		<b>0,2</b>		<b>1,1</b>		<b>2</b>
<b>Trifluraline (µg/l)</b>		<b>0,1</b>		<b>0,2</b>		<b>1,1</b>		<b>2</b>
<b>Autres Pesticides (µg/l)</b>		<b>0,1</b>		<b>0,7</b>		<b>1,4</b>		<b>2</b>
<b>Pesticides (somme) (µg/l)</b>		<b>0,5</b>		<b>2</b>		<b>3,5</b>		<b>5</b>

Source : Système d'évaluation de la qualité de l'eau des cours d'eau (version1), Etudes Agences de l'Eau n°64, Janvier 1999.

Cet ouvrage a été mis à jour par des études complémentaires.

**SEQ 'Eau souterraine - Version 0**

**Altération Pesticides**

Usage Eau potable						
Classes d'aptitude	Bleu clair	bleu foncé	Jaune	Rouge		
Aldrine (µg/l)		0,01	0,03	0,3		
Atrazine (µg/l)		0,05	0,10	2,0		
Atrazine déséthyl (µg/l)		0,05	0,1	2,0		
Dieldrine (µg/l)		0,01	0,03	0,3		
Diuron (µg/l)		0,05	0,1	2,0		
Isoproturon (µg/l)		0,05	0,1	2,0		
Heptachlore (µg/l)		0,01	0,03	0,3		
Heptachlore époxyde (µg/l)		0,01	0,03	0,3		
Lindane (µg/l)		0,05	0,1	2,0		
Simazine (µg/l)		0,05	0,1	2,0		
Simazine déséthyl		0,05	0,1	2,0		
Terbutylazine (µg/l)		0,05	0,1	2,0		
Total Parathion <sup>(1)</sup> (µg/l)		0,05	0,1	2,0		
Pesticides (autres) (µg/l)		0,05	0,1	2,0		
Total pesticides <sup>(2)</sup> (µg/l)		0,1	0,5	5		

(1) Total Parathion = somme des concentrations en parathion éthyl et parathion méthyl

(2) Total pesticides = somme de tous les pesticides individualisés, détectés et quantifiés

Usage patrimonial							
Classes d'aptitude	Bleu	Vert	Jaune	Orange	Rouge		
Indices d'aptitude		80	60	40	20		
Aldrine (µg/l)		0,001	0,005	0,01	0,05		
Atrazine (µg/l)		0,01	0,05	0,1	0,5		
Atrazine déséthyl (µg/l)		0,01	0,05	0,1	0,5		
Dieldrine (µg/l)		0,001	0,005	0,01	0,05		
Diuron (µg/l)		0,01	0,05	0,1	0,5		
Isoproturon (µg/l)		0,01	0,05	0,1	0,5		
Heptachlore (µg/l)		0,001	0,005	0,01	0,05		
Heptachlore époxyde (µg/l)		0,001	0,005	0,01	0,05		
Lindane (µg/l)		0,01	0,05	0,1	0,5		
Simazine (µg/l)		0,01	0,05	0,1	0,5		
Simazine déséthyl (µg/l)		0,01	0,05	0,1	0,05		
Terbutylazine (µg/l)		0,01	0,05	0,1	0,5		
Parathion éthyl (µg/l)		0,001	0,005	0,01	0,05		
Parathion méthyl (µg/l)		0,001	0,005	0,01	0,05		
Pesticides (autres) <sup>(2)</sup> (µg/l)		0,01	0,05	0,1	0,5		
Total pesticides <sup>(1)</sup> (µg/l)		0,01	0,05	0,1	0,5		

(1) Total pesticides = somme de tous les pesticides individualisés, détectés et quantifiés

(2) A titre de référence : liste des pesticides à rechercher préférentiellement dans les eaux souterraines d'après le protocole pour la mise en place du réseau national de connaissance des eaux souterraines

## STATIONS LES PLUS CONTAMINEES EAUX SUPERFICIELLES

Date de prélèvement	Nb de Matières actives	Somme des concentrations (µg/l)	Concentration maximale par substance  (avec [CMax]>= 2.00 µg/l)
------------------------	------------------------------	---------------------------------------	---

### ARDIÈRES À SAINT JEAN D'ARDIÈRES

14-mai-02	13	111.89	Aminotriazole (105.00 µg/l).
-----------	----	--------	------------------------------

### AZERGUES À LUCENAY

26-sept-01	5	4.93	AMPA (4.20 µg/l).
13-nov-01	2	17.70	Aminotriazole (15.90 µg/l).
04-déc-01	3	12.12	Aminotriazole (10.40 µg/l).
16-avr-02	8	15.71	Aminotriazole (10.60 µg/l), AMPA (4.22 µg/l).
14-mai-02	12	4.32	AMPA (2.37 µg/l).
11-juin-02	8	12.96	Aminotriazole (4.84 µg/l), AMPA (6.91 µg/l).

### DRAC À FONTAINE

15-janv-02	1	2.50	Bifénox (2.50 µg/l).
------------	---	------	----------------------

### ISÈRE À CHATEAUNEUF SUR ISÈRE

14-nov-01	3	4.03	acifluorfen (3.72 µg/l).
-----------	---	------	--------------------------

### L'EYGUES À ST MAURICE SUR EYGUES AU PONT DE LA D20

22-mai-02	2	7.75	Aminotriazole (7.65 µg/l).
-----------	---	------	----------------------------

### LA BARBEROLLE À ST MARCEL LES VALENCE À THODURE

26-sept-02	3	21.79	Aminotriazole (21.70 µg/l).
------------	---	-------	-----------------------------

### LA BOURBRE À CESSIEU AU LIEU-DIT LA MADELEINE

15-nov-01	4	12.11	Aminotriazole (12.00 µg/l).
21-janv-02	4	6.66	Aminotriazole (6.50 µg/l).

### LA BREVENNE, GUÉ AU NORD DE ST BEL

17-oct-02	3	3.39	Glyphosate (3.03 µg/l).
-----------	---	------	-------------------------

### LA CHALARONNE À THOISSEY

17-oct-02	11	3.84	Chlortoluron (2.20 µg/l).
-----------	----	------	---------------------------

### LA REYSSOUZE À BOURG EN BRESSE À LA GRAVIÈRE

18-juin-02	6	2.71	Triclopyr (2.40 µg/l).
27-août-02	4	2.84	Aminotriazole (2.36 µg/l).

### LA SEREINE À BEYNOST AU LIEU-DIT LA TUILERIE

25-juin-02	7	3.11	Folpel (2.50 µg/l).
21-août-02	9	26.93	Simazine (24.00 µg/l).
25-sept-02	4	13.24	Ferbame (13.00 µg/l).

Date de prélèvement	Nb de Matières actives	Somme des concentrations (µg/l)	Concentration maximale par substance (avec [CMax]>= 2.00 µg/l)
---------------------	------------------------	---------------------------------	--

---

### LE GIER À GIVORS AU PONT DE LA D2

11-sept-01	5	8.32	AMPA (2.51 µg/l), Glyphosate (5.54 µg/l).
20-nov-01	6	4.15	Aminotriazole (3.00 µg/l).
18-déc-01	5	3.48	Aminotriazole (3.10 µg/l).
28-janv-02	4	3.77	Aminotriazole (3.50 µg/l).

---

### LE LIGNON À CLEPPE AU PONT DE LA D112

27-août-02	7	16.54	Aminotriazole (15.90 µg/l).
------------	---	-------	-----------------------------

---

### LE MORGON À GLEIZÉ AU LIEU-DIT LES GRANDS MOULINS

23-mai-02	20	27.52	Aminotriazole (2.86 µg/l), Diuron (4.90 µg/l), Norflurazone (6.50 µg/l), Terbutylazine (3.80 µg/l).
-----------	----	-------	---

# STATIONS LES PLUS CONTAMINEES

## EAUX SOUTERRAINES

Date de prélèvement	Nb de Matières actives	Somme des concentrations (µg/l)	Concentration maximale par substance (avec [CMax]>= 0.50 µg/l)
---------------------	------------------------	---------------------------------	--

### FORAGE PRIVE DE PONT-DE-CLAIX

---

11-juin-02	3	1.24	Hexachlorocyclohexane bêta (1.09 µg/l).
18-sept-02	4	1.22	Hexachlorocyclohexane bêta (1.02 µg/l).
04-déc-02	4	1.40	Hexachlorocyclohexane bêta (0.85 µg/l).

### GALERIE NORD DE CHABEUIL

---

05-juin-02	2	0.69	Atrazine déséthyl (0.62 µg/l).
19-nov-02	1	1.24	Atrazine déséthyl (1.24 µg/l).

### PUIT DU CAMP DE LA VALBONNE

---

21-août-02	4	2.50	Aminotriazole (2.30 µg/l).
------------	---	------	----------------------------

### PUITS DES TERRES CARRÉES SUD

---

23-déc-02	3	3.86	Aminotriazole (3.80 µg/l).
-----------	---	------	----------------------------

### PUITS PRIVE DE FEYZIN

---

06-juin-02	1	0.55	Bromacil (0.55 µg/l).
------------	---	------	-----------------------

### SOURCE DE BEAUMONT LES VALENCE

---

19-août-02	5	2.55	Aminotriazole (2.20 µg/l).
------------	---	------	----------------------------

### SOURCE DES MALCONTENTES

---

27-nov-02	2	0.72	Atrazine déséthyl (0.68 µg/l).
-----------	---	------	--------------------------------

## MATIERES ACTIVES RETROUVEES EAUX SUPERFICIELLES

Matières actives	Famille d'usage	Fréquence de prélèvements positifs	Nombre de stations contaminées
2,4-D	Herbicides Autres	2.0%	13
2,4-MCPA	Herbicides Autres	0.8%	6
2,6-dichlorobenzamide	Métabolites	3.4%	7
Acétochlore	Herbicides Autres	0.8%	4
acifluorfen	Herbicides Autres	0.3%	2
Alachlore	Herbicides Autres	1.4%	8
Aldicarbe	Insecticides	0.1%	1
Aminotriazole	Herbicides Autres	47.1%	34
AMPA	Métabolites	67.6%	34
Anthraquinone	Autres Fonctions	0.2%	1
Atrazine	Herbicides Triazines	43.9%	41
Atrazine déséthyl	Métabolites	28.9%	33
Azoxystrobine	Fongicides	2.9%	9
Bentazone	Herbicides Autres	2.3%	9
Bifénox	Herbicides Autres	1.6%	2
Bromacil	Herbicides Autres	1.0%	5
Bromopropylate	Autres Fonctions	0.1%	1
Bupirimate	Fongicides	0.1%	1
Butraline	Herbicides Autres	0.1%	1
Carbendazime	Fongicides	0.4%	3
Carbofuran	Insecticides	0.7%	5
Chlorothalonil	Fongicides	0.1%	1
Chlorprophame	Herbicides Autres	0.3%	1
Chlorpyrifos-éthyl	Insecticides	0.4%	2
Chlortoluron	Herbicides Urées substituées	5.6%	15
Cyprodinil	Fongicides	0.1%	1
DDT pp'	Insecticides	0.1%	1
Dicamba	Herbicides Autres	0.2%	1
Dichlobenil	Herbicides Autres	0.3%	1
Dichlorprop	Herbicides Autres	1.4%	9
Diéthofencarbe	Fongicides	0.1%	1
Diflufenicanil	Herbicides Autres	1.0%	5
Dimethenamide	Herbicides Autres	0.5%	2
Diméthomorphe	Fongicides	0.5%	3
Dinitrocrésol	Autres Fonctions	0.5%	4
Dinoterbe	Herbicides Autres	0.1%	1
Diuron	Herbicides Urées substituées	21.2%	40
Endosulfan sulfate	Autres Fonctions	0.3%	2
Ferbame	Fongicides	0.2%	1
Flusilazole	Fongicides	0.1%	1

<b>Matières actives</b>	<b>Famille d'usage</b>	<b>Fréquence de prélèvements positifs</b>	<b>Nombre de stations contaminées</b>
Folpel	Fongicides	1.2%	9
Glyphosate	Herbicides Autres	46.7%	34
Hexachlorocyclohexane alpha	Insecticides	0.8%	3
Hexachlorocyclohexane bêta	Insecticides	0.3%	2
Hexachlorocyclohexane delta	Insecticides	0.5%	2
Hexachlorocyclohexane gamma	Insecticides	2.9%	11
Iprodione	Fongicides	0.7%	4
Isoproturon	Herbicides Urées substituées	5.1%	15
Kresoxim-méthyl	Fongicides	0.3%	2
Linuron	Herbicides Urées substituées	0.5%	3
Mécoprop	Herbicides Autres	1.4%	4
Métalaxyl	Fongicides	1.1%	7
Métazachlore	Herbicides Autres	0.4%	2
Méthabenzthiazuron	Herbicides Urées substituées	0.3%	2
Méthomyl	Insecticides	0.1%	1
Métolachlore	Herbicides Autres	10.8%	25
Monuron	Herbicides Urées substituées	0.1%	1
Myclobutanil	Fongicides	0.3%	2
Napropamide	Herbicides Autres	0.3%	2
Norflurazone	Herbicides Autres	3.6%	4
Oxadiazon	Herbicides Autres	6.8%	18
Oxadixyl	Fongicides	7.9%	17
Pendiméthaline	Herbicides Autres	0.4%	3
Perméthrine	Insecticides	0.1%	1
Phosalone	Insecticides	0.1%	1
Piperonyl butoxyde	Insecticides	1.0%	6
Procymidone	Fongicides	2.0%	3
Prométryne	Herbicides Triazines	0.1%	1
Propachlore	Herbicides Autres	0.1%	1
Propiconazole	Fongicides	0.4%	3
Propyzamide	Herbicides Autres	0.5%	3
Prosulfocarbe	Herbicides Autres	0.5%	2
Pyriméthanil	Fongicides	0.5%	3
Simazine	Herbicides Triazines	10.1%	27
Tébuconazole	Fongicides	1.1%	8
Tébutame	Herbicides Autres	3.7%	10
Terbuméton	Herbicides Triazines	1.1%	2
Terbuthylazine	Herbicides Triazines	9.6%	21
Terbuthylazine déséthyl	Métabolites	4.9%	9
Terbutryne	Herbicides Triazines	0.8%	1
Triallate	Herbicides Autres	0.4%	1
Triclopyr	Herbicides Autres	2.3%	14
Trifluraline	Herbicides Autres	0.7%	4

# ZONE D'IDENTIFICATION DES SUBSTANCES EAUX SUPERFICIELLES

Localisation	Nombre de matières actives identifiées	Matières actives quantifiées avec une fréquence supérieure à 50 %
AIN À SAINT MAURICE DE GOURDANS	6	-
ARDIÈRES À SAINT JEAN D'ARDIÈRES	23	2,6-dichlorobenzamide (55 %), Aminotriazole(70 %), AMPA(60 %), Azoxystrobine(56 %), Norflurazone(82 %), Oxadixyl(82 %), Procyimdone(55 %), Simazine(64 %), Terbutylazine(82 %), Terbutylazine déséthyl(82 %)
AZERGUES À LUCENAY	16	Aminotriazole (90 %), AMPA(100 %), Glyphosate(60 %)
BOURBRE À CHAVANOZ	7	Atrazine (73 %), Atrazine déséthyl(55 %)
CANAL CATELAN À LA VERPILLIÈRE LIEU-DIT FERME DE	10	Aminotriazole (63 %), AMPA(75 %)
CANAL FURE-MORGE À POLIÉNAS SUD-EST DES GLIÈRES	19	AMPA (69 %), Atrazine(75 %), Atrazine déséthyl(63 %)
DOUX À TOURNON SUR RHÔNE	2	-
DRAC À FONTAINE	7	Bifénox (64 %)
DRÔME À LIVRON SUR DRÔME	0	-
EYRIEUX À BEAUCHASTEL	5	-
GÈRE À VIENNE	5	Atrazine (55 %), Atrazine déséthyl(55 %)
ISÈRE À CHATEAUNEUF SUR ISÈRE	6	-
JABRON À MONTÉLIMAR	4	Atrazine (55 %), Atrazine déséthyl(64 %)
L'ARDÈCHE À VALLON-PONT-D'ARC CAMPING LES TUNNELS	8	-
L'AZERGUES À LEGNY À LA CÔTE 243	19	AMPA (63 %), Glyphosate(69 %)
L'EYGUES À ST MAURICE SUR EYGUES AU PONT DE LA D20	5	-
L'ORON À ST RAMBERT-D'ALBON	16	AMPA (69 %), Atrazine(100 %), Atrazine déséthyl(94 %), Glyphosate(63 %)
L'OUVÈZE AU POUZIN AU LIEU-DIT LES CLOS	8	-
L'OZON À SOLAIZE AU PONT DE LA D12	12	AMPA (75 %), Atrazine(69 %), Atrazine déséthyl(63 %), Glyphosate(63 %)
LA BARBEROLLE À ST MARCEL LES VALENCE À THODURE	15	Aminotriazole (63 %), AMPA(69 %), Atrazine(88 %), Atrazine déséthyl(81 %)
LA BIALLE À ST PIERRE D'ALBIGNY PRÉ DU SÉMINAIRE	5	-
LA BOURBRE À CESSIEU AU LIEU-DIT LA MADELEINE	12	Aminotriazole (69 %), AMPA(80 %), Atrazine(88 %), Atrazine déséthyl(94 %), Glyphosate(60 %)

<b>Localisation</b>	<b>Nombre de matières actives identifiées</b>	<b>Matières actives quantifiées avec une fréquence supérieure à 50 %</b>
LA BREVENNE, GUÉ AU NORD DE ST BEL	9	Aminotriazole (57 %), AMPA(81 %), Atrazine(56 %), Glyphosate(69 %)
LA CHALARONNE À THOISSEY	27	AMPA (88 %), Atrazine(100 %), Atrazine déséthyl(81 %), Glyphosate(56 %), Métolachlore(56 %)
LA COISE À MONTROND-LES-BAINS À LA GRAVIÈRE	16	Aminotriazole (60 %), AMPA(94 %), Atrazine(69 %), Glyphosate(88 %)
LA DRÔME À PONET ET ST AUBAN	6	-
LA LEYSSE AU BOURGET DU LAC PONT CHEMIN PAILLERET	7	-
LA LEYSSE D'AIGUEBELETTE À NANCES SUD DE BELLEMIN	8	-
LA REYSSOUZE À BOURG EN BRESSE À LA GRAVIÈRE	15	Aminotriazole (56 %), AMPA(88 %), Atrazine(75 %)
LA SEREINE À BEYNOST AU LIEU-DIT LA TUILERIE	25	AMPA (81 %), Atrazine(63 %)
LA TEYSSONNE À LA BENISSON-DIEU AU SUD DU BARRAGE	9	AMPA (88 %)
LA VÉORE À ETOILE SUR RHÔNE AU LIEU-DIT FUMAT	18	Atrazine (100 %), Atrazine déséthyl(100 %)
LE FORON À SCIEZ AU LIEU-DIT LE DOMAINE DE COUDRÉE	10	AMPA (81 %), Glyphosate(75 %)
LE GAND À L'HÔPITAL-SUR-RHINS	10	AMPA (75 %)
LE GARON À BRIGNAIS PASSERELLE BOIS D'ARNAUD	17	Aminotriazole (81 %), AMPA(81 %), Glyphosate(63 %)
LE GELON À CHAMOUSSET AU PONT DE LA D204	9	AMPA (56 %)
LE GIER À GIVORS AU PONT DE LA D2	19	Aminotriazole (56 %), AMPA(100 %), Glyphosate(81 %), Oxadiazon(63 %)
LE LIGNON À CLEPPE AU PONT DE LA D112	9	AMPA (75 %), Glyphosate(56 %)
LE MORGON À GLEIZÉ AU LIEU-DIT LES GRANDS MOULINS	39	2,6-dichlorobenzamide (88 %), Aminotriazole(63 %), AMPA(94 %), Diuron(81 %), Glyphosate(88 %), Norflurazone(94 %), Oxadixyl(100 %), Simazine(100 %), Terbutylazine(94 %), Terbutylazine déséthyl(100 %)
LE SEYMARD À ST MAURICE DE REMENS AU HYERON	8	Atrazine (56 %), Métolachlore(63 %)
LE SIERROZ À AIX LES BAINS AU NORD DE LA FIN	8	AMPA (75 %)
LE TOISON À VILLIEU-LOYES-MOLLON	18	AMPA (75 %), Atrazine(88 %), Glyphosate(75 %)
LES USSES À SEYSSEL AU NORD DU PONT DE BASSY	9	AMPA (75 %)
REYSSOUZE À PONT DE VAUX	20	Atrazine (91 %), Atrazine déséthyl(82 %)
RHÔNE À CHARMES SUR RHÔNE	12	Atrazine (56 %)
RHÔNE À JONS	6	-

<b>Localisation</b>	<b>Nombre de matières actives identifiées</b>	<b>Matières actives quantifiées avec une fréquence supérieure à 50 %</b>
ROUBION À MONTÉLIMAR	4	Atrazine (73 %), Atrazine déséthyl(64 %)
SAÔNE À CRÊCHES SUR SAÔNE	17	Atrazine (79 %)
SAÔNE À LYON	15	Atrazine (81 %)
VEYLE À PONT DE VEYLE	26	Atrazine (91 %), Atrazine déséthyl(73 %), Métolachlore(55 %), Terbutryne(55 %)

## MATIERES ACTIVES RETROUVEES EAUX SOUTERRAINES

Matières actives	Famille d'usage	Fréquence de prélèvements positifs	Nombre de stations contaminées
Aminotriazole	Herbicides Autres	21.2%	14
AMPA	Métabolites	35.6%	15
Anthraquinone	Autres Fonctions	0.8%	1
Atrazine	Herbicides Triazines	44.2%	26
Atrazine déséthyl	Métabolites	45.3%	24
Bentazone	Herbicides Autres	3.5%	3
Bromacil	Herbicides Autres	0.4%	1
Diuron	Herbicides Urées substituées	1.9%	4
Folpel	Fongicides	0.4%	1
Glyphosate	Herbicides Autres	11.0%	9
Hexachlorocyclohexane alpha	Insecticides	1.2%	1
Hexachlorocyclohexane bêta	Insecticides	1.2%	1
Hexachlorocyclohexane delta	Insecticides	1.2%	1
Hexachlorocyclohexane gamma	Insecticides	0.8%	1
Métolachlore	Herbicides Autres	5.0%	7
Oxadiazon	Herbicides Autres	1.9%	2
Oxadixyl	Fongicides	3.9%	4
Procymidone	Fongicides	0.4%	1
Simazine	Herbicides Triazines	11.6%	9
Tébuconazole	Fongicides	0.8%	2
Terbutylazine	Herbicides Triazines	4.3%	2
Terbutylazine déséthyl	Métabolites	7.6%	2
Triadimérol	Fongicides	0.4%	1

Tableau des matières actives, leur famille d'usage, la fréquence de prélèvements positifs, le nombre de stations contaminées : Données ESO

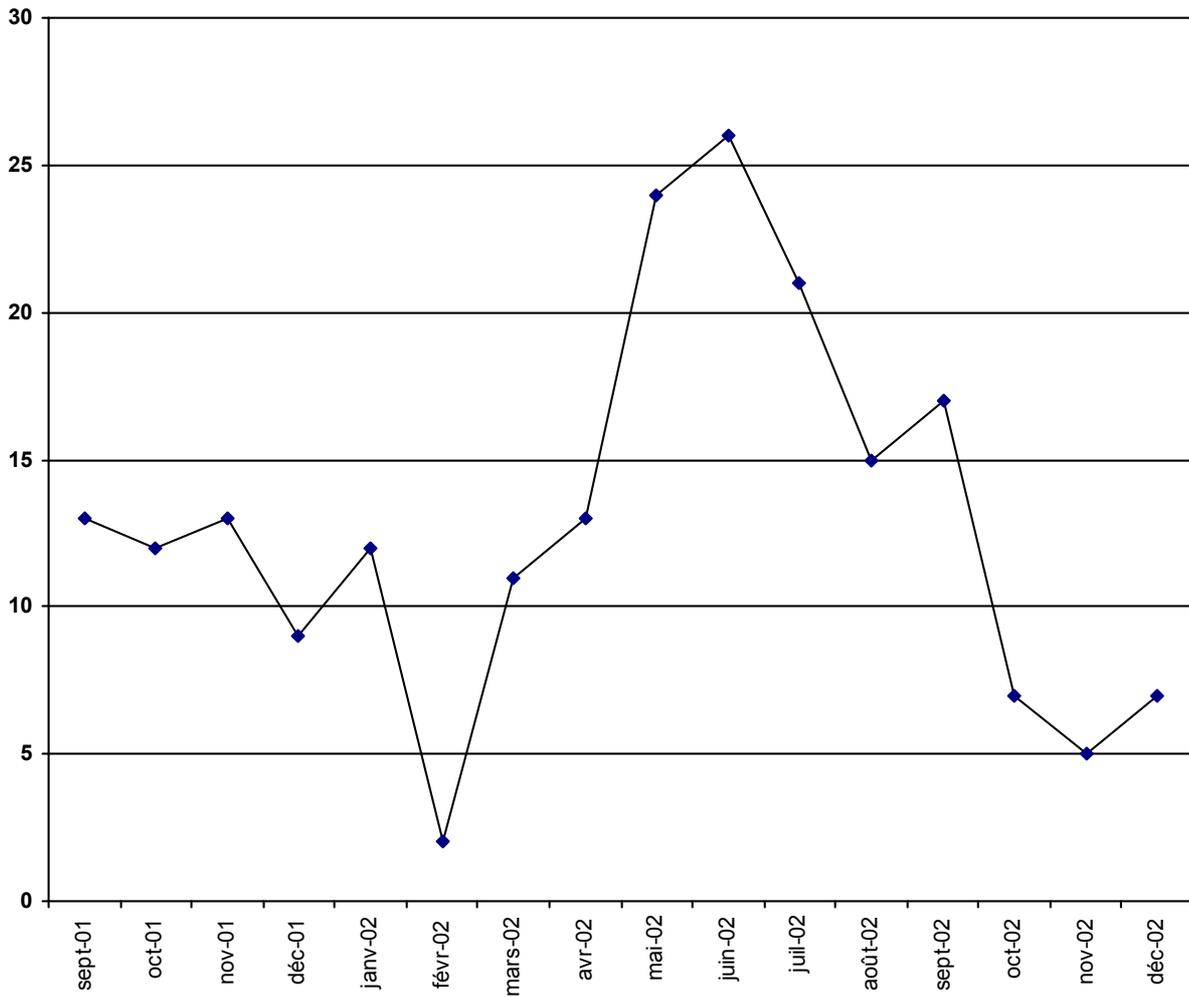
## ZONE D'IDENTIFICATION DES SUBSTANCES EAUX SOUTERRAINES

Localisation	Nombre de Matières Actives	Matières actives quantifiées avec une fréquence supérieure à 10 %
AEP DE MEYZIEU	7	Aminotriazole (13 %), AMPA(43 %), Atrazine(25 %), Atrazine déséthyl(13 %), Bentazone(75 %), Folpel(13 %), Simazine(13 %)
CAPTAGE DE BEAUREGARD	3	Atrazine (80 %), Atrazine déséthyl(60 %), Oxadixyl(40 %)
CAPTAGE DE LA TOUR	9	Aminotriazole (13 %), AMPA(38 %), Atrazine(100 %), Atrazine déséthyl(100 %), Glyphosate(13 %), Métolachlore(13 %), Oxadixyl(25 %), Simazine(50 %)
CAPTAGE DE PONT-EVÈQUE	6	Aminotriazole (13 %), AMPA(50 %), Atrazine(88 %), Atrazine déséthyl(100 %), Glyphosate(13 %), Métolachlore(13 %)
CAPTAGE DES CHATAIGNIERS	2	Atrazine (80 %), Oxadiazon(60 %)
CAPTAGE SAMSON	7	Aminotriazole (38 %), AMPA(38 %), Glyphosate(13 %), Oxadixyl(50 %), Simazine(88 %), Terbutylazine(100 %), Terbutylazine déséthyl(100 %)
CAPTAGE SMARD	7	Aminotriazole (13 %), AMPA(38 %), Atrazine(88 %), Atrazine déséthyl(88 %), Diuron(25 %), Procymidone(13 %), Simazine(25 %)
DRAIN DE L'ÉCANCIÈRE	8	Aminotriazole (13 %), AMPA(38 %), Atrazine(88 %), Atrazine déséthyl(88 %), Bentazone(25 %), Glyphosate(13 %), Métolachlore(13 %), Simazine(13 %)
FORAGE DE FARAMANS F2	2	Atrazine (67 %), Atrazine déséthyl(33 %)
FORAGE DE GERIGE	0	-
FORAGE DE L'ILE - QUATERNAIRE	2	Atrazine (100 %), Atrazine déséthyl(67 %)
FORAGE DE LA RONTA	6	Aminotriazole (13 %), AMPA(38 %), Atrazine(88 %), Atrazine déséthyl(88 %), Glyphosate(13 %), Simazine(75 %)
FORAGE DE LA SOURCE DU TROU BLEU	2	AMPA (25 %), Métolachlore(13 %)
FORAGE DU RIVAL	2	Atrazine (20 %), Atrazine déséthyl(40 %)
FORAGE DU VERNAY NORD	2	Atrazine (67 %), Atrazine déséthyl(17 %)
FORAGE LES PRÉS CHAUPUIS	4	Aminotriazole (25 %), AMPA(25 %), Atrazine(13 %), Atrazine déséthyl(63 %)

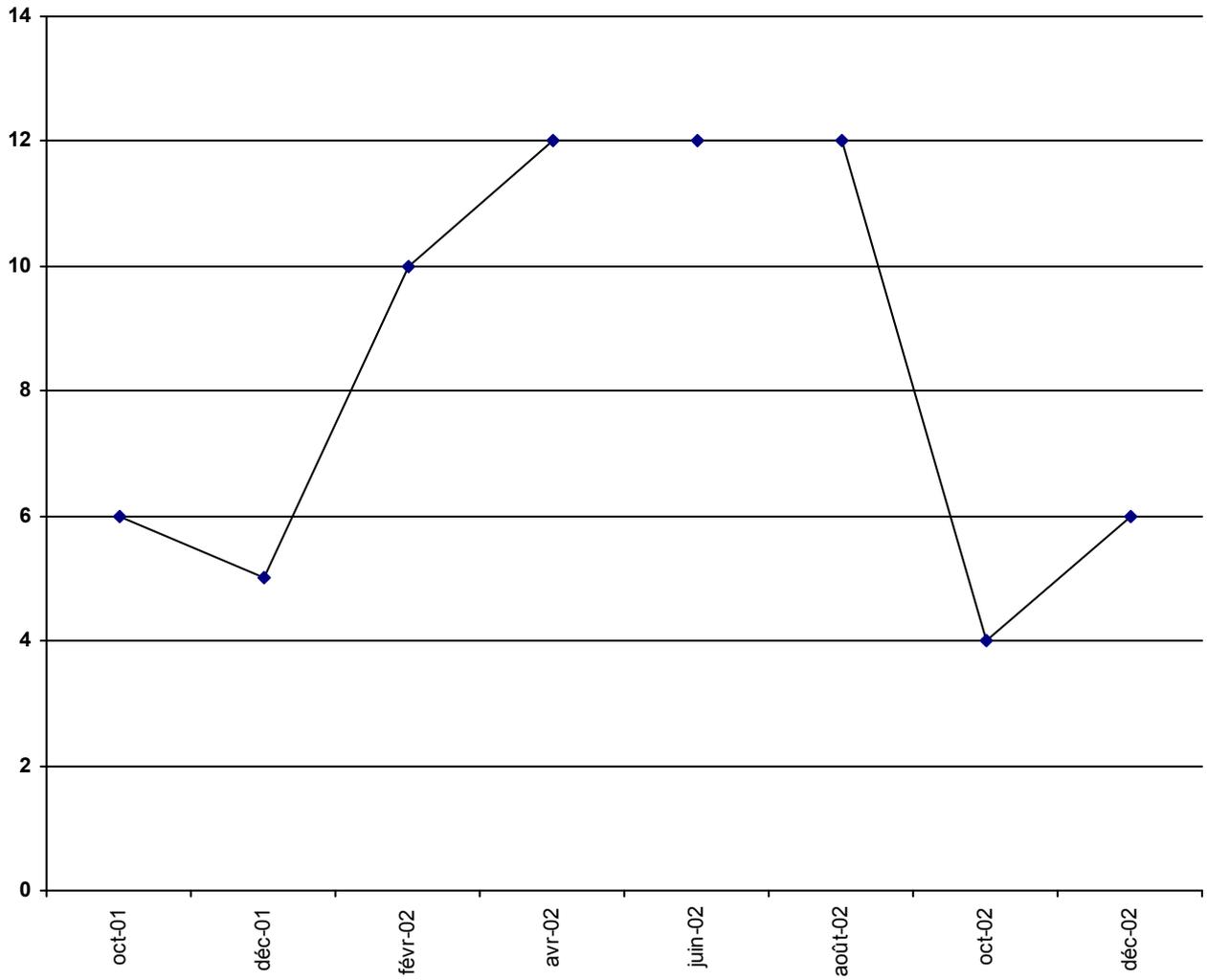
<b>Localisation</b>	<b>Nombre de Matières Actives</b>	<b>Matières actives quantifiées avec une fréquence supérieure à 10 %</b>
FORAGE PRIVE DE LINGTIER	0	-
FORAGE PRIVE DE PONT-DE-CLAIX	4	Hexachlorocyclohexane alpha (75 %), Hexachlorocyclohexane bêta(75 %), Hexachlorocyclohexane delta(75 %),
GALERIE DE LA GERE	1	Atrazine déséthyl (20 %)
GALERIE NORD DE CHABEUIL	2	Atrazine (67 %), Atrazine déséthyl(100 %)
PEYRAOU DU MOULIN	0	-
PUIT DU CAMP DE LA VALBONNE	6	Aminotriazole (38 %), AMPA(38 %), Atrazine(38 %), Atrazine déséthyl(88 %), Diuron(13 %), Glyphosate(25 %)
PUIT DU LUIZARD 1	7	Aminotriazole (13 %), AMPA(38 %), Atrazine(13 %), Atrazine déséthyl(63 %), Diuron(13 %), Glyphosate(25 %), Tébuconazole(13 %)
PUIT DU MOULIN DE GOLLEY	7	Aminotriazole (25 %), AMPA(25 %), Anthraquinone(13 %), Atrazine(100 %), Atrazine déséthyl(100 %), Bentazone(13 %), Métolachlore(13
PUITS D'AZIEU SAINT-EXUPERY P1	0	-
PUITS DE BALAN	1	Atrazine déséthyl (67 %)
PUITS DE CRACHE	0	-
PUITS DE LA DAME - SUD	1	Atrazine (17 %)
PUITS DE PERONNAS - P2	2	Atrazine (67 %), Atrazine déséthyl(67 %)
PUITS DE SAINT-JEAN-D'ARDIERES F5	2	Simazine (67 %), Terbutylazine(50 %)
PUITS DES FELINS P4	0	-
PUITS DES PRES NOUVEAUX	2	Atrazine (67 %), Atrazine déséthyl(67 %)
PUITS DES REYNIERES	1	Atrazine (20 %)

<b>Localisation</b>	<b>Nombre de Matières Actives</b>	<b>Matières actives quantifiées avec une fréquence supérieure à 10 %</b>
PUITS DES ROMANETTES	0	-
PUITS DES TERRES CARRÉES SUD	5	Aminotriazole (13 %), AMPA(25 %), Atrazine(100 %), Atrazine déséthyl(100 %), Simazine(50 %)
PUITS DU BELLATON NOUVEAU	3	Atrazine (100 %), Atrazine déséthyl(83 %), Métolachlore(33 %)
PUITS LES ILES P4	1	Atrazine (40 %)
PUITS PRIVE DE FEYZIN	1	Bromacil (25 %)
PUITS PRIVE LES CHASSIS	1	Oxadixyl (40 %)
SOURCE DE BEAUMONT LES VALENCE	10	Aminotriazole (63 %), AMPA(50 %), Atrazine(100 %), Atrazine déséthyl(100 %), Diuron(13 %), Glyphosate(38 %), Métolachlore(75 %), Simazine(13
SOURCE DE LA DOUAI	0	-
SOURCE DES MALCONTENTS	3	Atrazine (100 %), Atrazine déséthyl(100 %), Oxadiazon(33 %)
SOURCE DU DRAILLANT	3	Aminotriazole (33 %), AMPA(29 %), Glyphosate(14 %)
SOURCE DU MOULIN DE TIRIEU	0	-

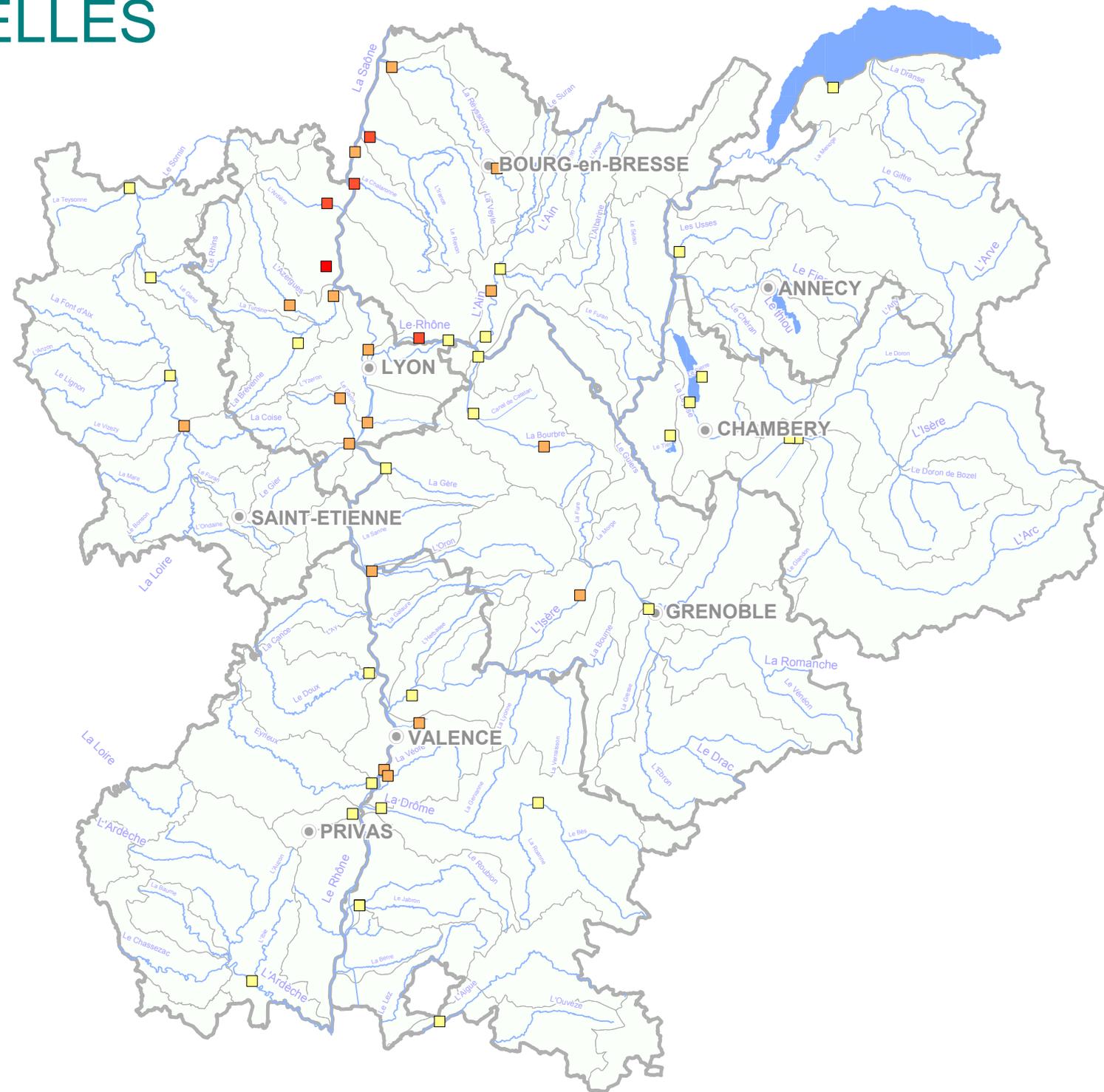
# EVOLUTION ANNUELLE DU NOMBRE DE STATIONS AVEC UNE CONCENTRATION TOTALE SUPERIEURE A 0.50 µg/l EAUX SUPERFICIELLES



# EVOLUTION ANNUELLE DU NOMBRE DE STATIONS AVEC UNE CONCENTRATION TOTALE SUPERIEURE A 0.10 µg/l EAUX SOUTERRAINES



# EAUX SUPERFICIELLES



## Nombre de matières actives

- moins de 10 (28)
- de 11 à 20 (17)
- de 21 à 30 (4)
- plus de 30 (1)

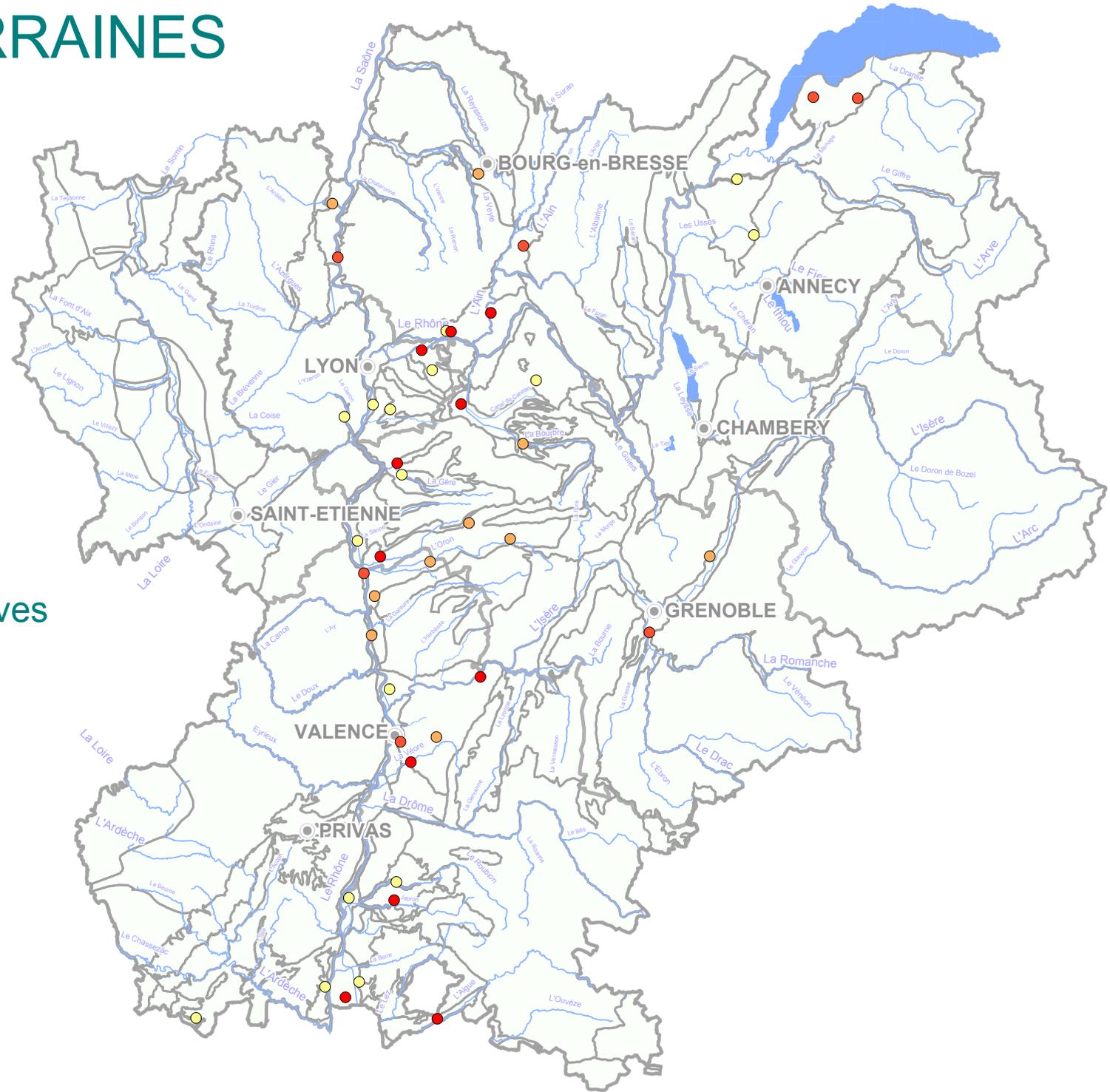


Limites de départements



Limites de bassins versants

# EAUX SOUTERRAINES



## Nombre de matières actives

- moins de 2 (16)
- de 2 à 3 (10)
- de 3 à 6 (7)
- plus de 6 (11)

~ Limites de départements  
~ Limites d'entités hydrogéologiques

N°	Substances retrouvées	Type	Usages autorisés en France au cours de la vie de la substance active (certains usages peuvent avoir été omis)	Type de ressource en eau
1	2,4-D	H	ZNA, prairies	ESU
2	2,4-MCPA	H	GC, prairies	ESU
3	2,6-Dichlorobenzamide	M	cf dichlobénil	ESU
4	Acétochlore	H	M	ESU
5	acifluorfen	H	GC, ZNA, A, V	ESU
6	Alachlore	H	M GC	ESU
7	Aldicarbe	I	V M GC ORN	ESU
8	Aminotriazole	H	V A ZNA ORN	ESU/ESO
9	AMPA	M	cf glyphosate	ESU/ESO
10	Antraquinone	Autres	M GC	ESU/ESO
11	Atrazine déséthyl	M	cf atrazine	ESU/ESO
12	Atrazine	H	M GC A ZNA	ESU/ESO
13	Azoxystrobine	F	V Mar GC	ESU
14	Bentazone	H	M GC PAM	ESU/ESO
15	Bifénox	H	GC prairies	ESU
16	Bromacile	H	A PAM ZNA	ESU/ESO
17	Bromopropylate	I	V A Mar	ESU
18	Bupirimate	F	A Mar ZNA Orn	ESU
19	Butraline	H	A Mar V ZNA Orn	ESU
20	Carbendazime	F	V A GC Mar ZNA	ESU
21	Carbofuran	I	M Mar GC PAM ZNA Orn	ESU
22	Chlorothalonil	F	GC Mar ZNA V	ESU
23	Chlorprophame	H	Mar ZNA Orn	ESU
24	Chlorpyriphos-éthyl	I	V A M Mar ZNA Orn	ESU
25	Chlortoluron	H	GC PAM	ESU
26	Cyprodinil	F	A GC Mar V	ESU
27	DDT pp'	I	Nombreux	ESU
28	Dicamba	H	M ZNA	ESU
29	Dichlobenil	H	A PAM ZNA V Orn	ESU
30	Dichlorprop	H	A GC ZNA Forêts Prairies	ESU
31	Diéthofencarbe	F	Mar V	ESU
32	Diflufenicanil	H	GC ZNA ORN	ESU
33	Dimethenamide	H	M ZNA	ESU
34	Diméthomorphe	F	V Mar	ESU
35	Dinitrocrésol (DNOC)	I(F)	V A	ESU
36	Dinoterbe	H	M Mar Prairies	ESU
37	Diuron	H	V A ZNA GC Mar Orn	ESU/ESO
38	Endosulfan sulfate	F I	A Mar GC ZNA Orn	ESU
39	Ferbame	F	A V pdt	ESU
40	Flusilazole	F	V A GC M Mar	ESU
41	Folpel	F	V A GC Mar	ESU/ESO
42	Glyphosate	H	ZNA et toutes zones cultivées	ESU/ESO
43	Hexachlorocyclohexane alpha	M	cf HCH gamma ou lindane	ESU/ESO
44	Hexachlorocyclohexane bêta	M	cf HCH gamma ou lindane	ESU/ESO
45	Hexachlorocyclohexane delta	M	cf HCH gamma ou lindane	ESU/ESO
46	Hexachlorocyclohexane gamma (lindane)	I	toutes cultures	ESU/ESO
47	Iprodione	F	V A Mar GC ZNA	ESU

N°	Substances retrouvées	Type	Usages autorisés en France au cours de la vie de la substance active (certains usages peuvent avoir été omis)	Type de ressource en eau
48	Isoproturon	H	GC	ESU
49	Krésoxim-méthyl	F	V A GC Orn ZNA	ESU
50	Linuron	H	V A GC Mar PAM	ESU
51	Mécoprop	H	GC ZNA	ESU
52	Métalaxyl	F	V M Mar GC	ESU
53	Métazachlore	H	GC PAM ZNA Mar Orn	ESU
54	Méthabenzthiazuron	H	GC	ESU
55	Méthomyl	I	GC V A Mar Orn	ESU
56	Métolachlore	H	M GC	ESU/ESO
57	Monuron	H	ZNA ZA ?	ESU
58	Myclobutanil	F	V A Mar ZNA Orn For	ESU
59	Napropamide	H	V A GC	ESU
60	Norflurazon	H	V A	ESU
61	Oxadiazon	H	V A ZNA GC pdt Orn PAM	ESU/ESO
62	Oxadixyl	H	V Mar GC ZNA Orn	ESU/ESO
63	Pendiméthaline	H	V A M GC Mar ZNA Orn PAM	ESU
64	Perméthrine	I	locaux POA / POV	ESU
65	Phosalone	I	V A GC Mar ZNA For	ESU
66	Piperonyl butoxyde	I	A M GC Mar DDD ZNA Orn For	ESU
67	Procymidone	F	V Mar A GC	ESU/ESO
68	Prométryne	H	GC Mar	ESU
69	Propachlore	H	GC Mar	ESU
70	Propiconazole	F	GC Mar ZNA Orn	ESU
71	Propyzamide	H	GC A V Mar ZNA For	ESU
72	Prosulfocarbe	H	GC PAM	ESU
73	Pyriméthanil	F	V A Mar ZNA GC	ESU
74	Simazine	H	M V A ZNA Mar Orn For	ESU/ESO
75	Tébuconazole	F	V A GC Mar ZNA M	ESU/ESO
76	Tébutame	H	GC	ESU
77	Terbuméton	H	V	ESU
78	Terbutylazine déséthyl	M	cf terbutylazine	ESU/ESO
79	Terbutylazine	H	V M A Orn	ESU/ESO
80	Terbutryne	H	M GC Mar	ESU
81	Triadiménol	F	V A Mar GC Orn ZNA	ESO
82	Triallate	H	GC Mar	ESU
83	Triclopyr	H	For Prairies ZNA	ESU
84	Trifluraline	H	GC Mar Orn ZNA PAM	ESU

**Abréviations :**

**F** = fongicide ; **H** = herbicide ; **I** = insecticide ; **M** = métabolite ; **ESU** = eaux superficielles ;

**ESO** : eaux souterraines ; **POA** = produit d'origine animale ; **POV** = produit d'origine végétale

**A** = Arboriculture ; **GC** = Grandes Cultures ; **M** = maïs ; **Mar** = maraîchage ; **pdt** = pomme de terre ; **V** = viticulture ;

**Orn** : ornement ; **For** : forêts ; **PAM** : plantes aromatique et médicinales ;

**DDD** = Dératisation Désinsectisation Démoustication ; **ZNA** = zone non agricole

**DIREN RA**

**Ministère de l'Écologie et du Développement durable**

**Direction régionale de l'environnement Rhône-Alpes**

Toute reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de la DIREN RA, est illicite (loi du 11 mars 1957). Cette reproduction par quelque procédé que ce soit constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Coordination et mise en page : DIREN RA/SEMA

Reprographie : DIREN

Achevé d'imprimer : décembre 2003

Dépôt légal : décembre 2003

ISBN : 2-11-094461-7

ISSN : en cours

Collection Dossier DIREN RA : 03-005-D

Cet ouvrage est téléchargeable sur le site internet de la DIREN RA

208 bis rue Garibaldi 69422 LYON Cedex 03

Secrétariat : 04 37 48 36 70 Télécopie : 04 37 48 36 71

[diren@rhone-alpes.environnement.gouv.fr](mailto:diren@rhone-alpes.environnement.gouv.fr)

[www.environnement.gouv.fr/rhone-alpes](http://www.environnement.gouv.fr/rhone-alpes)

# Etat des lieux des pesticides dans les eaux de la région Rhône-Alpes

Campagne de septembre 2001 à décembre 2002

## Résumé :

Ce rapport exploite les résultats du réseau d'observation régional des pesticides dans les eaux de Rhône-Alpes pour la campagne de suivi réalisée de septembre 2001 à décembre 2002. Il fait une analyse cartographique et statistique des principaux résultats obtenus.

La Direction régionale de l'environnement Rhône-Alpes est un service déconcentré du Ministère de l'Ecologie et du Développement durable, sous tutelle du Préfet de Région.

La DIREN RA est de plus Délégation de bassin Rhône- Méditerranée- Corse, sous tutelle du Préfet coordonnateur de bassin, préfet de Région.

Elle assure le rôle de tête de réseau des services de l'Etat, départementaux ou régionaux, en matière d'environnement.

Elle a pour mission :

- connaître et faire connaître l'environnement
  - protéger et valoriser le patrimoine
- animer et coordonner la politique de l'eau au niveau du bassin RMC
- intégrer l'environnement à l'amont des grands projets d'aménagement
  - participer au développement régional
  - animer, former et informer.

**Dossier**  
**DIREN RA : 03-005-D**



**ISBN : 2-11-094461-7**  
**ISSN : en cours**

208 bis rue Garibaldi 69422 LYON cedex 03

[www.environnement.gouv.fr/rhone-alpes](http://www.environnement.gouv.fr/rhone-alpes)

## Information sur la station

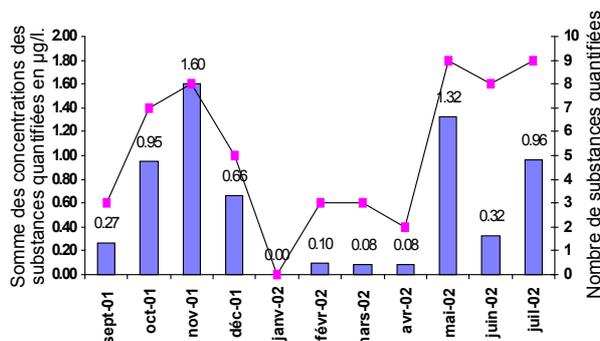
Code national:	06047200
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	REYSSOUZE
Bassin versant (km <sup>2</sup> ):	485
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ain
Commune:	PONT DE VAUX
Coord. X Lambert 2 étendu:	799905
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2162010
Petite région agricole:	Bresse



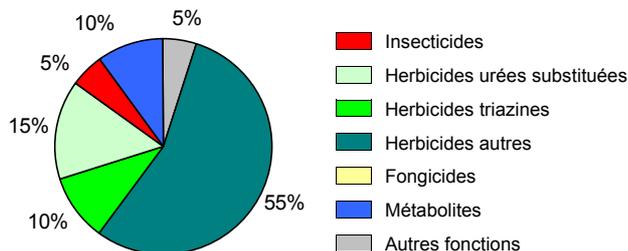
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au	31/12/2002
Nombre de prélèvements	11	
Nombre de substances analysées	313	
Nombre de substances quantifiées	20	

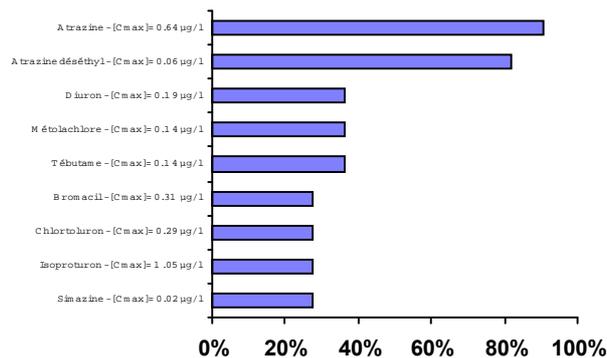
## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Répartition par fonction de matières actives



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. Dominante grandes cultures. Contamination marquée par les pesticides (Eau de qualité moyenne - paramètres déclassants atrazine, isoproturon et 2,4 D). Les pics de concentration correspondent aux traitements appliqués sur céréales d'hiver (octobre-novembre) et de printemps (mai).

### Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, 2,6-dichlorobenzamide, Carbofuran, Isoproturon, Chlortoluron, Diuron, Atrazine, Simazine, 2,4-D, Dichlorprop, Alachlore, Métolachlore, Triclopyr, Tébutame, Oxadiazon, Dimethenamide, Bromacil, Acétochlore, 2,4-MCPA, Dinitrocrésol.

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	1.60 µg/l
Concentration cumulée minimum/prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélév.	9
Nombre minimum de subst. quantifi./prélév.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	45.45%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	54.55%

## Information sur la station

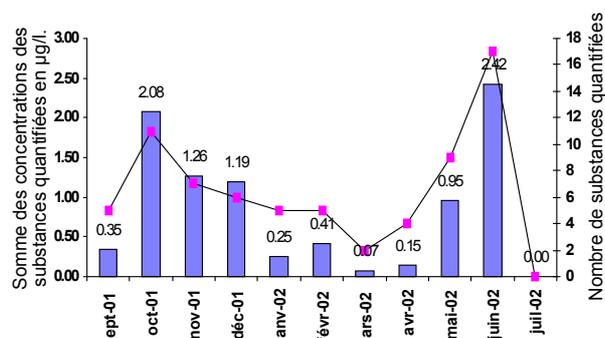
Code national:	06049000
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	VEYLE
Bassin versant (km <sup>2</sup> ):	650
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ain
Commune:	PONT DE VEYLE
Coord. X Lambert 2 étendu:	794390
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2144575
Petite région agricole:	Bresse



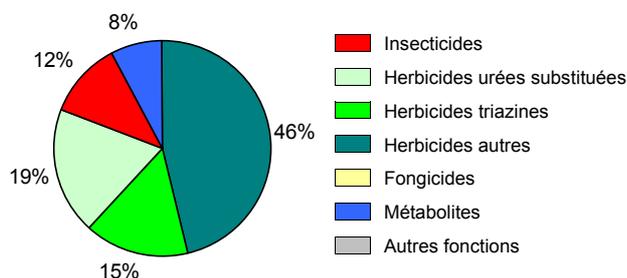
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au	31/12/2002
Nombre de prélèvements	11	
Nombre de substances analysées	313	
Nombre de substances quantifiées	26	

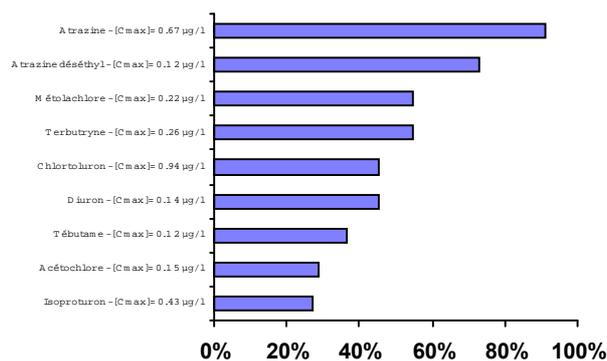
## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Répartition par fonction de matières actives



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. Dominante grandes cultures. Contamination marquée par les pesticides (eau de qualité moyenne - paramètres déclassants : atrazine, isoproturon, total substances Chlortoluron, métolachlore, terbutryne et 2,4 D). Les pics de concentration correspondent aux traitements appliqués sur céréales d'hiver (octobre-novembre) et de printemps (mai).

### Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Terbutylazine déséthyl, Hexachlorocyclohexane gamma, Carbofuran, Hexachlorocyclohexane bêta, Chlortoluron, Diuron, Linuron, Méthabenzthiazuron, Isoproturon, Terbutylazine, Terbutryne, Atrazine, Simazine, Oxadiazon, Alachlore, Acétochlore, Bentazone, Bromacil, Dimethenamide, Dichlorprop, Tébutame, Prosulfofcarbe, Triclopyr, Métolachlore, 2,4-D.

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	2.42 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélév.	17
Nombre minimum de subst. quantifi./prélév.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	45.45%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	72.73%

## Information sur la station

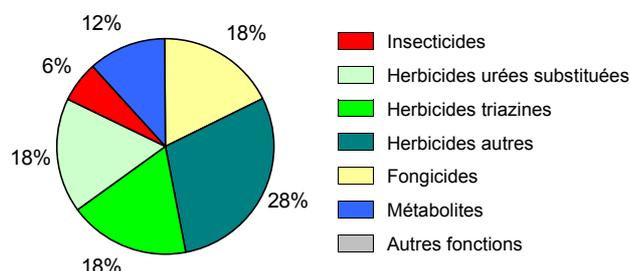
Code national:	06049600
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	SAONE
Bassin versant (km <sup>2</sup> ):	530
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ain
Commune:	CRECHES SUR SAONE
Coord. X Lambert 2 étendu:	790655
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2140850
Petite région agricole:	Bugey quatre Cantons



## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au	31/12/2002
Nombre de prélèvements	14	
Nombre de substances analysées	313	
Nombre de substances quantifiées	17	

## Répartition par fonction de matières actives



## Commentaires et liste des substances quantifiées

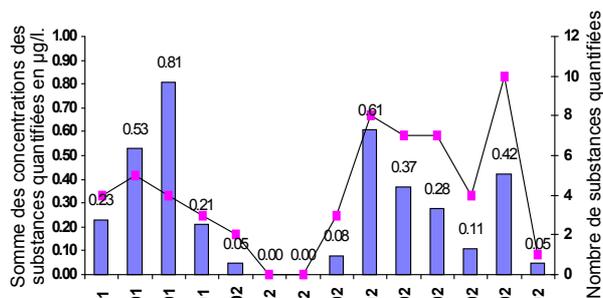
### Commentaires :

Station intermédiaire sur la Saône. Contamination marquée par les pesticides (eau de qualité moyenne - paramètres déclassants atrazine, isoproturon, folpel). Influence de la Seille, de la Reyssouze, de la Veyle. Les matières actives spécifiques de la vigne proviennent certainement des affluents rive droite du mâconnais. (Bourbonne, Mouge, Petite Grosne)

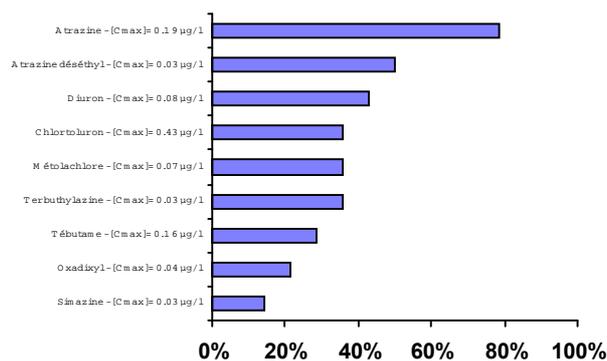
### Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Terbutylazine déséthyl, Carbofuran, Isoproturon, Chlortoluron, Diuron, Atrazine, Terbutylazine, Simazine, Bentazone, Alachlore, Métolachlore, Tébutame, Norflurazone, Oxadixyl, Azoxystrobine, Folpel.

## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes

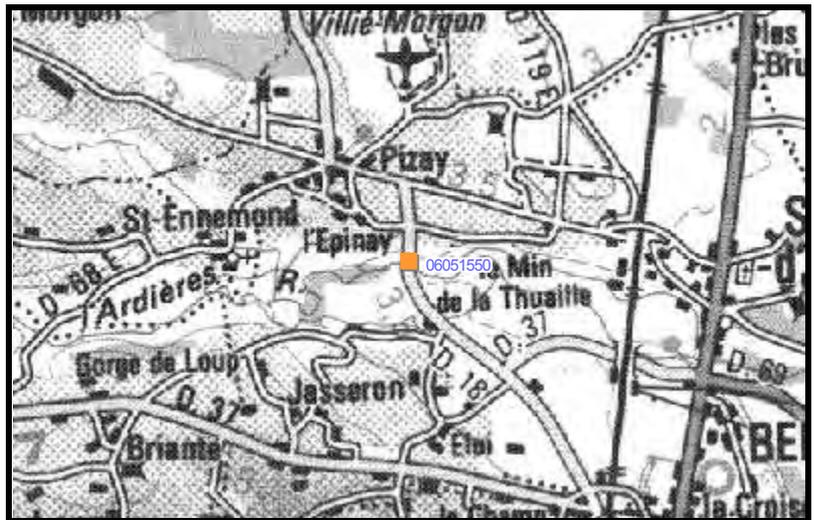


## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.81 µg/l
Concentration cumulée minimum/prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélév.	10
Nombre minimum de subst. quantifi./prélév.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	21.43%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	57.14%

## Information sur la station

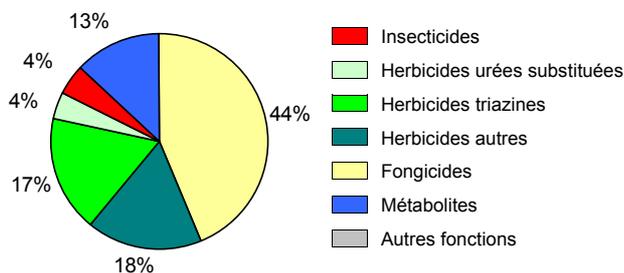
Code national:	06051550
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	ARDIERES
Bassin versant (km²):	144
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Rhône
Commune:	SAINT JEAN D'ARDIERES
Coord. X Lambert 2 étendu:	783625
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2128035
Petite région agricole:	Beaujolais viticole-Mâconnais



## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au	31/12/2002
Nombre de prélèvements	11	
Nombre de substances analysées	316	
Nombre de substances quantifiées	23	

## Répartition par fonction de matières actives



## Commentaires et liste des substances quantifiées

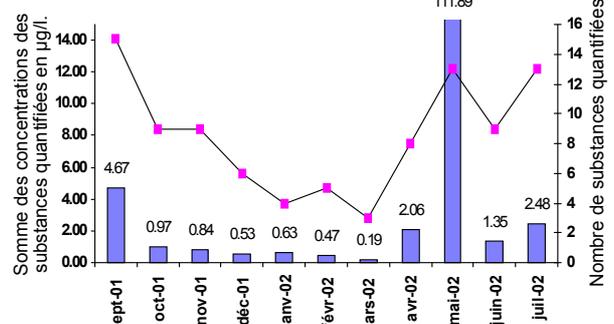
### Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. Influence très marquée de la viticulture. Contamination très nette par les pesticides (eau de qualité médiocre). De nombreuses substances (23) ont été quantifiées dans le cours d'eau. La pointe sur les concentrations cumulées en Mai 2002 est liée à un pic de concentration de l'aminotriazole.

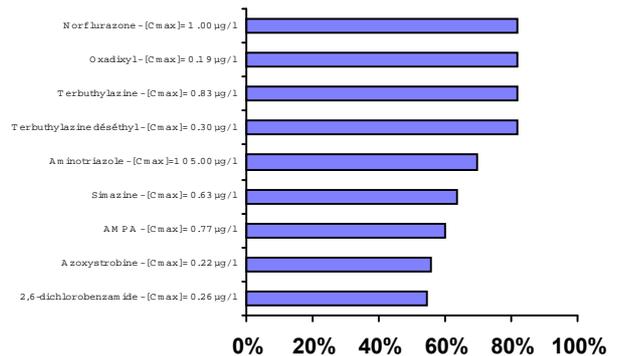
### Liste des substances retrouvées:

2,6-dichlorobenzamide, AMPA, Terbutylazine déséthyl, Chlorpyrifos-éthyl, Diuron, Atrazine, Simazine, Terbuméton, Terbutylazine, Glyphosate, Aminotriazole, Norflurazone, Oxadiazon, Cyprodinil, Diéthofencarbe, Diméthomorphe, Procymidone, Oxadixyl, Tébuconazole, Métalaxyl, Myclobutanil, Azoxystrobine, Pyriméthanil.

## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes

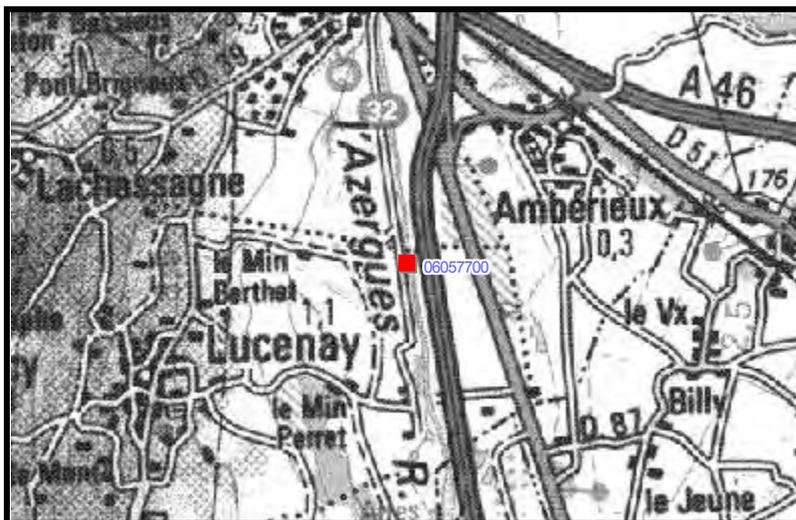


## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	111.89 µg/l
Concentration cumulée minimum/prélèvement	0.19 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélév.	15
Nombre minimum de subst. quantifi./prélév.	3
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	81.82%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	100.00%

## Information sur la station

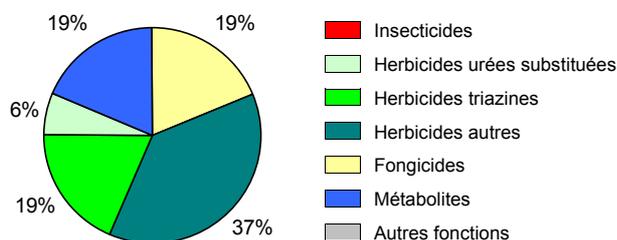
Code national:	06057700
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	AZERGUES
Bassin versant (km <sup>2</sup> ):	858
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Rhône
Commune:	LUCENAY
Coord. X Lambert 2 étendu:	785225
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2104925
Petite région agricole:	Beaujolais viticole-Mâconnais



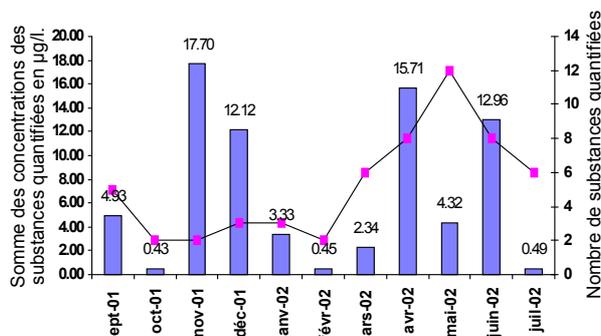
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au	31/12/2002
Nombre de prélèvements	11	
Nombre de substances analysées	316	
Nombre de substances quantifiées	16	

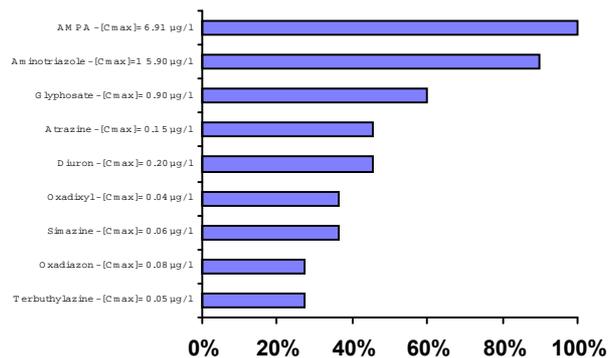
## Répartition par fonction de matières actives



## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant Dominante viticulture et culture maraîchère dans la plaine des Chères. Très forte contamination par les pesticides (eau de mauvaise qualité - paramètres déclassants : aminotriazole, AMPA et total substances).

### Liste des substances retrouvées:

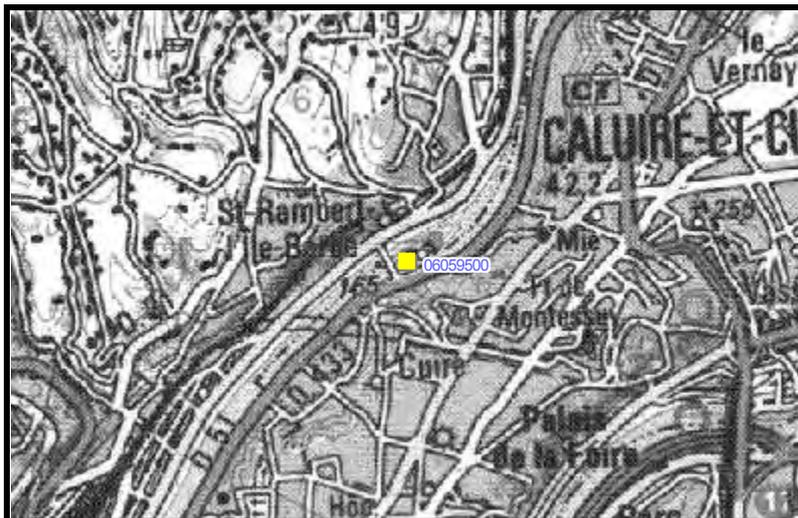
AMPA, Atrazine déséthyl, Terbutylazine déséthyl, Diuron, Simazine, Atrazine, Terbutylazine, Aminotriazole, Alachlore, Métolachlore, Glyphosate, Oxadiazon, Mécoprop, Folpel, Oxadixyl, Azoxystrobine.

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	17.70 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.43 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélév.	12
Nombre minimum de subst. quantifi./prélév.	2
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	72.73%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	100.00%

## Information sur la station

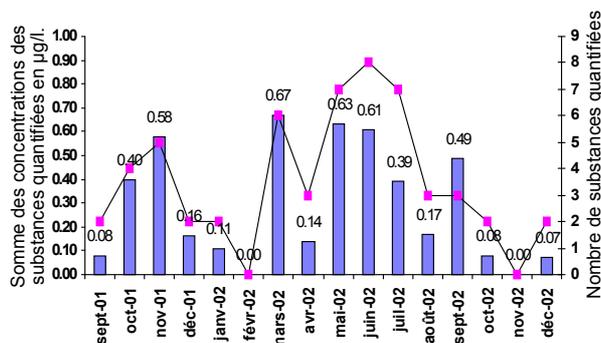
Code national:	06059500
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	SAONE
Bassin versant (km <sup>2</sup> ):	1695
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Rhône
Commune:	LYON
Coord. X Lambert 2 étendu:	793980
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2091549
Petite région agricole:	Zone maraîchère de Lyon



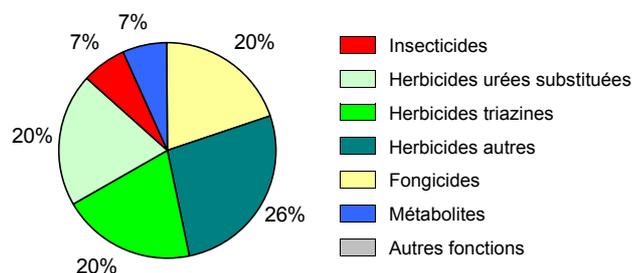
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au	31/12/2002
Nombre de prélèvements	16	
Nombre de substances analysées	313	
Nombre de substances quantifiées	15	

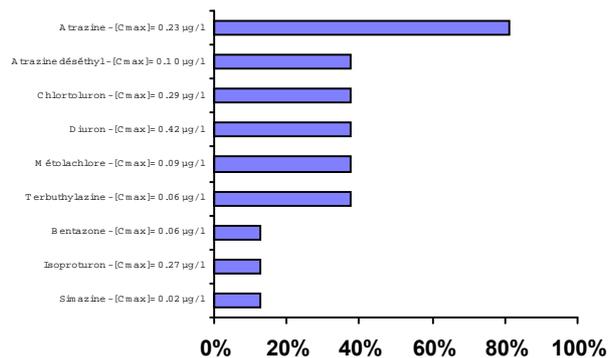
## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Répartition par fonction de matières actives



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. Les concentrations totales restent élevées pratiquement toute l'année du fait de la taille du bassin versant et de la diversité des cultures pratiquées (eau de qualité moyenne). Cependant, on note une influence plus marquée de la viticulture du fait des concentrations rencontrées sur les affluents du Beaujolais et de la proximité de cette région viticole du point de prélèvement.

### Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Carbofuran, Isoproturon, Diuron, Chlortoluron, Terbutylazine, Simazine, Atrazine, Diflufenicanil, Tébutame, Métolachlore, Bentazone, Azoxystrobine, Tébuconazole, Oxadixyl.

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.67 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélév.	8
Nombre minimum de subst. quantifi./prélév.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	25.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	50.00%

## Information sur la station

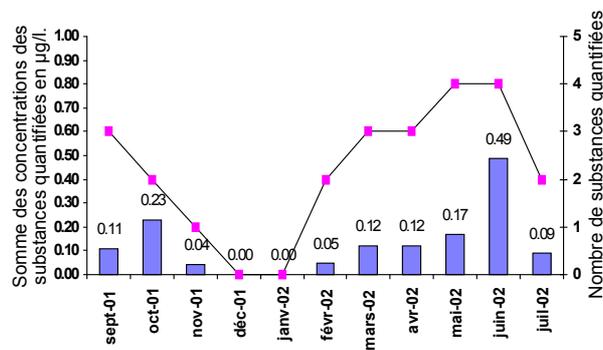
Code national:	06083000
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	BOURBRE
Bassin versant (km <sup>2</sup> ):	599
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Isère
Commune:	CHAVANOSZ
Coord. X Lambert 2 étendu:	821625
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2089815
Petite région agricole:	Bas Dauphiné



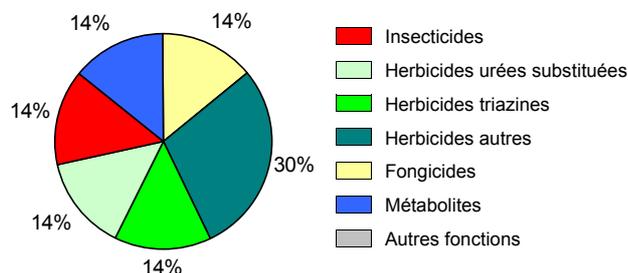
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au	31/12/2002
Nombre de prélèvements	11	
Nombre de substances analysées	313	
Nombre de substances quantifiées	7	

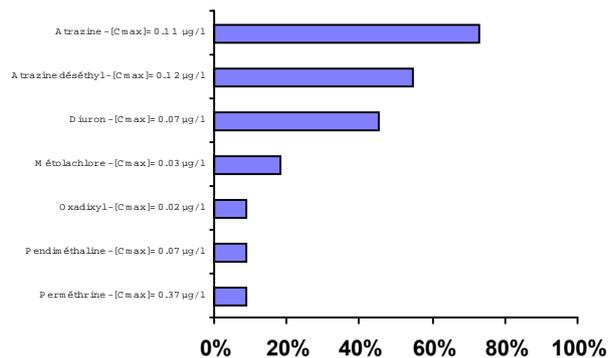
## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Répartition par fonction de matières actives



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. Dominante grandes cultures. Faible contamination par les pesticides (eau bonne qualité).

### Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Perméthrine, Diuron, Atrazine, Pendiméthaline, Métolachlore, Oxadixyl.

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.49 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	4
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	18.18%

## Information sur la station

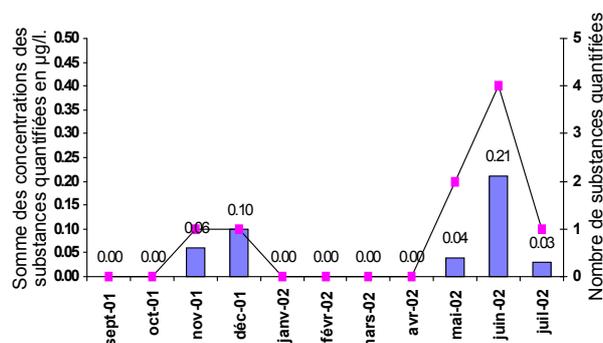
Code national:	06092000
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	AIN
Bassin versant (km <sup>2</sup> ):	1525
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ain
Commune:	SAINT MAURICE DE GOURDANS
Coord. X Lambert 2 étendu:	823465
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2094780
Petite région agricole:	Coteaux en bordure des Dombes



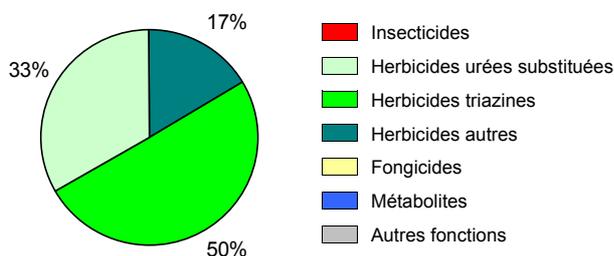
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au	31/12/2002
Nombre de prélèvements	11	
Nombre de substances analysées	313	
Nombre de substances quantifiées	6	

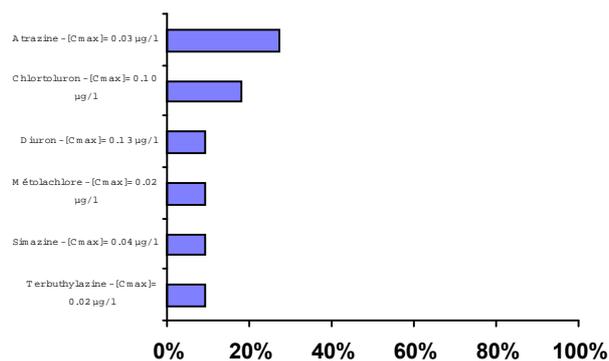
## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Répartition par fonction de matières actives



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. Bassin versant peu agricole à l'exception de la basse vallée, où domine la culture du maïs. Station peu contaminée par les pesticides (eau de bonne qualité).

### Liste des substances retrouvées:

Diuron, Chlortoluron, Terbutylazine, Simazine, Atrazine, Métolachlore.

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.21 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	4
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	18.18%

## Information sur la station

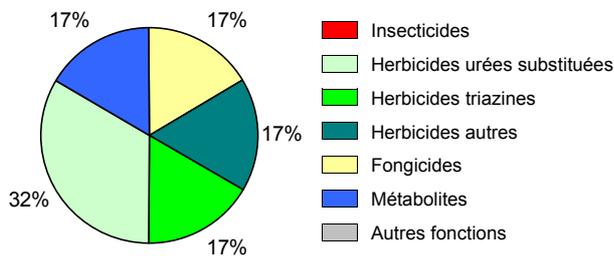
Code national:	06092500
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	RHONE
Bassin versant (km²):	7514
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Rhône
Commune:	JONS
Coord. X Lambert 2 étendu:	814106
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2093919
Petite région agricole:	Bas Dauphiné



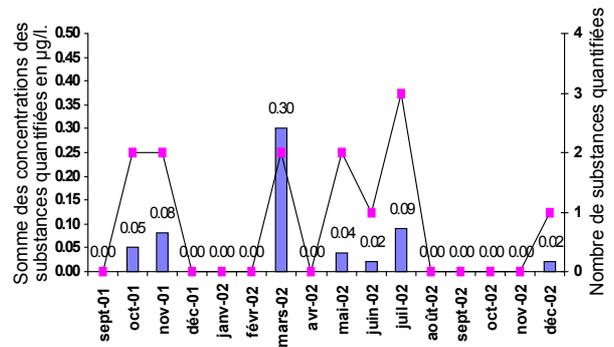
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au	31/12/2002
Nombre de prélèvements	16	
Nombre de substances analysées	313	
Nombre de substances quantifiées	6	

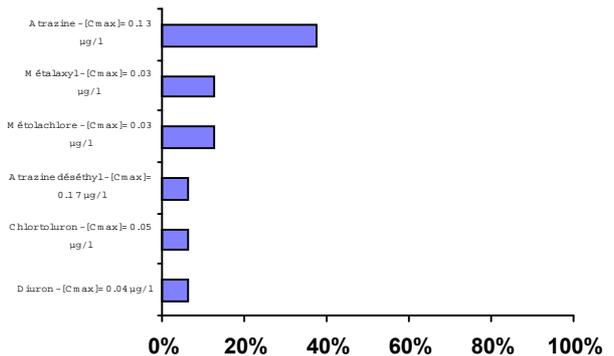
## Répartition par fonction de matières actives



## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Station située à l'amont de la confluence avec la Saône. La céréaliculture est dominante (surtout maïs). Cours d'eau peu marqué du fait des débits élevés tout au long de l'année (eau de très bonne qualité).

### Liste des substances retrouvées:

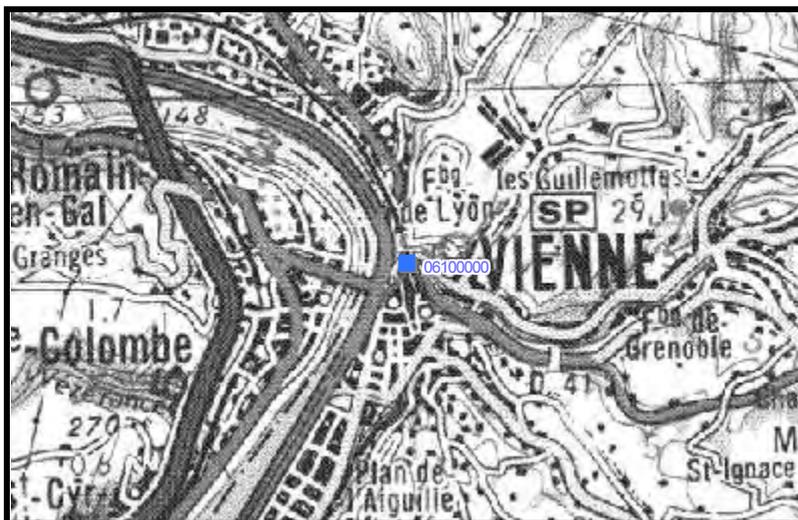
Atrazine déséthyl, Diuron, Chlortoluron, Atrazine, Métochloro, Méthalaxyl.

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.30 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélév.	3
Nombre minimum de subst. quantifi./prélév.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >=0.1 µg/l pour au moins une substance	6.25%

## Information sur la station

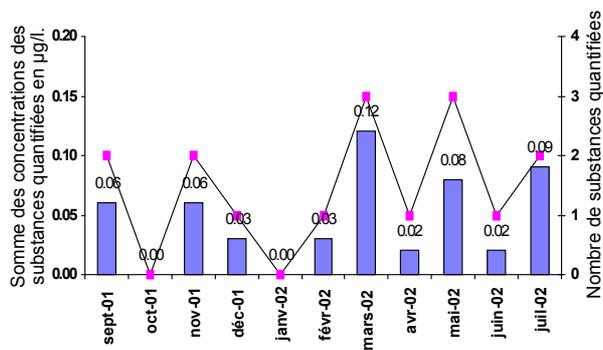
Code national:	06100000
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	GERE
Bassin versant (km <sup>2</sup> ):	383
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Isère
Commune:	VIENNE
Coord. X Lambert 2 étendu:	798405
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2062000
Petite région agricole:	Vallée du Rhône



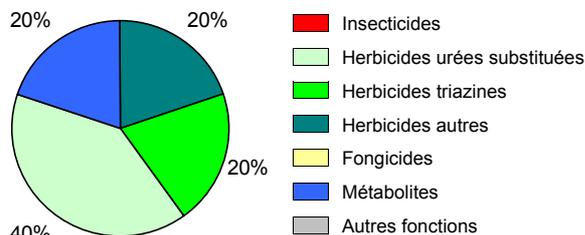
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au	31/12/2002
Nombre de prélèvements	11	
Nombre de substances analysées	313	
Nombre de substances quantifiées	5	

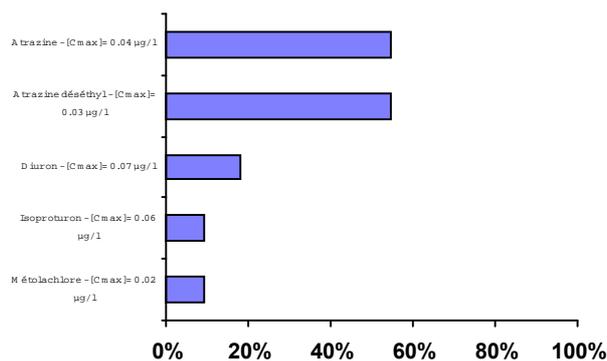
## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Répartition par fonction de matières actives



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. Dominante grandes cultures. Station peu contaminée par les pesticides (eau de très bonne qualité).

### Liste des substances retrouvées:

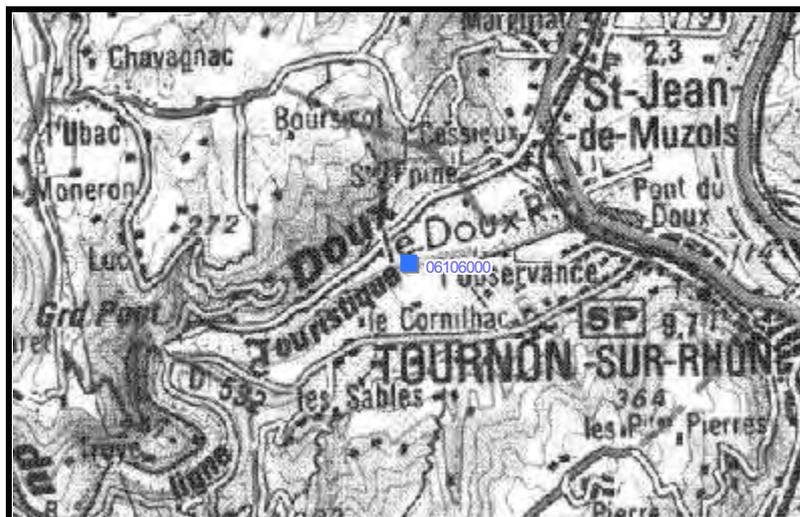
Atrazine déséthyl, Isoproturon, Diuron, Atrazine, Métolachlore.

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0,12 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0,00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	3
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0,5 µg/l	0,00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >=0,1 µg/l pour au moins une substance	0,00%

## Information sur la station

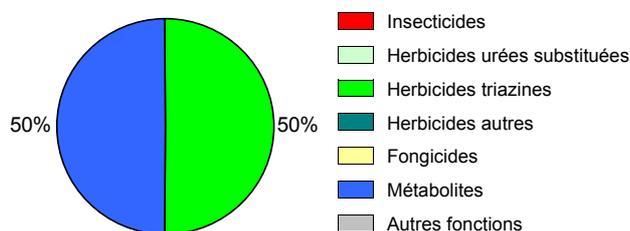
Code national:	06106000
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	DOUX
Bassin versant (km <sup>2</sup> ):	655
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ardèche
Commune:	TOURNON SUR RHONE
Coord. X Lambert 2 étendu:	794193
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2010927
Petite région agricole:	Vallée du Rhône



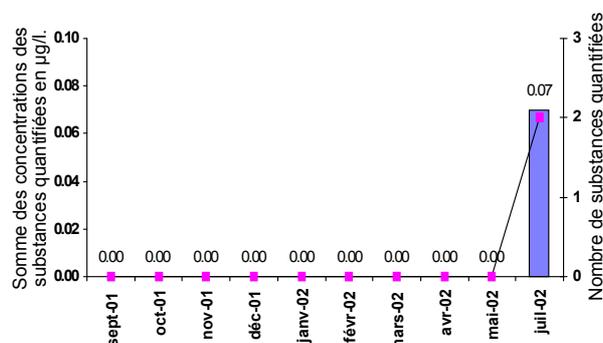
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au	31/12/2002
Nombre de prélèvements	10	
Nombre de substances analysées	313	
Nombre de substances quantifiées	2	

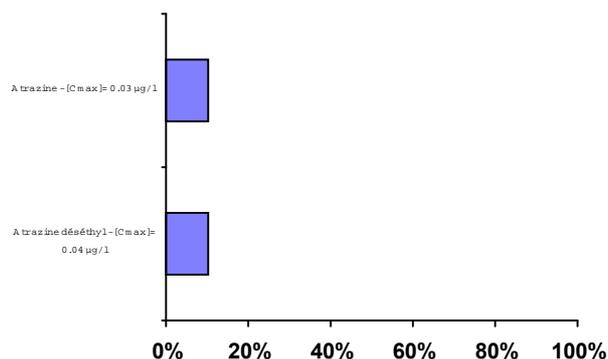
## Répartition par fonction de matières actives



## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant, très peu soumise à la pollution par les pesticides (eau de très bonne qualité).

### Liste des substances retrouvées:

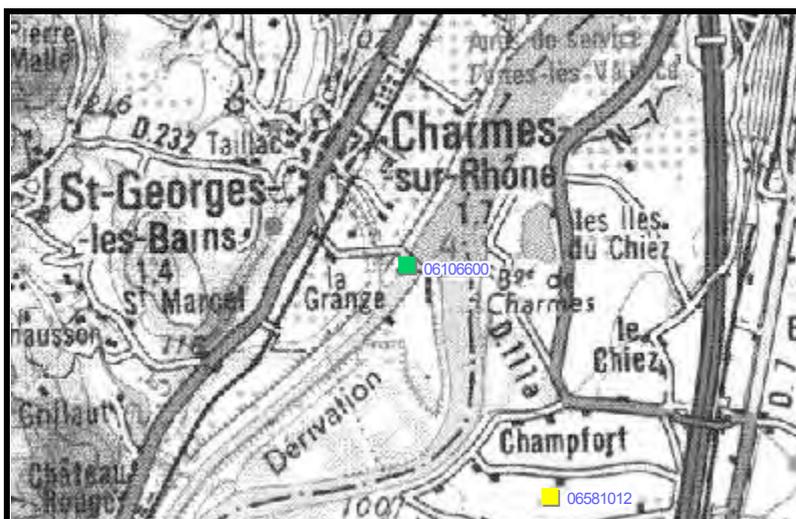
Atrazine déséthyl, Atrazine.

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.07 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélév.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélév.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >=0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

## Information sur la station

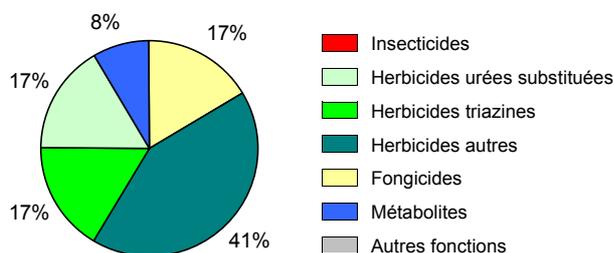
Code national:	06106600
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	RHONE
Bassin versant (km <sup>2</sup> ):	24
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ardèche
Commune:	CHARMES SUR RHONE
Coord. X Lambert 2 étendu:	797938
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1986852
Petite région agricole:	Vallée du Rhône



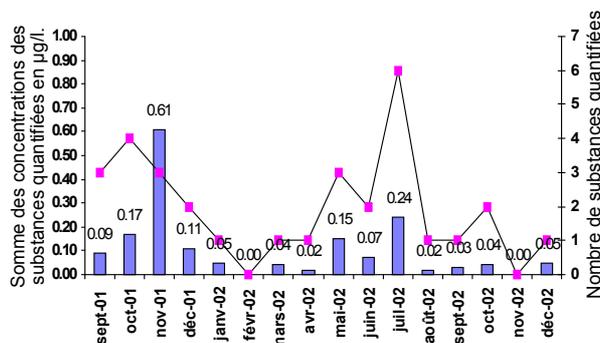
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au	31/12/2002
Nombre de prélèvements	16	
Nombre de substances analysées	313	
Nombre de substances quantifiées	12	

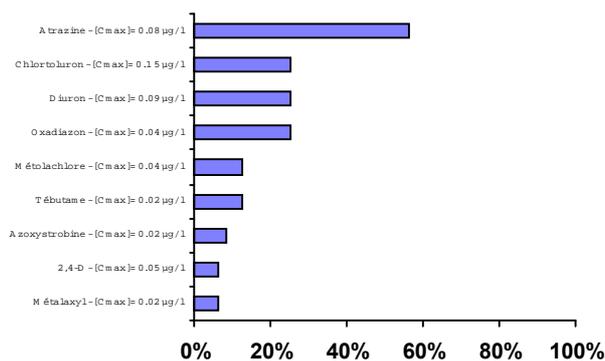
## Répartition par fonction de matières actives



## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Station intermédiaire sur le Rhône située à l'aval de la confluence avec l'Isère. Station peu contaminée par les pesticides (Eau de bonne qualité). Pic de novembre 2001 certainement dû au désherbage automnal en arboriculture (acifluorène)

### Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Diuron, Chlortoluron, Simazine, Atrazine, acifluorfen, Oxadiazon, Tébutame, Métolachlore, 2,4-D, Azoxystrobine, Métalaxyl.

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.61 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélév.	6
Nombre minimum de subst. quantifi./prélév.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	6.25%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >=0.1 µg/l pour au moins une substance	6.25%

## Information sur la station

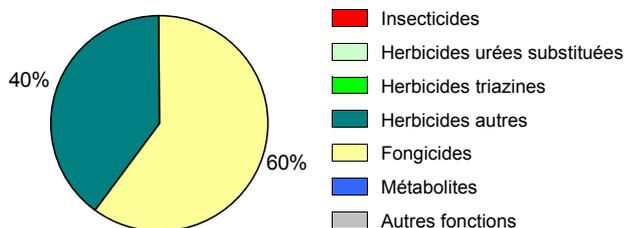
Code national:	06107900
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	EYRIEUX
Bassin versant (km <sup>2</sup> ):	856
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ardèche
Commune:	BEAUCHASTEL
Coord. X Lambert 2 étendu:	794836
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1983490
Petite région agricole:	Vallée du Rhône



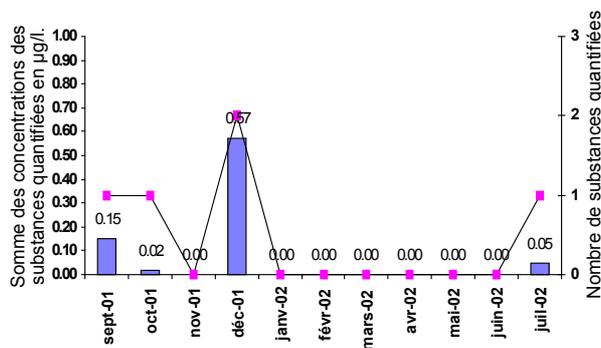
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au	31/12/2002
Nombre de prélèvements	11	
Nombre de substances analysées	313	
Nombre de substances quantifiées	5	

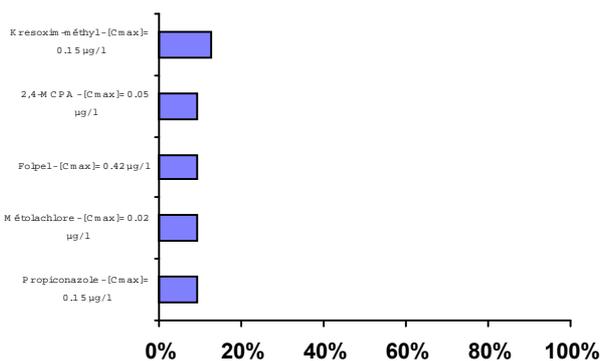
## Répartition par fonction de matières actives



## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. Malgré une occupation du sol fortement agricole, les pesticides sont peu retrouvés dans l'eau (eau de bonne qualité). Néanmoins, on constate un petit pic en décembre 2001 par des fongicides (folpel et kresoxim méthyl) dont l'origine peut être diverse.

### Liste des substances retrouvées:

Métolachlore, 2,4-MCPA, Kresoxim-méthyl, Propiconazole, Folpel.

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.57 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélév.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélév.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	9.09%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >=0.1 µg/l pour au moins une substance	18.18%

## Information sur la station

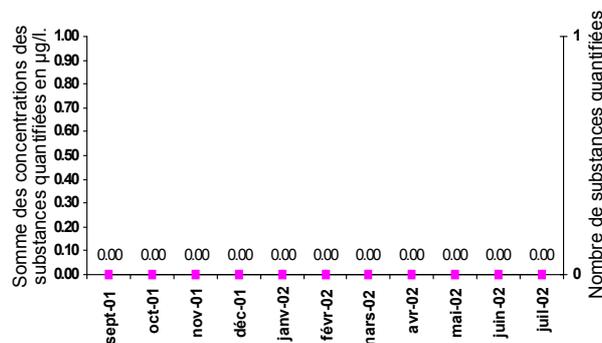
Code national:	06109100
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	DRÔME
Bassin versant (km <sup>2</sup> ):	1641
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Drôme
Commune:	LIVRON SUR DRÔME
Coord. X Lambert 2 étendu:	797219
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1977302
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes



## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au	31/12/2002
Nombre de prélèvements	11	
Nombre de substances analysées	313	
Nombre de substances quantifiées	-	

## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Répartition par fonction de matières actives

- Insecticides
- Herbicides urées substituées
- Herbicides triazines
- Herbicides autres
- Fongicides
- Métabolites
- Autres fonctions

## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes

## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. BV peu agricole (pas de cultures intensives). Présence de vignes vers Die. Station indemne de toute pollution par les pesticides sur cette période (eau de très bonne qualité).

### Liste des substances retrouvées:

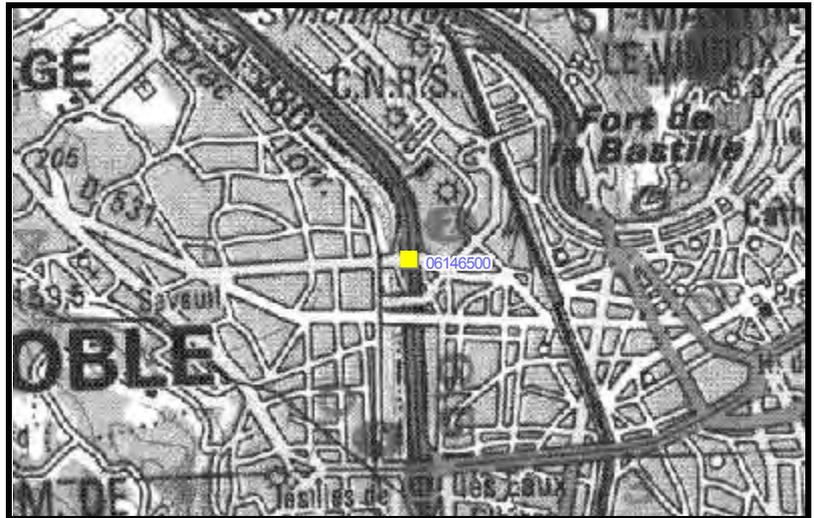
-

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.00 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	0
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >=0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

## Information sur la station

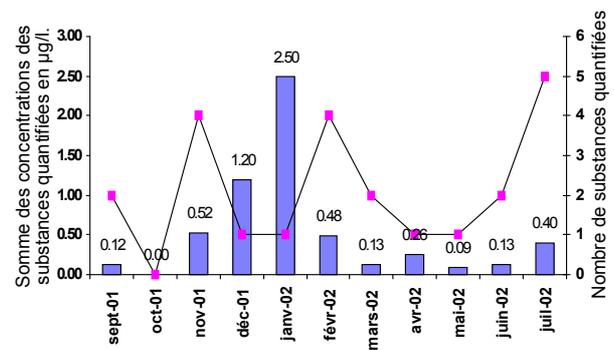
Code national:	06146500
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	DRAC
Bassin versant (km <sup>2</sup> ):	2920
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Isère
Commune:	FONTAINE
Coord. X Lambert 2 étendu:	864427
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2026937
Petite région agricole:	Vallée du Grésivaudan



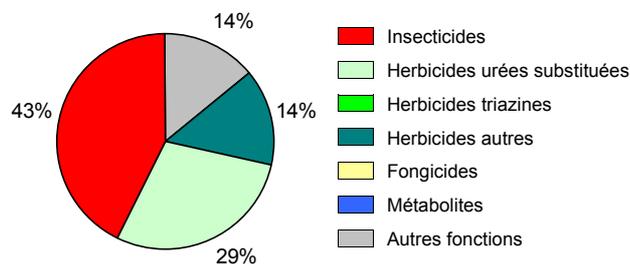
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au	31/12/2002
Nombre de prélèvements	11	
Nombre de substances analysées	313	
Nombre de substances quantifiées	7	

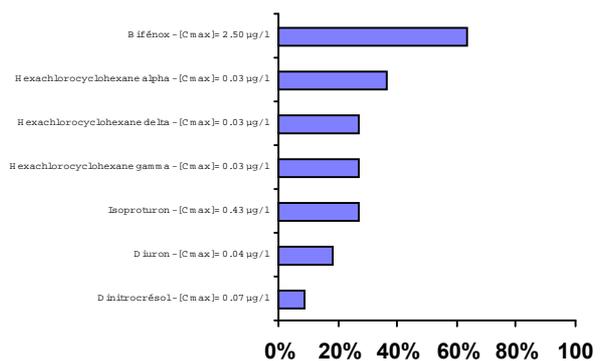
## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Répartition par fonction de matières actives



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. BV non agricole. Contamination par les pesticides (eau de qualité moyenne - paramètres déclassants : bifénox, total substances, isoproturon, diuron et lindane). L'ensemble des matières actives retrouvées provient de Rhône-Poulenc Pont-de-Claix.

### Liste des substances retrouvées:

Hexachlorocyclohexane gamma, Hexachlorocyclohexane delta, Hexachlorocyclohexane alpha, Isoproturon, Diuron, Bifénox, Dinitrocrésol.

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	2.50 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélév.	5
Nombre minimum de subst. quantifi./prélév.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	27.27%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >=0.1 µg/l pour au moins une substance	72.73%

## Information sur la station

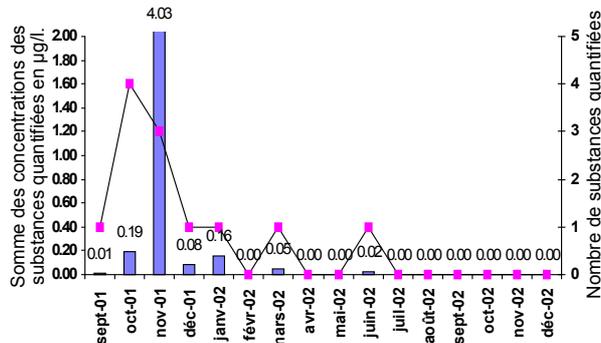
Code national:	06149500
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	ISERE
Bassin versant (km <sup>2</sup> ):	11164
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Drôme
Commune:	CHATEAUNEUF SUR ISERE
Coord. X Lambert 2 étendu:	804965
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2005372
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes



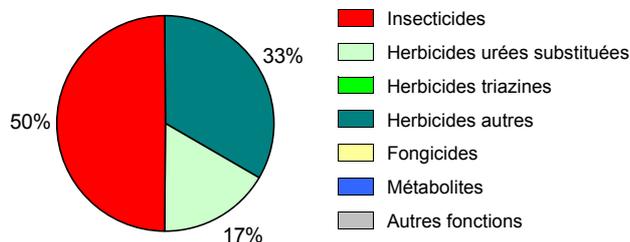
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au	31/12/2002
Nombre de prélèvements	16	
Nombre de substances analysées	313	
Nombre de substances quantifiées	6	

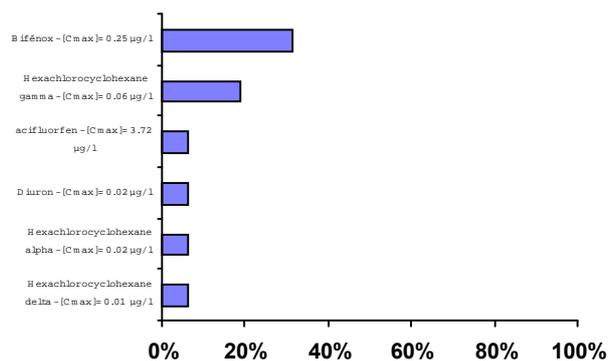
## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Répartition par fonction de matières actives



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. Station très peu influencée par l'activité agricole. Faible contamination par les pesticides (eau de bonne qualité). L'ensemble des matières actives identifiées provient du Drac, malgré la grande distance séparant ces deux stations (les matières actives identifiées sur la Drac se retrouvent jusqu'à Arles).

### Liste des substances retrouvées:

Hexachlorocyclohexane gamma, Hexachlorocyclohexane delta, Hexachlorocyclohexane alpha, Diuron, acifluorfen, Bifénox.

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	4.03 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélév.	4
Nombre minimum de subst. quantifi./prélév.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	6.25%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	18.75%

## Information sur la station

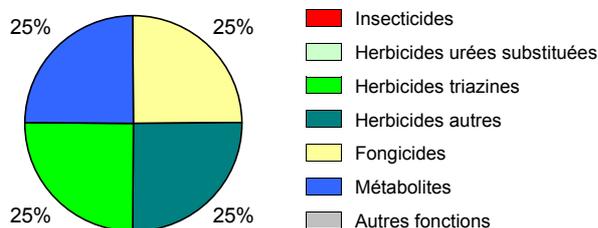
Code national:	06580316
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	ROUBION
Bassin versant (km <sup>2</sup> ):	400
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Drôme
Commune:	MONTÉLIMAR
Coord. X Lambert 2 étendu:	791804
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1953096
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes



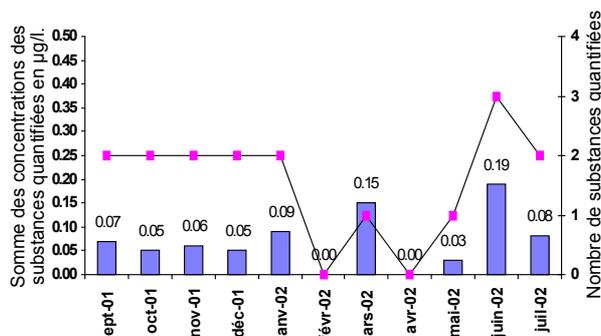
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au	31/12/2002
Nombre de prélèvements	11	
Nombre de substances analysées	313	
Nombre de substances quantifiées	4	

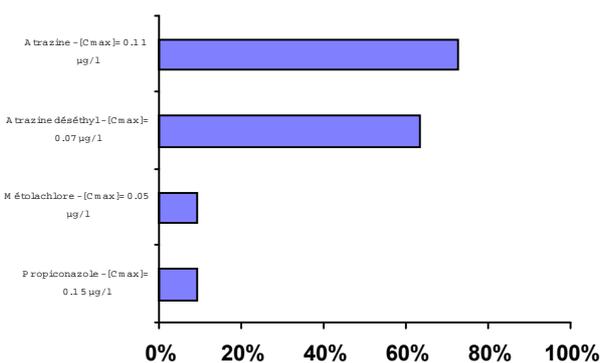
## Répartition par fonction de matières actives



## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. Influence des grandes cultures céréalières. La contamination par les pesticides est faible (eau de bonne qualité).

### Liste des substances retrouvées:

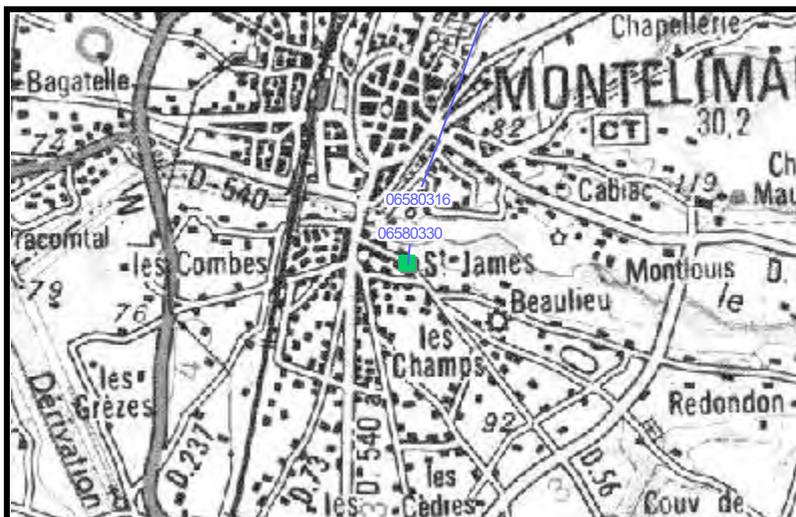
Atrazine déséthyl, Atrazine, Métolachlore, Propiconazole.

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.19 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélév.	3
Nombre minimum de subst. quantifi./prélév.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	18.18%

## Information sur la station

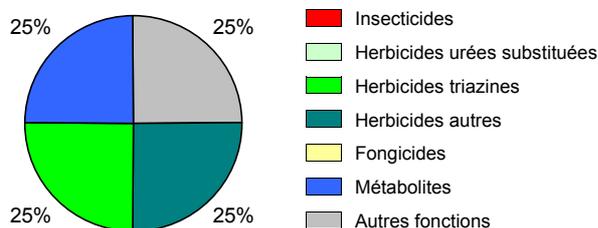
Code national:	06580330
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Cours d'eau:	JABRON
Bassin versant (km <sup>2</sup> ):	202
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Drôme
Commune:	MONTÉLIMAR
Coord. X Lambert 2 étendu:	791747
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1953012
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes



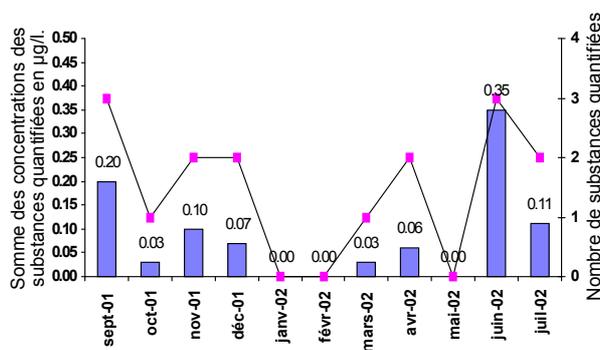
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au	31/12/2002
Nombre de prélèvements	11	
Nombre de substances analysées	313	
Nombre de substances quantifiées	4	

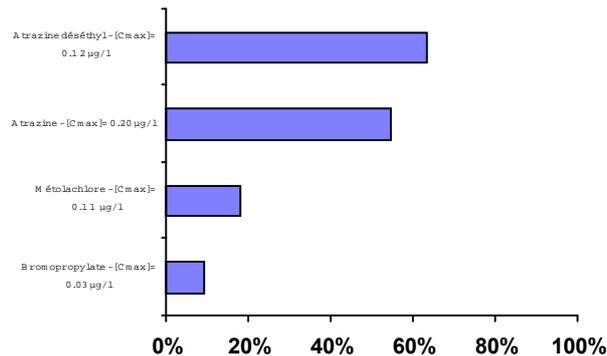
## Répartition par fonction de matières actives



## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. Influence des grandes cultures céréalières. La contamination par les pesticides est faible (eau de bonne qualité).

### Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Atrazine, Métolachlore, Bromopropylate.

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.35 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	3
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	18.18%

## Information sur la station

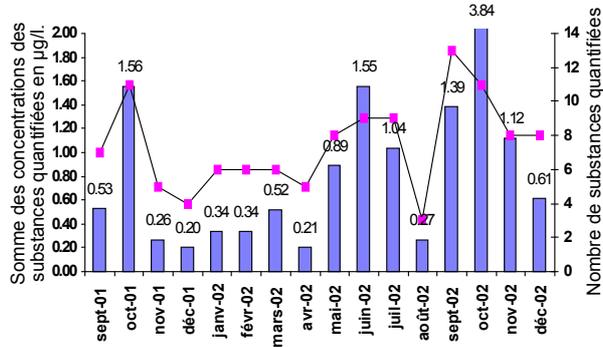
Code national:	06800002
Réseau:	Réseau régional d'observation des pesticides dans les eaux en Rhône-Alpes
Cours d'eau:	LA CHALARONNE
Bassin versant (km <sup>2</sup> ):	325
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ain
Commune:	THOISSEY
Coord. X Lambert 2 étendu:	790471
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2132940
Petite région agricole:	Vallée de la Saône



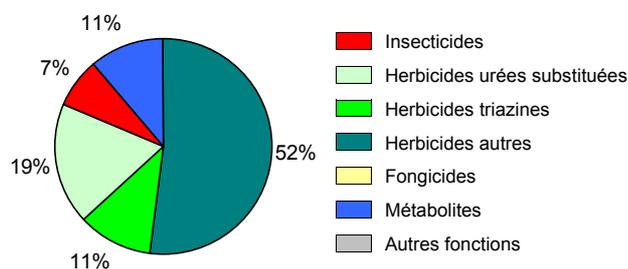
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au	31/12/2002
Nombre de prélèvements	16	
Nombre de substances analysées	315	
Nombre de substances quantifiées	27	

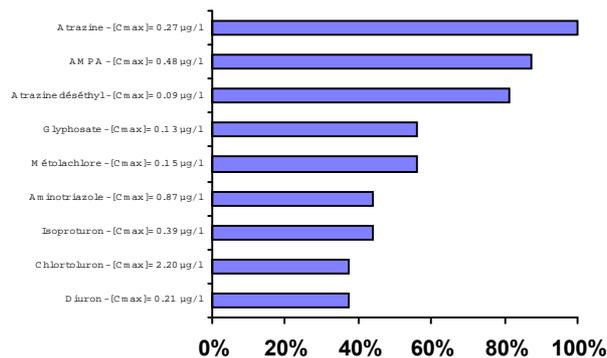
## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Répartition par fonction de matières actives



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Point situé à l'aval de Thoissey, à quelques kms de l'exutoire à la Saône. Dominante fourrage sur la petite région agricole. Influence probable des cultures industrielles, des collectivités et des jardiniers amateurs. Station contaminée tout au long de l'année par les pesticides (eau de qualité médiocre - paramètres déclassants : chlortoluron, 2,4 D et total substances). Nombreuses substances actives retrouvées.

### Liste des substances retrouvées:

AMPA, Atrazine déséthyl, 2,6-dichlorobenzamide, Piperonyl butoxyde, Hexachlorocyclohexane gamma, Chlortoluron, Linuron, Méthabenzthiazuron, Diuron, Isoproturon, Atrazine, Terbutylazine, Simazine, 2,4-D, Aminotriazole, Alachlore, Dichlorprop, Prosulfocarbe, Pendiméthaline, Triclopyr, Trifluraline, Glyphosate, Napropamide, Tébutame, Oxadiazon, Métazachlore, Métolachlore.

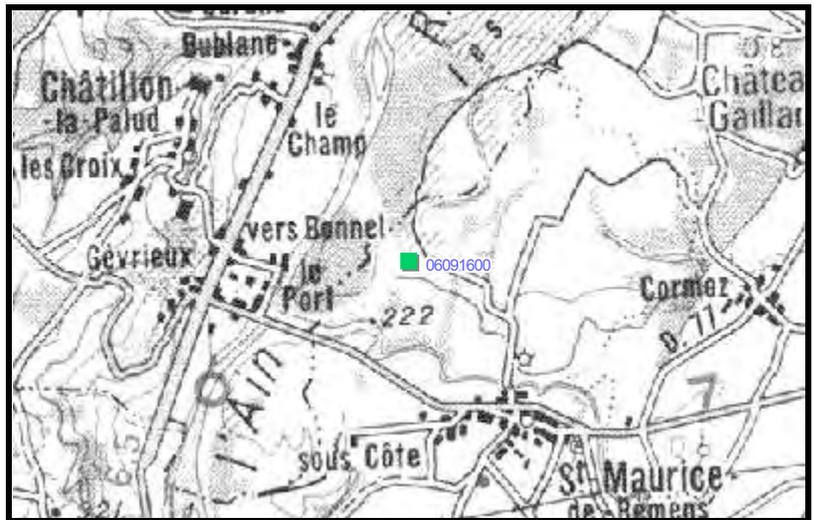
## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	3.84 µg/l
Concentration cumulée minimum/prélèvement	0.20 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélév.	13
Nombre minimum de subst. quantifi./prélév.	3
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	62.50%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >=0.1 µg/l pour au moins une substance	87.50%



## Information sur la station

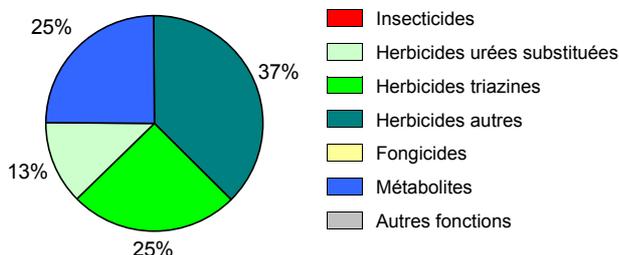
Code national:	06091600
Réseau:	Réseau régional d'observation des pesticides dans les eaux en Rhône-Alpes
Cours d'eau:	LE SEYMARD
Bassin versant (km <sup>2</sup> ):	345
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ain
Commune:	SAINT-MAURICE-DE-REMENS
Coord. X Lambert 2 étendu:	827140
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2111695
Petite région agricole:	Coteaux en bordure des Dombes



## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au	31/12/2002
Nombre de prélèvements	16	
Nombre de substances analysées	315	
Nombre de substances quantifiées	8	

## Répartition par fonction de matières actives



## Commentaires et liste des substances quantifiées

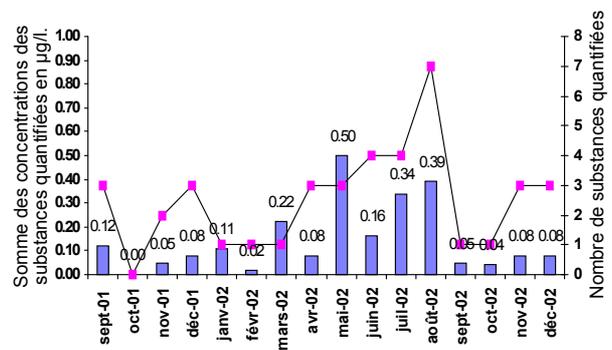
### Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante céréales sur la petite région agricole. Zone boisée et prairiale à proximité. Station peu contaminée par les pesticides (eau de bonne qualité).

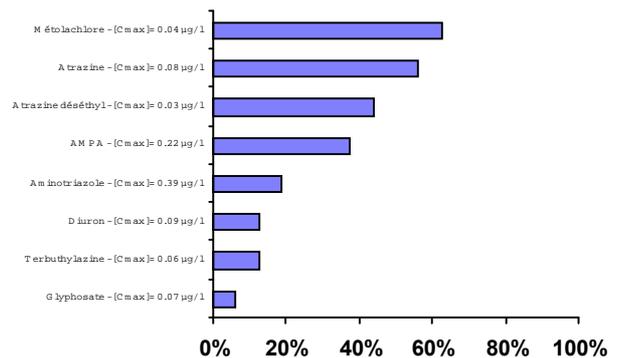
### Liste des substances retrouvées:

AMPA, Atrazine déséthyl, Diuron, Terbutylazine, Atrazine, Glyphosate, Métolachlore, Aminotriazole.

## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes

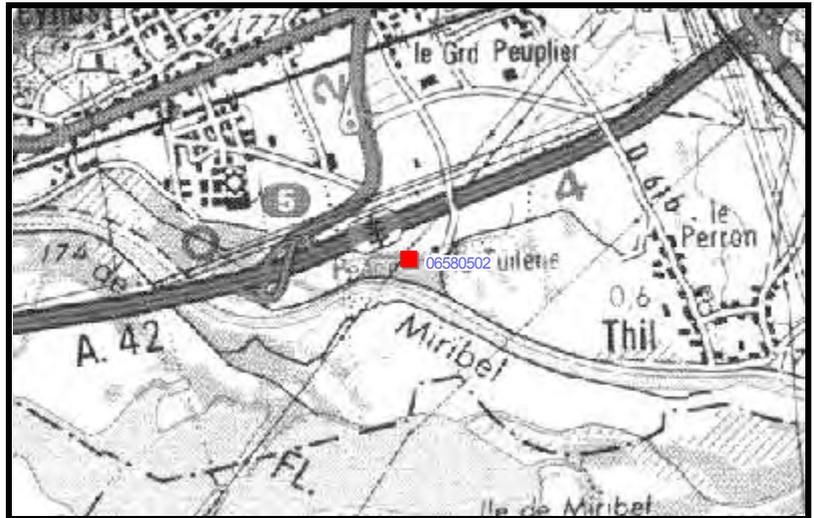


## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.50 µg/l
Concentration cumulée minimum/prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélév.	7
Nombre minimum de subst. quantifi./prélév.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	31.25%

## Information sur la station

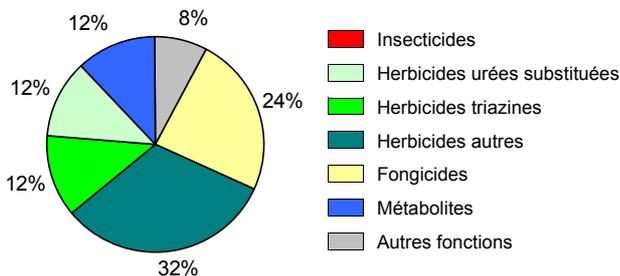
Code national:	06580502
Réseau:	Réseau régional d'observation des pesticides dans les eaux en Rhône-Alpes
Cours d'eau:	LA SEREINE
Bassin versant (km²):	12
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ain
Commune:	BEYNOST
Coord. X Lambert 2 étendu:	806716
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2094452
Petite région agricole:	Coteaux en bordure des Dombes



## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au	31/12/2002
Nombre de prélèvements	16	
Nombre de substances analysées	315	
Nombre de substances quantifiées	25	

## Répartition par fonction de matières actives



## Commentaires et liste des substances quantifiées

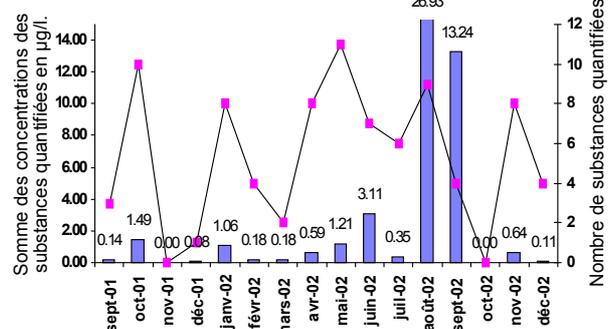
### Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante céréales sur la petite région agricole. Environnement immédiat boisé, à l'aval de Beynost. Influence probable du maraîchage et des cultures industrielles. Très forte contamination par les pesticides (eau de mauvaise qualité - paramètres déclassants : aminotriazole, ferbame, simazine, trichlopyr, folpel et total substances). Nombre important de substances actives retrouvées. Les 2 pics sont liés à des concentrations importantes en simazine (août 2002 - conc = 24 µg/l) et en Ferbam (sept. 2002 - conc = 13 µg/l).

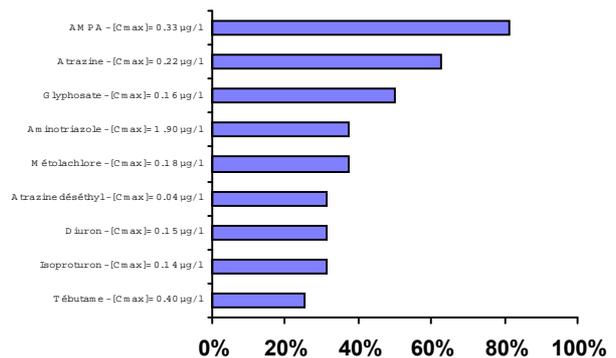
### Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, AMPA, Terbutylazine déséthyl, Chlortoluron, Diuron, Isoproturon, Terbutylazine, Atrazine, Simazine, Métolachlore, Pendiméthaline, Aminotriazole, Trifluraline, Glyphosate, Tébutame, Bromacil, Diflufenicanil, Oxadixyl, Tébuconazole, Iprodione, Folpel, Azoxystrobine, Ferbame, Endosulfan sulfate, Dinitrocrésol.

## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	26.93 µg/l
Concentration cumulée minimum/prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélév.	11
Nombre minimum de subst. quantifi./prélév.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	50.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >=0.1 µg/l pour au moins une substance	62.50%

## Information sur la station

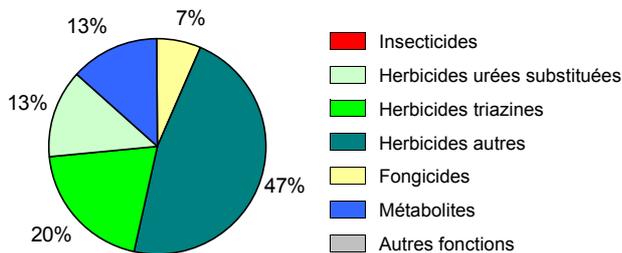
Code national:	06800001
Réseau:	Réseau régional d'observation des pesticides dans les eaux en Rhône-Alpes
Cours d'eau:	LA REYSSOUZE
Bassin versant (km <sup>2</sup> ):	101
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ain
Commune:	BOURG-EN-BRESSE
Coord. X Lambert 2 étendu:	826265
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2136775
Petite région agricole:	Bresse



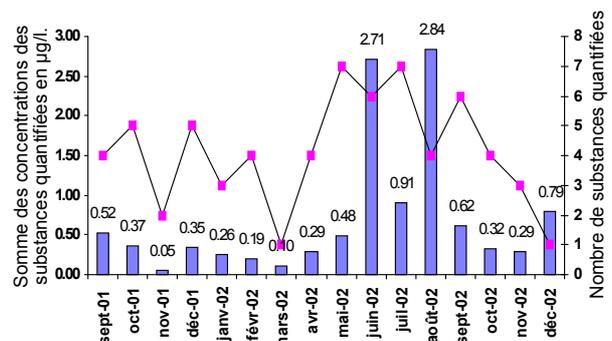
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au	31/12/2002
Nombre de prélèvements	16	
Nombre de substances analysées	315	
Nombre de substances quantifiées	15	

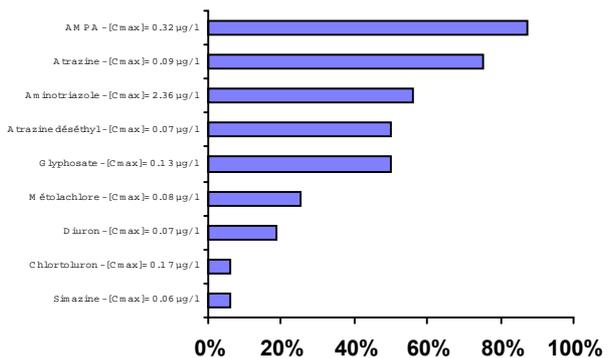
## Répartition par fonction de matières actives



## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Station intermédiaire. Point situé à l'amont de Bourg-en-Bresse. Dominante céréales sur la petite région agricole. Contamination importante par les pesticides (eau de mauvaise qualité). Les 2 pics qui déclassent le cours d'eau sont liés à des teneurs élevées en triclopyr (juin 2002 - 2.40 µg/l) et en aminotriazole (août 2002 - 2.36 µg/l)

### Liste des substances retrouvées:

AMPA, Atrazine déséthyl, Diuron, Chlortoluron, Terbutylazine, Simazine, Atrazine, Tébutame, Glyphosate, Triclopyr, Métolachlore, 2,4-MCPA, 2,4-D, Aminotriazole, Iprodione.

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	2.84 µg/l
Concentration cumulée minimum/prélèvement	0.05 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélév.	7
Nombre minimum de subst. quantifi./prélév.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	37.50%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	87.50%

## Information sur la station

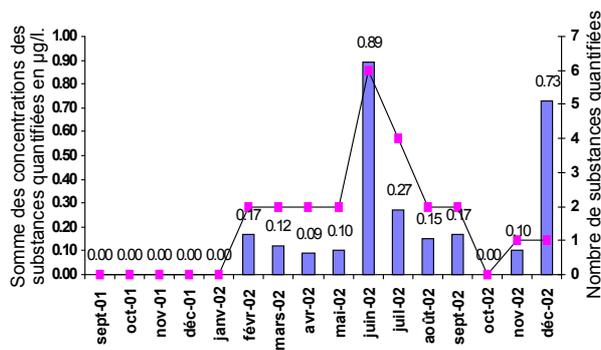
Code national:	06115090
Réseau:	Réseau régional d'observation des pesticides dans les eaux en Rhône-Alpes
Cours d'eau:	L'ARDÈCHE
Bassin versant (km <sup>2</sup> ):	1897
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ardèche
Commune:	VALLON-PONT-D'ARC
Coord. X Lambert 2 étendu:	764769
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1934197
Petite région agricole:	Bas-Vivarais



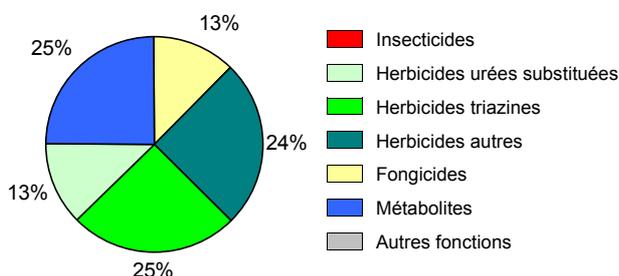
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au	31/12/2002
Nombre de prélèvements	16	
Nombre de substances analysées	315	
Nombre de substances quantifiées	8	

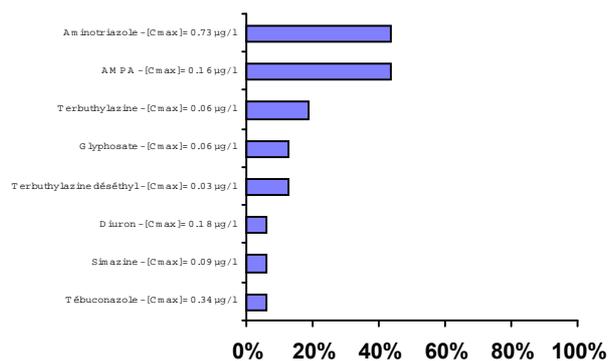
## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Répartition par fonction de matières actives



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Station intermédiaire sur l'Ardèche. Dominante vigne sur la petite région agricole. Nette influence de la viticulture; influence probable des collectivités et campings à l'amont immédiat du point. Pentes rocheuses et boisées de part et d'autre du point. Contamination légère par les pesticides (eau de bonne qualité). Absence de pesticides de sept. 2001 à janvier 2002. Le pic de déc. 2002 est lié à une forte teneur en aminotriazole (0.73 µg/l), celui de juin 2002, à l'influence de 6 pesticides (dont particulièrement le tébuconazole, l'aminotriazole et le diuron).

### Liste des substances retrouvées:

Terbutylazine déséthyl, AMPA, Diuron, Terbutylazine, Simazine, Glyphosate, Aminotriazole, Tébuconazole.

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.89 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélév.	6
Nombre minimum de subst. quantifi./prélév.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	12.50%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >=0.1 µg/l pour au moins une substance	37.50%

## Information sur la station

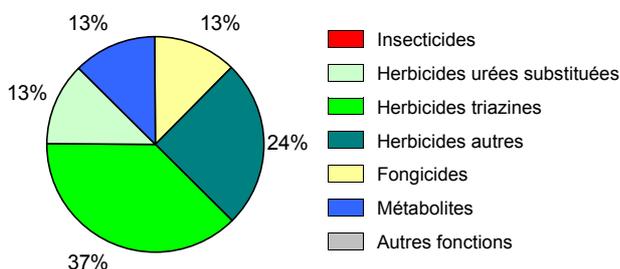
Code national:	06110000
Réseau:	Réseau régional d'observation des pesticides dans les eaux en Rhône-Alpes
Cours d'eau:	L'OUVÈZE (Ardèche)
Bassin versant (km <sup>2</sup> ):	123
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Ardèche
Commune:	LE POUZIN
Coord. X Lambert 2 étendu:	790024
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1975865
Petite région agricole:	Vallée du Rhône



## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au	31/12/2002
Nombre de prélèvements	16	
Nombre de substances analysées	315	
Nombre de substances quantifiées	8	

## Répartition par fonction de matières actives



## Commentaires et liste des substances quantifiées

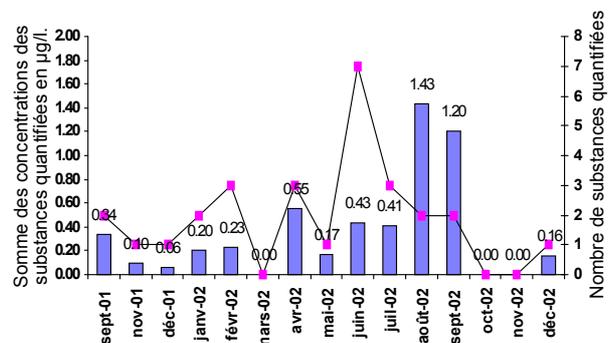
### Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante céréales sur la petite région agricole. Coteaux rocheux de part et d'autres du point. Part importante des cultures industrielles. Contamination par les pesticides (eau de qualité moyenne - paramètre déclassant : aminotriazole).

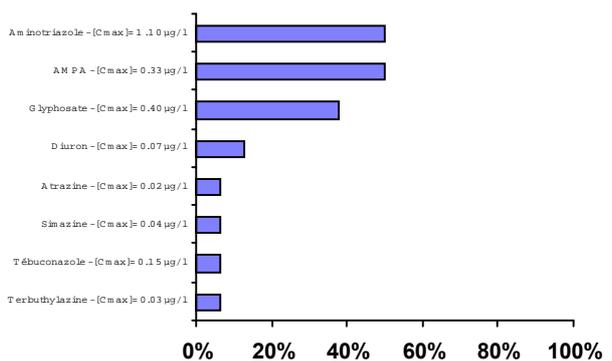
### Liste des substances retrouvées:

AMPA, Diuron, Terbutylazine, Simazine, Atrazine, Glyphosate, Aminotriazole, Tébuconazole.

## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	1.43 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélév.	7
Nombre minimum de subst. quantifi./prélév.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	18.75%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	68.75%

## Information sur la station

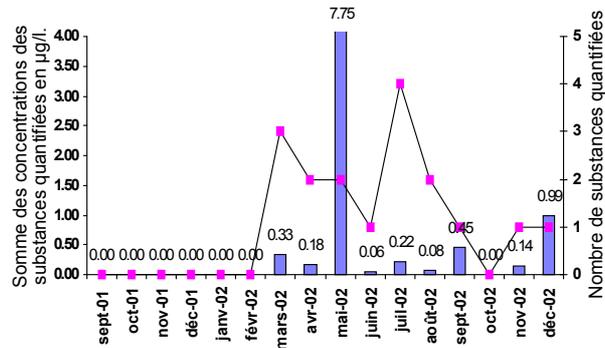
Code national:	06117120
Réseau:	Réseau régional d'observation des pesticides dans les eaux en Rhône-Alpes
Cours d'eau:	L'EYGUES
Bassin versant (km <sup>2</sup> ):	862
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Drôme
Commune:	SAINT-MAURICE-SUR-EYGUES
Coord. X Lambert 2 étendu:	811895
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1924112
Petite région agricole:	Serrois et Baronnies



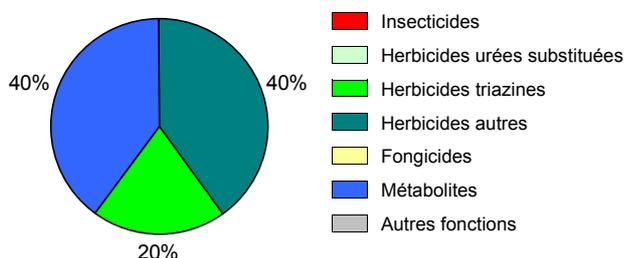
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au	31/12/2002
Nombre de prélèvements	16	
Nombre de substances analysées	315	
Nombre de substances quantifiées	5	

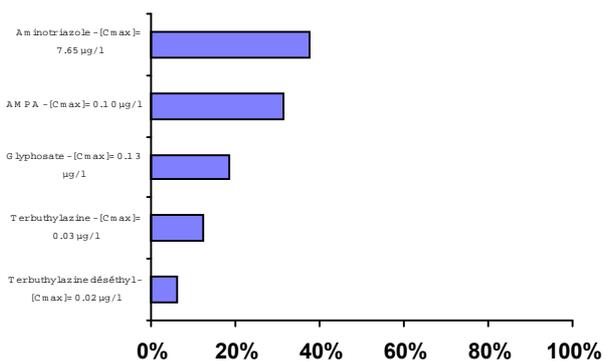
## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Répartition par fonction de matières actives



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Station intermédiaire sur l'Eygues. Dominante vigne sur la petite région agricole. Influence nette de la viticulture. Point situé en zone « tampon » (zone boisée, couverte, protégée) de l'Eygues. Globalement, contamination classant l'eau en qualité moyenne (paramètres déclassant : aminotriazole (pic en Mai 2002), total substances). Station non contaminée de sept 2001 à fév. 2002.

### Liste des substances retrouvées:

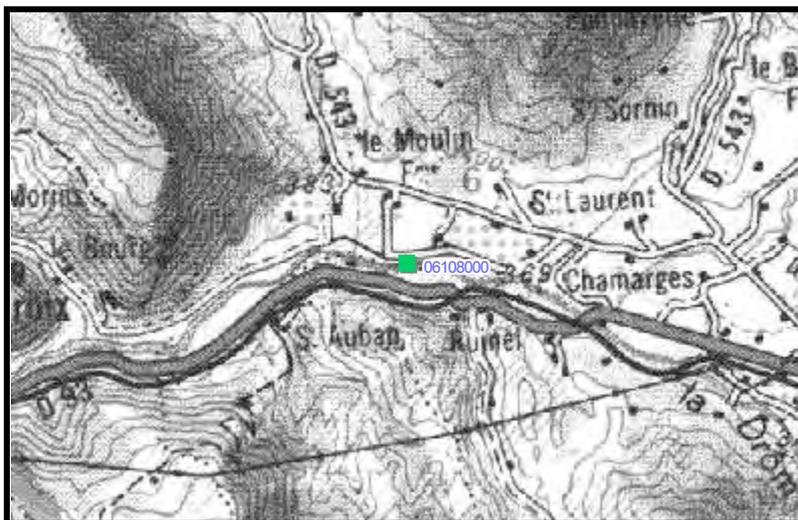
Terbutylazine déséthylé, AMPA, Terbutylazine, Glyphosate, Aminotriazole.

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	7.75 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélév.	4
Nombre minimum de subst. quantifi./prélév.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	12.50%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >=0.1 µg/l pour au moins une substance	37.50%

## Information sur la station

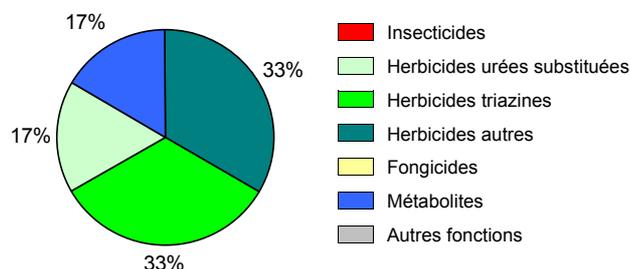
Code national:	06108000
Réseau:	Réseau régional d'observation des pesticides dans les eaux en Rhône-Alpes
Cours d'eau:	LA DRÔME
Bassin versant (km <sup>2</sup> ):	736.5
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Drôme
Commune:	PONET-ET-SAINT-AUBAN
Coord. X Lambert 2 étendu:	836654
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1978628
Petite région agricole:	Diols



## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au	31/12/2002
Nombre de prélèvements	16	
Nombre de substances analysées	315	
Nombre de substances quantifiées	6	

## Répartition par fonction de matières actives



## Commentaires et liste des substances quantifiées

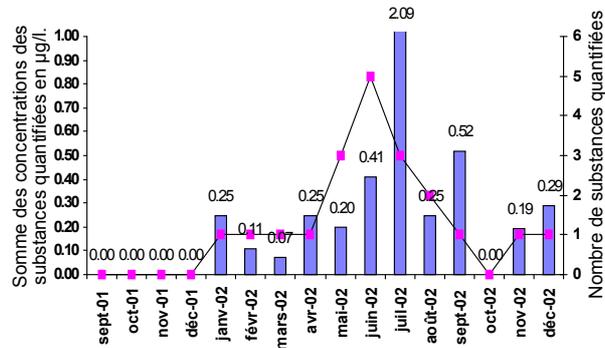
### Commentaires :

Station intermédiaire sur la Drôme. Dominante fourrage / céréales sur la petite région agricole. Environnement boisé en coteaux. Présence de quelques parcelles de vigne. Contamination très variable tout au long de l'année. Les résultats négatifs de septembre 2001 à déc. 2001 peuvent résulter d'un effet de dilution à cette période de l'année. Le pic de juillet 2002 est lié à une forte concentration en aminotriazole. Les résultats du SEQ'Eau indiquent une eau de bonne qualité.

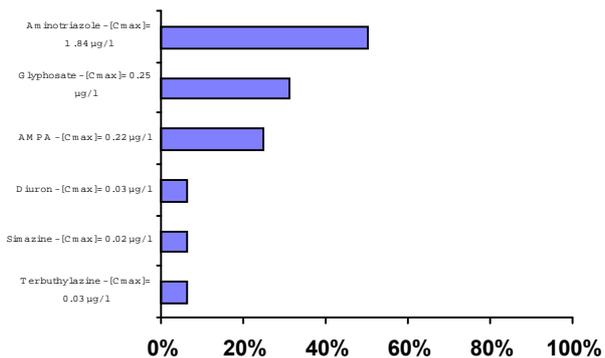
### Liste des substances retrouvées:

AMPA, Diuron, Terbutylazine, Simazine, Glyphosate, Aminotriazole.

## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes

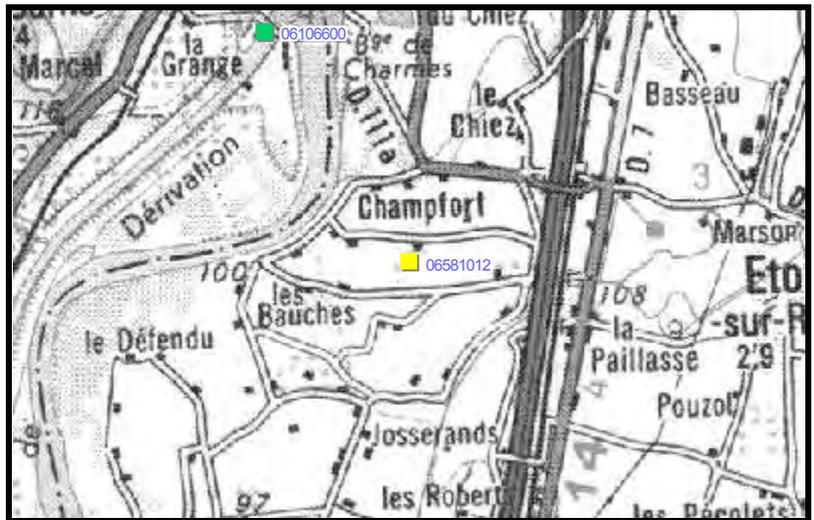


## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	2.09 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélév.	5
Nombre minimum de subst. quantifi./prélév.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	12.50%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >=0.1 µg/l pour au moins une substance	56.25%

## Information sur la station

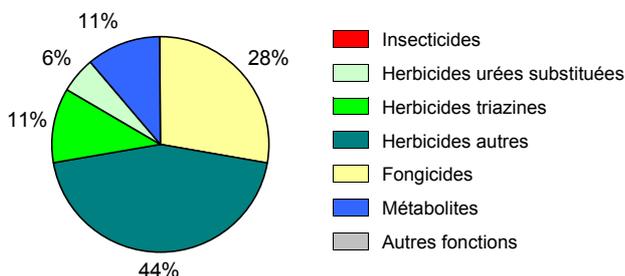
Code national:	06581012
Réseau:	Réseau régional d'observation des pesticides dans les eaux en Rhône-Alpes
Cours d'eau:	LA VÉORE
Bassin versant (km²):	616
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Drôme
Commune:	ETOILE-SUR-RHONE
Coord. X Lambert 2 étendu:	798888
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1985323
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes



## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au	31/12/2002
Nombre de prélèvements	16	
Nombre de substances analysées	315	
Nombre de substances quantifiées	18	

## Répartition par fonction de matières actives



## Commentaires et liste des substances quantifiées

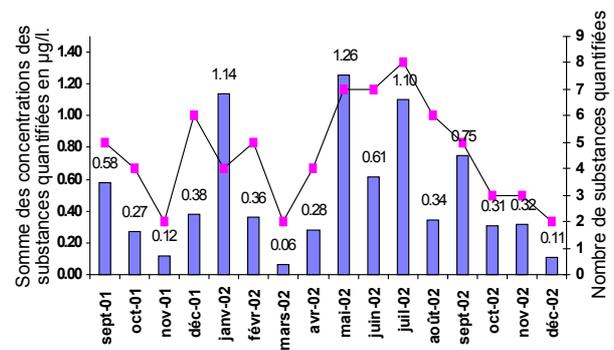
### Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante céréales sur la petite région agricole. Influence probable de l'arboriculture et des communes à l'amont (+ cultures industrielles ?). Contamination marquée par les pesticides (Eau de qualité moyenne - paramètres déclassant : aminotriazole, propyzamide et chlorothalonil).

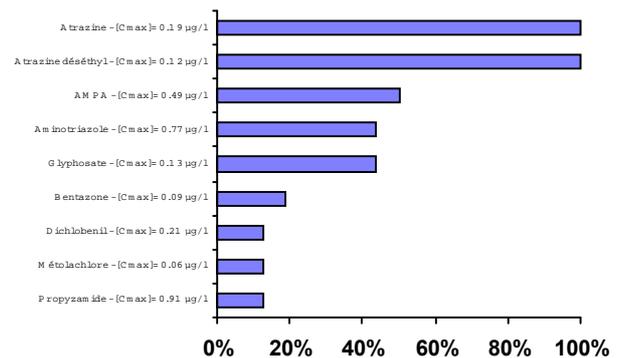
### Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, AMPA, Isoproturon, Simazine, Atrazine, Bentazone, Dichlorprop, Aminotriazole, Propyzamide, Glyphosate, Dichlobenil, Propachlore, Métochllore, Pyriméthanol, Chlorothalonil, Folpel, Oxadixyl, Tébuconazole.

## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes

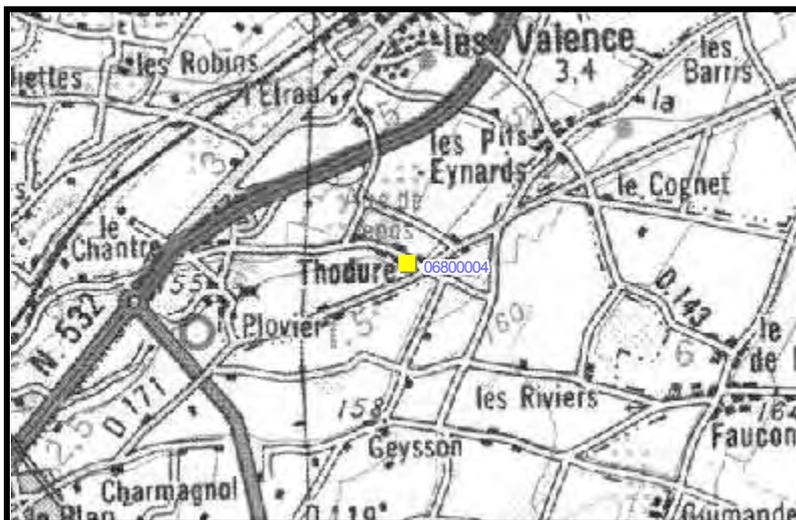


## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	1.26 µg/l
Concentration cumulée minimum/prélèvement	0.06 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélév.	8
Nombre minimum de subst. quantifi./prélév.	2
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	37.50%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	75.00%

## Information sur la station

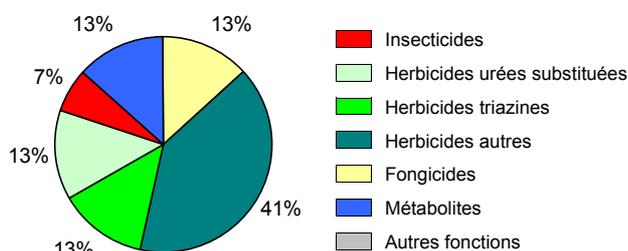
Code national:	06800004
Réseau:	Réseau régional d'observation des pesticides dans les eaux en Rhône-Alpes
Cours d'eau:	LA BARBEROLLE
Bassin versant (km <sup>2</sup> ):	20
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Drôme
Commune:	SAINT-MARCEL-LES-VALENCE
Coord. X Lambert 2 étendu:	806768
Coord. Y Lambert 2 étendu:	1998498
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes



## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au	31/12/2002
Nombre de prélèvements	16	
Nombre de substances analysées	315	
Nombre de substances quantifiées	15	

## Répartition par fonction de matières actives



## Commentaires et liste des substances quantifiées

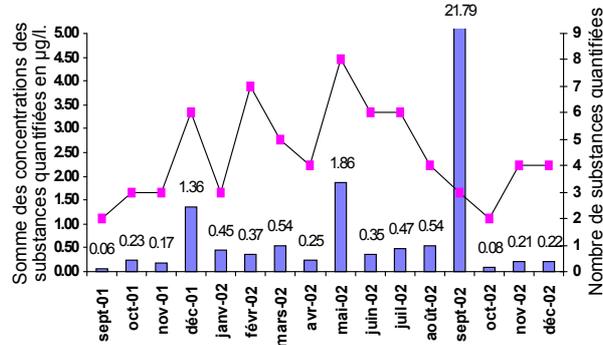
### Commentaires :

Station intermédiaire sur la Barberolle. Dominante céréales sur la petite région agricole. Zones rurale, habitations nouvelles (jardins) et arboriculture à proximité. Contamination très variable au cours de l'année. Eau de qualité moyenne. Paramètres déclassants : aminotriazole, atrazine, glyphosate, folpel, total substances

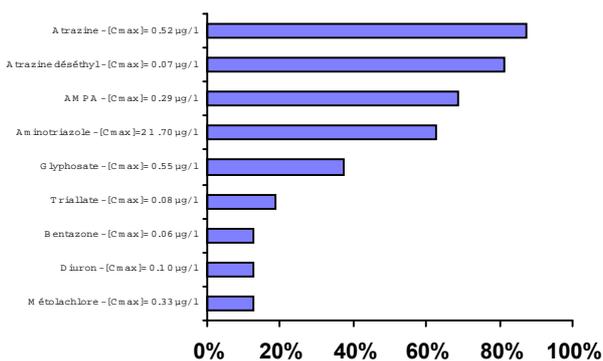
### Liste des substances retrouvées:

AMPA, Atrazine déséthyl, Carbofuran, Isoproturon, Diuron, Simazine, Atrazine, Acétochlore, Glyphosate, Triallate, Métochllore, Bentazone, Aminotriazole, Kresoxim-méthyl, Folpel.

## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes

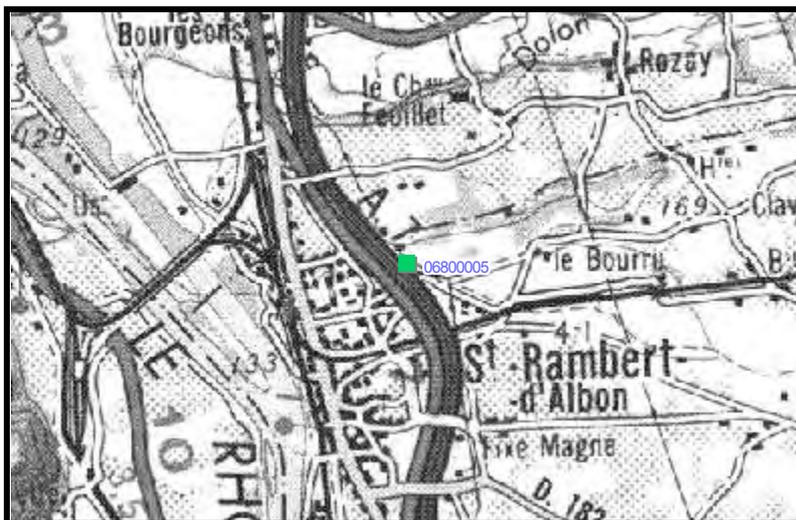


## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	21.79 µg/l
Concentration cumulée minimum/prélèvement	0.06 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélév.	8
Nombre minimum de subst. quantifi./prélév.	2
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	31.25%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	62.50%

## Information sur la station

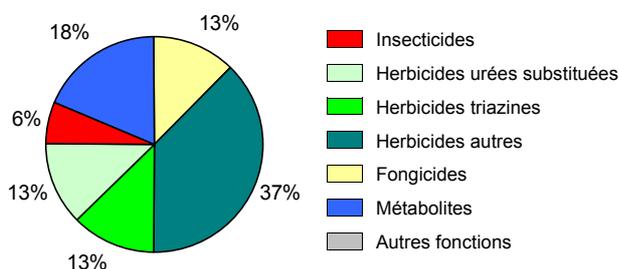
Code national:	06800005
Réseau:	Réseau régional d'observation des pesticides dans les eaux en Rhône-Alpes
Cours d'eau:	L'ORON
Bassin versant (km <sup>2</sup> ):	632
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Drôme
Commune:	SAINT-RAMBERT-D'ALBON
Coord. X Lambert 2 étendu:	794892
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2036381
Petite région agricole:	Gallaure et Herbasse



## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au	31/12/2002
Nombre de prélèvements	16	
Nombre de substances analysées	315	
Nombre de substances quantifiées	16	

## Répartition par fonction de matières actives



## Commentaires et liste des substances quantifiées

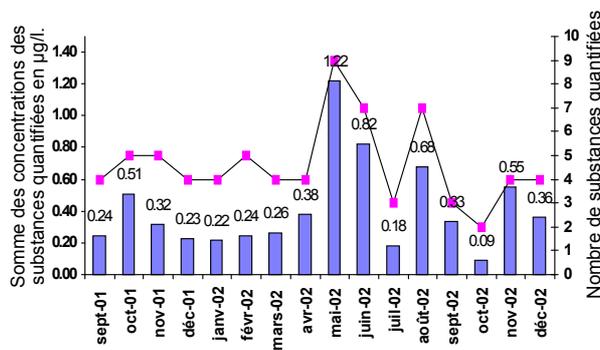
### Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante céréales sur la petite région agricole mais forte influence de l'arboriculture à proximité. En amont des zones urbaines. Contamination modérée par les pesticides (eau de bonne qualité).

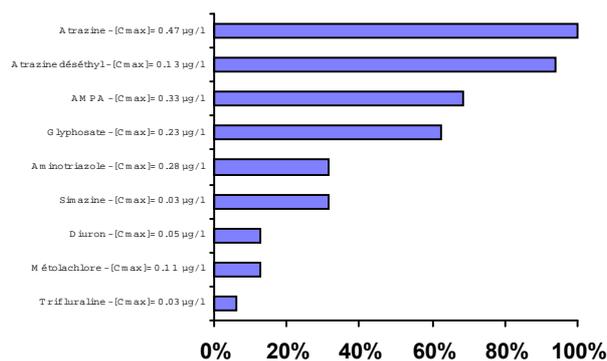
### Liste des substances retrouvées:

AMPA, Atrazine déséthyl, 2,6-dichlorobenzamide, Piperonyl butoxyde, Chlortoluron, Diuron, Simazine, Atrazine, Aminotriazole, Alachlore, Trifluraline, Dicamba, Glyphosate, Métolachlore, Oxadixyl, Azoxystrobine.

## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes

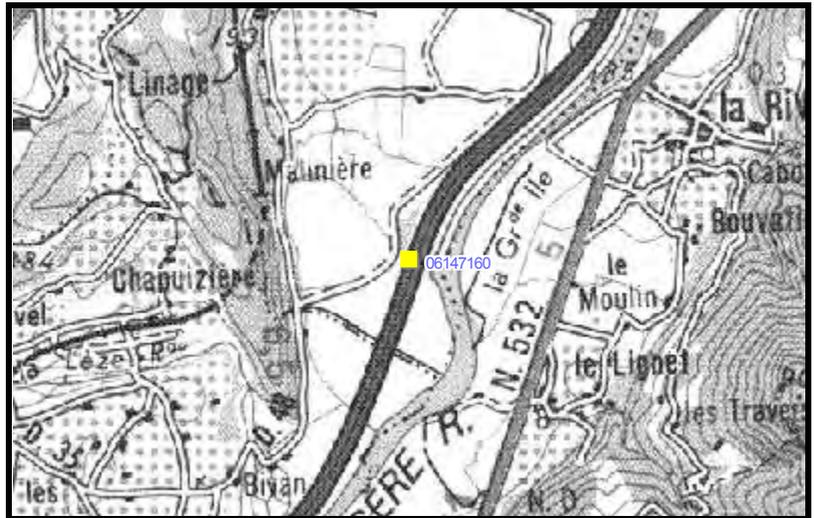


## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	1.22 µg/l
Concentration cumulée minimum/prélèvement	0.09 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélév.	9
Nombre minimum de subst. quantifi./prélév.	2
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	31.25%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	56.25%

## Information sur la station

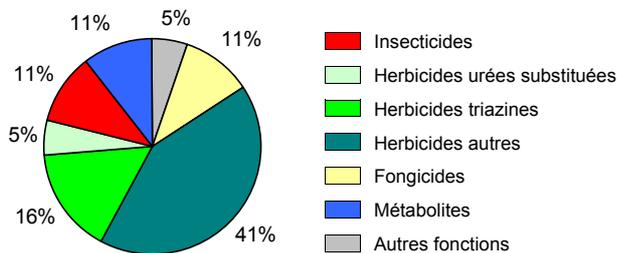
Code national:	06147160
Réseau:	Réseau régional d'observation des pesticides dans les eaux en Rhône-Alpes
Cours d'eau:	CANAL FURE-MORGE
Bassin versant (km <sup>2</sup> ):	9348
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Isère
Commune:	POLIENAS
Coord. X Lambert 2 étendu:	847163
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2030365
Petite région agricole:	Vallée du Grésivaudan



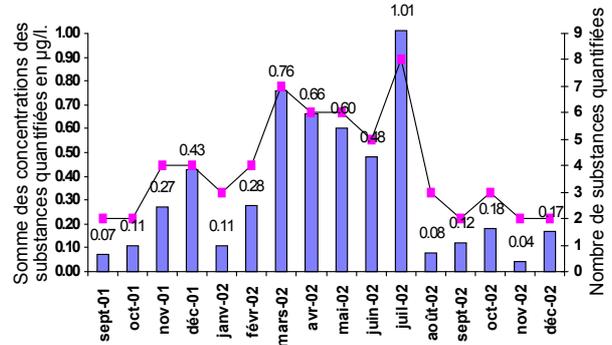
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au	31/12/2002
Nombre de prélèvements	16	
Nombre de substances analysées	315	
Nombre de substances quantifiées	19	

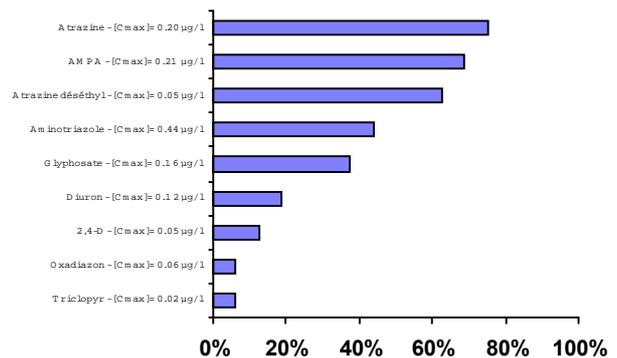
## Répartition par fonction de matières actives



## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante polyculture sur la petite région agricole, avec nette influence de la nuculture (culture de noix) au nord du canal, et une forte présence de la culture du maïs. Contamination par les pesticides (eau de qualité moyenne - paramètres déclassants : 2,4 D et DDT pp').

### Liste des substances retrouvées:

AMPA, Atrazine déséthyl, Piperonyl butoxyde, DDT pp', Diuron, Simazine, Atrazine, Terbutylazine, 2,4-D, Dichlorprop, Aminotriazole, Métolachlore, Triclopyr, Glyphosate, Oxadiazon, Bromacil, Carbendazime, Propiconazole, Anthraquinone.

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	1.01 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.04 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélév.	8
Nombre minimum de subst. quantifi./prélév.	2
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	25.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	62.50%

## Information sur la station

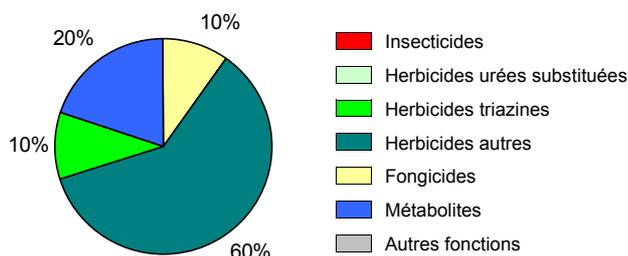
Code national:	06082260
Réseau:	Réseau régional d'observation des pesticides dans les eaux en Rhône-Alpes
Cours d'eau:	CANAL CATELAN
Bassin versant (km <sup>2</sup> ):	445
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Isère
Commune:	LA VERPILLIERE
Coord. X Lambert 2 étendu:	820416
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2075642
Petite région agricole:	Bas Dauphiné



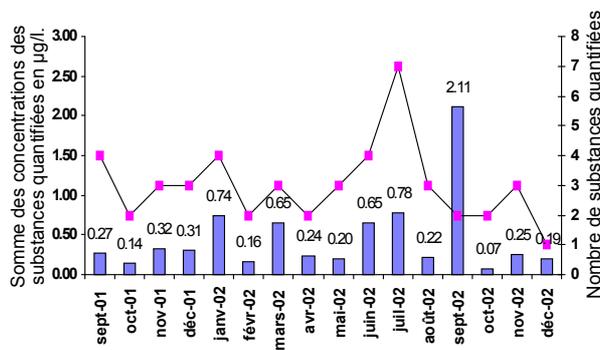
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au	31/12/2002
Nombre de prélèvements	16	
Nombre de substances analysées	315	
Nombre de substances quantifiées	10	

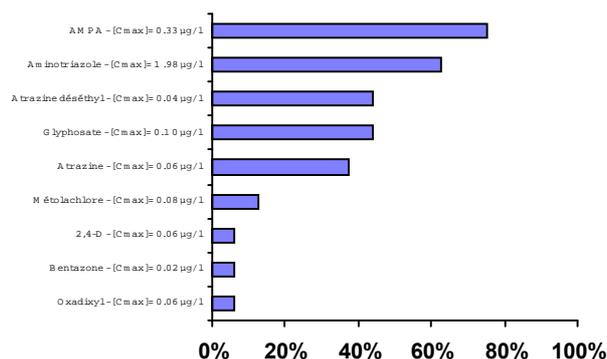
## Répartition par fonction de matières actives



## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante céréales sur la petite région agricole. Zones cultivées tout le long du canal. Station contaminée par les pesticides (eau de qualité moyenne - paramètres déclassants : aminotriazole et 2,4 D).

### Liste des substances retrouvées:

AMPA, Atrazine déséthyl, Atrazine, Diflufenicanil, Glyphosate, Métolachlore, 2,4-D, Bentazone, Aminotriazole, Oxadixyl.

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	2.11 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.07 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélév.	7
Nombre minimum de subst. quantifi./prélév.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	31.25%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >=0.1 µg/l pour au moins une substance	81.25%

## Information sur la station

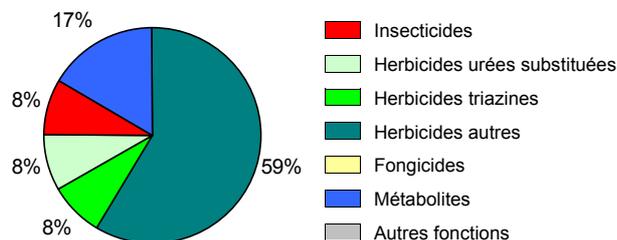
Code national:	06080975
Réseau:	Réseau régional d'observation des pesticides dans les eaux en Rhône-Alpes
Cours d'eau:	LA BOURBRE
Bassin versant (km <sup>2</sup> ):	53
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Isère
Commune:	CESSIEU
Coord. X Lambert 2 étendu:	838121
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2067397
Petite région agricole:	Bas Dauphiné



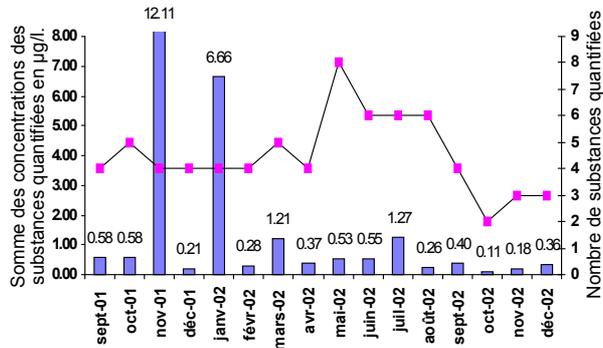
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au	31/12/2002
Nombre de prélèvements	16	
Nombre de substances analysées	315	
Nombre de substances quantifiées	12	

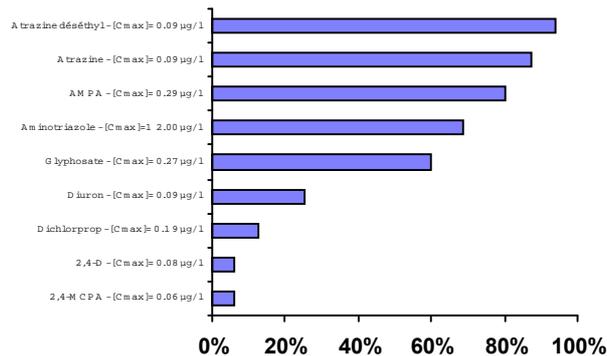
## Répartition par fonction de matières actives



## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante fourrage / céréales sur la petite région agricole. Influence probable de l'agglomération de la Tour-du-Pin à l'amont. La Bourbre alimente de nombreux captages AEP de la nappe alluviale. Légère contamination tout au long de l'année. Les 2 pics élevés en aminotriazole (nov. 2001 et janv. 2002) déclassent la station en rouge (eau de mauvaise qualité).

### Liste des substances retrouvées:

AMPA, Atrazine déséthyl, Hexachlorocyclohexane gamma, Diuron, Atrazine, Oxadiazon, Glyphosate, Triclopyr, 2,4-MCPA, Dichlorprop, 2,4-D, Aminotriazole.

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	12.11 µg/l
Concentration cumulée minimum/prélèvement	0.11 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélév.	8
Nombre minimum de subst. quantifi./prélév.	2
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	50.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	75.00%

## Information sur la station

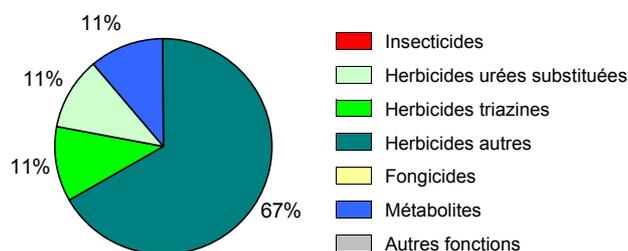
Code national:	04011000
Réseau:	Réseau régional d'observation des pesticides dans les eaux en Rhône-Alpes
Cours d'eau:	LE LIGNON
Bassin versant (km <sup>2</sup> ):	681
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Loire
Commune:	CLEPPE
Coord. X Lambert 2 étendu:	744178
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2085091
Petite région agricole:	Plaine du Forez



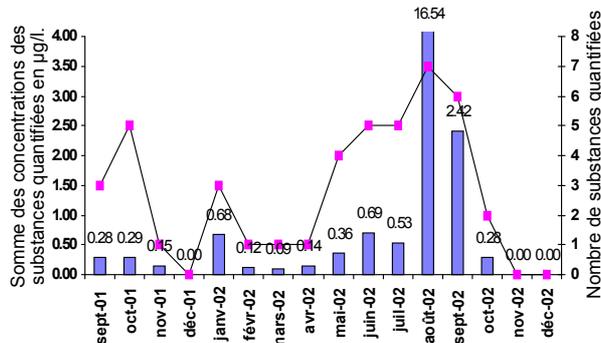
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au	31/12/2002
Nombre de prélèvements	16	
Nombre de substances analysées	315	
Nombre de substances quantifiées	9	

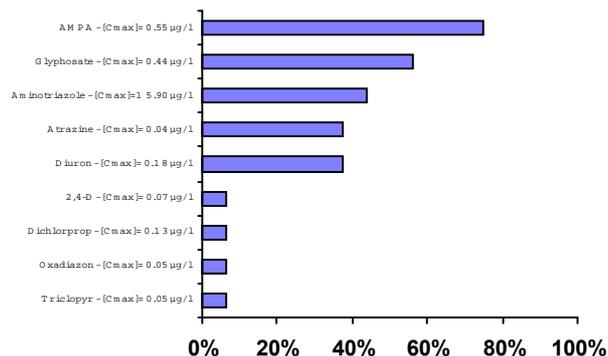
## Répartition par fonction de matières actives



## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante fourrage avec influence céréales sur la petite région agricole. Point de prélèvement situé dans une bande boisée dense. A72 et N89 à l'amont du point. Station contaminée par les pesticides. Eau de qualité médiocre liée aux 2 pics de pollution en août et septembre 2002. Paramètres déclassants : aminotriazole, 2,4 D et total substance.

### Liste des substances retrouvées:

AMPA, Diuron, Atrazine, Oxadiazon, Glyphosate, Triclopyr, Dichlorprop, 2,4-D, Aminotriazole.

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	16.54 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	7
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	31.25%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	68.75%

## Information sur la station

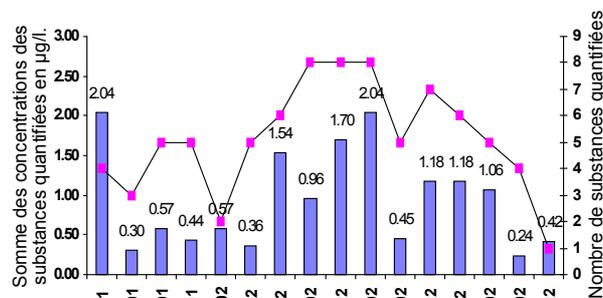
Code national:	F_RNB_RR_17
Réseau:	Réseau régional d'observation des pesticides dans les eaux en Rhône-Alpes
Cours d'eau:	LA COISE
Bassin versant (km <sup>2</sup> ):	355
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Loire
Commune:	MONTROND-LES-BAINS
Coord. X Lambert 2 étendu:	747700
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2072570
Petite région agricole:	Plaine du Forez



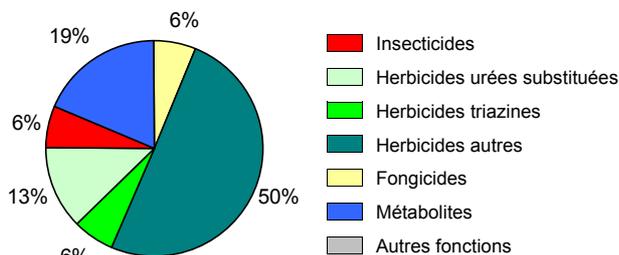
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au	31/12/2002
Nombre de prélèvements	16	
Nombre de substances analysées	315	
Nombre de substances quantifiées	16	

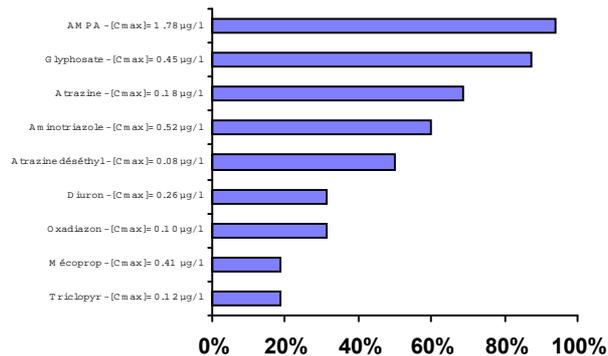
## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Répartition par fonction de matières actives



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante fourrage sur la petite région agricole. Influence des céréales. Influence probable de la commune de Montrond-les-Bains à l'est. Contamination tout au long de l'année (eau de qualité moyenne - paramètre déclassants : AMPA, glyphosate, 2,4 D, mecoprop et isotroturon)

### Liste des substances retrouvées:

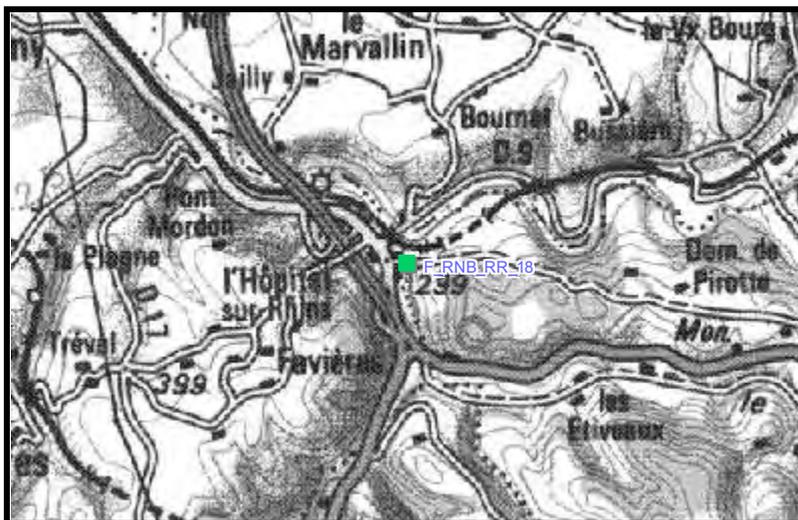
AMPA, Atrazine déséthyl, 2,6-dichlorobenzamide, Hexachlorocyclohexane gamma, Diuron, Isoproturon, Atrazine, Mécoprop, Triclopyr, Glyphosate, 2,4-D, Bentazone, Oxadiazon, 2,4-MCPA, Oxadixyl.

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	2.04 µg/l
Concentration cumulée minimum/prélèvement	0.24 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélév.	8
Nombre minimum de subst. quantifi./prélév.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	62.50%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	100.00%

## Information sur la station

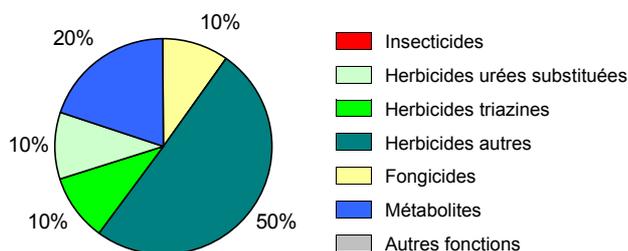
Code national:	F_RNB_RR_18
Réseau:	Réseau régional d'observation des pesticides dans les eaux en Rhône-Alpes
Cours d'eau:	LE GAND
Bassin versant (km <sup>2</sup> ):	105
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Loire
Commune:	SAINT-CYR-DE-FAVIERES
Coord. X Lambert 2 étendu:	739287
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2109547
Petite région agricole:	Plateau de Neulise



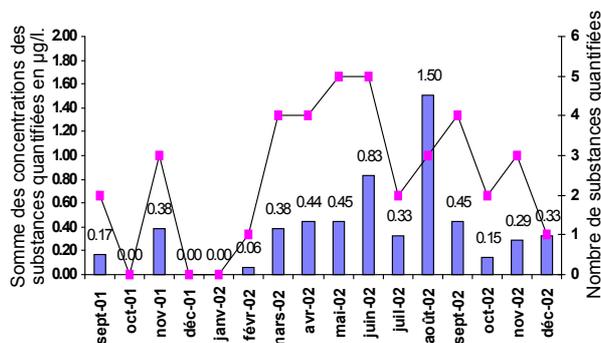
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au	31/12/2002
Nombre de prélèvements	16	
Nombre de substances analysées	315	
Nombre de substances quantifiées	10	

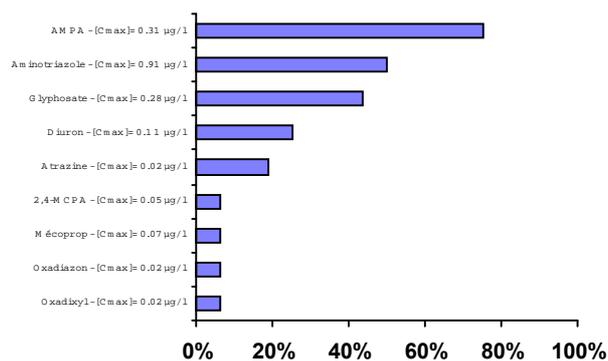
## Répartition par fonction de matières actives



## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante fourrage sur la petite région agricole. Bois et routes à proximité. Station légèrement contaminée par les pesticides (eau de bonne qualité).

### Liste des substances retrouvées:

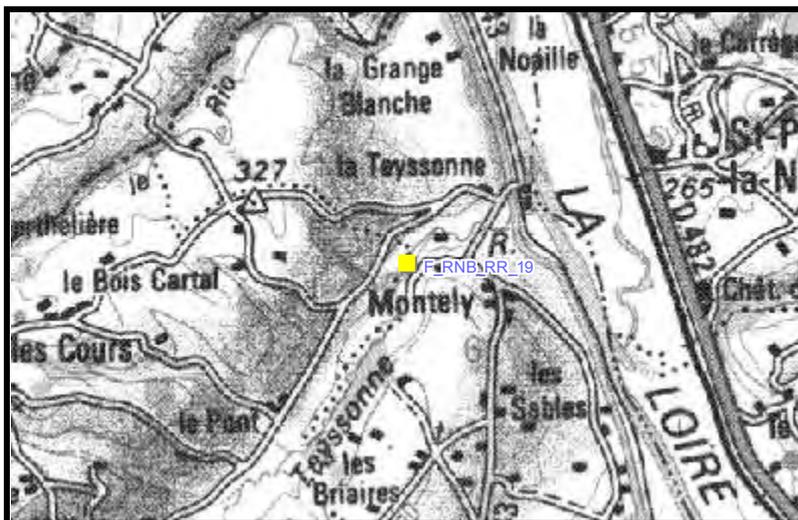
AMPA, Atrazine déséthyl, Diuron, Atrazine, Oxadiazon, Glyphosate, Mécoprop, 2,4-MCPA, Aminotriazole, Oxadixyl.

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	1.50 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélév.	5
Nombre minimum de subst. quantifi./prélév.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	12.50%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >=0.1 µg/l pour au moins une substance	75.00%

## Information sur la station

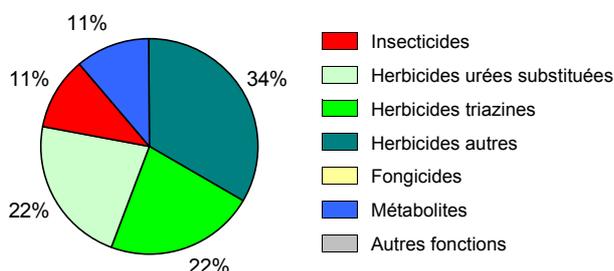
Code national:	F_RNB_RR_19
Réseau:	Réseau régional d'observation des pesticides dans les eaux en Rhône-Alpes
Cours d'eau:	LA TEYSSONNE
Bassin versant (km <sup>2</sup> ):	160
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Loire
Commune:	BENISSON-DIEU (LA)
Coord. X Lambert 2 étendu:	733986
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2131827
Petite région agricole:	Plaine roannaise



## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au	31/12/2002
Nombre de prélèvements	16	
Nombre de substances analysées	315	
Nombre de substances quantifiées	9	

## Répartition par fonction de matières actives



## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

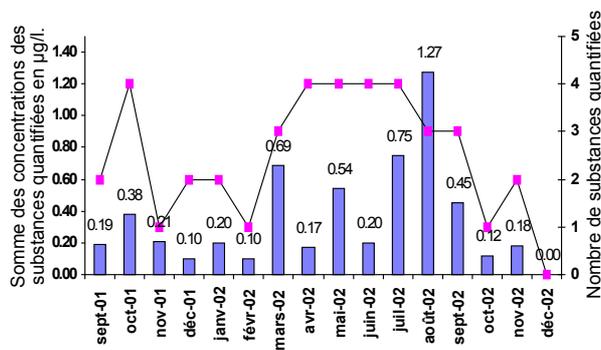
Station située en fermeture de bassin versant. Dominante fourrage / céréales sur la petite région agricole. Zone boisée le long du cours d'eau.

Station contaminée par les pesticides (eau de qualité moyenne - paramètres déclassants : aminotriazole, simazine).

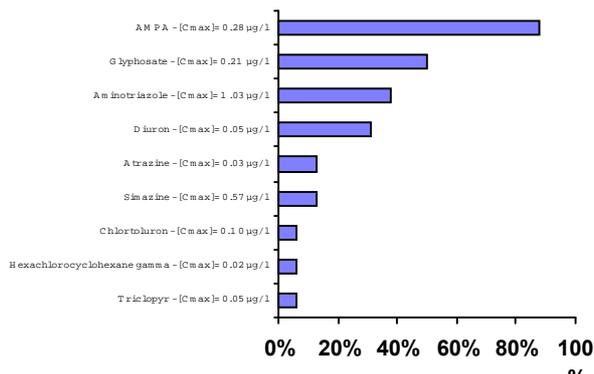
### Liste des substances retrouvées:

AMPA, Hexachlorocyclohexane gamma, Diuron, Chlortoluron, Simazine, Atrazine, Glyphosate, Triclopyr, Aminotriazole.

## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes

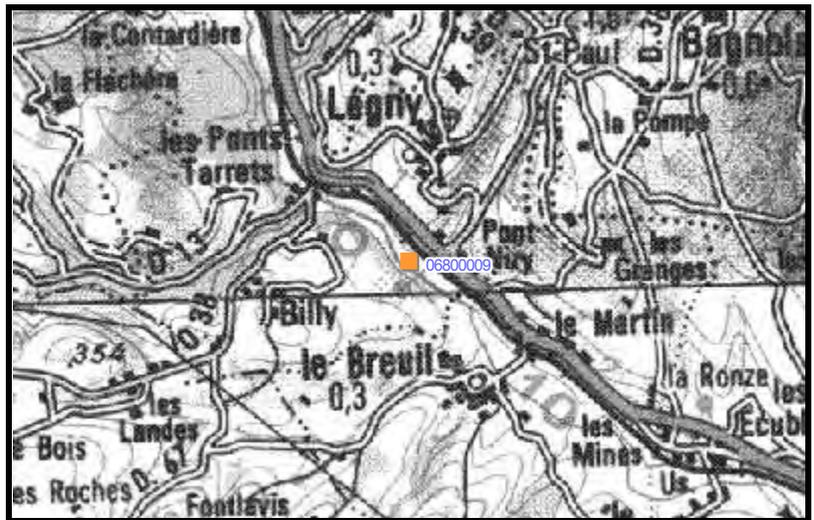


## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	1.27 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélév.	4
Nombre minimum de subst. quantifi./prélév.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	25.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >=0.1 µg/l pour au moins une substance	75.00%

## Information sur la station

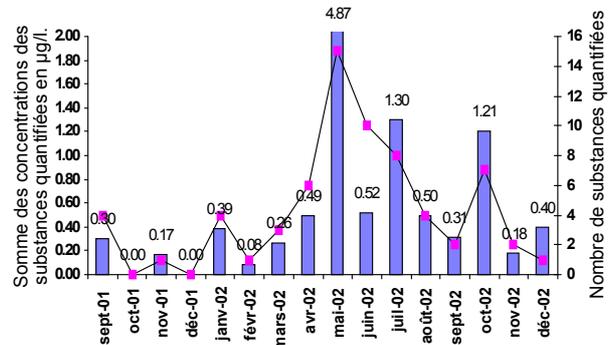
Code national:	06800009
Réseau:	Réseau régional d'observation des pesticides dans les eaux en Rhône-Alpes
Cours d'eau:	L'AZERGUES
Bassin versant (km <sup>2</sup> ):	304
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Rhône
Commune:	LEGNY
Coord. X Lambert 2 étendu:	774225
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2102650
Petite région agricole:	Beaujolais viticole- Mâconnais



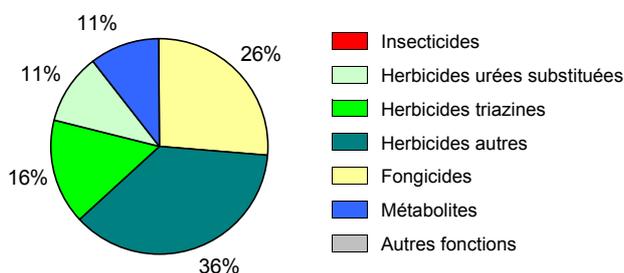
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au	31/12/2002
Nombre de prélèvements	16	
Nombre de substances analysées	315	
Nombre de substances quantifiées	19	

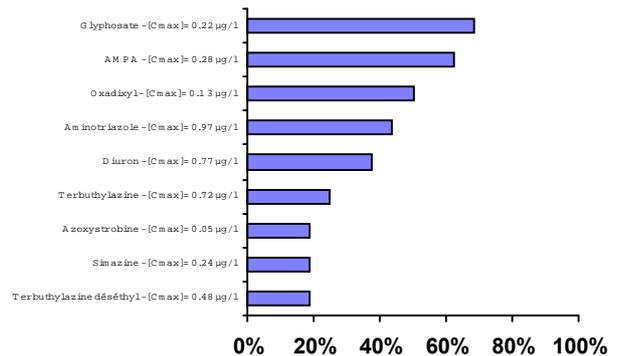
## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Répartition par fonction de matières actives



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Station située en aval du bassin versant, en amont de la confluence avec le Nizy. Dominante vigne sur la petite région agricole. Influence des fourrages et des céréales. Point situé en pleine zone boisée (zone tampon de l'Azergues). Station contaminée par les pesticides (eau de qualité médiocre - paramètres déclassants : 2,4 D et total substances).

### Liste des substances retrouvées:

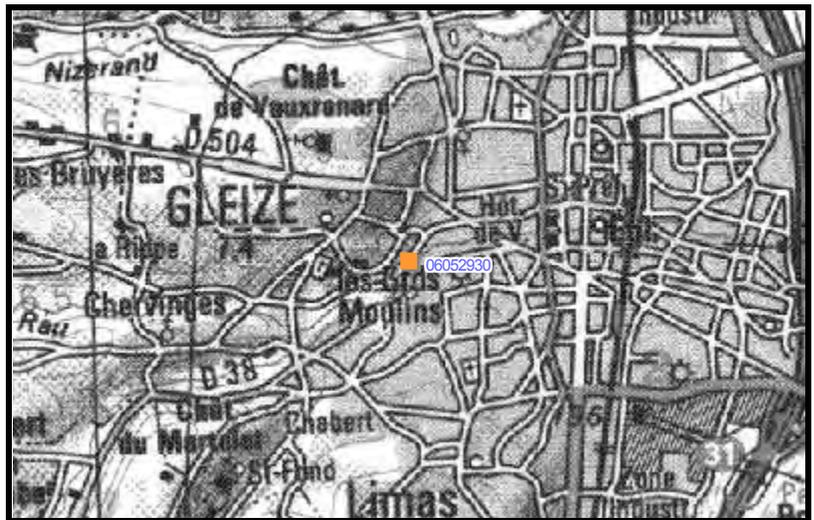
AMPA, Terbutylazine déséthyl, Diuron, Linuron, Terbutylazine, Atrazine, Simazine, Aminotriazole, 2,4-D, Alachlore, Glyphosate, Oxadiazon, Norflurazone, Trifluraline, Procymidone, Oxadixyl, Carbendazime, Métalaxyl, Azoxystrobine.

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	4.87 µg/l
Concentration cumulée minimum/prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélév.	15
Nombre minimum de subst. quantifi./prélév.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	31.25%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	81.25%

## Information sur la station

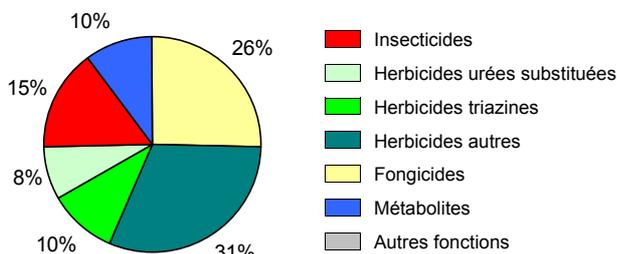
Code national:	06052930
Réseau:	Réseau régional d'observation des pesticides dans les eaux en Rhône-Alpes
Cours d'eau:	LE MORGON
Bassin versant (km <sup>2</sup> ):	64
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Rhône
Commune:	GLEIZE
Coord. X Lambert 2 étendu:	783380
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2112345
Petite région agricole:	Beaujolais viticole-Mâconnais



## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au	31/12/2002
Nombre de prélèvements	16	
Nombre de substances analysées	315	
Nombre de substances quantifiées	39	

## Répartition par fonction de matières actives



## Commentaires et liste des substances quantifiées

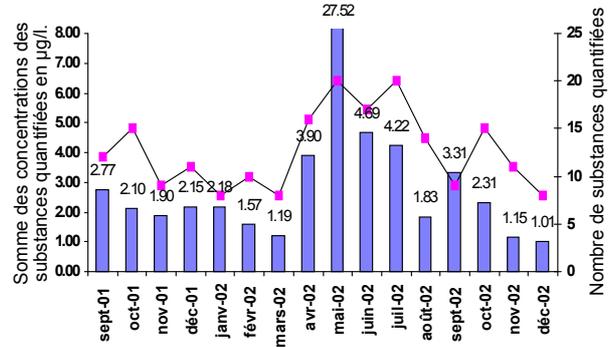
### Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante vigne sur la petite région agricole. Point situé en pleine zone urbaine de Gleize à l'aval immédiat des dernières parcelles de vigne. Transfert rapide des intrants viticoles. Station contaminée par les pesticides tout au long de l'année. De très nombreuses substances (39) ont été quantifiées. Eau de qualité médiocre (12 paramètres déclassants).

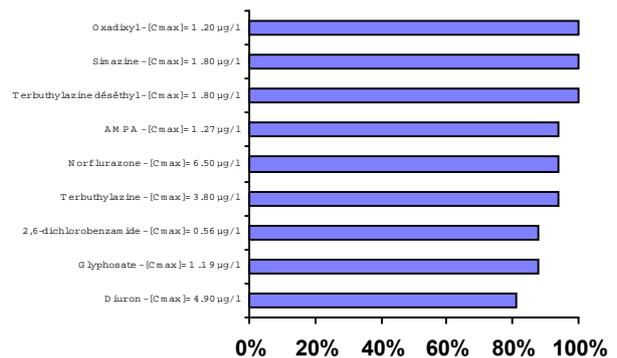
### Liste des substances retrouvées:

2,6-dichlorobenzamide, AMPA, Terbutylazine déséthyl, Atrazine déséthyl, Hexachlorocyclohexane gamma, Aldicarbe, Piperonyl butoxyde, Phosalone, Chlorpyrifos-éthyl, Méthomyl, Isoprotruron, Chlortoluron, Diuron, Terbutylazine, Terbuméton, Atrazine, Simazine, Norflurazone, Alachlore, Glyphosate, Aminotriazole, Métolachlore, Mécoprop, Oxadiazon, Diflufenicanil, Triclopyr, Bentazone, Dinoterbe, 2,4-D, Azoxystrobine, Myclobutanil, Métalaxyl, Flusilazole, Iprodione, Oxadixyl, Procymidone, Pyriméthanol, Diméthomorphe, Tébuconazole.

## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	27.52 µg/l
Concentration cumulée minimum/prélèvement	1.01 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélév.	20
Nombre minimum de subst. quantifi./prélév.	8
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	100.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	100.00%

## Information sur la station

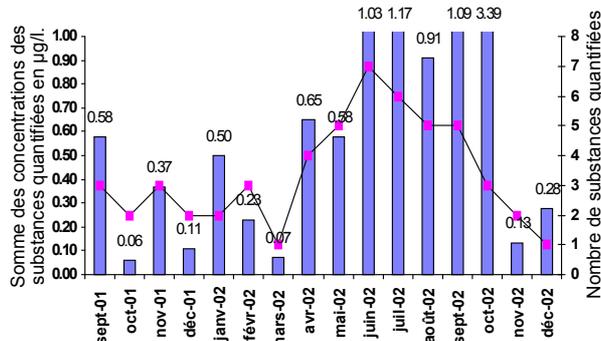
Code national:	06055000
Réseau:	Réseau régional d'observation des pesticides dans les eaux en Rhône-Alpes
Cours d'eau:	LA BREVENNE
Bassin versant (km <sup>2</sup> ):	232
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Rhône
Commune:	SAIN-BEL
Coord. X Lambert 2 étendu:	776340
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2093195
Petite région agricole:	Monts du Lyonnais



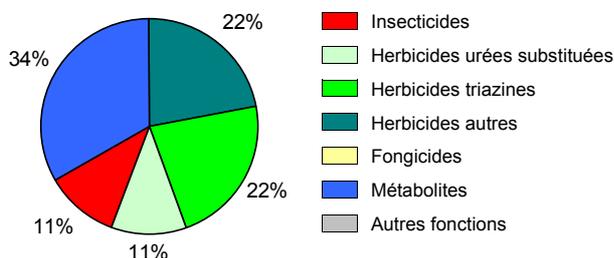
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au	31/12/2002
Nombre de prélèvements	16	
Nombre de substances analysées	315	
Nombre de substances quantifiées	9	

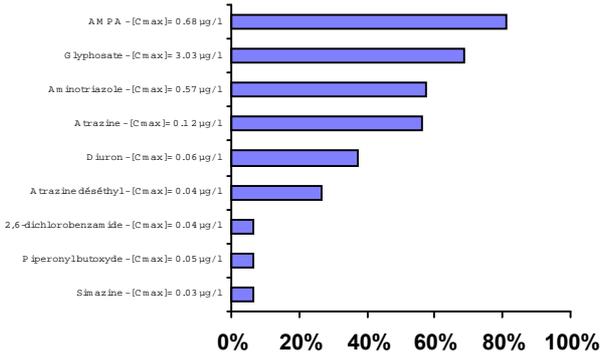
## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Répartition par fonction de matières actives



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante fourrage avec influence céréales et arboriculture sur la petite région agricole. Sur rive gauche en amont du point de mesure, de nombreux vergers. Zone pavillonnaire et légèrement boisée à proximité. La N89 longe la Brevenne. Point à l'aval de St-Bel. Légère contamination par les pesticides (eau de bonne qualité).

### Liste des substances retrouvées:

2,6-dichlorobenzamide, AMPA, Atrazine déséthyl, Piperonyl butoxyde, Diuron, Simazine, Atrazine, Glyphosate, Aminotriazole.

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	3.39 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.06 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélév.	7
Nombre minimum de subst. quantifi./prélév.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	56.25%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >=0.1 µg/l pour au moins une substance	81.25%

## Information sur la station

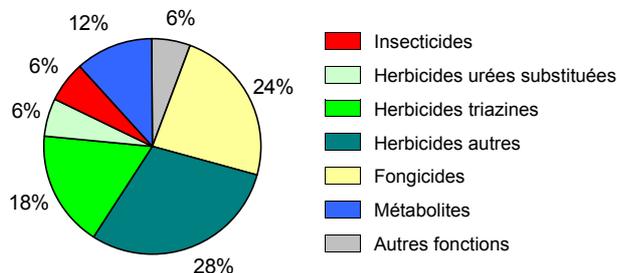
Code national:	06094320
Réseau:	Réseau régional d'observation des pesticides dans les eaux en Rhône-Alpes
Cours d'eau:	LE GARON
Bassin versant (km <sup>2</sup> ):	78
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Rhône
Commune:	BRIGNAIS
Coord. X Lambert 2 étendu:	786850
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2079450
Petite région agricole:	Zone fruitière et viticole du Lyonnais



## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au	31/12/2002
Nombre de prélèvements	16	
Nombre de substances analysées	315	
Nombre de substances quantifiées	17	

## Répartition par fonction de matières actives



## Commentaires et liste des substances quantifiées

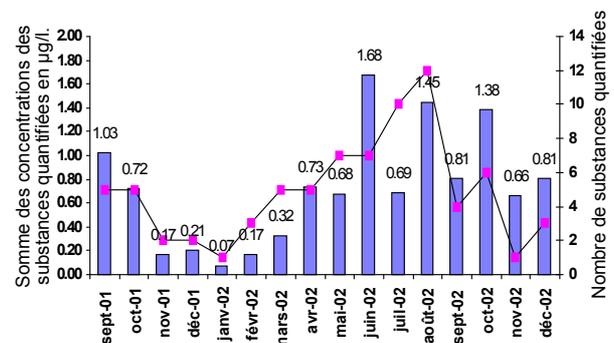
### Commentaires :

Station située un peu en amont de la fermeture du BV. Dominante arboriculture sur la petite région agricole. Zone immédiate boisée. Contamination par les pesticides (eau de qualité moyenne - paramètres déclassants : AMPA, glyphosate). Nette influence de l'arboriculture dans les substances actives retrouvées (à l'exception de l'atrazine).

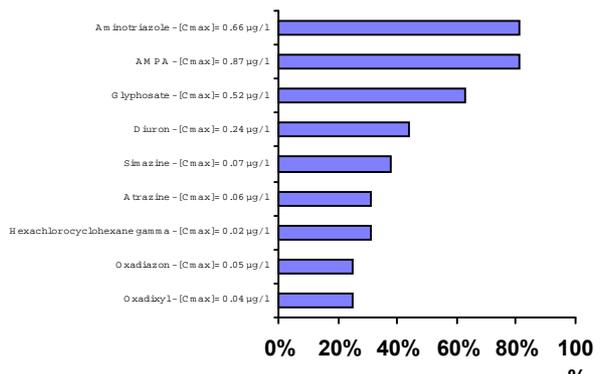
### Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, AMPA, Hexachlorocyclohexane gamma, Diuron, Simazine, Atrazine, Prométryne, Napropamide, Aminotriazole, Oxadiazon, Butraline, Glyphosate, Oxadixyl, Iprodione, Métalaxyl, Bupirimate, Endosulfan sulfate.

## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	1.68 µg/l
Concentration cumulée minimum/prélèvement	0.07 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélév.	12
Nombre minimum de subst. quantifi./prélév.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	68.75%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	93.75%

## Information sur la station

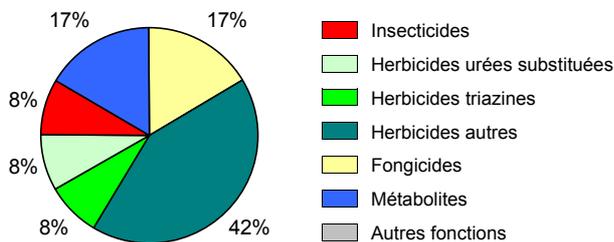
Code national:	06094039
Réseau:	Réseau régional d'observation des pesticides dans les eaux en Rhône-Alpes
Cours d'eau:	L'OZON
Bassin versant (km <sup>2</sup> ):	88
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Rhône
Commune:	SOLAIZE
Coord. X Lambert 2 étendu:	793767
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2073393
Petite région agricole:	Vallée du Rhône



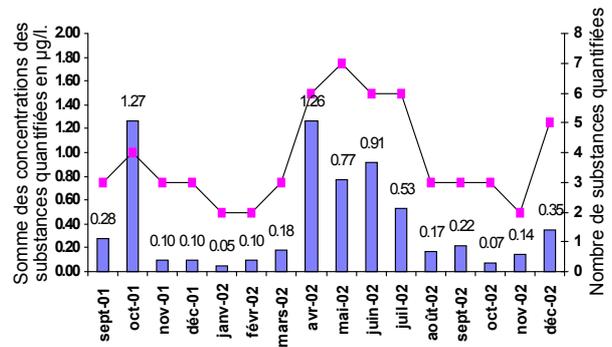
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au	31/12/2002
Nombre de prélèvements	16	
Nombre de substances analysées	315	
Nombre de substances quantifiées	12	

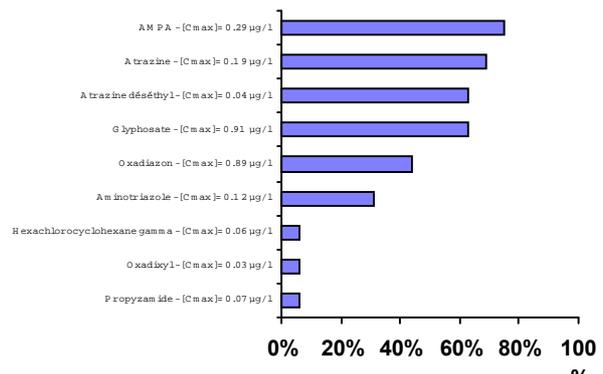
## Répartition par fonction de matières actives



## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante céréales sur la petite région agricole. Proximité d'une zone assez urbanisée à l'amont et zones pavillonnaires. Source issue d'une résurgence de nappe. Contamination par les pesticides (eau de qualité moyenne - paramètres déclassants : glyphosate, oxadiazon).

### Liste des substances retrouvées:

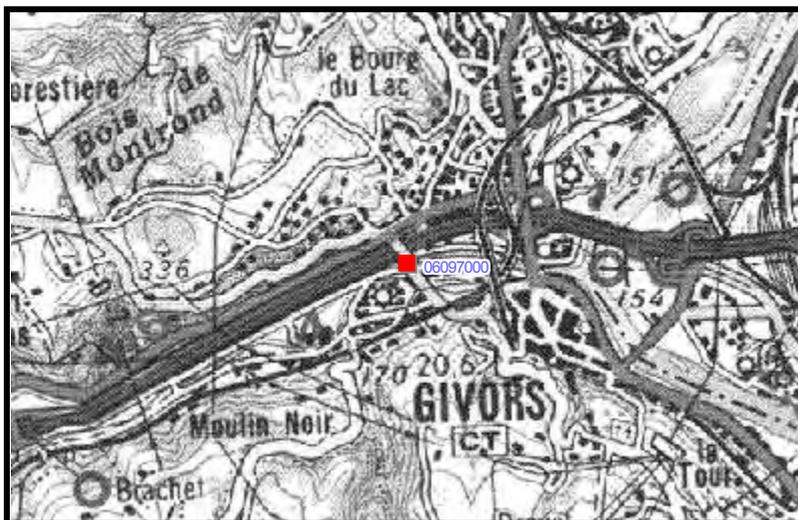
AMPA, Atrazine déséthyl, Hexachlorocyclohexane gamma, Monuron, Atrazine, Oxadiazon, Glyphosate, Propyzamide, Métolachlore, Aminotriazole, Oxadixyl, Folpel.

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	1.27 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.05 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélév.	7
Nombre minimum de subst. quantifi./prélév.	2
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	31.25%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	62.50%

## Information sur la station

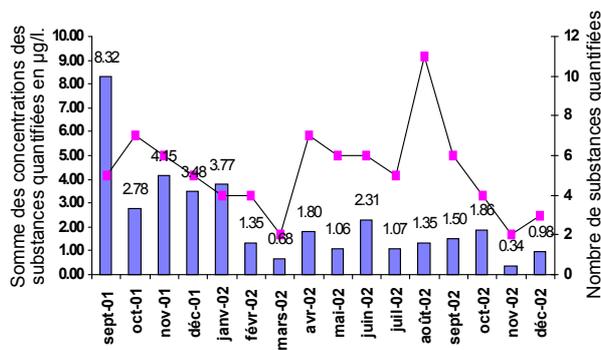
Code national:	06097000
Réseau:	Réseau régional d'observation des pesticides dans les eaux en Rhône-Alpes
Cours d'eau:	LE GIER
Bassin versant (km <sup>2</sup> ):	416
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Rhône
Commune:	GIVORS
Coord. X Lambert 2 étendu:	789201
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2068153
Petite région agricole:	Zone fruitière et viticole du Lyonnais



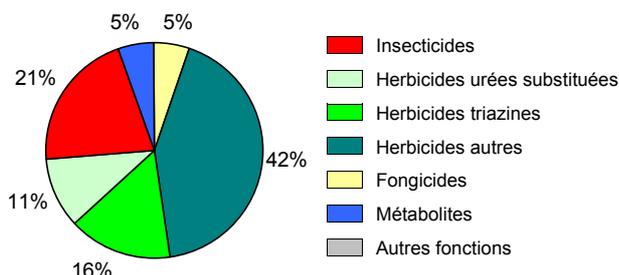
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au	31/12/2002
Nombre de prélèvements	16	
Nombre de substances analysées	315	
Nombre de substances quantifiées	19	

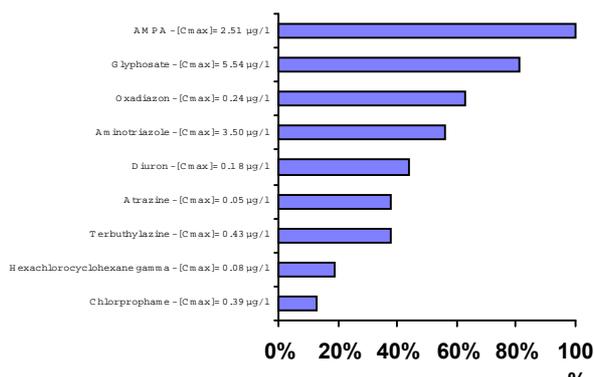
## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Répartition par fonction de matières actives



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante fourrage / céréales sur la petite région agricole. Point situé en pleine zone urbaine. Les abords immédiats sont urbains ou cultivés en coteaux, présence de maraîchage et d'arboriculture. Très forte contamination par les pesticides (eau de mauvaise qualité - paramètres déclassants : aminotriazole, glyphosate, AMPA et total substances).

### Liste des substances retrouvées:

AMPA, Hexachlorocyclohexane gamma, Piperonyl butoxyde, Hexachlorocyclohexane alpha, Hexachlorocyclohexane bêta, Chlortoluron, Diuron, Atrazine, Terbutylazine, Simazine, Propylamide, Aminotriazole, Chlorprophame, Glyphosate, Tébutable, 2,4-D, Oxadiazon, Bromacil, Folpel.

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	8.32 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.34 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélév.	11
Nombre minimum de subst. quantifi./prélév.	2
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	93.75%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >=0.1 µg/l pour au moins une substance	100.00%

## Information sur la station

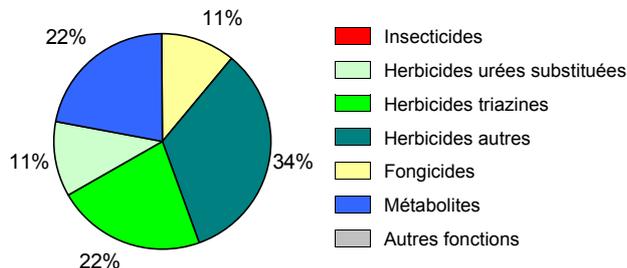
Code national:	06800011
Réseau:	Réseau régional d'observation des pesticides dans les eaux en Rhône-Alpes
Cours d'eau:	LE GELON
Bassin versant (km <sup>2</sup> ):	112
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Savoie
Commune:	CHAMOUSSET
Coord. X Lambert 2 étendu:	901905
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2069465
Petite région agricole:	Combe de Savoie



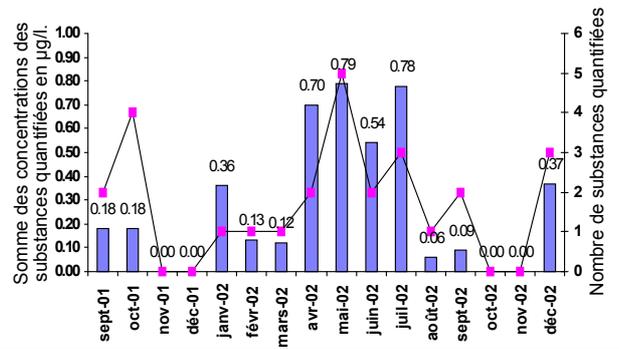
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au	31/12/2002
Nombre de prélèvements	16	
Nombre de substances analysées	315	
Nombre de substances quantifiées	9	

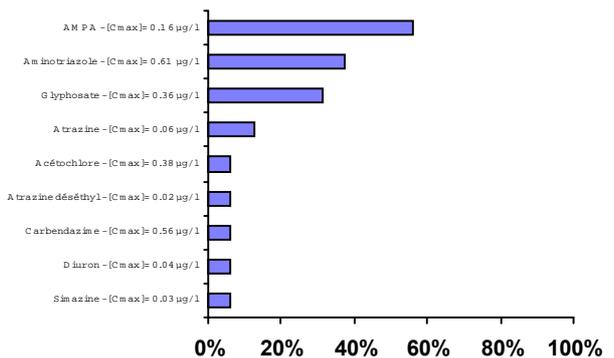
## Répartition par fonction de matières actives



## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Station située en fermeture de bassin verant. Dominante céréales sur la petite région agricole. Départementale longeant le Gelon et voie ferrée à l'amont du point. Abords ruraux puis montagneux. Légère contamination par les pesticides (eau de bonne qualité).

### Liste des substances retrouvées:

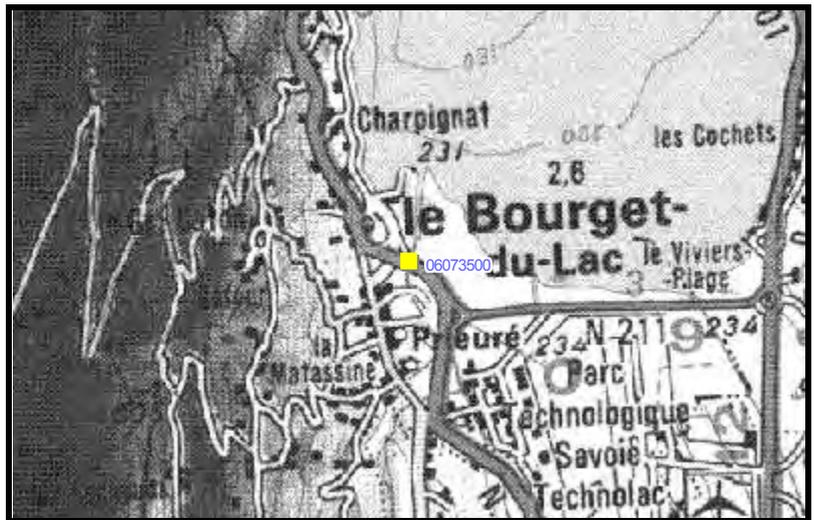
AMPA, Atrazine déséthyl, Diuron, Simazine, Atrazine, Acétochlore, Glyphosate, Aminotriazole, Carbendazime.

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.79 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélév.	5
Nombre minimum de subst. quantifi./prélév.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	25.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	56.25%

## Information sur la station

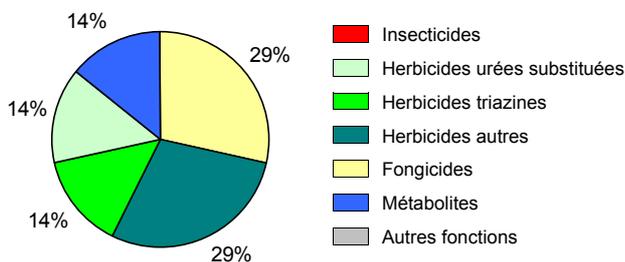
Code national:	06073500
Réseau:	Réseau régional d'observation des pesticides dans les eaux en Rhône-Alpes
Cours d'eau:	LA LEYSSE du Bourget
Bassin versant (km <sup>2</sup> ):	16
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Savoie
Commune:	LE BOURGET-DU-LAC
Coord. X Lambert 2 étendu:	874755
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2078445
Petite région agricole:	Cluse de Chambéry



## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au	31/12/2002
Nombre de prélèvements	16	
Nombre de substances analysées	315	
Nombre de substances quantifiées	7	

## Répartition par fonction de matières actives



## Commentaires et liste des substances quantifiées

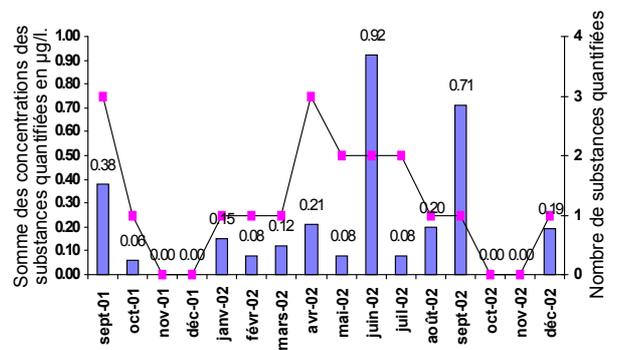
### Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Le point est situé en aval de l'agglomération chambérienne. Dominante polyculture sur la petite région agricole. Le bassin de la Leysse draine une surface mixte : agricole, urbaine et rurale. □ Contamination par les pesticides (eau de qualité moyenne - paramètre déclassant : aminotriazole).

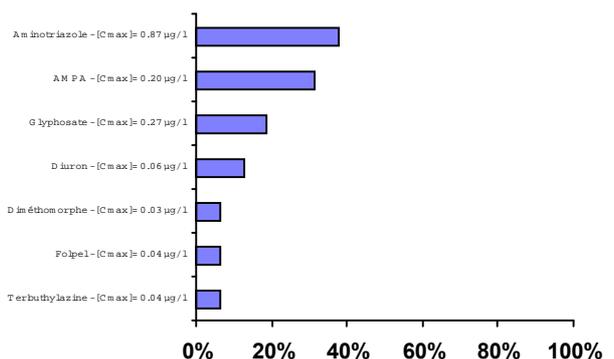
### Liste des substances retrouvées:

AMPA, Diuron, Terbutylazine, Glyphosate, Aminotriazole, Diméthomorphe, Folpel.

## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.92 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélév.	3
Nombre minimum de subst. quantifi./prélév.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	12.50%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	50.00%

## Information sur la station

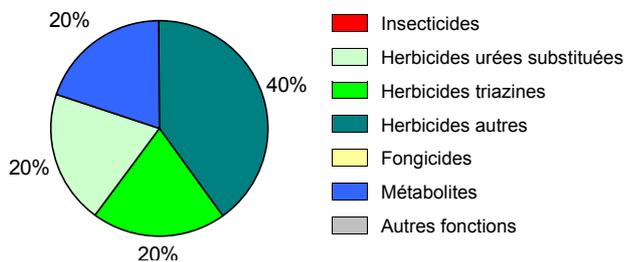
Code national:	06139750
Réseau:	Réseau régional d'observation des pesticides dans les eaux en Rhône-Alpes
Cours d'eau:	LA BIALLE
Bassin versant (km <sup>2</sup> ):	4868
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Savoie
Commune:	SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY
Coord. X Lambert 2 étendu:	899842
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2069571
Petite région agricole:	Combe de Savoie



## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au	31/12/2002
Nombre de prélèvements	16	
Nombre de substances analysées	316	
Nombre de substances quantifiées	5	

## Répartition par fonction de matières actives



## Commentaires et liste des substances quantifiées

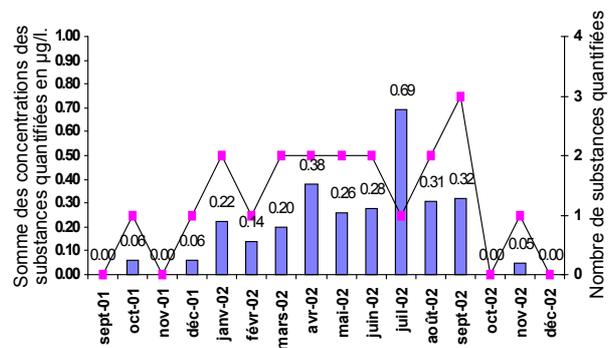
### Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante céréales sur la petite région agricole mais point situé en zone viticole. Zone boisée en abord immédiat. Voie ferrée à l'amont. Légère contamination par les pesticides (eau de bonne qualité).

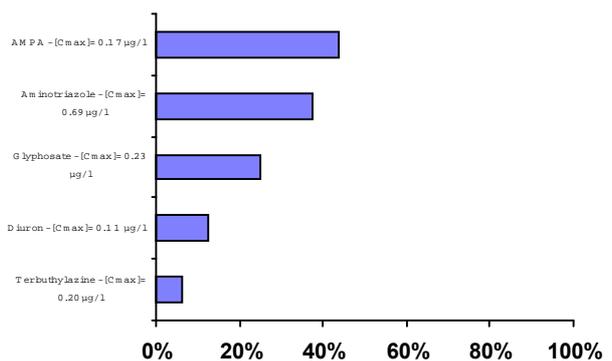
### Liste des substances retrouvées:

AMPA, Diuron, Terbutylazine, Glyphosate, Aminotriazole.

## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0,69 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0,00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	3
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0,5 µg/l	6,25%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0,1 µg/l pour au moins une substance	56,25%

## Information sur la station

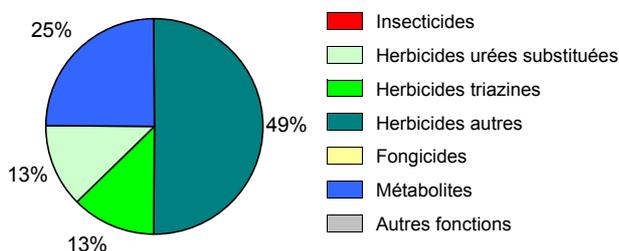
Code national:	06800012
Réseau:	Réseau régional d'observation des pesticides dans les eaux en Rhône-Alpes
Cours d'eau:	LE SIERROZ
Bassin versant (km <sup>2</sup> ):	135
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Savoie
Commune:	AIX-LES-BAINS
Coord. X Lambert 2 étendu:	877810
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2084794
Petite région agricole:	Cluse de Chambéry



## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au	31/12/2002
Nombre de prélèvements	16	
Nombre de substances analysées	317	
Nombre de substances quantifiées	8	

## Répartition par fonction de matières actives



## Commentaires et liste des substances quantifiées

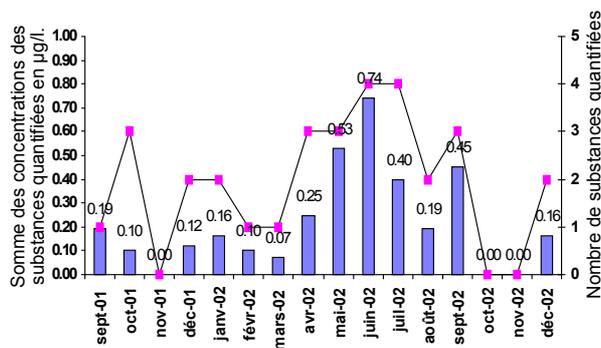
### Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. Dominante fourrage sur la petite région agricole. Zone urbaine d'Aix-les-Bains immédiatement au sud. Légère contamination par les pesticides (eau de bonne qualité).

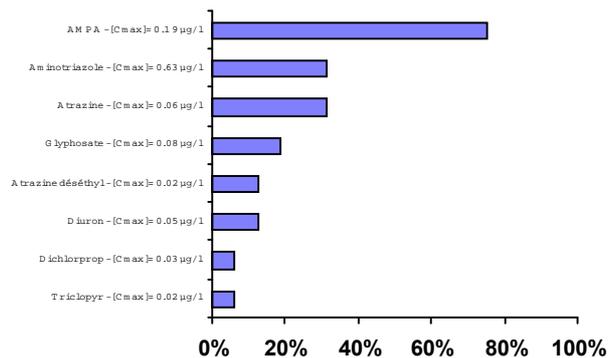
### Liste des substances retrouvées:

AMPA, Atrazine déséthyl, Diuron, Atrazine, Glyphosate, Triclopyr, Dichlorprop, Aminotriazole.

## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes

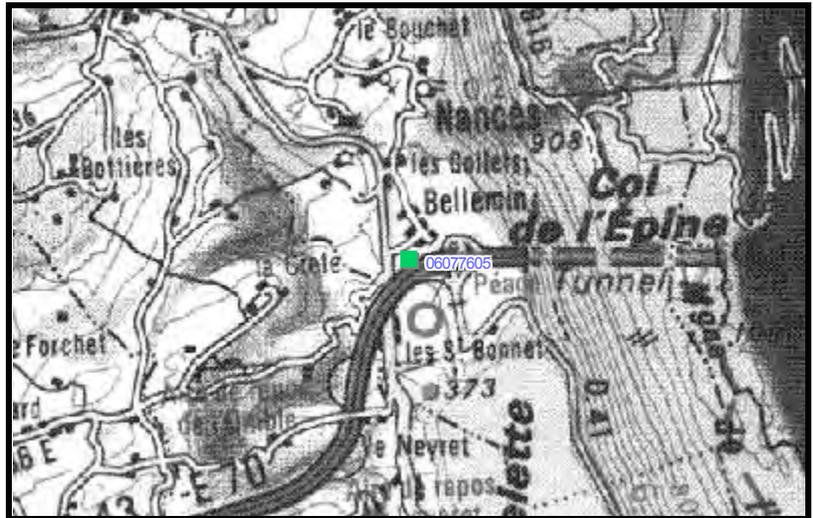


## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.74 µg/l
Concentration cumulée minimum/prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélév.	4
Nombre minimum de subst. quantifi./prélév.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	12.50%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	56.25%

## Information sur la station

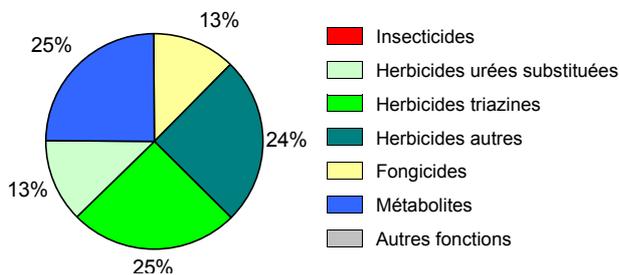
Code national:	06077605
Réseau:	Réseau régional d'observation des pesticides dans les eaux en Rhône-Alpes
Cours d'eau:	LA LEYSSE d'Aiguebelette
Bassin versant (km <sup>2</sup> ):	23
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Savoie
Commune:	NANCES
Coord. X Lambert 2 étendu:	869850
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2070148
Petite région agricole:	Bugey quatre Cantons



## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au	31/12/2002
Nombre de prélèvements	16	
Nombre de substances analysées	315	
Nombre de substances quantifiées	8	

## Répartition par fonction de matières actives



## Commentaires et liste des substances quantifiées

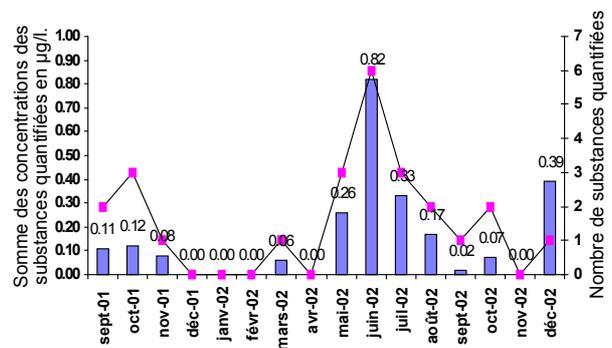
### Commentaires :

Station située à la fermeture du bassin versant. Dominante fourrage / céréales sur la petite région agricole. Prélèvement réalisé à l'amont de l'autoroute (donc pas d'influence). Zones cultivées et boisées aux abords immédiats. Légère contamination par les pesticides (eau de bonne qualité).

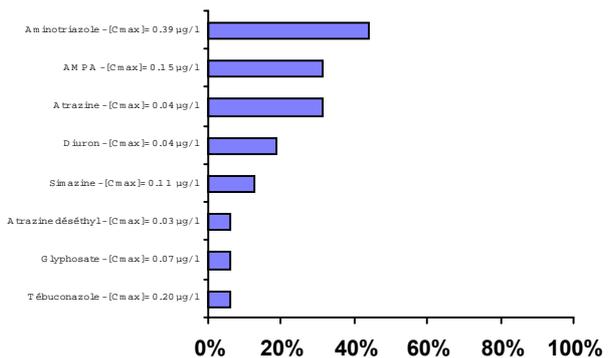
### Liste des substances retrouvées:

AMPA, Atrazine déséthyl, Diuron, Simazine, Atrazine, Glyphosate, Aminotriazole, Tébuconazole.

## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.82 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	6
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	6.25%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	31.25%

## Information sur la station

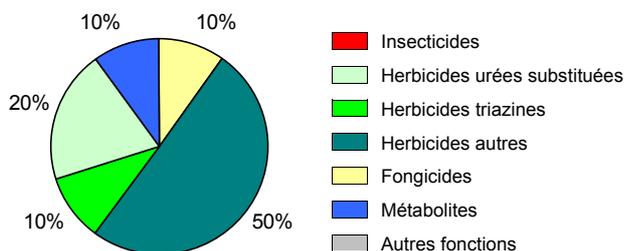
Code national:	06800013
Réseau:	Réseau régional d'observation des pesticides dans les eaux en Rhône-Alpes
Cours d'eau:	LE FORON de Sciez
Bassin versant (km <sup>2</sup> ):	55
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Haute-Savoie
Commune:	SCIEZ
Coord. X Lambert 2 étendu:	910784
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2156926
Petite région agricole:	Bas-Chablais



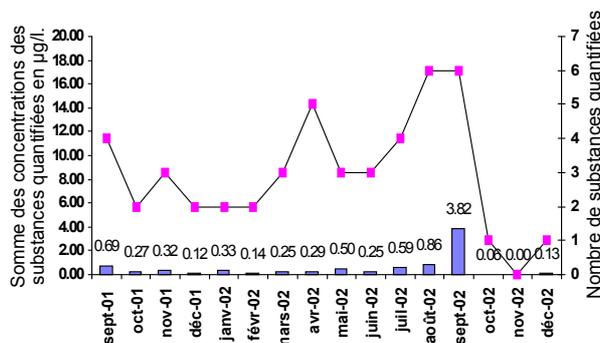
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au	31/12/2002
Nombre de prélèvements	16	
Nombre de substances analysées	315	
Nombre de substances quantifiées	10	

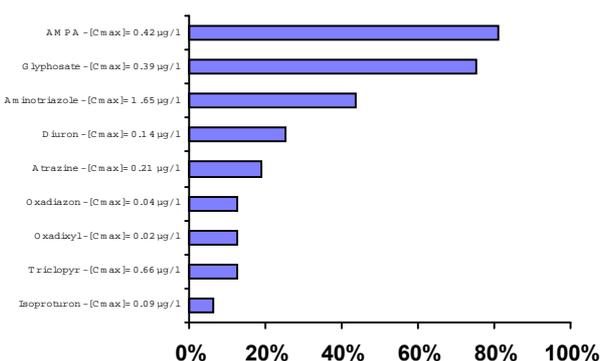
## Répartition par fonction de matières actives



## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante fourrage / céréales sur la petite région agricole mais point situé en pleine zone pavillonnaire, à l'aval de la commune de Sciez. Légère contamination par les pesticides (eau de bonne qualité)

### Liste des substances retrouvées:

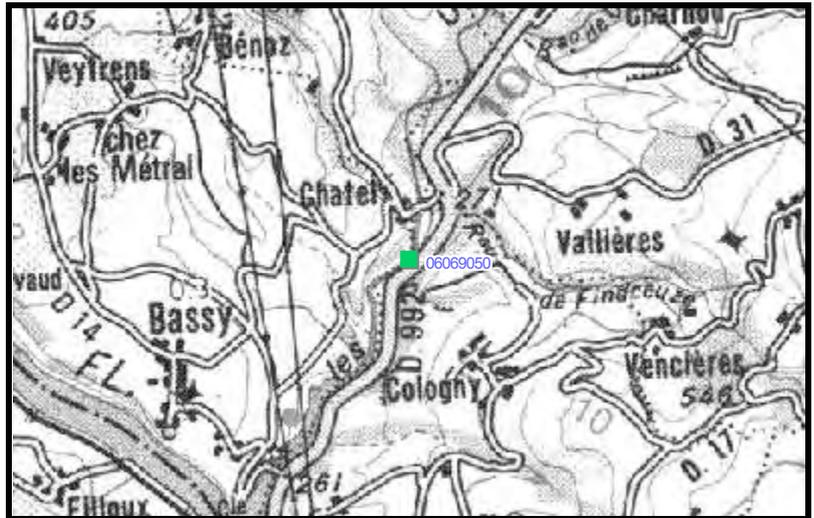
AMPA, Isoproturon, Diuron, Atrazine, Diflufenicanil, Oxadiazon, Glyphosate, Triclopyr, Aminotriazole, Oxadixyl.

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	3.82 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélév.	6
Nombre minimum de subst. quantifi./prélév.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	25.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >=0.1 µg/l pour au moins une substance	68.75%

## Information sur la station

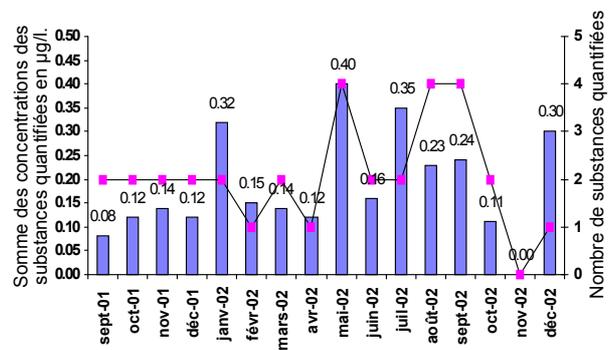
Code national:	06069050
Réseau:	Réseau régional d'observation des pesticides dans les eaux en Rhône-Alpes
Cours d'eau:	LES USSES
Bassin versant (km <sup>2</sup> ):	305
Fréquence des prélèvements:	mensuelle
Département:	Haute-Savoie
Commune:	SEYSSEL
Coord. X Lambert 2 étendu:	872150
Coord. Y Lambert 2 étendu:	2115940
Petite région agricole:	Vallée des Ussets



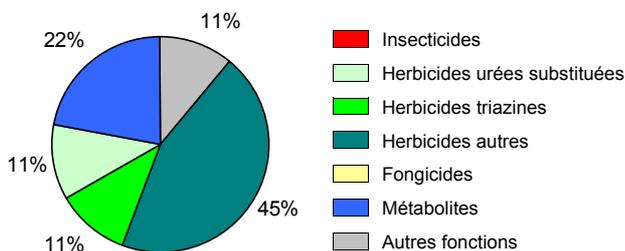
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au	31/12/2002
Nombre de prélèvements	16	
Nombre de substances analysées	315	
Nombre de substances quantifiées	9	

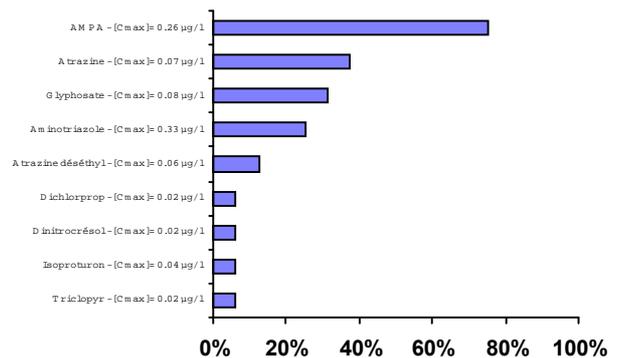
## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Répartition par fonction de matières actives



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Station située en fermeture de bassin versant. Dominante fourrage / céréales sur la petite région agricole. Environnement rural et boisé. Pas d'influence directe particulière. Légère contamination par les pesticides tout au long de l'année (eau de bonne qualité).

### Liste des substances retrouvées:

AMPA, Atrazine déséthyl, Isoproturon, Atrazine, Glyphosate, Triclopyr, Dichlorprop, Aminotriazole, Dinitrocrésol.

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.40 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélév.	4
Nombre minimum de subst. quantifi./prélév.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	56.25%

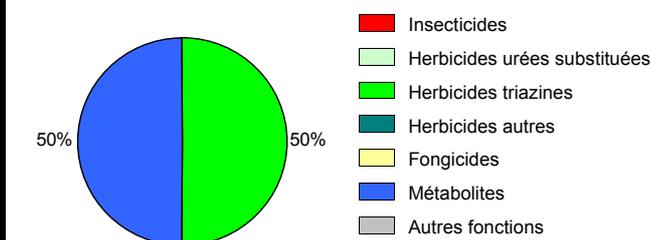
## Information sur la station

Indice BSS:	06512X0023/289A
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 par trimestre
Département:	Ain
Commune:	PERONNAS
Profondeur:	-40
Aquifère:	Pliocène de Bresse (Intercalation de cailloutis dans les marnes de Bresse)
Petite région agricole:	Bresse
Usage du point:	

## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au 31/12/2002
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	249
Nombre de substances quantifiées	2

## Répartition par fonction de matières actives



## Commentaires et liste des substances quantifiées

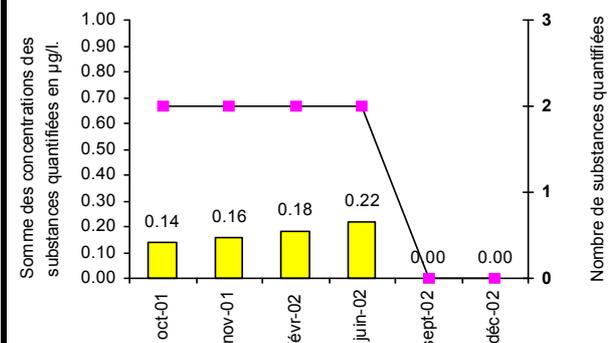
### Commentaires :

Le captage de Peronnas exploite, au nord de la Dombes, des cailloutis pliocènes intercalés dans les marnes de Bresse. Ils sont ainsi protégés des infiltrations au droit du site de captage par une épaisse couche argileuse. L'environnement immédiat correspond à une zone péri-urbaine comprenant des lotissements existants et en construction. Le captage pourrait cependant être alimenté par la nappe des alluvions fluvio-glaciaires du couloir de Certines, située au sud ouest, correspondant à une zone de grande cultures avec une forte proportion de maïs, elle même en grande partie affectée par une pollution en nitrates et en pesticides assez importante et généralisée.

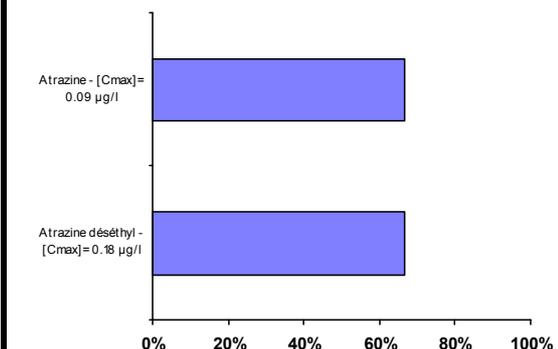
### Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Atrazine.

## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.22 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	50.00%

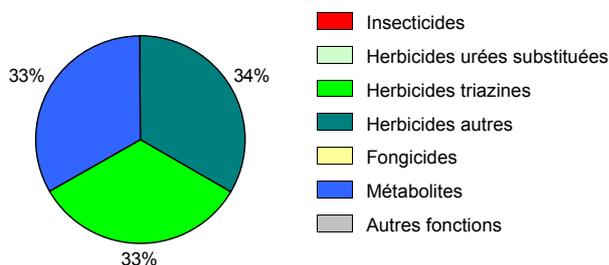
## Information sur la station

Indice BSS:	06754X0065/P2
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 par trimestre
Département:	Ain
Commune:	AMBRONAY
Profondeur:	-21
Aquifère:	alluvions fluvio-glaciaires de la plaine de l'Ain
Petite région agricole:	Bugey quatre Cantons
Usage du point:	

## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au 31/12/2002
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	249
Nombre de substances quantifiées	3

## Répartition par fonction de matières actives



## Commentaires et liste des substances quantifiées

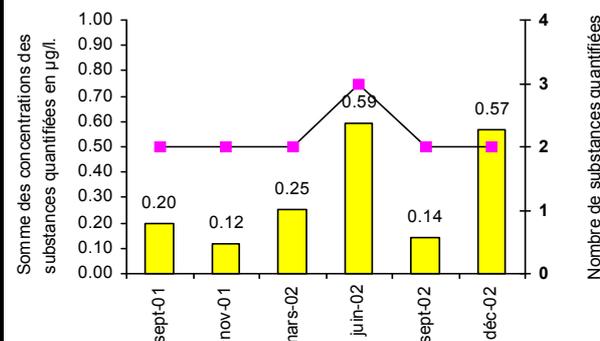
### Commentaires :

Le puits se situe dans la zone Nord de la nappe de la basse vallée de l'Ain. Il s'agit d'un secteur de grande plaine agricole avec une forte prédominance de la culture du maïs. La nappe est alimentée essentiellement par les précipitations, les massifs calcaires jurassiques à l'est et l'Ain à l'extrémité Nord de la nappe. La couverture superficielle des terrains est constituée de limons bruns argileux, d'une épaisseur moyenne métrique. Ces limons de surface ne sont pas assez argileux pour former une véritable barrière imperméable.

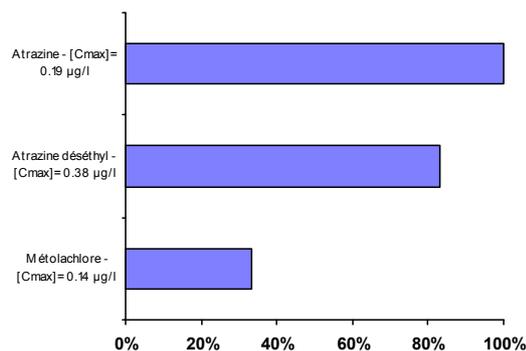
### Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Atrazine, Métolachlore.

## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.59 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.12 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	3
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	2
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	33.33%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	66.67%

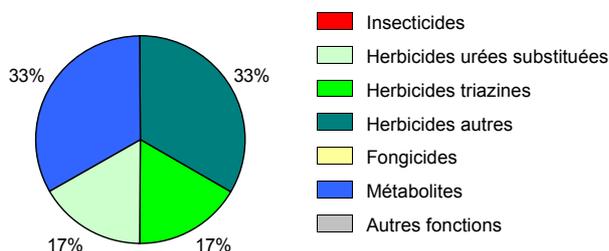
## Information sur la station

Indice BSS:	06991X0172/F
Réseau:	Réseau régional d'observation des pesticides dans les eaux en Rhône-Alpes
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Ain
Commune:	BALAN
Profondeur:	-16
Aquifère:	alluvions Fluvio-glaciaires de la Plaine de l'Ain
Petite région agricole:	Coteaux en bordure des Dombes
Usage du point:	

## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au 31/12/2002
Nombre de prélèvements	8
Nombre de substances analysées	314
Nombre de substances quantifiées	6

## Répartition par fonction de matières actives



## Commentaires et liste des substances quantifiées

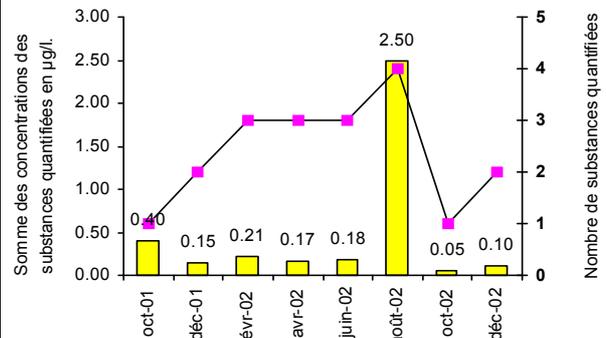
### Commentaires :

Le puits, très proche du captage AEP de Balan est situé dans la zone sud-ouest de la nappe de la basse vallée de l'Ain, dont l'occupation du sol est dominée par les grandes cultures peu diversifiées en particulier le maïs et le blé. Il est implanté en amont d'une zone boisée et en aval du camp militaire de la Valbonne. Le pic du mois d'août lié à une concentration très importante en Aminotriazole ne peut pas être lié aux utilisations agricoles, compte tenu de l'environnement du point. En dehors de ce pic des substances actives liées à l'usage d'herbicides sont retrouvées toute l'année, avec des dépassement du seuil des 0,1 µg/l par deux fois par l'atrazine déséthyl.

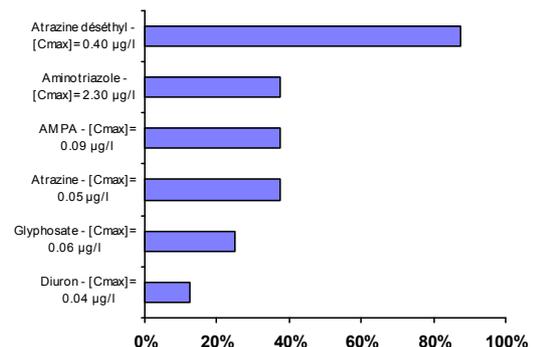
### Liste des substances retrouvées:

AMPA, Atrazine déséthyl, Diuron, Atrazine, Glyphosate, Aminotriazole.

## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	2.50 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.05 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	4
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	12.50%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	62.50%

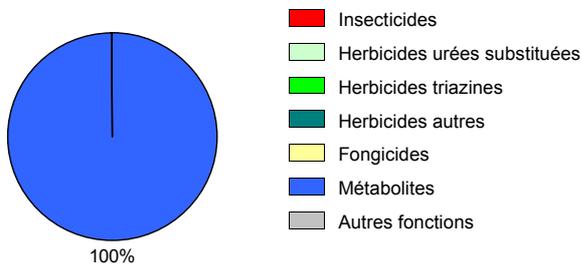
## Information sur la station

Indice BSS:	06991X0179/S2
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 par trimestre
Département:	Ain
Commune:	BALAN
Profondeur:	-22
Aquifère:	alluvions du Rhône
Petite région agricole:	Coteaux en bordure des Dombes
Usage du point:	

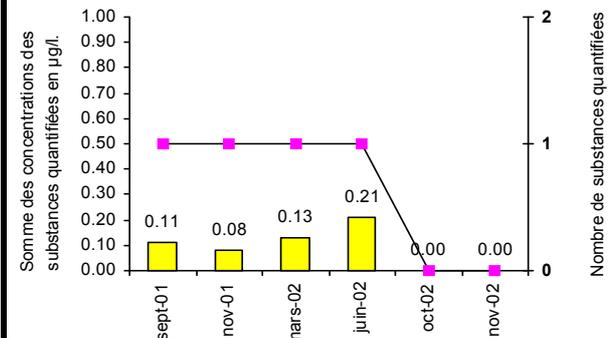
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au 31/12/2002
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	249
Nombre de substances quantifiées	1

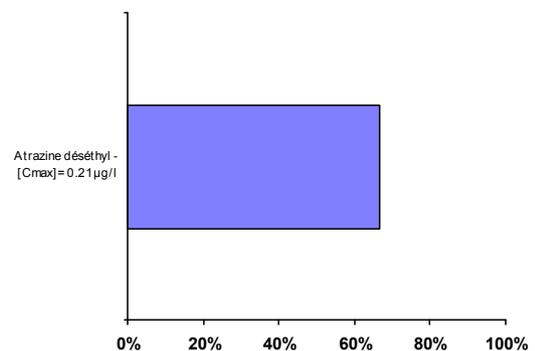
## Répartition par fonction de matières actives



## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Le captage est située dans la partie sud-ouest de la nappe de la basse vallée de l'Ain, où elle est drainée par le Rhône à sa limite sud. Il est implanté en bordure d'une zone boisée encadrée par des lînes. D'importantes surfaces cultivées en maïs et blés sont présentes au Nord et à l'Est de cette zone naturelle. la commune de Balan est située en amont hydraulique du captage. On remarque la présence de l'usine chimique ATO à environ 1 km au Nord. Les résultats montrent la présence assez régulière d'atrazine déséthyl, qui dépasse 3 fois le seuil de 0.1 µg/l

### Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl.

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.21 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	1
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	50.00%

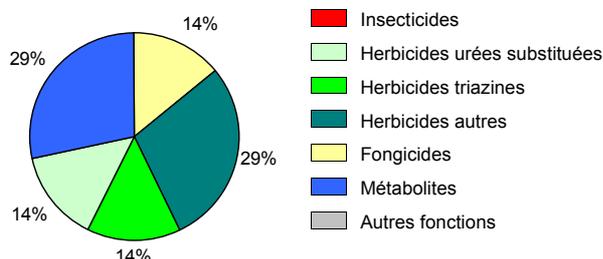
## Information sur la station

Indice BSS:	06993X0131/P1
Réseau:	Réseau régional d'observation des pesticides dans les eaux en Rhône-Alpes
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Ain
Commune:	CHAZEY-SUR-AIN
Profondeur:	-23.5
Aquifère:	alluvions fluviales de la Plaine de l'Ain
Petite région agricole:	Coteaux en bordure des Dombes
Usage du point:	

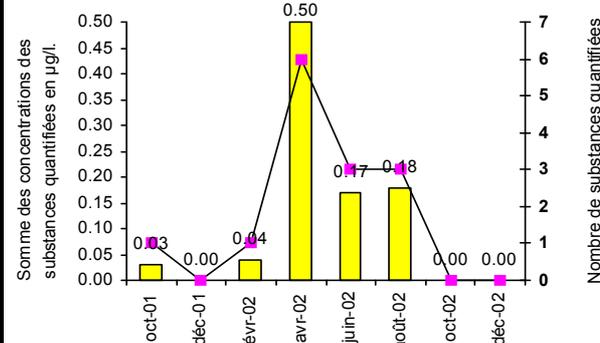
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au 31/12/2002
Nombre de prélèvements	8
Nombre de substances analysées	314
Nombre de substances quantifiées	7

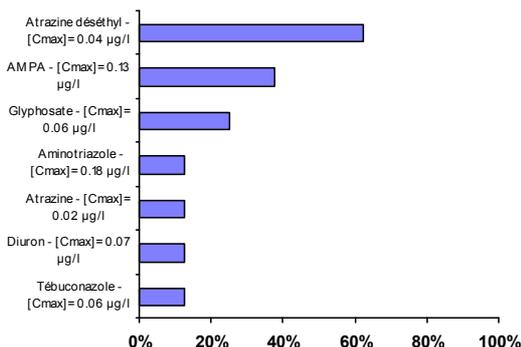
## Répartition par fonction de matières actives



## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Le puits se situe à l'amont du secteur sud-est de la nappe de la basse vallée de l'Ain. Celle-ci est alimentée dans ce secteur par l'Ain au niveau du méandre de Chasey-sur-Ain, ainsi que par les précipitations. Il est implanté dans une zone boisée du lit de l'Ain et capte les alluvions récentes, mais au nord est sa zone d'alimentation est dominée par les cultures de maïs. Les concentrations les plus importantes sont retrouvées en avril 2002, avec dépassement du seuil des 0,1 µg/l par l'aminotriazole et l'AMPA, avec quantification de 7 matières actives différentes, dont toutes ne sont probablement pas liées à l'usage agricole, compte tenu de l'environnement du point (Diuron, Aminotriazole).

### Liste des substances retrouvées:

AMPA, Atrazine déséthyl, Diuron, Atrazine, Glyphosate, Aminotriazole, Tébuconazole.

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.50 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	6
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	12.50%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	25.00%

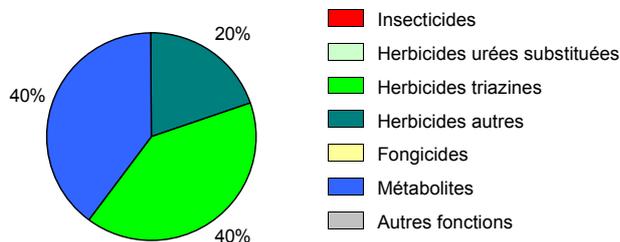
## Information sur la station

Indice BSS:	07702X0123/P
Réseau:	Réseau régional d'observation des pesticides dans les eaux en Rhône-Alpes
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Ardèche
Commune:	SALAISE-SUR-SANNE
Profondeur:	
Aquifère:	alluvions du Rhône
Petite région agricole:	Vallée du Rhône
Usage du point:	

## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au 31/12/2002
Nombre de prélèvements	8
Nombre de substances analysées	314
Nombre de substances quantifiées	5

## Répartition par fonction de matières actives



## Commentaires et liste des substances quantifiées

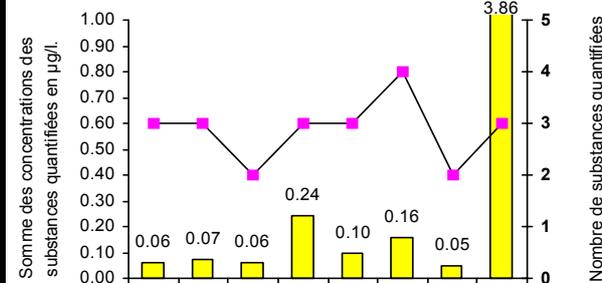
### Commentaires :

Le captage se situe dans un secteur de la nappe alluviale en rive droite du Rhône, bien circonscrit au niveau de la Plaine de Champagne. L'occupation du sol y est dominée par l'arboriculture (abricots), avec au niveau des parcelles directement à proximité du captage : un peu de vigne, un peu de maïs (influence probable) et quelques légumes (courgettes plein champs). Les résultats montrent un pic important en décembre 2002, lié à la présence d'amionotriazole (concentration supérieure au seuil de 2µg/l), qui peut être liée à l'arboriculture et à la vigne.

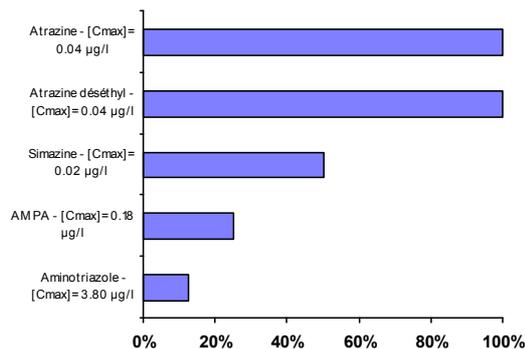
### Liste des substances retrouvées:

AMPA, Atrazine déséthyl, Simazine, Atrazine, Aminotriazole.

## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	3.86 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.05 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	4
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	2
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	12.50%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	25.00%

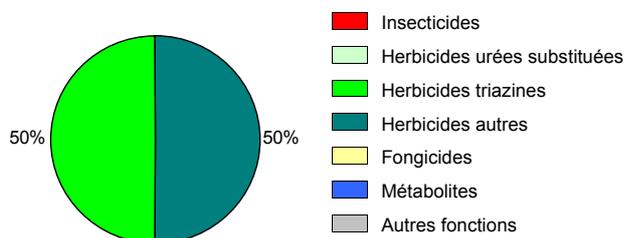
## Information sur la station

Indice BSS:	07942X0287/F
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 par trimestre
Département:	Ardèche
Commune:	ARRAS-SUR-RHONE
Profondeur:	
Aquifère:	alluvions du Rhône
Petite région agricole:	Vallée du Rhône
Usage du point:	

## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au 31/12/2002
Nombre de prélèvements	5
Nombre de substances analysées	250
Nombre de substances quantifiées	2

## Répartition par fonction de matières actives



## Commentaires et liste des substances quantifiées

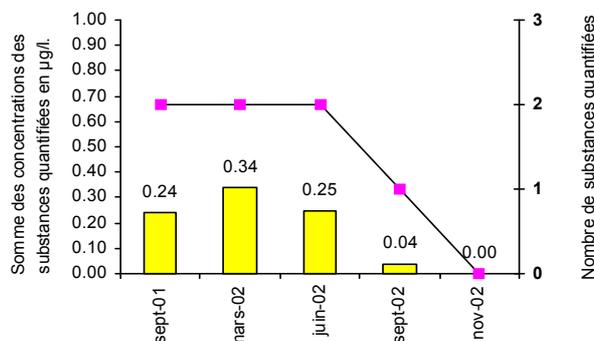
### Commentaires :

La station se situe en bordure de la plaine alluviale du Rhône, rive droite, au pied d'un coteau occupé par des taillis et des vignes, en bordure de la RN86. De l'autre côté de la route, la voie ferrée borde la plaine du Rhône couverte de plantations d'arbres fruitiers. Le Rhône se situe à 300m environ. Les pics de concentrations pourraient être liés au traitement de la vigne.

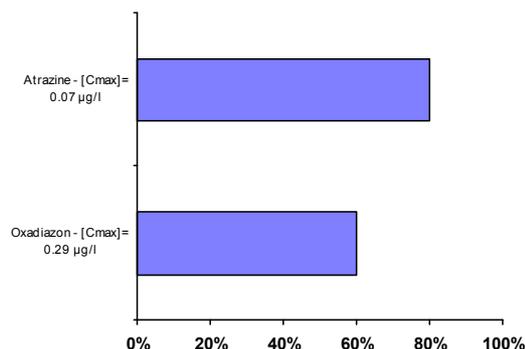
### Liste des substances retrouvées:

Atrazine, Oxadiazon.

## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.34 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	60.00%

## Information sur la station

Indice BSS:	08888X0003/F
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 par trimestre
Département:	Ardèche
Commune:	SAINT-ANDRE-DE-CRUZIERES
Profondeur:	0
Aquifère:	calcaires jurassiques - Dépression de Saint-André-de-Cruzières
Petite région agricole:	Bas-Vivarais
Usage du point:	

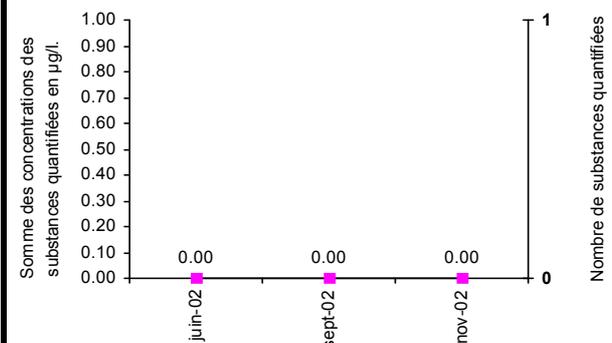
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au 31/12/2002
Nombre de prélèvements	3
Nombre de substances analysées	248
Nombre de substances quantifiées	-

## Répartition par fonction de matières actives

- Insecticides
- Herbicides urées substituées
- Herbicides triazines
- Herbicides autres
- Fongicides
- Métabolites
- Autres fonctions

## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes

## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

La source draine un coteau calcaire. Elle se situe en rive gauche de la Claysse dans un domaine de plaine viticole. Au cours de la période de suivi aucune substance n'a été quantifiée, le nombre de prélèvements est cependant assez faible.

### Liste des substances retrouvées:

-

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.00 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	0
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

## Information sur la station

Indice BSS:	08898X0011/F
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 par trimestre
Département:	Ardèche
Commune:	BOURG-SAINT-ANDEOL
Profondeur:	-150
Aquifère:	calcaires urgoniens du Bas-Vivarais - Système Fontaine de la Tourne
Petite région agricole:	Vallée du Rhône
Usage du point:	

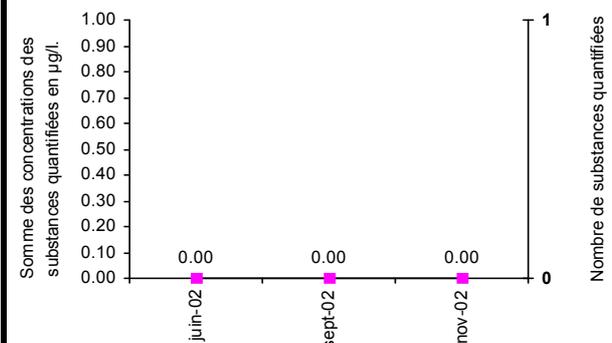
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au 31/12/2002
Nombre de prélèvements	3
Nombre de substances analysées	248
Nombre de substances quantifiées	-

## Répartition par fonction de matières actives

- Insecticides
- Herbicides urées substituées
- Herbicides triazines
- Herbicides autres
- Fongicides
- Métabolites
- Autres fonctions

## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes

## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Le forage est implanté sur le système karstique de la fontaine de Tourne (calcaires urgoniens du Bas-Vivarais), directement en amont de la source, en liaison avec pertes ruisseau de Rimourens. La zone d'alimentation est occupée par un peu de vignes et de tournesol, avec une large part de végétation naturelle (garigues). Aucune substance n'a été quantifiée pendant la période de suivi.

### Liste des substances retrouvées:

-

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.00 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	0
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

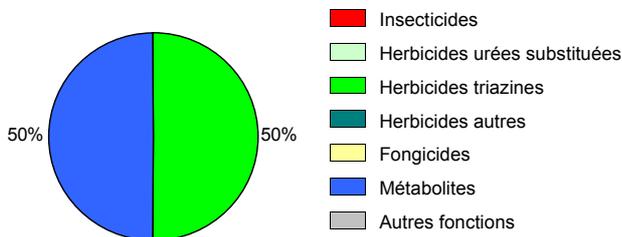
## Information sur la station

Indice BSS:	07704X0082/F
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 par trimestre
Département:	Drôme
Commune:	MANTHES
Profondeur:	-22
Aquifère:	alluvions fluvio-glaciaires de la plaine de Valloire
Petite région agricole:	Valloire
Usage du point:	

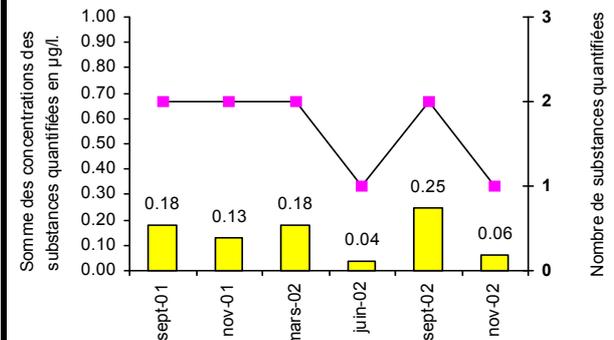
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au 31/12/2002
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	249
Nombre de substances quantifiées	2

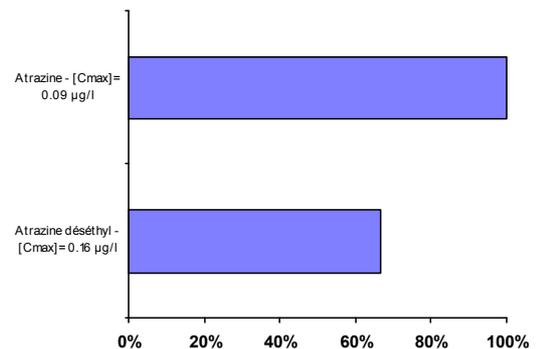
## Répartition par fonction de matières actives



## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Le forage est situé dans la partie médiane de la plaine de Bièvre Valloire, dans un secteur de grandes cultures. Seules l'atrazine et l'atrazine déséthyl sont rencontrés, mais avec des détections tout au long de l'année, et trois dépassement pour cette dernière du seuil de 0,1 µg/l en sept 2001, mars 2002 et sept 2002.

### Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Atrazine.

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.25 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.04 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	50.00%

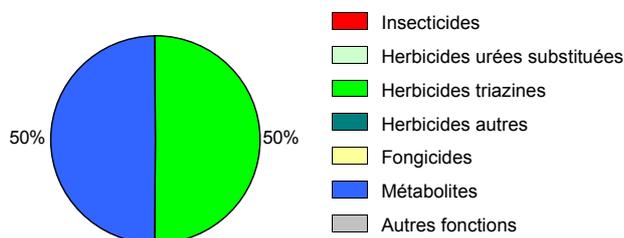
## Information sur la station

Indice BSS:	07706X0091/S1
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 par trimestre
Département:	Drôme
Commune:	ALBON
Profondeur:	-43
Aquifère:	alluvions fluvio-glaciaires de la plaine de Bièvre
Petite région agricole:	Gallaure et Herbasse
Usage du point:	

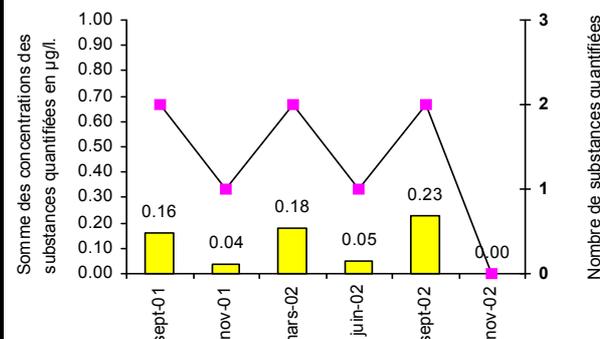
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au 31/12/2002
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	249
Nombre de substances quantifiées	2

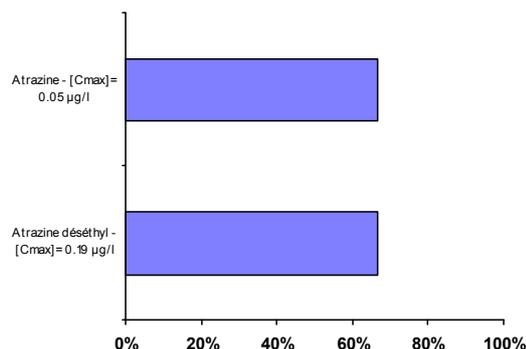
## Répartition par fonction de matières actives



## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Le point de suivi se situe en aval de la plaine de Bièvre-Valloire, à sa limite sud. L'environnement agricole est majoritairement représenté par les grandes cultures et le maïs. Les pics observés au cours du suivi sont liés à la présence d'atrazine à des concentrations supérieures à 0.1 µg/l en sept. 2001, mars 2002 et sept 2002.

### Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Atrazine.

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.23 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	50.00%

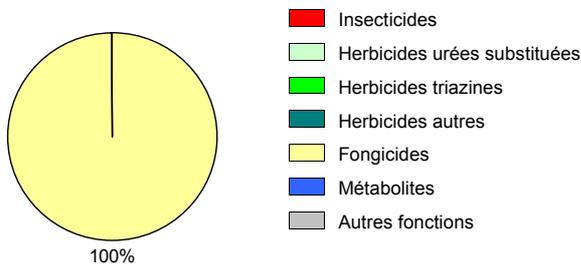
## Information sur la station

Indice BSS:	07947X0045/PUITS
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 par trimestre
Département:	Drôme
Commune:	ROCHE-DE-GLUN
Profondeur:	-30
Aquifère:	alluvions au confluent Isère-Rhône
Petite région agricole:	Gallaure et Herbasse
Usage du point:	

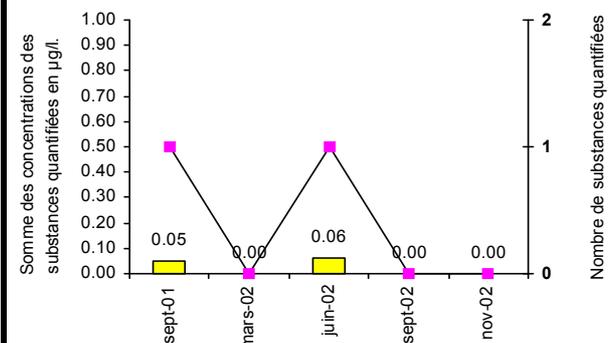
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au 31/12/2002
Nombre de prélèvements	5
Nombre de substances analysées	249
Nombre de substances quantifiées	1

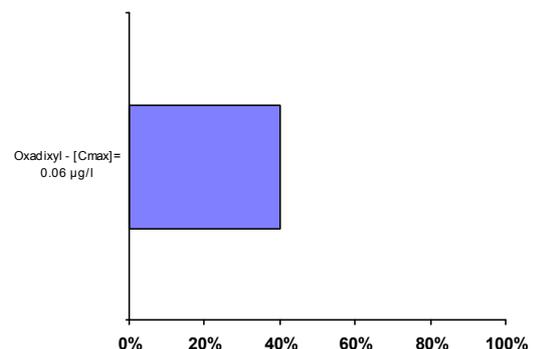
## Répartition par fonction de matières actives



## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Le puits se situe dans les alluvions des terrasses de la basse vallée de l'Isère, au nord de la confluence Isère Rhône, dans un environnement de grandes cultures et de vergers. Les résultats de suivi montrent la présence d'oxadixyl uniquement à faible concentration en sept 2001 et juin 2002.

### Liste des substances retrouvées:

Oxadixyl.

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.06 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	1
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

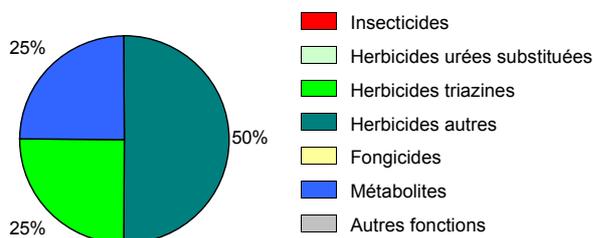
## Information sur la station

Indice BSS:	07956X0037/D
Réseau:	Réseau régional d'observation des pesticides dans les eaux en Rhône-Alpes
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Drôme
Commune:	EYMEUX
Profondeur:	0
Aquifère:	alluvions de l'ancienne Isère dans la Plaine de Valence
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes
Usage du point:	

## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au 31/12/2002
Nombre de prélèvements	8
Nombre de substances analysées	314
Nombre de substances quantifiées	8

## Répartition par fonction de matières actives



## Commentaires et liste des substances quantifiées

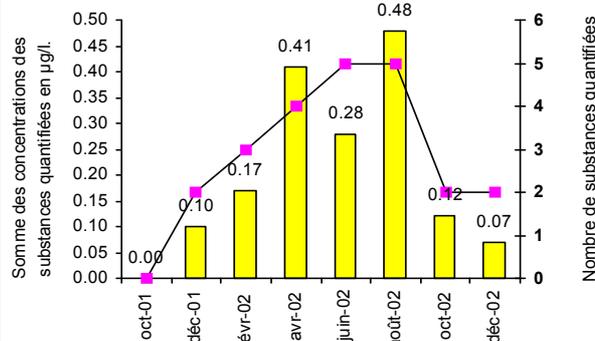
### Commentaires :

La source de l'Écancière est une émergence de trop plein du secteur nord-est de la Plaine de Valence, en bordure de l'Isère. Son bassin d'alimentation s'étend à l'est jusqu'au piémont du Vercors, il draine les alluvions de l'ancienne Isère ainsi que les cailloutis d'Allixan. Globalement la Plaine de Valence est à dominante de culture de maïs, mais dans le bassin d'alimentation de la source, l'occupation du sol montre aussi la présence de vergers, de pépinières et d'élevages. Les cultures céréalières ont cependant une nette influence sur les résultats observés, avec la présence systématique d'atrazine et ses dérivés, mais les concentrations les plus importantes sont liées à la présence d'aminotriazole, d'AMPA et de glyphosate, qui totalisent en tout 4 dépassements du seuil des 0.1 µg/l.

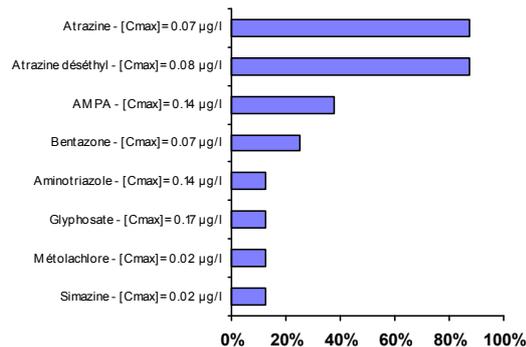
### Liste des substances retrouvées:

AMPA, Atrazine déséthyl, Simazine, Atrazine, Glyphosate, Métolachlore, Bentazone, Aminotriazole.

## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.48 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	5
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	25.00%

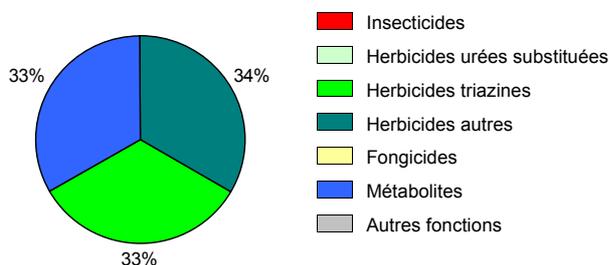
## Information sur la station

Indice BSS:	08183X0242/SMAL01
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 par trimestre
Département:	Drôme
Commune:	VALENCE
Profondeur:	0
Aquifère:	alluvions fluvio-glaciaires de la plaine de Valence
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes
Usage du point:	

## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au 31/12/2002
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	250
Nombre de substances quantifiées	3

## Répartition par fonction de matières actives



## Commentaires et liste des substances quantifiées

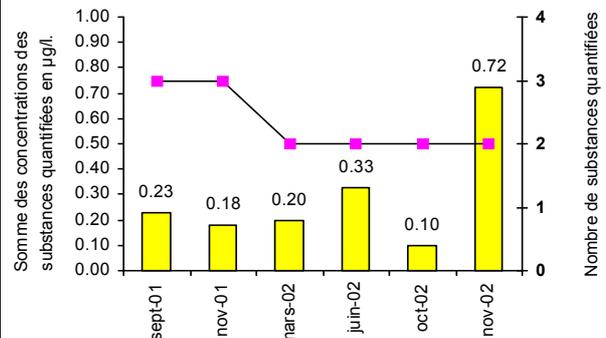
### Commentaires :

La source des malcontents est une émergence de trop plein de la partie est de la nappe de la Plaine de Valence qui circule dans les alluvions de l'ancienne Isère. Elle est bien représentative de la plaine située au sud-est de l'agglomération Valentinoise, son bassin d'alimentation s'étend jusqu'à Chabeuil. L'occupation du sol y est dominée par les grandes cultures céréalières, avec quelques vergers et des élevages de volailles. La qualité de l'eau montre la présence de matières actives toute l'année, avec la présence d'atrazine déséthyl à forte concentration à plusieurs reprises.

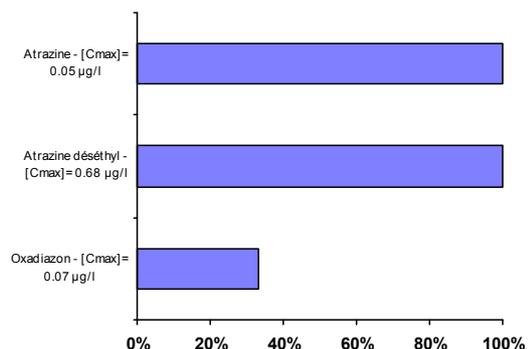
### Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Atrazine, Oxadiazon.

## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.72 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.10 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	3
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	2
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	16.67%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	66.67%

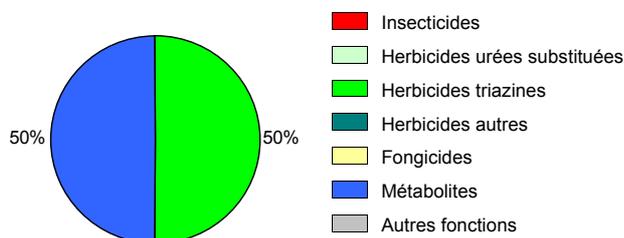
## Information sur la station

Indice BSS:	08184X0066/DRAIN
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 par trimestre
Département:	Drôme
Commune:	CHABEUIL
Profondeur:	
Aquifère:	cailloutis calcaires d'Alixan - Plaine de Valence
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes
Usage du point:	

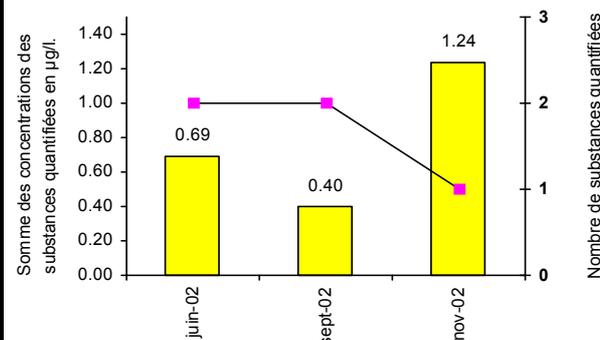
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au 31/12/2002
Nombre de prélèvements	3
Nombre de substances analysées	248
Nombre de substances quantifiées	2

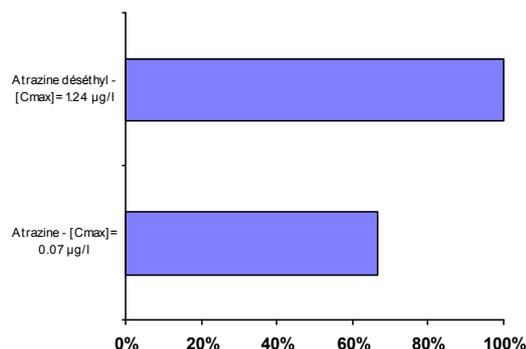
## Répartition par fonction de matières actives



## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Le point de suivi est représentatif de la partie ouest de la nappe de la Plaine de Valence, constituée par des cailloutis calcaires d'Alixan. Il se situe dans un environnement agricole dominé par les cultures de blé et de maïs. Au nord-est, des carrières de graviers sont présentes. Il n'existe qu'une seule habitation à 150 m et une voie ferrée à plus de 200 m. Malgré le nombre de prélèvement relativement faible on retrouve systématiquement de la atrazine déséthyl à des concentrations toujours supérieures à 0.1 µg/l

### Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Atrazine.

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	1.24 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.40 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	66.67%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	100.00%

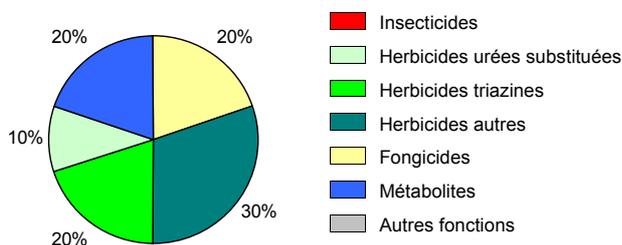
## Information sur la station

Indice BSS:	08187X0223/S
Réseau:	Réseau régional d'observation des pesticides dans les eaux en Rhône-Alpes
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Drôme
Commune:	BEAUMONT-LES-VALENCE
Profondeur:	0
Aquifère:	alluvions de l'ancienne Isère dans la Plaine de Valence
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes
Usage du point:	

## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au 31/12/2002
Nombre de prélèvements	8
Nombre de substances analysées	314
Nombre de substances quantifiées	10

## Répartition par fonction de matières actives



## Commentaires et liste des substances quantifiées

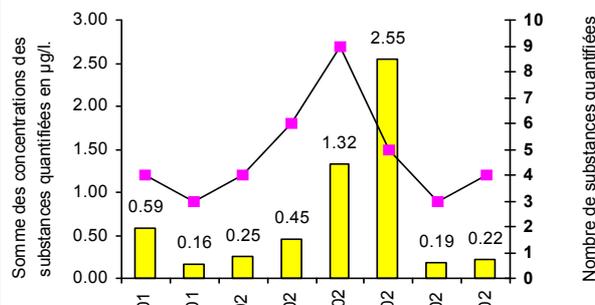
### Commentaires :

La source correspond à une émergence de trop-plein de la nappe de la plaine de Valence, très étendue, qu'elle la draine dans sa partie sud-ouest. Globalement la plaine de Valence est à dominante de culture de maïs, mais les parcelles situées à proximité de la source elle-même présentent une occupation plus complexe avec des vergers (10 %), du blé (10 %), du tournesol (10 %), d'autres cultures (10 %) et des bois (10 %). On constate la présence de nombreuses substances différentes tout au long de l'année, avec une concentration très forte d'aminotriazole en août 2002, qui dépasse le seuil de 2 µg/l.

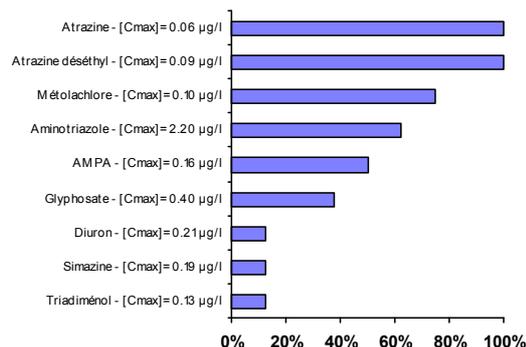
### Liste des substances retrouvées:

AMPA, Atrazine déséthyl, Diuron, Simazine, Atrazine, Glyphosate, Métolachlore, Aminotriazole, Tébucanazole, Triadiménon.

## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	2.55 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.16 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	9
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	3
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	37.50%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	62.50%

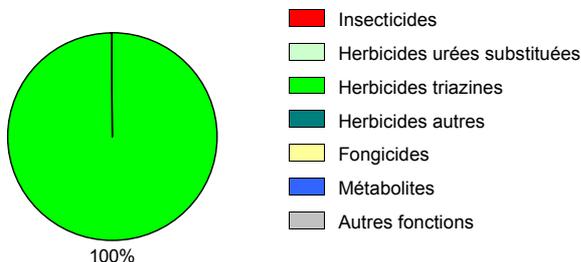
## Information sur la station

Indice BSS:	08661X0152/P
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 par trimestre
Département:	Drôme
Commune:	MONTELMAR
Profondeur:	-8
Aquifère:	alluvions du Rhône
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes
Usage du point:	

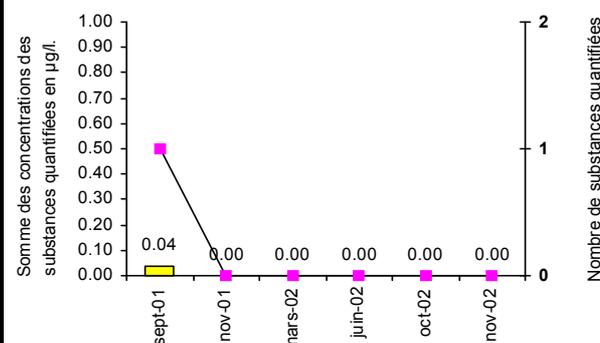
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au 31/12/2002
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	249
Nombre de substances quantifiées	1

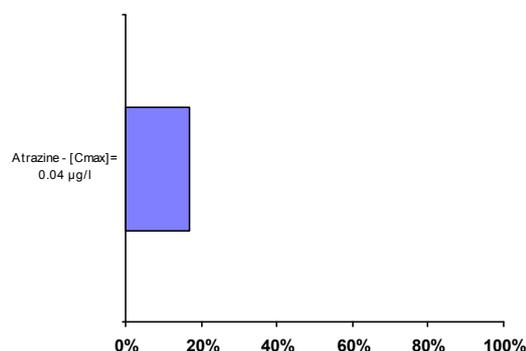
## Répartition par fonction de matières actives



## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Le puits se situe dans les alluvions du Rhône au niveau de la plaine de Montélimar, immédiatement à l'est du canal de Montélimar. Ce secteur correspond à une zone agricole et de vergers, avec dans le périmètre de protection du captage la présence d'une pépinière et d'un plan de vigne. l'atrazine est détectée une seule fois avec une concentration qui reste faible.

### Liste des substances retrouvées:

Atrazine.

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.04 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	1
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

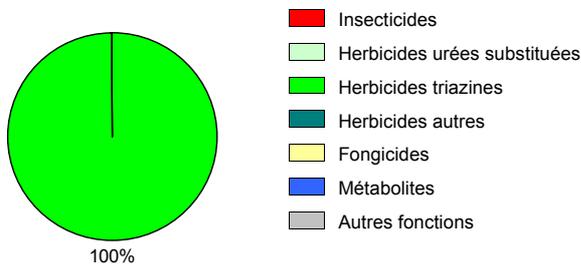
## Information sur la station

Indice BSS:	08663X0050/P
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 par trimestre
Département:	Drôme
Commune:	BONLIEU-SUR-ROUBION
Profondeur:	-8
Aquifère:	alluvions anciennes Plaine du Roubion
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes
Usage du point:	

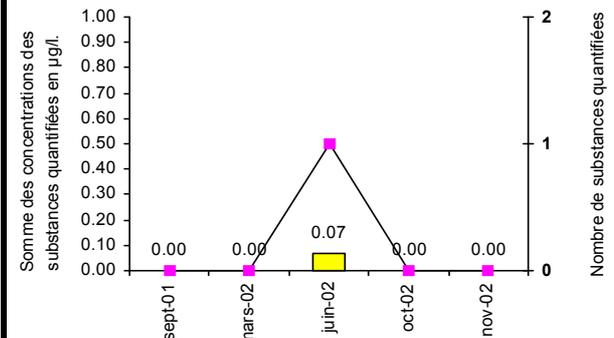
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au 31/12/2002
Nombre de prélèvements	5
Nombre de substances analysées	249
Nombre de substances quantifiées	1

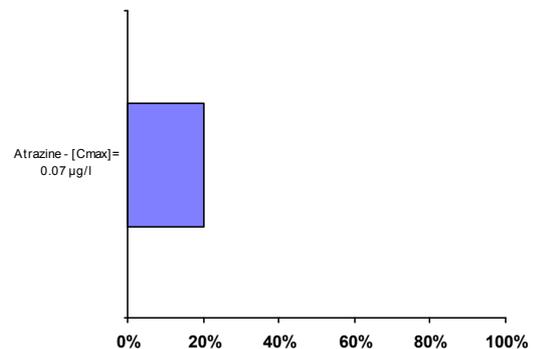
## Répartition par fonction de matières actives



## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Le captage est situé dans les alluvions anciennes du Roubion, à environ 1 km du centre de Bonlieu-sur-Roubion. Le puits est situé au voisinage exacte des émergences de la nappe à l'origine d'un ruisseau à débit raisonnable. Il existe une voie TGV et une ligne à haute tension à proximité, ainsi que des cultures de blés et des zones de friches. Seule l'atrazine y a été décelée une seule fois, mais avec une concentration faible.

### Liste des substances retrouvées:

Atrazine.

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.07 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	1
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

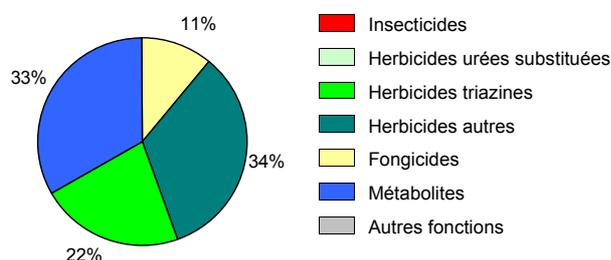
## Information sur la station

Indice BSS:	08663X0123/D
Réseau:	Réseau régional d'observation des pesticides dans les eaux en Rhône-Alpes
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Drôme
Commune:	LA BATIE-ROLLAND
Profondeur:	
Aquifère:	alluvions fluviales et fluvio-glaciaires de la Plaine de la Valdaine
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes
Usage du point:	

## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au 31/12/2002
Nombre de prélèvements	8
Nombre de substances analysées	315
Nombre de substances quantifiées	9

## Répartition par fonction de matières actives



## Commentaires et liste des substances quantifiées

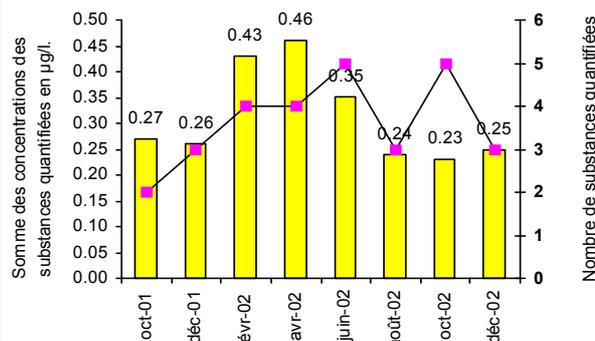
### Commentaires :

Le captage se situe dans les alluvions anciennes de la vallée du Jabron. L'occupation du sol y est dominée par les grandes cultures. La population desservie en eau potable depuis ce secteur est importante (alimentation de Montélimar). On observe la présence de matières actives très diverses (9 substances différentes en tout), avec des concentrations élevées toute l'année et de fréquents dépassements du seuil de 0.1 µg/l.

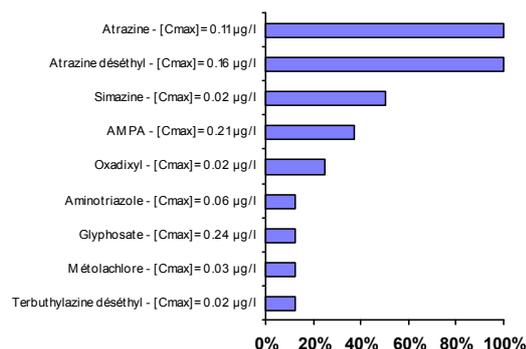
### Liste des substances retrouvées:

Terbutylazine déséthyl, AMPA, Atrazine déséthyl, Simazine, Atrazine, Glyphosate, Métolachlore, Aminotriazole, Oxadixyl.

## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.46 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.23 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	5
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	2
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	87.50%

## Information sur la station

Indice BSS:	08901X0119/F1
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 par trimestre
Département:	Drôme
Commune:	LA-GARDE-ADHEMAR
Profondeur:	
Aquifère:	alluvions fluviales et Fluvio-glaciaires de la Plaine de Pierrelatte
Petite région agricole:	
Usage du point:	

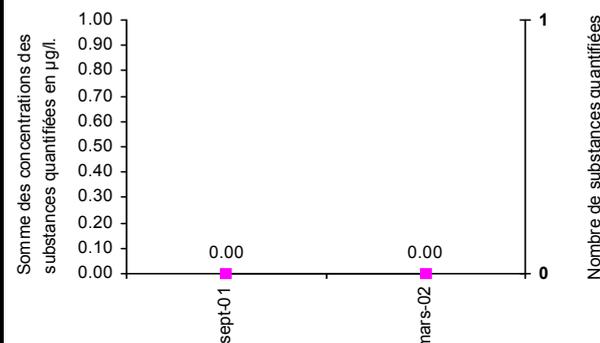
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au 31/12/2002
Nombre de prélèvements	2
Nombre de substances analysées	249
Nombre de substances quantifiées	-

## Répartition par fonction de matières actives

- Insecticides
- Herbicides urées substituées
- Herbicides triazines
- Herbicides autres
- Fongicides
- Métabolites
- Autres fonctions

## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes

## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Le forage est situé dans la plaine alluviale de Pierrelatte, à l'est du canal de Donzère, au niveau de la basse terrasse des alluvions anciennes. Ce secteur s'inscrit dans un contexte environnemental agricole. Les résultats obtenus montrent l'absence de produit quantifiés au niveau de ce point, mais leur représentativité est limitée puisqu'elle repose sur seulement deux analyses pour toute la période de suivi.

### Liste des substances retrouvées:

-

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.00 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	0
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

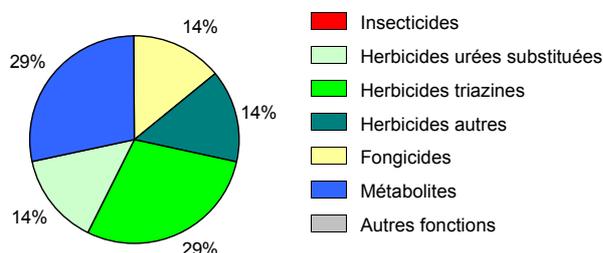
## Information sur la station

Indice BSS:	08905X1063/P
Réseau:	Réseau régional d'observation des pesticides dans les eaux en Rhône-Alpes
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Drôme
Commune:	PIERRELATTE
Profondeur:	-8
Aquifère:	alluvions fluviales et Fluvio-glaciaires de la Plaine de Pierrelatte
Petite région agricole:	Plaine Rhodaniennes
Usage du point:	

## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au 31/12/2002
Nombre de prélèvements	8
Nombre de substances analysées	314
Nombre de substances quantifiées	7

## Répartition par fonction de matières actives



## Commentaires et liste des substances quantifiées

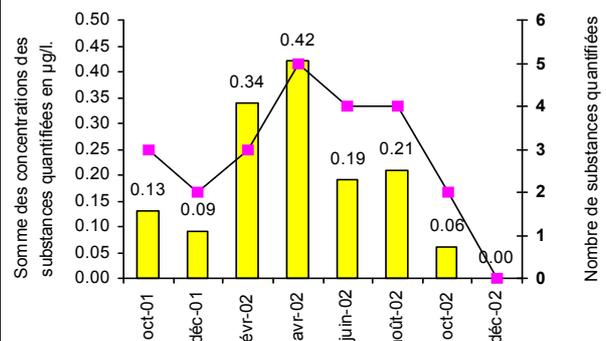
### Commentaires :

Le captage se situe dans la zone sud à l'aval de la nappe de la plaine de Pierrelatte. L'occupation du sol y est assez hétérogène, avec à la fois des grandes cultures, des oléoprotéagineux, des vergers et du maraîchage. Les cultures en serres sont fortement développées dans ce secteur. Le point de prélèvement utilisé pour un usage agricole est situé entre la ligne TGV et la ligne SNCF. La présence des usines du tricastin est à noter à l'Est de la Zone. On retrouve de l'atrazine et de la déséthyl atrazine toute l'année, mais avec des concentrations faibles. en tout 7 molécules différentes ont été quantifiées. Le seuil des 0.1 µg/l est dépassé par l'AMPA en février et août et par le procymidone en avril.

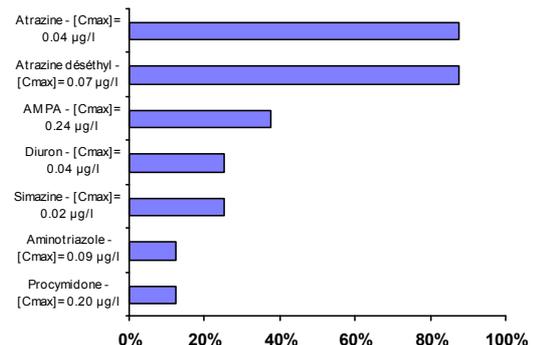
### Liste des substances retrouvées:

AMPA, Atrazine déséthyl, Diuron, Simazine, Atrazine, Aminotriazole, Procymidone.

## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.42 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	5
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	37.50%

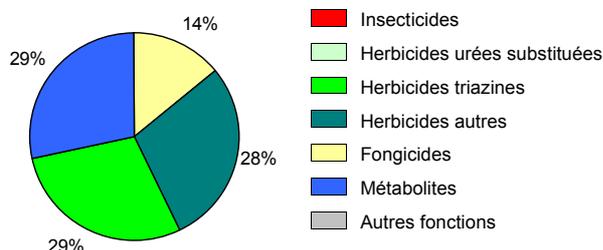
## Information sur la station

Indice BSS:	08908X0006/D
Réseau:	Réseau régional d'observation des pesticides dans les eaux en Rhône-Alpes
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Drôme
Commune:	TULETTE
Profondeur:	-3.5
Aquifère:	alluvions de l'Aygues
Petite région agricole:	Tricastin
Usage du point:	

## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au 31/12/2002
Nombre de prélèvements	8
Nombre de substances analysées	315
Nombre de substances quantifiées	7

## Répartition par fonction de matières actives



## Commentaires et liste des substances quantifiées

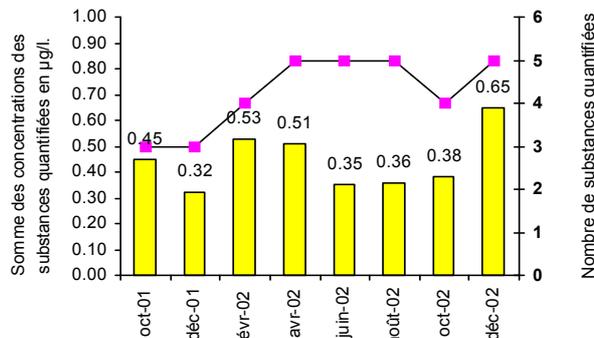
### Commentaires :

Le captage est situé dans les alluvions récentes de la vallée de l'Aygues. Les cultures sont à dominante de vigne (80 %) aux abords immédiats avec également quelques parcelles boisées et quelques vergers. Les substances actives retrouvées reflètent une forte pression viticole (aminotriazole, terbuthylazine). Des concentrations importantes sont observées toute l'année, avec un dépassement quasi systématique du seuil des 0,1 µg/l par la terbuthylazine déséthyl.

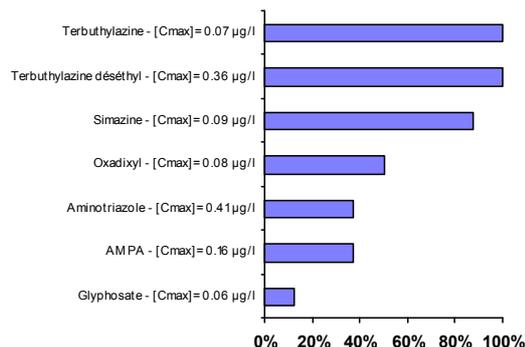
### Liste des substances retrouvées:

Terbuthylazine déséthyl, AMPA, Terbuthylazine, Simazine, Glyphosate, Aminotriazole, Oxadixyl.

## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.65 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.32 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	5
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	3
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	37.50%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	100.00%

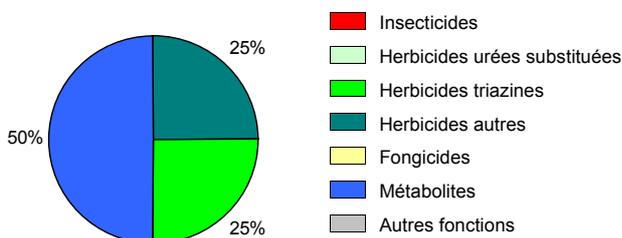
## Information sur la station

Indice BSS:	06297X0022/F2105A
Réseau:	Réseau régional d'observation des pesticides dans les eaux en Rhône-Alpes
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Haute-Savoie
Commune:	DOUVAINE
Profondeur:	-10
Aquifère:	complexe d'alluvions fluvio-glaciaires et morainiques des terrasses de Thonon
Petite région agricole:	Bas-Chablais
Usage du point:	

## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au 31/12/2002
Nombre de prélèvements	8
Nombre de substances analysées	314
Nombre de substances quantifiées	4

## Répartition par fonction de matières actives



## Commentaires et liste des substances quantifiées

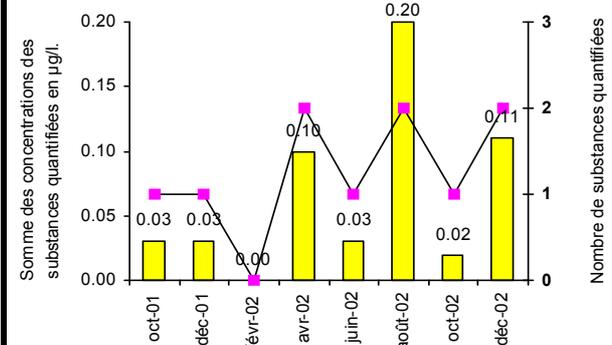
### Commentaires :

Le point de suivi se situe dans la nappe de Douvaine. Le secteur est caractérisé par la présence de cultures céréalières et fourragères. Le captage lui-même est situé en zone boisée avec des champs cultivés en périphérie immédiate et des parcelles arboricoles à quelques kilomètres au sud. Les résultats montrent la présence de matières actives pratiquement toute l'année, mais avec des concentrations faibles liées en majorité aux cultures de céréales et probablement aussi à l'arboriculture (aminotriazole). Un dépassement du seuil de 0.1 µg/l est observé une fois pour l'AMPA.

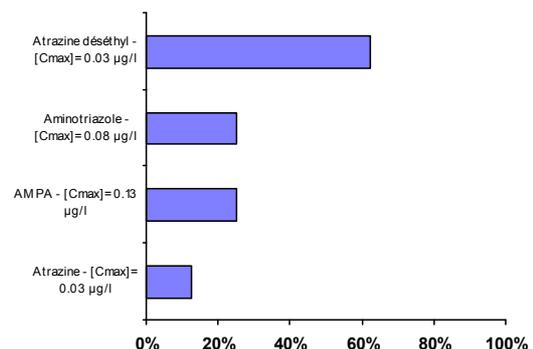
### Liste des substances retrouvées:

AMPA, Atrazine déséthyl, Atrazine, Aminotriazole.

## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.20 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	12.50%

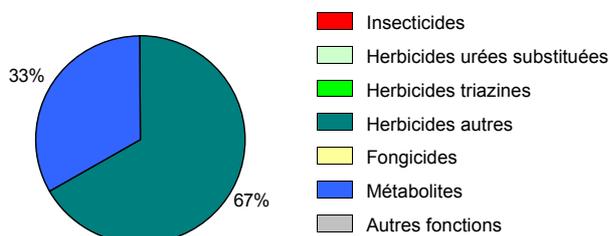
## Information sur la station

Indice BSS:	06298X0012/VILLA
Réseau:	Réseau régional d'observation des pesticides dans les eaux en Rhône-Alpes
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Haute-Savoie
Commune:	PERRIGNIER
Profondeur:	-39
Aquifère:	complexe d'alluvions fluvio-glaciaires et morainiques des terrasses de Thonon
Petite région agricole:	Bas-Chablais
Usage du point:	

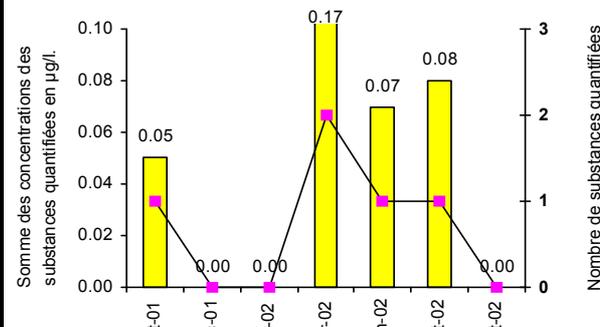
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au 31/12/2002
Nombre de prélèvements	7
Nombre de substances analysées	314
Nombre de substances quantifiées	3

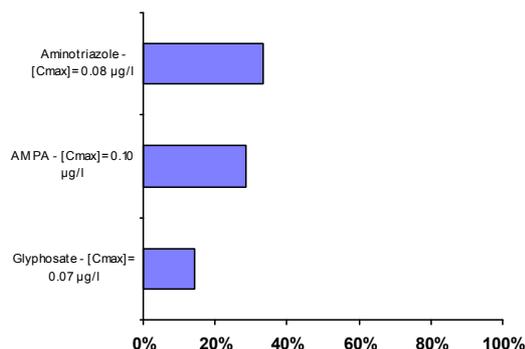
## Répartition par fonction de matières actives



## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Le captage se situe dans la nappe de Drailant. Celle-ci est localement protégée par un recouvrement argileux de plusieurs mètres. Le secteur est caractérisé par une dominante de fourrage / céréales. Il existe cependant quelques vergers à l'amont du captage. Les résultats montrent d'ailleurs la détection d'aminotriazole. Les concentrations des matières actives détectées restent toujours faibles.

### Liste des substances retrouvées:

AMPA, Glyphosate, Aminotriazole.

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.17 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	14.29%

## Information sur la station

Indice BSS:	06538X0057/F
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 par trimestre
Département:	Haute-Savoie
Commune:	SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS
Profondeur:	-115
Aquifère:	formations fluvio-glaciaires profondes du Genevois "aval"
Petite région agricole:	Bas-Genevois
Usage du point:	

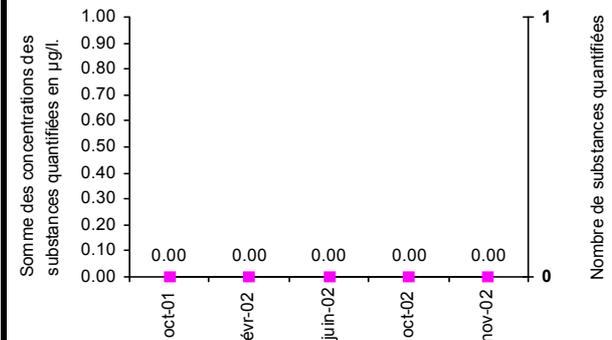
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au 31/12/2002
Nombre de prélèvements	5
Nombre de substances analysées	249
Nombre de substances quantifiées	-

## Répartition par fonction de matières actives

- Insecticides
- Herbicides urées substituées
- Herbicides triazines
- Herbicides autres
- Fongicides
- Métabolites
- Autres fonctions

## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes

## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Le puits de Crache capte à forte profondeur la nappe du Genevois dans sa partie aval. Il se situe dans un environnement agricole représenté par des cultures assez diversifiées, et la présence de quelques vignes. Aucune contamination n'a été détectée pendant la période de suivi.

### Liste des substances retrouvées:

-

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.00 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	0
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

## Information sur la station

Indice BSS:	06774X0027/GL
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 par trimestre
Département:	Haute-Savoie
Commune:	CRUSEILLES
Profondeur:	0
Aquifère:	calcaires urgoniens du massif de Salève
Petite région agricole:	Plateau des Bornes
Usage du point:	

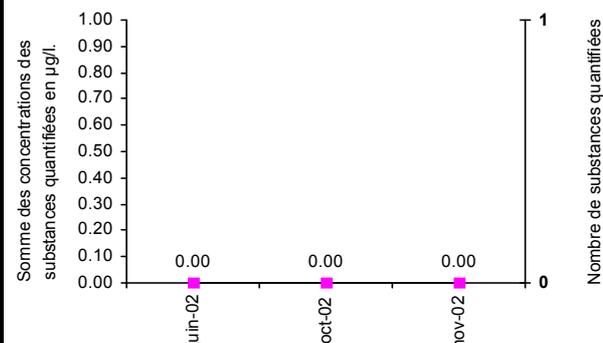
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au 31/12/2002
Nombre de prélèvements	3
Nombre de substances analysées	248
Nombre de substances quantifiées	-

## Répartition par fonction de matières actives

- Insecticides
- Herbicides urées substituées
- Herbicides triazines
- Herbicides autres
- Fongicides
- Métabolites
- Autres fonctions

## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes

## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

La source émerge du massif calcaire du Salève en rive droite du torrent des Ussets. Aucune contamination n'a été détectée pendant la période de suivi.

### Liste des substances retrouvées:

-

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.00 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	0
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

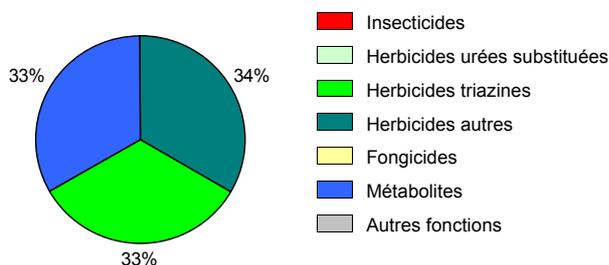
## Information sur la station

Indice BSS:	07232X0029/F2
Réseau:	Réseau régional d'observation des pesticides dans les eaux en Rhône-Alpes
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Isère
Commune:	SATOLAS-ET-BONCE
Profondeur:	-32
Aquifère:	alluvions fluvio-glaciaires de la vallée de la Bourbre - Plaine de Chesne
Petite région agricole:	Bas Dauphiné
Usage du point:	

## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au 31/12/2002
Nombre de prélèvements	8
Nombre de substances analysées	314
Nombre de substances quantifiées	6

## Répartition par fonction de matières actives



## Commentaires et liste des substances quantifiées

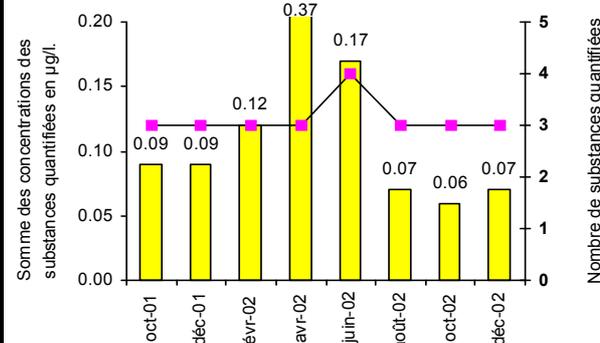
### Commentaires :

le point de suivi se situe au niveau de la plaine de Chesne, dans la partie aval de la nappe de la Bourbre, après sa confluence avec le Cattelan. Il s'agit d'une zone de grande culture de maïs/céréales. On y observe la présence de matières actives toute l'année, à des concentrations relativement faibles sauf en avril 2002, avec dépassement du seuil de 0.1 µg/l par le glyphosate et l'AMPA.

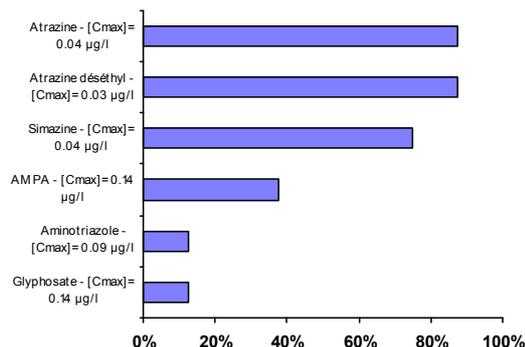
### Liste des substances retrouvées:

AMPA, Atrazine déséthyl, Simazine, Atrazine, Glyphosate, Aminotriazole.

## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.37 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.06 µg/l
Nombre maximum de subst. quanti./prélèv.	4
Nombre minimum de subst. quanti./prélèv.	3
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	12.50%

## Information sur la station

Indice BSS:	07234X0019/HY
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 par trimestre
Département:	Isère
Commune:	SOLEYMIEU
Profondeur:	0
Aquifère:	calcaires du plateau de l'île Crémieu + moraines quaternaires
Petite région agricole:	Bas Dauphiné
Usage du point:	

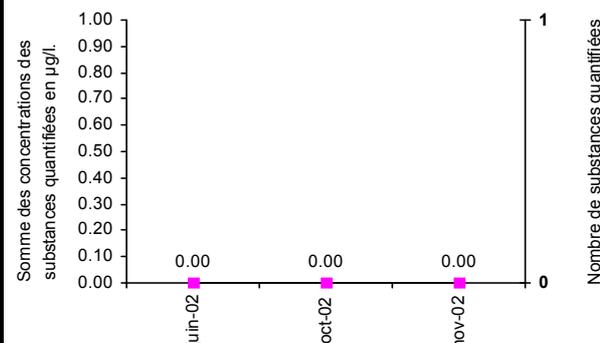
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au 31/12/2002
Nombre de prélèvements	3
Nombre de substances analysées	248
Nombre de substances quantifiées	-

## Répartition par fonction de matières actives

- Insecticides
- Herbicides urées substituées
- Herbicides triazines
- Herbicides autres
- Fongicides
- Métabolites
- Autres fonctions

## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes

## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

La source est située en rive gauche du ruisseau des Abîmes, au niveau de plaquages morainiques dans un environnement de pâtures et de taillis. Aucune contamination n'a été détectée.

### Liste des substances retrouvées:

-

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.00 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	0
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

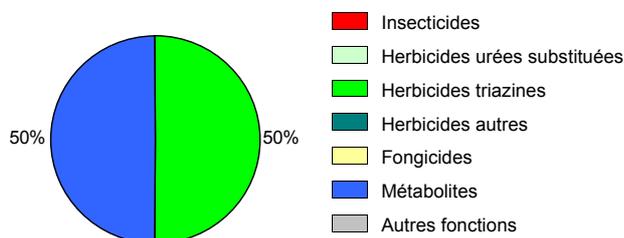
## Information sur la station

Indice BSS:	07238X0043/F3
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 par trimestre
Département:	Isère
Commune:	RUY
Profondeur:	-12
Aquifère:	alluvions fluvio-glaciaires de la plaine de la Bourbre
Petite région agricole:	Bas Dauphiné
Usage du point:	

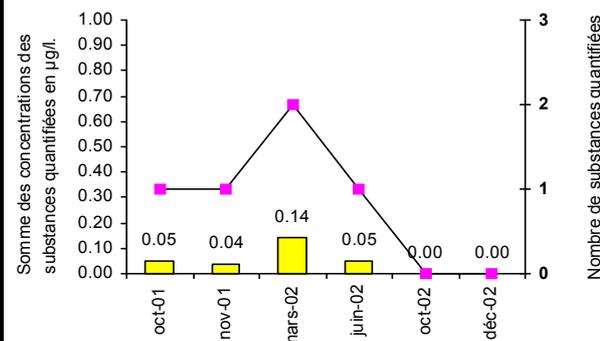
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au 31/12/2002
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	249
Nombre de substances quantifiées	2

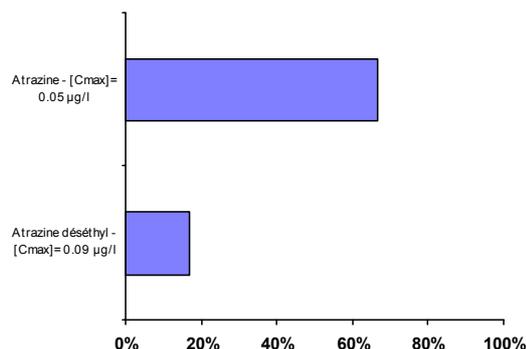
## Répartition par fonction de matières actives



## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Le forage du Vernay se situe dans les alluvion de la Bourbre moyenne. Son environnement agricole est caractérisé par la présence de maïs et de céréales, ainsi que quelques prairies. L'atrazine et la déséthyl atrazine sont fréquemment quantifiées, mais leurs concentrations restent faibles.

### Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Atrazine.

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.14 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

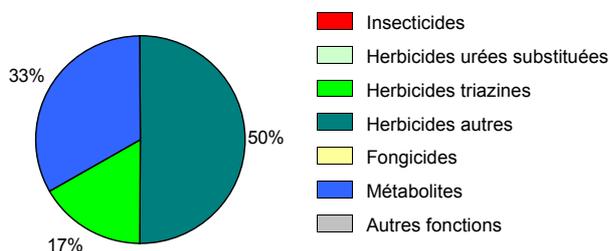
## Information sur la station

Indice BSS:	07463X0037/318A
Réseau:	Réseau régional d'observation des pesticides dans les eaux en Rhône-Alpes
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Isère
Commune:	PONT-EVEQUE
Profondeur:	
Aquifère:	alluvions fluvio-glaciaires de la vallée de la Véga
Petite région agricole:	Bas Dauphiné
Usage du point:	

## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au 31/12/2002
Nombre de prélèvements	8
Nombre de substances analysées	314
Nombre de substances quantifiées	6

## Répartition par fonction de matières actives



## Commentaires et liste des substances quantifiées

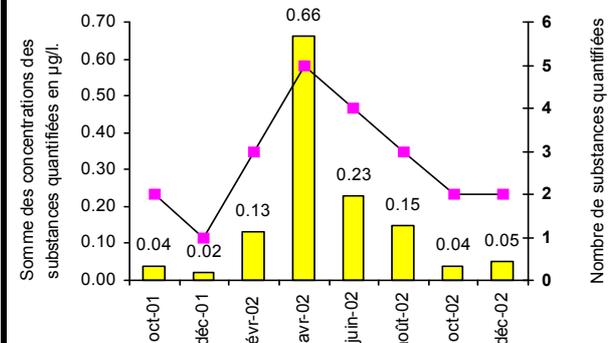
### Commentaires :

Le point de suivi se trouve à l'aval de la plaine d'alluvions fluvio-glaciaires de la vallée de la Véga. Les cultures dominantes y sont représentées par les céréales et le maïs. On retrouve des matières actives toute l'année liées à ce type de cultures, avec toutefois la présence d'aminotriazole une fois à une concentration importante. les autres dépassement des 0.1 µg/l sont liés à la présence de Glyphosate et d'AMPA.

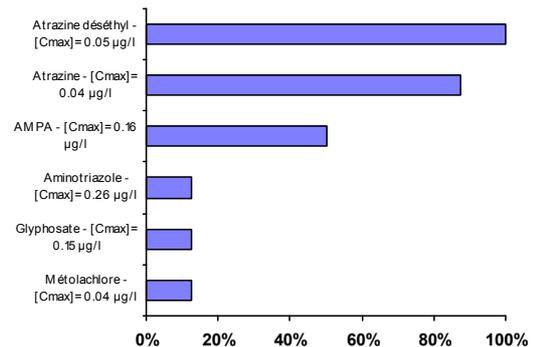
### Liste des substances retrouvées:

AMPA, Atrazine déséthyl, Atrazine, Glyphosate, Métolachlore, Aminotriazole.

## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.66 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.02 µg/l
Nombre maximum de subst. quanti./prélèv.	5
Nombre minimum de subst. quanti./prélèv.	1
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	12.50%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	37.50%

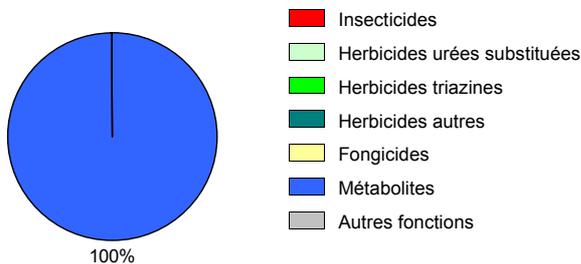
## Information sur la station

Indice BSS:	07463X0054/F
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 par trimestre
Département:	Isère
Commune:	ESTRABLIN
Profondeur:	
Aquifère:	alluvions de la Gère
Petite région agricole:	Bas Dauphiné
Usage du point:	

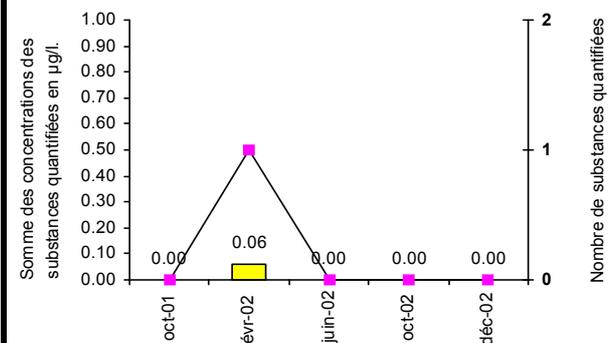
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au 31/12/2002
Nombre de prélèvements	5
Nombre de substances analysées	249
Nombre de substances quantifiées	1

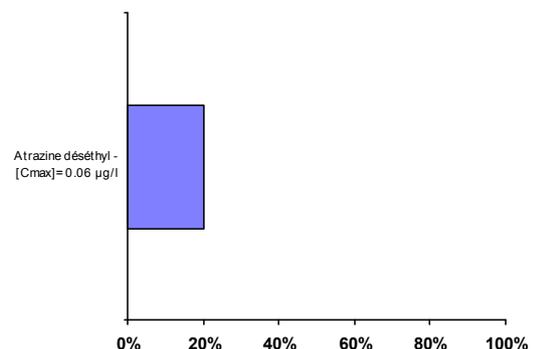
## Répartition par fonction de matières actives



## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Le captage se situe en zone résidentielle, dans la partie avale de la plaine d'alluvions fluvio-glaciaires de la vallée de la Gère. L'environnement agricole est de même que dans la vallée de la Véga représenté par des cultures de maïs céréales. Les résultats de suivi montrent une seule quantification de la déséthyl atrazine, avec une faible concentration.

### Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl.

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.06 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	1
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

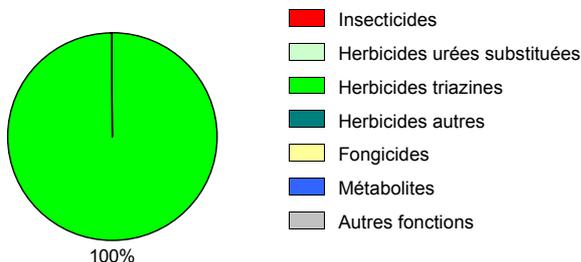
## Information sur la station

Indice BSS:	07466X0050/P
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 par trimestre
Département:	Isère
Commune:	PEAGE-DU-ROUSSILLON
Profondeur:	-15
Aquifère:	Aquifère observé:alluvions du Rhône
Petite région agricole:	Vallée du Rhône
Usage du point:	

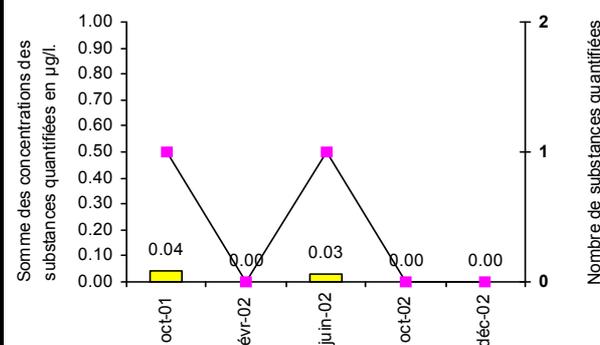
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au 31/12/2002
Nombre de prélèvements	5
Nombre de substances analysées	249
Nombre de substances quantifiées	1

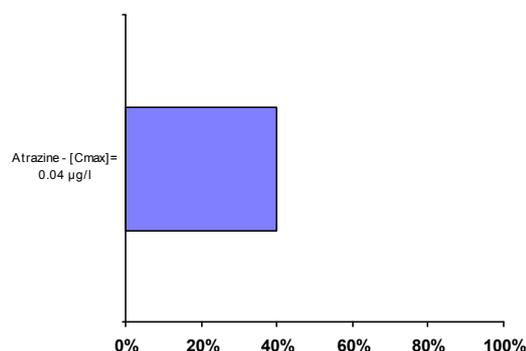
## Répartition par fonction de matières actives



## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Le forage est situé dans les alluvions en rive gauche du Rhône. Il est environné par des cultures de maïs et de tournesol ainsi que des vergers. Les résultats montrent uniquement la présence d'atrazine à faible concentration et épisodiquement.

### Liste des substances retrouvées:

Atrazine.

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.04 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	1
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

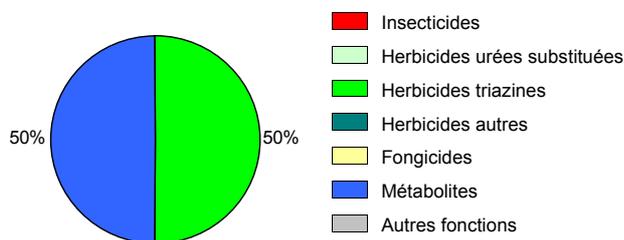
## Information sur la station

Indice BSS:	07476X0021/S
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 par trimestre
Département:	Isère
Commune:	FARAMANS
Profondeur:	-83
Aquifère:	alluvions fluvio-glaciaires de la plaine du Liers
Petite région agricole:	Bas Dauphiné
Usage du point:	

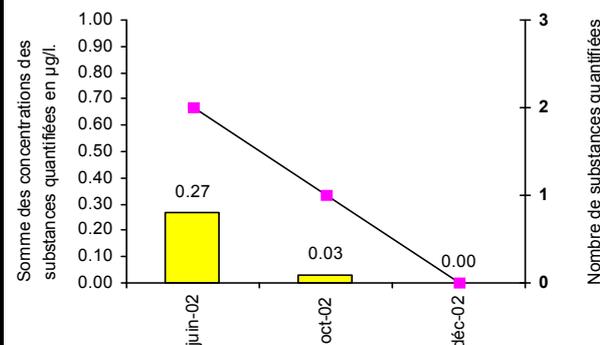
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au 31/12/2002
Nombre de prélèvements	3
Nombre de substances analysées	248
Nombre de substances quantifiées	2

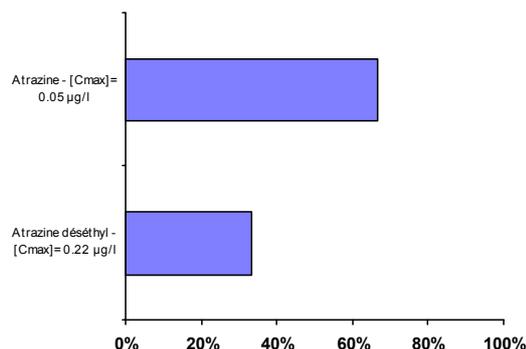
## Répartition par fonction de matières actives



## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Le forage se situe en zone agricole où sont représentés des cultures de maïs, blé et tournesol. Seules l'atrazine et l'atrazine déséthyl y ont été rencontrées, avec un dépassement du seuil de 0.1 µg/l par cette dernière en juin 2002.

### Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Atrazine.

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.27 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	33.33%

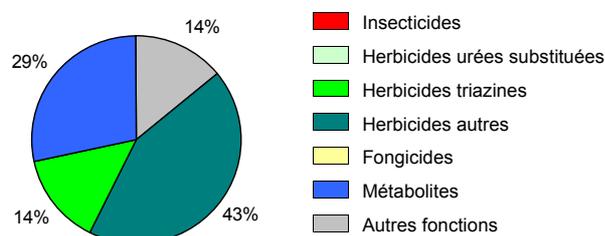
## Information sur la station

Indice BSS:	07702X0129/P
Réseau:	Réseau régional d'observation des pesticides dans les eaux en Rhône-Alpes
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Isère
Commune:	AGNIN
Profondeur:	
Aquifère:	alluvions fluvio-glaciaires de la Plaine de Valloire
Petite région agricole:	Vallée du Rhône
Usage du point:	

## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au 31/12/2002
Nombre de prélèvements	8
Nombre de substances analysées	314
Nombre de substances quantifiées	7

## Répartition par fonction de matières actives



## Commentaires et liste des substances quantifiées

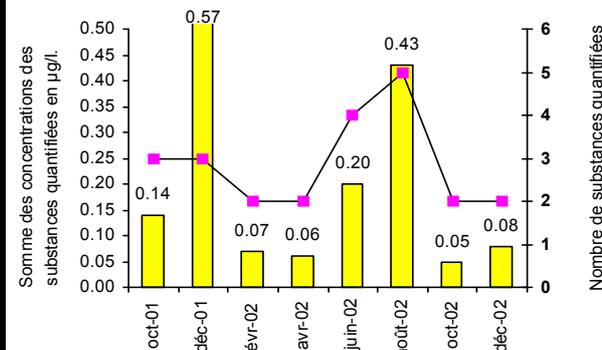
### Commentaires :

Le captage se situe dans la partie nord de la plaine de la Valloire, plutôt en aval de la nappe. Il semble nettement influencé par la culture des céréales, dominantes en effet à l'amont. On note également dans un environnement plus éloigné un peu d'arboriculture et à l'aval du captage un secteur boisé et pâturé. Un pic de concentration important est observé en décembre 2001, avec un total de concentrations dépassant 0.5 µg/l. Il est lié à la présence d'Anthraquinone à forte concentration.

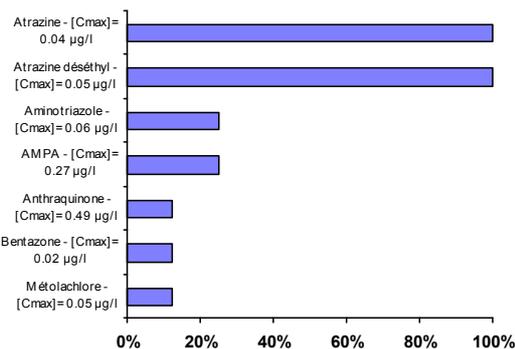
### Liste des substances retrouvées:

AMPA, Atrazine déséthyl, Atrazine, Métolachlore, Bentazone, Aminotriazole, Anthraquinone.

## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.57 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.05 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	5
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	2
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	12.50%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	25.00%

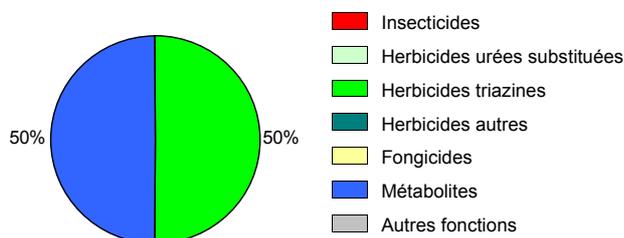
## Information sur la station

Indice BSS:	07713X0020/F
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 par trimestre
Département:	Isère
Commune:	LA COTE-SAINT-ANDRE
Profondeur:	-39.2
Aquifère:	alluvions fluvio-glaciaires de la plaine de Bièvre
Petite région agricole:	Bas Dauphiné
Usage du point:	

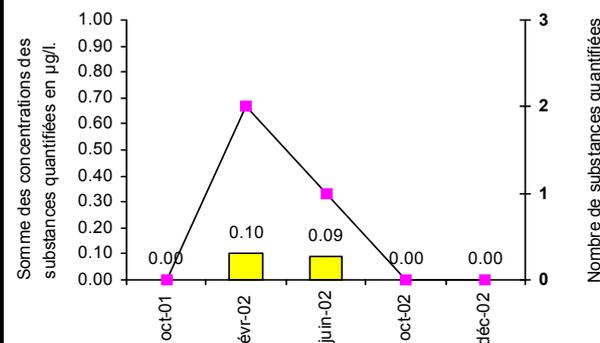
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au 31/12/2002
Nombre de prélèvements	5
Nombre de substances analysées	249
Nombre de substances quantifiées	2

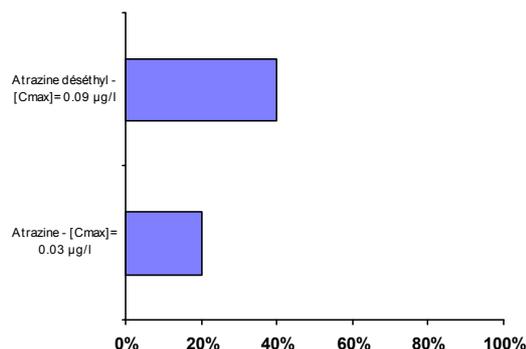
## Répartition par fonction de matières actives



## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Le forage se situe dans une zone agricole dominiée par le maïs. De faibles concentrations en atrazine et atrazine déséthyl sont rencontrées, sans être systématiquement quantifiées.

### Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Atrazine.

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.10 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

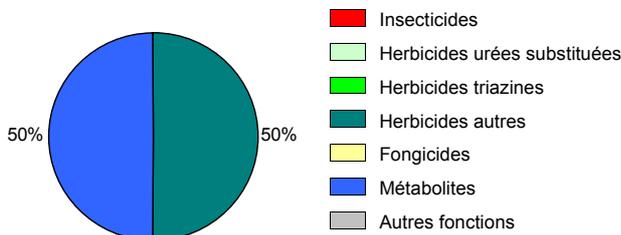
## Information sur la station

Indice BSS:	07732X0051/38214C
Réseau:	Réseau régional d'observation des pesticides dans les eaux en Rhône-Alpes
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Isère
Commune:	LUMBIN
Profondeur:	-15
Aquifère:	alluvions en cône de déjection de la vallée de l'Isère- Grésivaudan
Petite région agricole:	Vallée du Grésivaudan
Usage du point:	

## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au 31/12/2002
Nombre de prélèvements	8
Nombre de substances analysées	314
Nombre de substances quantifiées	2

## Répartition par fonction de matières actives



## Commentaires et liste des substances quantifiées

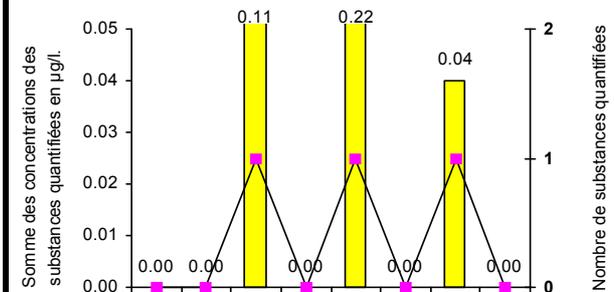
### Commentaires :

Le point de suivi est situé dans la vallée de l'Isère en amont de l'agglomération grenobloise et en bordure d'un cône d'alluvions torrentielles accumulées en pied du massif de la Chartreuse. Dans ce secteur l'agriculture est dominée par les cultures de céréales. Les pics de concentration observés sont ponctuels et liés à la présence d'AMPA à des concentrations supérieures à 0,1 µg/l.

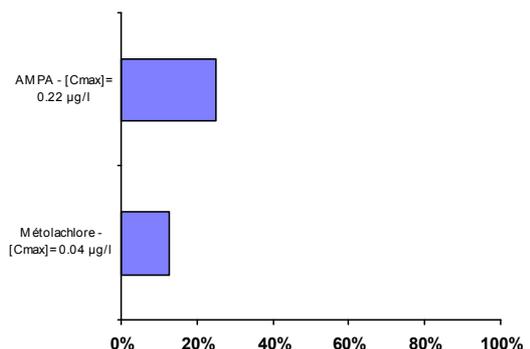
### Liste des substances retrouvées:

AMPA, Métolachlore.

## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.22 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	1
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	25.00%

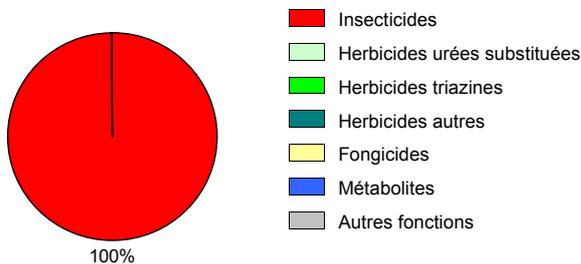
## Information sur la station

Indice BSS:	07964X0335/F
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 par trimestre
Département:	Isère
Commune:	PONT-DE-CLAIX
Profondeur:	-20
Aquifère:	alluvions du Drac - Aval confluence Romanche
Petite région agricole:	Vallée du Grésivaudan
Usage du point:	

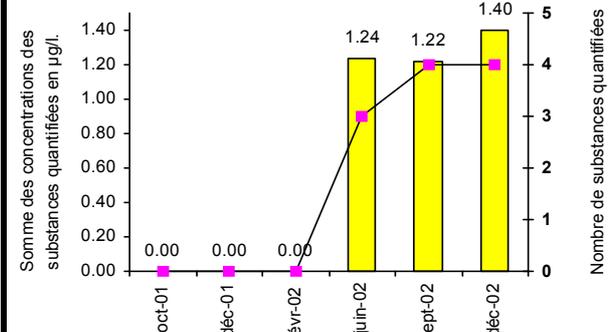
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au 31/12/2002
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	249
Nombre de substances quantifiées	4

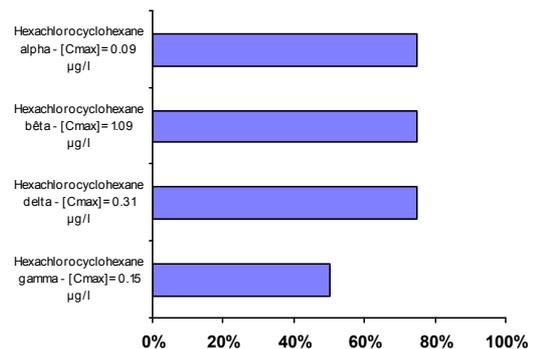
## Répartition par fonction de matières actives



## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Le forage se situe dans les alluvions de la vallée du Drac, à l'aval de Pont de Claix. Il s'agit d'un environnement fortement industrialisé. On y retrouve des concentrations non négligeables de lindane, dont l'origine ne peut être qu'industrielle.

### Liste des substances retrouvées:

Hexachlorocyclohexane gamma, Hexachlorocyclohexane delta, Hexachlorocyclohexane bêta, Hexachlorocyclohexane alpha.

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	1.40 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	4
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	50.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	50.00%

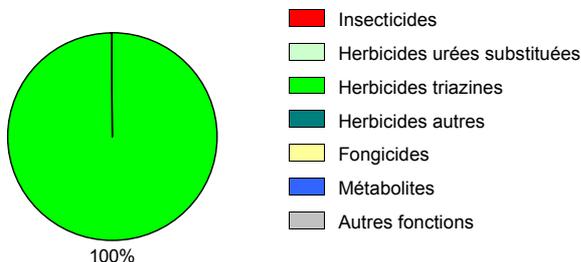
## Information sur la station

Indice BSS:	06505X0078/F5
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 par trimestre
Département:	Rhône
Commune:	SAINT-JEAN-D'ARDIERES
Profondeur:	-78
Aquifère:	Pliocène sous alluvions quaternaires
Petite région agricole:	Beaujolais viticole-Mâconnais
Usage du point:	

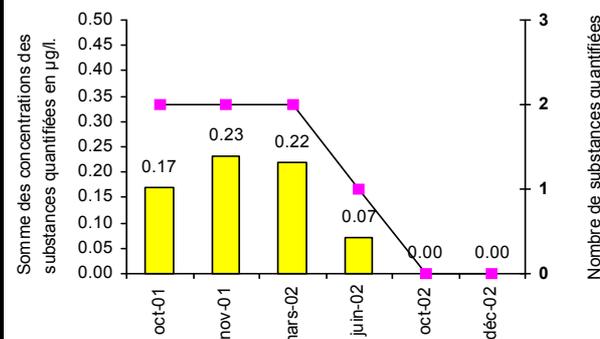
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au 31/12/2002
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	249
Nombre de substances quantifiées	2

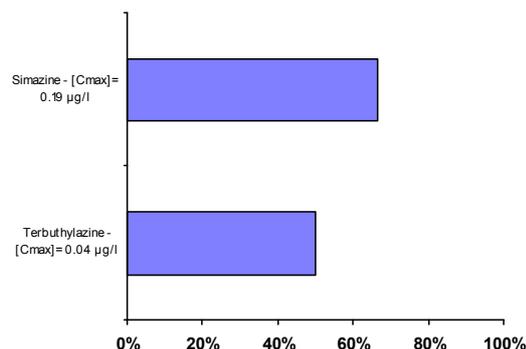
## Répartition par fonction de matières actives



## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Le point de suivi se situe au niveau d'un captage assez profond dans le pliocène du Val de Saône. Il se situe en bordure de l'Ardière, dans un environnement immédiat urbain. Les molécules retrouvées montrent l'influence des coteaux du Beaujeulais, avec plusieurs dépassements des 0.1 µg/l par la simazine en oct, nov 2001 et mars 2002.

### Liste des substances retrouvées:

Terbutylazine, Simazine.

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.23 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	2
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	50.00%

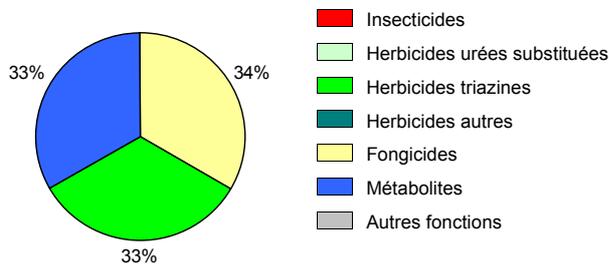
## Information sur la station

Indice BSS:	06741X0008/692A
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 par trimestre
Département:	Rhône
Commune:	VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
Profondeur:	
Aquifère:	alluvions de la Saône
Petite région agricole:	Zone de grande culture entre Saône et Beaujolais
Usage du point:	

## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au 31/12/2002
Nombre de prélèvements	5
Nombre de substances analysées	250
Nombre de substances quantifiées	3

## Répartition par fonction de matières actives



## Commentaires et liste des substances quantifiées

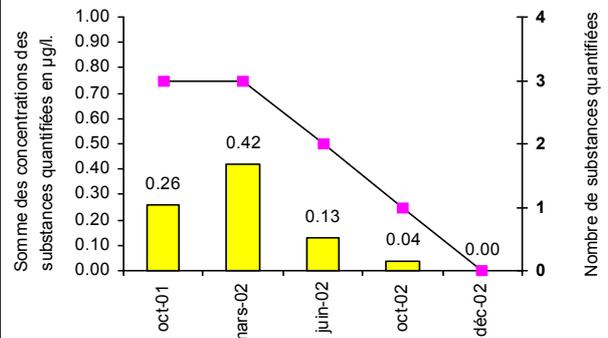
### Commentaires :

Le captage se situe dans les alluvions récentes de la Saône, en aval de sa confluence avec le Nizerand. Il est implanté dans une zone de grandes cultures et de maraîchage. Les résultats montrent ponctuellement la présence d'atrazine et d'oxadixyl à forte concentration.

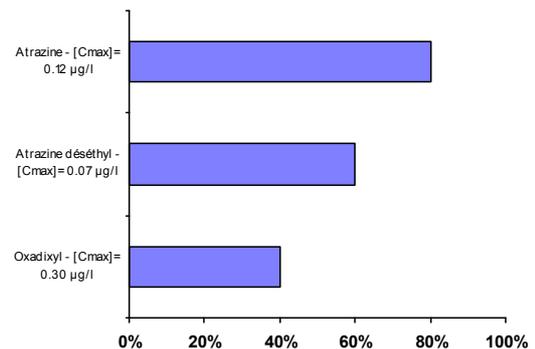
### Liste des substances retrouvées:

Atrazine déséthyl, Atrazine, Oxadixyl.

## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.42 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	3
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	40.00%

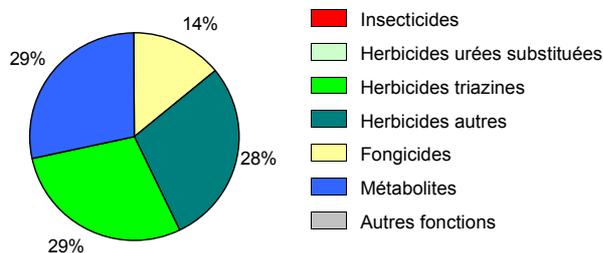
## Information sur la station

Indice BSS:	06988B0222/PUITS3
Réseau:	Réseau régional d'observation des pesticides dans les eaux en Rhône-Alpes
Fréquence des prélèvements:	1 tous les 2 mois
Département:	Rhône
Commune:	MEYZIEU
Profondeur:	-12
Aquifère:	alluvions du Rhône - Ile de Miribel Jonage (canal de Jonage)
Petite région agricole:	Bas Dauphiné
Usage du point:	

## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au 31/12/2002
Nombre de prélèvements	8
Nombre de substances analysées	314
Nombre de substances quantifiées	7

## Répartition par fonction de matières actives



## Commentaires et liste des substances quantifiées

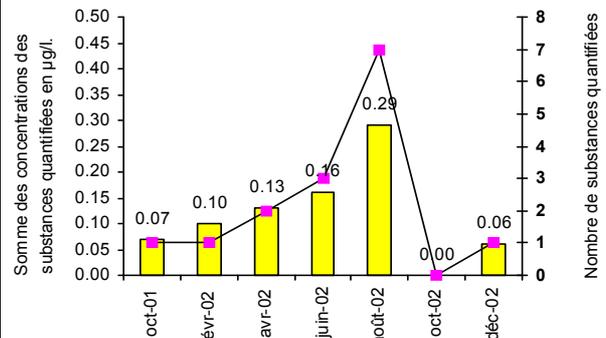
### Commentaires :

Le point de suivi se situe au niveau de l'île de Miribel-Jonage, au nord de Meyzieu, en bordure du canal de Jonage qui alimente la nappe, dans une zone mi-boisée, mi-cultivée. La qualité de la nappe peut y être influencée par l'alimentation en provenance des alluvions fluvio-glaciaires de l'Est-lyonnais (couloir de Meyzieu), qui constituent une zone de grandes cultures irriguées, dans sa partie amont. La présence du folpel et de la bentazone laisse supposer une influence probable des cultures de pois protéagineux. Les concentrations individualisées des substances quantifiées restent dans l'ensemble assez faibles.

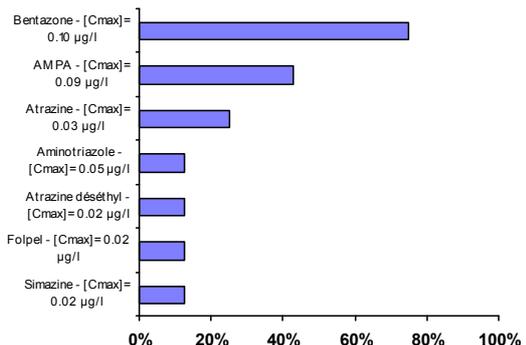
### Liste des substances retrouvées:

AMPA, Atrazine déséthyl, Simazine, Atrazine, Bentazone, Aminotriazole, Folpel.

## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.29 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	7
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	12.50%

## Information sur la station

Indice BSS:	06995X0137/P2
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 par trimestre
Département:	Rhône
Commune:	GENAS
Profondeur:	-50
Aquifère:	alluvions fluvio-glaciaires du couloir de Meyzieux
Petite région agricole:	Bas Dauphiné
Usage du point:	

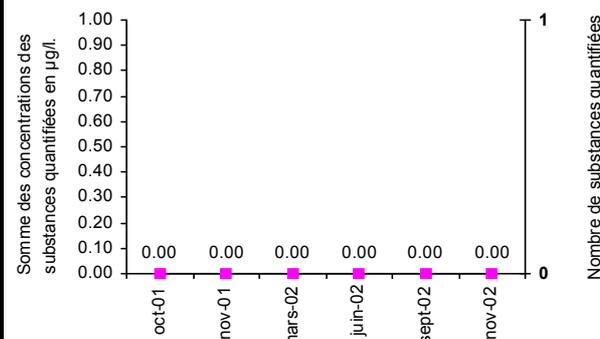
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au 31/12/2002
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	249
Nombre de substances quantifiées	-

## Répartition par fonction de matières actives

- Insecticides
- Herbicides urées substituées
- Herbicides triazines
- Herbicides autres
- Fongicides
- Métabolites
- Autres fonctions

## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes

## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Le captage est situé dans les alluvions fluvio-glaciaires de l'Est Lyonnais dans un secteur agricole représenté principalement par la présence de maïs et de blé. Aucune contamination n'a été détectée pendant la période de suivi.

### Liste des substances retrouvées:

-

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.00 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	0
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est $\geq$ 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration $\geq$ 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

## Information sur la station

Indice BSS:	07221X0017/P4
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 par trimestre
Département:	Rhône
Commune:	VOURLES
Profondeur:	-46
Aquifère:	alluvions du Garon
Petite région agricole:	Zone fruitière et viticole du Lyonnais
Usage du point:	

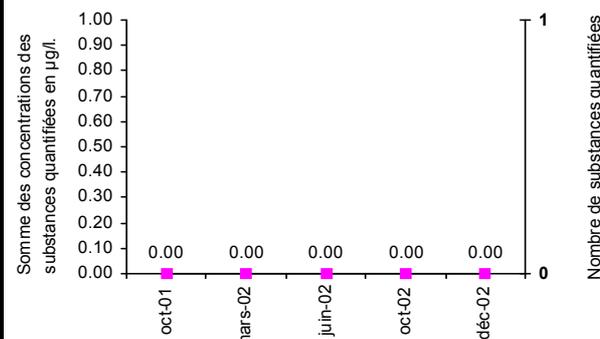
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au 31/12/2002
Nombre de prélèvements	5
Nombre de substances analysées	249
Nombre de substances quantifiées	-

## Répartition par fonction de matières actives

- Insecticides
- Herbicides urées substituées
- Herbicides triazines
- Herbicides autres
- Fongicides
- Métabolites
- Autres fonctions

## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes

## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Le forage se situe dans la nappe du Garon en amont du seuil des Mouilles, dans un environnement correspondant à environ 50 % d'arboriculture et 50 % de friches, à 250 m autour du forage. Mais le contexte du point correspond également à une forte urbanisation. Aucune contamination n'a été détectée pendant la période de suivi.

### Liste des substances retrouvées:

-

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.00 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	0
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%

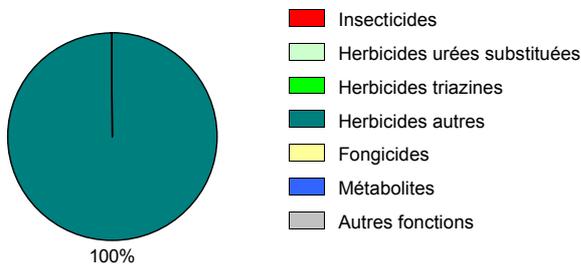
## Information sur la station

Indice BSS:	07222D0216/A26-1
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 par trimestre
Département:	Rhône
Commune:	FEYZIN
Profondeur:	-19
Aquifère:	alluvions du Rhône
Petite région agricole:	Vallée du Rhône
Usage du point:	

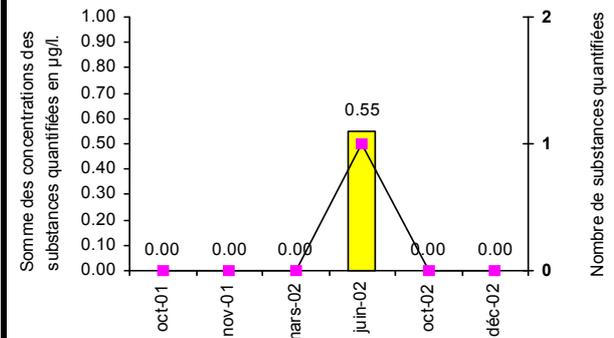
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au 31/12/2002
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	250
Nombre de substances quantifiées	1

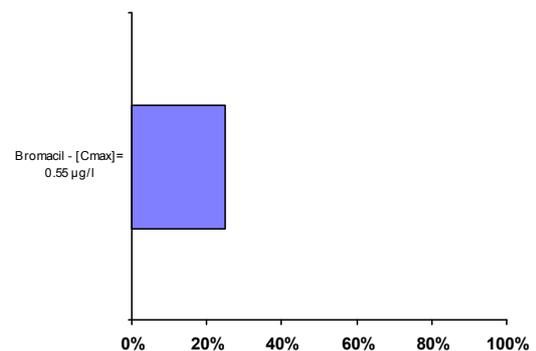
## Répartition par fonction de matières actives



## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes



## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Le puits se situe dans les alluvions du Rhône en aval de Lyon dans un environnement fortement industrialisé. La présence de bromacil a été décelée à forte concentration à une seule reprise.

### Liste des substances retrouvées:

Bromacil.

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.55 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	1
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est >= 0.5 µg/l	16.67%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration >= 0.1 µg/l pour au moins une substance	16.67%

## Information sur la station

Indice BSS:	07223C0089/S
Réseau:	Réseau de bassin pesticides géré par l'Agence de l'Eau
Fréquence des prélèvements:	1 par trimestre
Département:	Rhône
Commune:	CORBAS
Profondeur:	-17
Aquifère:	alluvions fluvio-glaciaires du couloir de Moins
Petite région agricole:	Bas Dauphiné
Usage du point:	

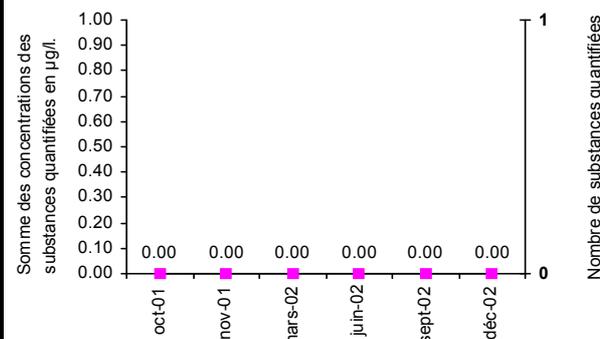
## Statistiques générales

Période d'étude	01/09/2001 au 31/12/2002
Nombre de prélèvements	6
Nombre de substances analysées	249
Nombre de substances quantifiées	-

## Répartition par fonction de matières actives

- Insecticides
- Herbicides urées substituées
- Herbicides triazines
- Herbicides autres
- Fongicides
- Métabolites
- Autres fonctions

## Concentrations cumulées et nombre de substances quantifiées par prélèvement



## Fréquence de quantification des matières actives les plus fréquentes

## Commentaires et liste des substances quantifiées

### Commentaires :

Le Puits se situe dans les alluvions fluvio-glaciaires de l'Est Lyonnais dans un environnement immédiat urbanisé. Aucune contamination n'a été détectée pendant la période de suivi.

### Liste des substances retrouvées:

-

## Synthèse

Concentration cumulée maximum/prélèvement	0.00 µg/l
Concentration cumulée minimum./prélèvement	0.00 µg/l
Nombre maximum de subst. quantifi./prélèv.	0
Nombre minimum de subst. quantifi./prélèv.	0
Fréquence à laquelle la somme des concentrations est $\geq$ 0.5 µg/l	0.00%
Fréquence à laquelle les prélèvements sont concernés par une concentration $\geq$ 0.1 µg/l pour au moins une substance	0.00%